

UNIVERSITÄT BIELEFELD

DISSERTATION

*Zur Erlangung des akademischen Grades eines Doktors
An der Fakultät für Linguistik und Literaturwissenschaft
(Fachbereich Linguistik)*

THEMA:

Tons et intonation dans la langue agni indénié

vorgelegt von

Sandrine ADOUAKOU

unter der Leitung von

Prof. Dr. Dafydd GIBBON u. Prof. Dr. Firmin AHOUA

Bielefeld, November 2005

À mes parents,

Vos conseils, je m'en suis toujours rappelé.

Vos prières en ma faveur ont été entendues.

Vos efforts n'ont pas été vains.

Que Dieu vous garde,

Et vous benisse.

Remerciements

Cette thèse est le couronnement de quatre années d'intense travail.

La rédaction a été possible grâce à de nombreuses personnes qui ont contribué de loin ou de près au bon déroulement de ce travail.

Je voudrais leur exprimer ici toute ma sympathie. Tout d'abord grand merci au professeur Dafydd Gibbon, directeur principal de cette thèse. Sans ses conseils, ce travail aurait été moins passionnant à réaliser et difficile à mener jusqu'au bout. Son soutien a été aussi bien moral que matériel, car grâce à la confiance placée en moi, j'ai pu bénéficier d'une bourse de la DAAD (Deutscher Akademischer Austausch Dienst), organisme que je tiens ici à remercier du fond du coeur.

Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à mon second directeur, professeur Firmin Ahoua, pour l'attention qu'il m'a portée. Ses remarques ont été précieuses pour l'aboutissement de cette thèse.

Je remercie vivement le professeur Ulrich Dausenschon-Gay qui dès le début de mon projet, m'a aidé à m'orienter.

Mes remerciements vont également au professeur Zagaria Yago et à mademoiselle Naima Loucif pour les relectures et les mille attentions.

Je remercie tout le personnel de l'académie des étudiants étrangers de l'université de Bielefeld, principalement Monsieur Bernhard Schmidt et Monsieur Werner Aufderlandwehr, pour leur disponibilité et pour leur aide financière.

Je ne saurais oublier dans ces remerciements, l'ensemble des enseignants du département de linguistique de l'université d'Abidjan-Cocody pour la formation qu'ils m'ont apportée et toute l'équipe du professeur Gibbon en occurrence Thorsten Trippel et Sophie Salfner.

J'ai une pensée pieuse à la mémoire de feu professeur Aimé Eddy Gbéry. Que son âme repose en paix.

Je n'en serais pas arrivée à ce point sans le soutien constant de mes proches: mon père Adouakou Philippe, ma mère Yebouah Hélène, mon époux Pierro Assane, mes frères et soeurs: Serge, Thierry, Daniel, Solange, Pélagie, Olga, Rosine, mes enfants et aussi au soutien de ma belle-famille, principalement à Monsieur et Madame Tapé.

Un grand merci aussi aux personnes rencontrées lors du travail sur le terrain: au chef du village d'Adaou (Côte d'Ivoire) Nanan Mian Kouadio, à ses notables, au directeur de

l'école primaire, à mes informateurs Ekra Ebrottié, Kouadio Etienne, Kouamé Ama Bié et Attobra Prudence.

Pour terminer, je tiens à dire grand merci à mes amis proches: Viviane Mélédje, Honoré Obonou, Fernande Whitfield, Blaise Ahua, Victor Godé, Ange Adou, Guy Kaul, Aimé Gnamba, Gertrude Élia, Léa Assépo Bitty...

Remerciements

1	Introduction.....	1
1.1	Objectif.....	1
1.2	La motivation.....	2
1.3	La problématique.....	3
1.4	État de la recherche.....	3
1.4.1	Le ton dans les théories linguistiques.....	4
1.4.1.1	Essai de définition du ton.....	5
1.4.1.2	Le ton dans les travaux linguistiques.....	5
1.4.2	L'intonation dans les théories linguistiques.....	9
1.4.2.1	Essai de définition.....	10
1.4.2.2	Les théories de l'intonation.....	11
1.4.2.3	Quelques modèles de l'intonation.....	13
1.4.2.4	Points de vue de quelques linguistes au sujet de l'intonation.....	15
1.5	La méthodologie.....	21
1.6	Présentation de l'agni.....	23
1.6.1	Classification de l'agni.....	23
1.6.2	Situation géographique de l'agni.....	23
1.6.3	Historique.....	24
1.6.4	Quelques études antérieures concernant l'agni.....	26
1.7	Organisation de la thèse.....	26
2	Méthodes empiriques.....	29
2.1	Orientation du corpus.....	29
2.1.1	Types de données.....	31
2.1.1.1	Les données spontanées.....	32
2.1.1.2	Les données non-spontanées.....	32
2.1.2	Catégorie d'informateurs.....	33
2.1.3	Enregistrements.....	34
2.1.3.1	La situation d'enregistrement.....	34
2.1.3.2	Les locuteurs.....	39
2.1.3.3	Les appareils d'enregistrement.....	40
2.1.3.4	Transfert des données sur CD-ROM.....	41

2.1.3.5	La documentation.....	42
2.1.3.6	Le choix des parties les plus importantes du corpus.....	42
2.2	Transcription et annotation.....	43
2.2.1	La transcription.....	43
2.2.2	L'annotation.....	43
2.2.3	Discussion de l'annotation.....	44
2.2.4	Élaboration du lexique.....	45
2.3	Conclusion.....	46
3	La prosodie dans la phonologie et dans la morphologie en agni.....	47
3.1	Introduction.....	47
3.2	La prosodie dans la phonologie de l'agni.....	47
3.2.1	Système phonématique de l'agni.....	48
3.2.1.1	Consonantisme.....	48
3.2.1.2	Vocalisme.....	54
3.2.2	Système tonal.....	57
3.2.2.1	Inventaire des tons lexicaux.....	58
3.2.2.2	Paires minimales et oppositions.....	60
3.2.2.3	Règles tonales et changements tonals.....	62
3.2.2.4	Représentation générale des règles tonales de l'agni.....	70
3.2.2.5	Tons et effets prosodiques : cas du ton grammatical.....	72
3.2.3	Les corrélats phonétiques du ton en agni.....	73
3.2.3.1	La durée.....	73
3.2.4	Structures syllabiques.....	81
3.2.4.1	La structure V.....	81
3.2.4.2	La structure NCV.....	82
3.2.4.3	La structure CV.....	82
3.2.4.4	La structure CVV.....	82
3.2.4.5	La structure CLV.....	83
3.2.5	Processus phonologiques.....	83
3.2.5.1	L'alternance consonantique.....	83
3.2.5.2	Elision.....	86
3.2.5.3	Consonantisation.....	88
3.2.5.4	Harmonie vocalique.....	88

3.3	La prosodie dans la morphologie de l'agni.....	89
3.3.1	Classes de mots.....	89
3.3.2	Flexion et ton morphologique.....	90
3.3.2.1	Flexion pronominale.....	91
3.3.2.2	Flexion nominale.....	91
3.3.2.3	Flexion verbale.....	92
3.3.3	Formation de mots et changement tonal.....	93
3.3.3.1	Dérivation.....	93
3.3.3.2	Composition.....	96
3.4	Conclusion.....	98
4	La prosodie dans la Syntaxe agni: le cas de l'intonation.....	99
4.1	Types de phrase.....	99
4.1.1	Déclarative.....	100
4.1.2	Interrogative.....	100
4.1.2.1	Interrogation totale.....	100
4.1.2.2	Interrogation partielle.....	101
4.1.3	Impérative.....	102
4.1.4	Exclamative.....	103
4.2	Phrase simple.....	103
4.2.1	Syntagme nominal.....	103
4.2.1.1	Modificateur possessif.....	104
4.2.1.2	Épithète.....	105
4.2.1.3	Quantificateur.....	106
4.2.1.4	Numéral.....	107
4.2.1.5	Déterminatif.....	107
4.2.2	Syntagme verbal.....	107
4.2.2.1	Actants.....	108
4.2.2.2	Circonstanciels.....	109
4.3	Phrase complexe.....	110
4.3.1	Substantive (complétive).....	110
4.3.2	Attributive (relative).....	110
4.4	Sérialisation verbale.....	111
4.5	Conclusion.....	114

5	Les fonctions pragmatiques de l'intonation en agni.....	115
5.1	Introduction.....	115
5.2	L'acte de parole selon J. L. Austin et J. R. Searle.....	116
5.3	Actes illocutoires et fonction syntaxique de l'intonation en agni.....	118
5.4	Les fonctions de l'intonation par Halliday.....	125
5.5	Fonctions de communication selon Roman Jakobson.....	131
5.5.1	Fonction référentielle.....	131
5.5.2	Fonction émotive ou expressive.....	132
5.5.2.1	Expression de la joie.....	133
5.5.2.2	Expression d'étonnement.....	134
5.5.2.3	Expression de la colère.....	135
5.5.2.4	Expression du doute.....	137
5.5.3	Fonction poétique.....	139
5.5.4	Fonction conative.....	140
5.5.5	Fonction phatique.....	140
5.5.6	Fonction métalinguistique.....	141
5.6	La focalisation.....	141
5.6.1	Le corpus.....	141
5.6.2	Etude perceptive.....	143
5.6.2.1	L'accent de focalisation.....	144
5.6.2.2	Les particules de focalisation.....	145
5.6.3	Focus et «mots-phrases».....	147
5.7	Différences entre l'intonation chez l'homme et l'intonation chez la femme.....	148
5.7.1	Dans les données non-spontanées.....	149
5.7.1.1	Intonation homme / femme dans la phrase déclarative agni.....	149
5.7.1.2	Intonation homme / femme dans la phrase interrogative agni.....	151
5.7.1.3	Intonation homme / femme dans la phrase exclamative.....	153
5.7.1.4	Intonation homme / femme dans la phrase impérative.....	156
5.7.2	Dans les données spontanées.....	158
5.7.2.1	Dans la narration.....	158
5.7.2.2	Émission d'ordres.....	159
5.7.2.3	Interrogations.....	163
5.8	Conclusion.....	165

6	L'interprétation phonétique de l'intonation en agni.....	167
6.1	Introduction.....	167
6.2	L'intonation telle que perçu en agni.....	167
6.2.1	Intonation et fréquence fondamentale.....	167
6.2.2	Stylisation automatique de F0 par MOMEL.....	169
6.2.3	Intonation et intensité.....	172
6.2.3.1	Les intensités faibles.....	172
6.2.3.2	Les intensités intenses.....	174
6.2.3.3	Intensité dans le parler de l'homme opposé au parler de la femme.....	176
6.2.4	Intonation et pause.....	178
6.2.4.1	Les pauses d'hésitation.....	179
6.2.4.2	Les pauses démarcatives ou de segmentation.....	182
6.3	Annotation et représentation.....	184
6.3.1	TobI pour l'agni.....	184
6.3.1.1	La structure intonationnelle de l'agni.....	185
6.3.1.2	La structure de TobI pour l'agni.....	186
6.3.1.3	Exemple d'un énoncé agni annoté sur le modèle TobI.....	187
6.4	Conclusion.....	187
7	Résultats et discussions.....	189
7.1	Les objectifs sont-ils atteints ?.....	189
7.2	Le résumé des résultats.....	190
7.2.1	Le ton en agni.....	190
7.2.2	L'intonation en agni.....	193
7.2.2.1	Au niveau des types de phrases.....	194
7.2.2.2	Au niveau des pauses.....	196
7.2.2.3	Au niveau du parler masculin opposé au parler féminin.....	197
7.3	Les problèmes résiduels.....	198
7.4	Les perspectives.....	199
	Bibliographie.....	200
	Annexe	

Chapitre I: Introduction

1 Introduction

1.1 Objectif

L'objectif de la présente étude, est de décrire et d'expliquer le rôle du ton et de l'intonation dans les langues à ton en général et en particulier dans l'agni indénié. La description vise à faire ressortir les phénomènes qui résultent du ton et ceux résultant de l'intonation en agni indénié. Nous espérons que les explications détaillées de ces phénomènes que nous dégagerons contribueront à élaborer des théories fiables. Cependant, pour atteindre ce stade, nous devons montrer que le ton et l'intonation sont des phénomènes distincts dans la langue qui fait l'objet de notre étude. À ce niveau, nous pouvons formuler les interrogations suivantes:

L'intonation est-elle pertinente dans les langues à tons, où le ton joue déjà un rôle très important et très diversifié?

Ton et intonation ne sont-ils pas deux facteurs qui se complètent?

En effet, le ton est d'une part, un facteur de différenciation sémantique de mots phonétiquement semblables comme nous le voyons dans les exemples ci-dessous.

- (1) sòmá „envoyer“ / sómă „fiancé(e)“
ánùmà „hier“ / ànùmă „oiseau“
báká „bouillie“ / bàkă „arbre“

D'autre part, le ton joue un rôle dans la grammaire comme nous le voyons dans les exemples en 2.

- (2) m̀ kó „je pars“ / ḿ kó „je partirai“
è dí „tu manges“ / é dí „tu mangeras“

Lorsqu'il s'agit de distinguer des phrases entre elles, nous n'avons pas l'assurance que le ton puisse être utilisé. Si nous ne pouvons pas dans ce cas nous référer au ton, cela laisse

entrevoir qu'il faudrait recourir à d'autres moyens plus adéquats. Des linguistes tels que Armstrong (1967), Pike (1972), Gibbon (1976), Liberman (1979), Bolinger (1986) font usage de l'intonation.

Pour ces linguistes, seule l'intonation est fiable. À travers diverses études sur l'anglais, l'allemand, le français etc. ils dégagent les fonctions de l'intonation que nous discuterons au chapitre 2 de ce présent travail.

Cette assertion est-elle aussi valable pour les langues à ton?

La question que cela suscite est comment se manifesterait alors cette intonation dans les langues à ton.

À ce sujet, nous formulerons les hypothèses suivantes :

- L'intonation existe-t-elle en agni indénié ?
- Si oui, la fonction de l'intonation diffère-t-elle de celle du ton ?
- L'intonation est-elle identique chez l'homme et la femme ?

Dans ce chapitre 1, après avoir présenté les objectifs de cette thèse, nous discuterons respectivement de notre motivation pour le choix du sujet de notre thèse, de la problématique, de l'état de la recherche concernant le ton d'une part et d'autre part concernant l'intonation, de la méthodologie et enfin, nous présenterons la langue agni indénié et le plan de la thèse.

1.2 La motivation

Les travaux qui traitent soit de l'intonation, soit du ton, sont multiples. Les ouvrages sur l'intonation que nous avons consultés, sont pour la grande majorité axés sur les langues autres que les langues à tons. Des modèles d'intonation pour ces langues qu'on pourrait nommer langues sans ton ou encore langues à accent ont été développés. Nous pouvons citer le cas de l'anglais, de l'allemand et du français. Il existe pour ces langues, des structures intonationnelles et les fonctions de l'intonation sont bien connues (voir chapitre V). Mais lorsque nous nous référons aux travaux sur les langues à tons, on constate que le domaine de l'intonation reste peu exploité; Et quand il l'est, cela ne permet pas d'avoir une idée nette de l'intonation dans les langues à ton.

Nous avons ressenti le besoin d'approfondir les recherches à ce sujet, tout en essayant de voir dans quelle mesure les modèles trouvés pour les langues à accent, pourraient être

utilisés ou pourraient aider dans l'étude de l'intonation dans les langues à ton. Si non, comment élaborer un modèle intonatif propre à une langue à ton.

Concernant le ton, les travaux qui ont été faits sont très importants et très riches en informations. C'est le cas des travaux de Pike (1948), de Quaireau (1978, 1987) etc.

Quaireau (1987) a utilisé le mingogramme pour faire ses analyses. Aujourd'hui, nous disposons de nouveaux logiciels et sans vouloir remettre en cause les résultats auxquels il est parvenu, nous voulons tout de même soumettre ces résultats à l'épreuve des logiciels disponibles.

1.3 La problématique

Le problème qui se présente à nous est de pouvoir déterminer le rôle de l'intonation dans une langue où le ton joue déjà un rôle très important.

N'y a-t-il pas de confusion entre la réalisation du ton et l'intonation dans les langues à tons ?

Si la distinction entre rôles de l'intonation et rôles du ton paraît évidente pour nous, il se pose à nous néanmoins le problème de la représentation de l'intonation.

Quelle structure intonationnelle faut-il utiliser ?

Y a-t-il un risque à utiliser des modèles déjà développés ?

1.4 État de la recherche

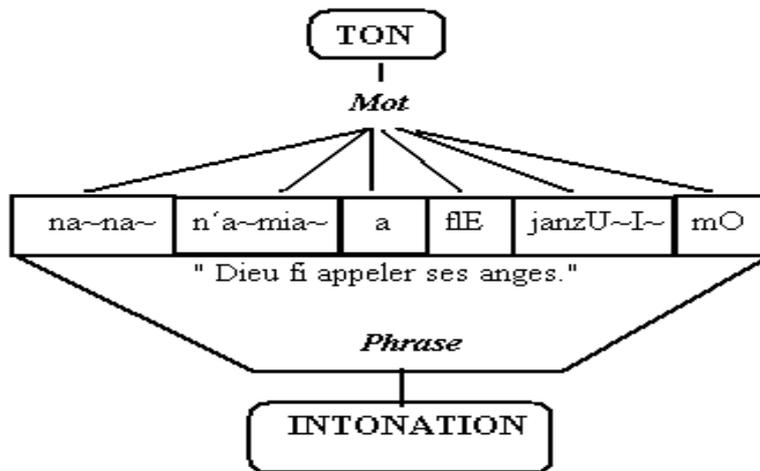
Le ton joue un rôle important aussi bien dans la sémantique que dans la grammaire.

Mais il n'y a pas que le ton qui joue un rôle important dans la sémantique. D'autres facteurs telle l'intonation peuvent entrer en action. L'intonation en fait, peut donner à une phrase un sens déclaratif, un sens interrogatif etc. sans l'apport des marques syntaxiques. Elle peut être à la base de l'interprétation qu'on fait d'un énoncé et permet d'exprimer des sentiments, tels la joie, l'émotion, la tristesse, la colère etc. Cette fonction est réservée à l'intonation et le ton ne peut l'exprimer.

Selon Lehiste (1970), «le ton renvoie au fonctionnement signifiant de la fréquence fondamentale au niveau du mot ; au niveau de la phrase, on parlera plutôt d'intonation.»

Cette assertion est soutenue par Zwanenburg (1965) qui dit que le rôle de l'intonation apparaît plus clairement au niveau de ce qu'il est convenu d'appeler la phrase. Ces dires peuvent être schématisés comme suit :

Schématisation :



Ainsi présentés, ton et intonation seraient difficiles à dissocier. Comme on peut le voir, le ton sera inclus dans le champ d'opération de l'intonation. Et nous formons l'hypothèse que l'intonation de la phrase influencera le ton des mots qui constituent cette phrase. Mais ces deux termes, selon Pierre Léon subissent une confusion quasi constante. Car pour lui, au ton, on devrait réserver une acception phonologique et à l'intonation une acception phonétique. Mais cela n'est pas si simple ; car à ce sujet, les opinions divergent. Cela rend l'étude de l'intonation complexe. Il est important de faire une rétrospective sur les théories qui ont été développées sur l'intonation et le ton.

Dans cette section, nous présenterons le ton et l'intonation dans les théories linguistiques.

1.4.1 Le ton dans les théories linguistiques

L'examen des études sur le ton dans les théories linguistiques fait apparaître des confusions dans les différentes définitions du ton. Cependant, il convient de préciser qu'on trouve une multitude de définitions selon la théorie linguistique exploitée. L'examen de ces

différentes définitions révèle tout de même un lien entre les différentes propositions. Les théories linguistiques ne sont pas aussi divergentes les unes des autres comme on pourrait le croire. Il est donc important de trouver une définition opératoire qui prendrait bien en compte la préoccupation des uns et des autres.

1.4.1.1 Essai de définition du ton

Le ton est aux langues à tons, ce qu'est l'accent aux langues telles que le français, l'anglais, l'allemand etc. Cependant, cette définition reste ambiguë, car on pourrait poser la question de savoir ce qu'on entend par accent.

L'accent consiste en la mise en valeur d'une syllabe dans chaque mot en isolation. En français par exemple, l'accent tombe sur la dernière syllabe du mot. Le ton quant à lui, est la hauteur mélodique perçue sur chaque syllabe d'un mot donné. Le ton peut être ponctuel, c'est à dire haut, moyen ou bas, ou encore il peut être modulé, c'est à dire descendant ou montant. Il existe deux types de langues à tons :

- Les tons à registres (qui se divisent en tons ponctuels et tons modulés).
- Les tons mélodiques

Ce qui importe dans les tons à registres, c'est la hauteur et dans les tons mélodiques, la mélodie.

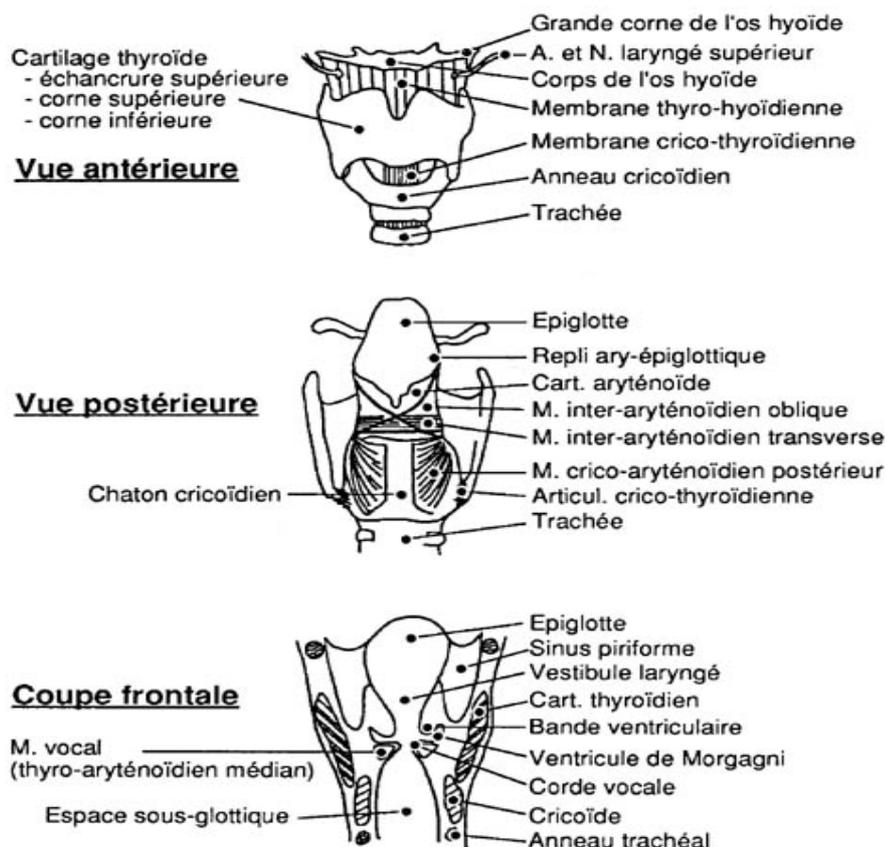
1.4.1.2 Le ton dans les travaux linguistiques

1.4.1.2.1 Production et perception du ton

Dans Fromkin (1978), le ton a été largement étudié. Cet ouvrage présente plusieurs aspects du ton, entre autres, la production et la perception.

Ohala (1978) fait un bref rappel des aspects de la production du ton qui sont importants pour la compréhension des phénomènes tonals. Pour lui, il est raisonnable que des configurations de sons largement certifiées, tonal ou pas, puissent être expliquées en grande partie, sinon totalement, en se référant à la seule chose qui est commune aux différentes communautés linguistiques, bien qu'elles soient géographiquement, chronologiquement ou généalogiquement éloignées l'une de l'autre, à savoir, les mécanismes physiques utilisés dans la transmission et la réception de la parole ; c'est-à-dire les mécanismes articulatoires

et auditifs humains, y compris les structures neurologiques associées. Ohala préfère s'intéresser uniquement au pitch, même si les quelques cas de contrastes de tons que des linguistes ont décrits incluent apparemment l'utilisation distinctive d'autres paramètres phonétiques hormis le pitch. En effet, dans ce chapitre, nous constatons que pitch et fréquence fondamentale sont deux choses qu'il utilise l'une pour l'autre. Il s'en justifie en ces termes: «Both will be taken to mean the rate of vibration of the vocal cords during voice production. » p.6. Il poursuit en affirmant que la variation du pitch dans la parole n'est pas accomplie par l'action des muscles laryngaux, mais par les variations de la pression d'air subglottal (sauf dans le cas de l'élévation du pitch à la fin des questions à réponses oui-non, où il a admis que les muscles laryngaux étaient responsables). À ce sujet, il fait un rappel de la réalisation physiologique du ton.



Le larynx: vue antérieure, vue postérieure et coupe frontale¹

¹ Source: <http://www.geneva-link.ch/ceppim/final/ORL/Larynx.htm>

Gandour (1978) traite la perception du ton. Généralement, il est dit que les principaux facteurs phonétiques du ton se situent dans le domaine du pitch. Et selon Gandour, le terme « ton » linguistiquement, se rapporte à une voie particulière dont le pitch est utilisé dans une langue ; le terme « pitch » de manière non linguistique se rapporte à la manière dont un auditeur place un son sur une échelle allant du bas vers le haut, sans considérer les propriétés physiques du son. Il déduit que la corrélation acoustique primaire du « pitch » est la fréquence fondamentale. Gandour emploie le terme de « tone perception » pour souligner la nature linguistique du processus perceptuel. Il précise que ce terme doit être distingué de celui de « pitch perception », terme qui sera employé pour se rapporter au traitement de l'un ou l'autre des signaux auditifs de la parole. Pour illustrer ces dires, il se réfère à quelques langues telles le thaï, le mandarin, le yoruba, le serbo-croate et le suédois. Gandour précise que la majeure partie des recherches précédentes faites sur la perception du ton a été dirigée principalement vers les caractéristiques de la fréquence fondamentale de courtes phrases monosyllabiques ou dissyllabiques. Il est donc difficile d'établir une barrière pertinente entre les langues à ton et les langues qui n'en possèdent pas.

1.4.1.2.2 Le ton selon Pike

Pike (1948) a beaucoup analysé le ton dans ses ouvrages. Il est l'une des références les plus importantes dans le domaine de l'étude du ton dans les langues à tons. Nous pouvons clairement nous en apercevoir dans son ouvrage intitulé *Tone Languages*. Dans cet ouvrage, Pike définit la langue à tons comme une langue ayant une hauteur lexicalement significative, contrastive, mais relative sur chaque syllabe. Il se base sur ce fait pour faire une classification de ces langues (tons à registres et tons mélodiques). La dichotomie entre les langues à tons à registres et les types de langues à tons mélodiques ne pose aucun doute selon Pike.

Pike relève que « l'analyse des tonèmes est beaucoup plus difficile que l'analyse des sons d'une langue. Il y a diverses raisons qui entraînent cette difficulté ; comme la forme des tonèmes et de leurs systèmes, et l'environnement linguistique de l'anglophone. » On retient que les caractéristiques des tons sont à la base des difficultés qu'on rencontre à vouloir analyser les tonèmes.

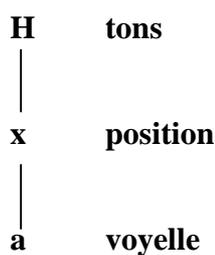
Quand on lit Pike (1948), on découvre aussi les étapes préliminaires à suivre pour l'analyse tonale. Entre autres, entraîner l'oreille au pitch linguistique, aides pour entendre le

pitch linguistique, pouvoir transcrire, vérifier, et mémoriser les impressions acoustiques, être en mesure de pouvoir faire l'identification d'une langue à tons. Pike mentionne que pour l'analyse tonale, il est nécessaire de faire une classification des mots en groupes avec les pitches contrastifs. Ainsi, les mots du même groupe grammatical avec souvent la même structure syllabique, seront analysés ensemble pour avoir des résultats justes.

À travers l'analyse des langues à tons, on doit pouvoir expliquer l'utilisation des tonèmes dans la grammaire de ces langues, c'est-à-dire comment ils servent par exemple, à exprimer le temps des phrases.

1.4.1.2.3 Le ton dans la phonologie autosegmentale

La théorie de la phonologie autosegmentale qui est née dans les années 1970 a développé un système de représentation phonologique qui s'est voulu « autosegmentale »². Cette théorie traite les tons d'une manière différente du traitement qu'en fait la phonologie générative. Pour la phonologie autosegmentale, les tons ne sont pas vus comme des traits distinctifs des segments. Ainsi les tons sont représentés sur une ligne appelée *trier* en anglais et qui diffère de la ligne des voyelles et consonnes, comme le fait remarquer Goldsmith (1990); on relève en plus une ligne qui associe la ligne des tons³ à celle des voyelles et consonnes.



Notons qu'une seule voyelle peut être associée à deux positions et qu'un élément sur la ligne tonale peut être associé à une voyelle, à deux ou plus de deux voyelles ou encore à aucune voyelle. Au cas où un élément de la ligne tonale n'est associé à aucune voyelle, on parle donc de phénomène de "ton flottant". Une remarque très importante, et qu'on pourrait

² Chaque segment se veut autonome.

³ La ligne des tons est composée de tons primaires : Haut, Moyen, Bas.

mettre sur le compte du principe de bonne formation proposé par John Goldsmith dans son livre, *Autosegmental and metrical phonology* (1990).

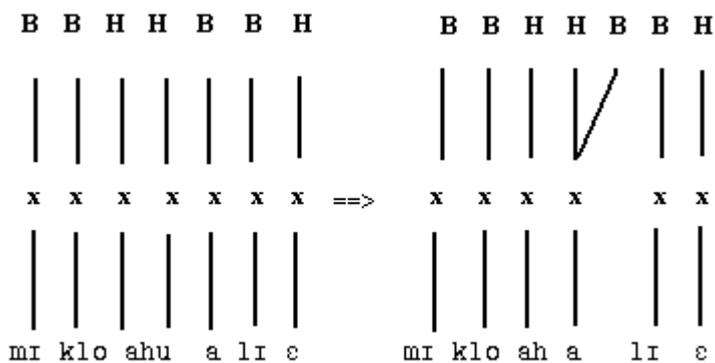
1. Toute voyelle doit être associée à au moins un ton
2. Les lignes d'association ne peuvent pas se croiser
3. Associations d'abord par les extrémités

Aussi dans les systèmes à tons, les tons sont associés de gauche à droite.

Quelques exemples de représentation autosegmentale pour l'agni:

Cas de stabilité tonale⁴ : lorsqu'une voyelle disparaît, le ton qui lui était associé reste, et se réalise sur une voyelle ou une consonne environnante. (Présent en agni dans le cas de l'élision.)

mì klò áhú àlié ==> mì klò áhâlié « J'aime le repas de Ahou. »



Dans cette représentation, la voyelle de la seconde syllabe de [áhú] subit l'élision, mais son ton reste et s'associe au ton de la voyelle qui suit.

1.4.2 L'intonation dans les théories linguistiques

De nombreuses études traitant de la notion d'intonation ont été publiées tout au long de ces dernières années. Différents linguistes et phonéticiens selon les écoles linguistiques et les disciplines auxquelles ils adhèrent, ont proposé des définitions qui ont été rejetés par

⁴ „Si une voyelle disparaît, le ton qui lui était associé reste, et va se réaliser sur une voyelle ou une consonne environnante.“ Tiré *Phonétique et Phonologie. Deug 2. Second semestre. J. Vaissière, Les phonologies multilinéaires.*

d'autres. Il est donc très difficile de donner une définition qui se voudrait juste et acceptée de tous; mais il faut retenir que chaque communauté linguistique admet sa propre intonation. Cette intonation est acquise de manière spontanée contrairement à d'autres parties de la langue telle que la syntaxe, la grammaire etc.

Dans cette section, nous présentons différentes définitions de l'intonation et aussi d'autres faits prosodiques.

1.4.2.1 Essai de définition

Lorsqu'on émet une phrase, qu'elle soit spontanée ou lue, on perçoit une mélodie qui en ressort. On pourrait définir l'intonation comme étend la mélodie de la phrase parlée. Ainsi, on rejoindrait Alfred Schneider (1981) qui nous fait savoir que « tout auditeur sait d'expérience personnelle qu'il doit pouvoir percevoir dans tout acte de paroles, certains mouvements de la voix, une « succession de hauteurs », une « mélodie de la parole désignée généralement par le terme intonation. » Philippe Martin (1997) compare ce phénomène perçu à une musique de la phrase. « Cette musique de la phrase module la hauteur mélodique de chaque syllabe selon des variations complexes et multiples, attachées à des fonctions diverses liées à l'acte de parole. » Or nous savons que la hauteur mélodique de la syllabe s'associe au ton. On pourrait donc dire que l'intonation d'une phrase se présente comme une succession de tons. Il est donc clair qu'on ne peut donc pas séparer le ton de l'analyse de l'intonation.

L'intonation dans une langue est propre à cette langue et les locuteurs qui appartiennent à la même communauté linguistique utilisent tous cette intonation sans pour autant en être conscient. C'est ainsi que Alfred Schneider (1981) fait remarquer que l'intonation constitue le premier moyen linguistique appris et utilisé spontanément par les petits enfants dans la communication avec leur environnement.

Par conséquent, une phrase sous la forme d'une question par exemple peut être émise avec une faute dans sa structure par l'enfant ; mais la courbe mélodique qui en ressort sera la même que celle d'une phrase correctement structurée.

Si celui qui émet l'énoncé ne se rend pas compte dans l'immédiat qu'il utilise l'intonation, cela n'est pas le cas pour celui qui écoute car il peut lui, faire une analyse. Tout comme le ton, l'intonation est d'abord produite puis perçue.

Pour analyser l'intonation, les parties de la linguistique qui sont les plus appropriées sont la phonétique acoustique et la phonétique instrumentale. Car ce sont elles qui permettent de décrire les variations mélodiques et d'observer les courbes mélodiques. Si on se réfère à cela, alors on dirait que les personnes les mieux placées pour analyser l'intonation sont les phonéticiens. Mais Pierre Léon (1971) fait savoir qu'un phonéticien, sera plus enclin à voir dans l'intonation une substance plutôt qu'une forme mais il est évident pour lui que les deux aspects doivent être envisagés.

Martinet (1966) définit l'intonation comme « ce qui reste de la courbe mélodique une fois que l'on a fait abstraction des tons et des faits accentuels. » Pour arriver à ce stade, la linguistique moderne s'est basée sur des modèles.

1.4.2.2 Les théories de l'intonation

Si on veut faire l'inventaire des théories de l'intonation, on se retrouvera sans aucun doute avec une liste très longue. Et ce, dans la mesure où plusieurs auteurs appartenant à la même école linguistique proposent des théories avec de légères nuances. Ces nuances peuvent être ignorées; et si c'est le cas, on pourra obtenir un nombre réduit de théories axées sur la base d'idéologie. Pour représenter ces théories de l'intonation, nous nous sommes référés à Gibbon (1976) et aussi à Rossi (1999). L'on distingue trois grandes classes de théories qui sont:

- Les théories superpositionnelles
- Les théories phonologiques
- Les théories morphologiques

1.4.2.2.1 Les théories superpositionnelles

Selon Rossi (1999), « les théories superpositionnelles considèrent l'intonation comme la superposition d'accents et de contours de groupes sur un contour de phrase (énoncé). » Pour ces théories, l'intonation se réfère à la mélodie. C'est ce qui explique le rôle clé de la fréquence fondamentale à l'intérieur de ces théories superpositionnelles.

A la base de ces théories, on a l'idée conçue par l'école de Prague⁵, selon laquelle, l'intonation serait au dessus de la notion d'accent, compte tenu du fait que le domaine de l'intonation s'étend à une unité plus grande que le mot, c'est à dire la phrase. Les études menées sur les langues à tons sont aussi à la base de ces théories.

En fait, on a pu grâce à ces études mettre à jour le concept de downdrift et le sujet concernant la relation entre ton et intonation⁶.

On peut inclure dans cette classe de théories, le modèle de Fujisaki et le modèle IPO développé par Hart et Collier (1990).

1.4.2.2.2 Les théories phonologiques

Les théories phonologiques se laissent classer en deux groupes qui sont:

- La théorie linéaire
- La théorie linéaire-hiérarchique

La théorie linéaire a été conçue par Pierrehumbert (1980) et a pour objectif de représenter de manière phonologique (abstraite) l'intonation, et ce sur la base de la fréquence fondamentale (F0). Pour cette théorie, l'intonation doit être analysée à un niveau autonome. Cela implique que pour analyser l'intonation, on doit pouvoir se détacher du sens de l'énoncé qui l'abrite.

Les deux tons de base qu'utilise Pierrehumbert sont le Haut (H, High) et le Bas (L, Low). Ainsi pour obtenir les accents de hauteur encore appelés « pitch accents » en Anglais, il procède à la combinaison de ces deux tons de base. Lorsqu'on ajoute le symbole [*] à l'un des tons de base pour avoir soit H* soit L* c'est que l'un des éléments qui compose l'accent de hauteur est aligné sur l'accent lexical. L'accent de hauteur à ce niveau là est considéré comme un morphème, un élément lexical à fonction pragmatique ou expressive.

⁵Dans Rossi (1999): "L'idée de la superposition des deux composantes remonte à vrai dire à la conception de l'Ecole de Prague selon laquelle l'intonation est un signe qui domine l'accent et dont le domaine est la phrase".

⁶Dans Rossi (1999): "aux études sur les langues à tons africaines et orientales, avec l'identification du phénomène de déclinaison de l'intonation d'énoncé (downdrift) et le problème récurrent des relations entre tons et intonation".

Dans l'approche de Pierrehumbert, le syntagme intonatif se laisse percevoir lorsqu'il y a la présence d'au moins un accent de hauteur, d'un ton de groupe et d'un ton de frontière

La théorie linéaire-hiérarchique est l'œuvre de Hirst et Di Cristo (1984). Cette théorie se présente sur trois niveaux. Le premier est celui de l'algorithme MOMEL. Le second est le système de transcription INTSINT et le troisième niveau est celui déterminé à partir des tons Haut et Bas et sur la hiérarchie de trois unités qui sont : l'unité intonative (IU), l'unité tonale (TU) et l'unité rythmique (RU). Ces trois unités sont structurées de manière hiérarchisée.

1.4.2.2.3 Les théories morphologiques

Les théories morphologiques ont été propulsées sous l'influence de la sémiologie et de l'école de Prague. Ces théories s'appuient sur le contenu et l'expression et prennent donc en compte la syntaxe et la sémantique. L'axiome de ces théories est le morphème intonatif.

1.4.2.3 Quelques modèles de l'intonation

1.4.2.3.1 Le modèle INTSINT

INTSINT est l'abrégié de International Transcription System for INTonation. C'est une représentation phonétique de l'intonation. Cette approche INTSINT⁷ a été proposée par Hirst et Di Cristo (1998) au Laboratoire Parole et Langage de l'Institut de Phonétique d'Aix et s'appuie sur la mise en œuvre d'un modèle de représentation réversible, comprenant quatre niveaux d'analyse et de représentation. Le premier niveau correspond à la représentation de la courbe brute de F0 qui constitue la substance physique de l'intonation. Cette courbe est modélisée sous la forme d'une séquence de points-cibles reliés par une fonction d'interpolation monotone. La courbe modélisée qui constitue le second niveau du modèle, est interprétée comme une représentation phonétique de l'intonation. Les points-cibles de la représentation phonétique qui sont considérés comme des points-clés porteurs d'une information linguistique, sont codés au moyen d'un alphabet intonétique, l'alphabet INTSINT, qui comporte huit symboles discrets qu'on peut représenter dans le tableau ci-après.

⁷ De l'article: *Écrire l'intonation: le système INTSINT, fondements théoriques et illustrations*, de [Marianne LOUIS](#), [Albert DI CRISTO](#), [Michel HABIB](#), [Daniel HIRST](#). (2002)

T	(`top") : valeur la plus haute
B	(`bottom") : valeur la plus basse
M	(`mid") : premier point cible (à moins qu'il ne soit déjà codé T ou B)
U	(`up") : $T_{i-1} < T_i < T_{i+1}$
D	(`down") : $T_{i-1} > T_i > T_{i+1}$
S	(`same") : $T_{i-1} = T_i$
H	(`higher") : $T_{i-1} < T_i > T_{i+1}$
L	(`lower") : $T_{i-1} > T_i < T_{i+1}$

Les symboles T, B et M codent les tons absolus et U, D, S, H et L des tons relatifs.

Le codage INTSINT constitue un troisième niveau de représentation de l'intonation qui est qualifié de "représentation phonologique de surface". Le quatrième et dernier niveau du modèle qui, contrairement aux précédents, est théoriquement dépendant, constitue le niveau de la "représentation phonologique sous-jacente" de l'intonation. La réversibilité du modèle tient au fait que chaque niveau de représentation est interprétable aux niveaux adjacents.

INTSINT se rapproche un peu à ToBI, mais contrairement à l'approche ToBI, l'approche INTSINT ne nécessite pas une connaissance préalable du système intonatif de la langue concernée. Elle peut donc s'appliquer à n'importe quelle langue ou à n'importe quel dialecte, et à la parole normale comme à la parole pathologique. C'est ce qui explique sa présence dans la modélisation prosodique de plusieurs langues.

1.4.2.3.2 Le modèle ToBI

ToBI (abrégié de Tone and Break Indices) est une représentation phonologique de l'intonation développée par Beckman et Pierrehumbert (1986) et permet de transcrire un énoncé sur la base d'étiquettes symboliques. Ces étiquettes se laissent ranger sur quatre (4) niveaux. Le premier est orthographique, le second est celui des indices de rupture (marques de frontière), le troisième est le niveau des tons et enfin le quatrième celui consacré aux observations du transcripteur telle que l'observation de l'hésitation.

Au départ, ToBI n'était destiné qu'à la transcription de l'anglais ; Mais bien vite, il s'est vu étendre à d'autres langues telles que l'italien, l'allemand (GtoBI), et hongrois.

Comme avantage, on peut avec ToBI, avoir des structures hiérarchiques qui permettent de choisir entre des sous-ensembles ou des ensembles plus grands de symboles. On a la possibilité avec ToBI de représenter des problèmes qui apparaissent au cours de la transcription. Des expériences ont aussi été réalisées avec des transcriptions faites avec ToBi et cela démontre un important degré de cohérence entre des transpositeurs différents. Mais cela n'exclut pas la présence d'éventuels problèmes dans l'application de ce modèle et il en ressort que ToBi dépend d'autres modèles. Il s'adapte mieux à l'anglais qu'à d'autres langues et l'annotation requiert une certaine connaissance préalable des patrons intonatifs de la langue faisant objet d'étude.

1.4.2.4 Points de vue de quelques linguistes au sujet de l'intonation

1.4.2.4.1 L'intonation par Dafydd Gibbon

L'intonation de l'anglais a fait l'objet de plusieurs études. Nous retenons ici celle de Gibbon (1976). Dans sa thèse intitulée *Perspectives of Intonation analysis*, on s'aperçoit que dans l'analyse de l'intonation, les aspects phonétiques et phonologiques sont primordiaux.

En suivant toujours son analyse, Gibbon nous oriente sur deux approches majeures pour l'analyse de l'intonation de l'anglais. Ce sont les approches prosodiques et phonémiques. A cet effet, Gibbon fait savoir qu'il y a un certain danger d'hétérogénéité dans l'approche prosodique étant donné que cette approche est caractérisée simplement par le point de vue que les modèles d'intonation sont mieux analysés au moyen de critères d'analyse qui ne sont pas entièrement compatibles avec ceux utilisés pour les domaines lexicaux de la phonologie. Concernant l'approche phonémique, elle est caractérisée plus uniformément par le point de vue selon lequel les critères de l'analyse utilisée dans la phonémique peuvent être transférés à l'analyse de l'intonation.

Quand il est question de l'approche prosodique, Gibbon trouve qu'il est important de faire la part des choses entre ceux qui basent leur analyse sur l'air « tune analysts » (tels Armstrong et Ward) et ceux qui se réfèrent à la tonétique « tonetic analysts » (tels Palmer, Halliday).

Ces approches ne se limitent pas seulement à l'anglais et nous pensons qu'elles peuvent s'étendre à l'analyse de l'intonation dans d'autres langues.

Gibbon poursuit ses recherches sur l'intonation de l'anglais dans « Intonation as an Adaptive Process » extrait de « Intonation, Accent and Rhythm » édité par Helmut Richter et lui même. Il fait une description du processus à suivre pour le modèle de l'intonation de l'anglais. Ce processus de modèle, il l'applique à des données comprenant des dialogues complexes. Ce qui importe pour lui, c'est de fournir pour cette approche des barrières conceptuelles entre les aspects phonétiques, structuraux et fonctionnels de l'intonation. Pour ce fait, il a recours aux champs de la physiologie de la parole et à l'analyse du discours.

Il fait un point sur la forme et la fonction de l'intonation. L'un des objectifs est de trouver des méthodes pour décrire systématiquement les données complexes de l'intonation. Et parlant des catégories descriptives pour l'intonation de l'anglais, il dit que cela à un rapport avec les relations dynamiques entre articulation et perception. La relation entre les deux (l'articulation et la perception) est syntagmatique. Dans ce travail, la notation des théories phonologiques métriques et autosegmentales est utilisée. Gibbon par la suite, traite de l'intonation dans les structures de dialogues.

Après avoir longuement axé ses recherches sur l'intonation dans la langue anglaise, Gibbon (1998) s'oriente vers l'allemand et avec lui (bien qu'il ne soit pas le seul à s'être consacré à l'intonation de l'allemand), l'on peut avoir une vue de l'intonation de cette langue. Gibbon donne un aperçu sur les caractéristiques prosodiques générales de l'allemand (structures syllabiques, stress du mot, le stress dans la phrase et la hiérarchie prosodique.) Il attire l'attention sur certains faits de l'allemand qui pourraient être perçus dans d'autres langues telle l'anglais automatiquement, comme caractéristiques de l'intonation, et donne un exemple⁸. Gibbon poursuit toujours en disant que l'intonation de l'allemand résulte de la hiérarchie prosodique (voir le schéma à la page suivante).

⁸DEN Apfel hast du doch wohl meiner Tochter gegeben!
the[acc-focus] apple have[present-singular-2nd] you[nominative-singular] `contrary[=doch]`
`obviously[=wohl]` my-dative-singular daughter given
You gave my daughter THAT apple!

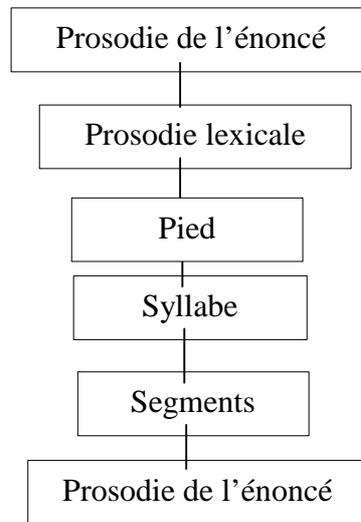


Schéma de la hiérarchie prosodique

1.4.2.4.2 L'intonation par Ladd

Dans son ouvrage *intonational phonology*, Ladd (1996) développe la théorie autosegmental-métrique. Il présente l'étude phonologique de l'intonation en se référant à plusieurs spécialistes tels que Dwight Bolinger qui est spécialisé dans le domaine de l'intonation. A ce propos, Ladd soutient qu'un contour intonational est représenté phonologiquement comme une suite de tons liés au squelette segmental. Il est du même avis que Bolinger lorsqu'il s'agit de dire que l'intonation est la plupart du temps paralinguistique. Mais ce qu'il ajoute en plus, c'est que ces mêmes fonctions s'appliquent aussi aux langues à ton.

Ladd fait remarquer que la notion de « intonational phonology » n'a pas souvent été mentionnée dans les recherches sur l'intonation. C'est pour cette raison qu'il applique cette notion dans son étude sur l'intonation. Il précise qu'on distingue depuis 1970 deux approches séparées dans l'étude de l'intonation :

- l'approche instrumentale qui est phonétique
- l'approche impressionniste qui est proto-phonologique

Ladd, toujours dans son étude sur l'intonation, discute de théories de l'intonation, telle que la théorie IPO qui illustre l'assomption de l'approche phonologique de l'intonation. Il précise que la plupart des théories ne prennent pas en compte les facteurs phonologiques dans les études phonétiques.

On comprend avec Ladd que la théorie autosegmentale métrique est adéquate pour expliquer comment un air donné vient pour s'aligner avec un texte donné. Ce qui nous amène à dire que cette théorie est essentielle dans les recherches sur l'intonation. Cette théorie autosegmentale métrique adopte le but phonologique qui consiste à pouvoir caractériser les contours de manière adéquate en termes de lien des éléments catégoriquement distincts, et le but phonétique qui est de fournir une esquisse des éléments phonologiques aux paramètres acoustiques continus.

Le fait qu'il n'existe pas de système d'intonation universelle pousse Ladd à montrer de quelle façon les langues diffèrent dans l'intonation. A ce sujet Ladd fait appel au point de vue de la théorie autosegmentale métrique. Il précise que plusieurs langues ont l'intonation comme un fait essentiellement paralinguistique. Et mentionne les exemples de quelques langues telles le Hongrois, l'Allemand, une variété de l'Anglais, le Portugais, l'Italien, le Dyrbal, le Français, le Chinois et le Suédois.

Ladd trouve que dans la mesure où la théorie autosegmentale métrique prétend fournir un cadre universel pour discuter de l'intonation, il est évidemment important d'établir que les phénomènes d'intonation observés dans les langues à ton peuvent être adaptés à cette théorie AM. C'est bien pour ce fait qu'il est important de considérer la relation entre ton et intonation.

Ainsi, dans les langues à ton, Ladd relève ces trois différents phénomènes qu'il met sur le compte des faits intonatifs:

- L'expansion ou la contradiction globale de la rangée du pitch pour exprimer les émotions.
- La modification des tons spécifiques, particulièrement en fin de phrases pour signaler la distinction entre une question et une affirmation.
- La modification de l'ensemble des formes de contours pour signifier certains messages intonatifs, distinguer une question d'une affirmation, d'une phrase complète d'une phrase incomplète.

Puisque les langues diffèrent dans l'intonation, il est clair (et Ladd le fait remarquer aussi), que les langues traitent de manière différente la notion de focus, la notion d'accent de phrase et d'autres types de phénomènes de l'intonation.

1.4.2.4.3 L'intonation vue par Pierre Léon et Philippe Martin

Pierre Léon et Philippe Martin se sont intéressés à l'étude de l'intonation et en particulier à celle du français. Ces deux auteurs relèvent que statistiquement, les variations de hauteur apparaissent comme les plus importantes pour la perception de l'intonation.

Ils soutiennent en parlant de l'analyse de l'intonation que la perception auditive et celle faite à l'aide des instruments acoustiques doivent se compléter et s'ajouter à l'analyse linguistique. Pour cette analyse de l'intonation, ils distinguent trois niveaux dans la même lignée que Malmberg (1961). Ce sont le niveau linguistique, le niveau auditif et le niveau instrumental. Léon (1992) affirme que le rôle linguistique de l'intonation se situe dans le processus de perception. Il trouve à l'intonation du français, (comme d'autres linguistes) un rôle distinctif au niveau de la phrase.

Exemples: Vous ne dites rien. (Mélodie montante + descendante)
Vous ne dites rien? (Mélodie montante)
Vous ne dites rien! (Mélodie descendante)

Puis un rôle démarcatif. À ce niveau interviennent l'accentuation et la pause qui permettent de lever certaines ambiguïtés.

Exemples: C'est bien ce que vous dites... (Fonction adverbiale de bien)
C'est bien ce que vous dites... (Fonction adjectivale de bien)
C'est bien ce que vous dites... (Fonction adjectivale de bien)

Et enfin un rôle de structuration et de hiérarchisation. Comme il le dit: « l'intonation joue d'abord un rôle de cohésion par la courbe d'enveloppe mélodique constitutive des intonèmes de base, réductibles à deux grands types, a) à contour montant ou b) à contour descendant. » Il précise que le contour montant indique la continuité et que le contour descendant indique la finalité.

Philippe Martin dans sa préoccupation de répondre aux problèmes que pose l'analyse de l'intonation et surtout son enseignement, a mis en place le logiciel WinPitch. Ce logiciel est un synthétiseur de la parole. On peut donc visualiser les courbes intonatives à l'aide de ce logiciel et l'on serait en mesure de dire si l'intonation utilisée est juste ou fausse.

1.4.2.4.4 L'intonation vue par Rossi

Rossi, tout comme Pierre Léon, Philippe Martin et Di Cristo pour ne citer que ceux là, s'est intéressé à l'intonation du français. Il définit l'intonation de manière très générale comme est une modulation (montée et descente de la voix qui correspondent à la vitesse des vibrations des cordes vocales) vocale. Parlant de l'intonation pragmatique, il lui attribue trois (3) fonctions qui sont la fonction appellative, la fonction expressive et la fonction représentative.

Rossi (1985) fait une remarque qui pousse à orienter toute étude sur l'intonation vers la syntaxe. Nous le citons : « ...la syntaxe impose à l'intonation des contraintes indéniables ; ainsi une frontière majeure est possible après un syntagme nominal (SN), mais jamais à l'intérieur de ce constituant. »⁹ Aussi pour Rossi, on ne peut nier que l'intonation joue un rôle sur le plan syntaxique, de même que sur le plan énonciatif. Il affirme pour ce fait que l'intonation est congruente à la syntaxe et s'en justifie avec la fonction de démarcation qu'il assigne à l'intonation.

Quand Rossi reconnaît que l'intonation joue un rôle dans l'organisation de l'énoncé, il ne se contente pas seulement de le dire. Pour être plus persuasif, il nous présente, les unités intonatives du français qui ont été aussi analysées des années plutôt par Delattre (1966). Ces unités sont constituées par les intonèmes de continuité et de finalité. Et selon Rossi (1985) : « On distinguera les intonèmes continuatifs majeur (CT), mineur (ct) et les intonèmes conclusifs majeur (CC) et mineur (cc). »

Dans ce chapitre, nous avons pu présenter un aperçu sur les différentes théories qui existent sur le ton et l'intonation. Nous avons examiné aussi est suivi du point de vu de certains linguistes. Nous en déduisons que l'intonation admet des fonctions que nous présenterons de façon détaillée dans le chapitre V.

1.4.2.4.5 L'intonation vue par Ahoua

Dans sa thèse, Ahoua (1996) traite des faits prosodiques du baoulé au sens large du mot. Il consacre un chapitre à l'analyse du ton et à l'intonation du baoulé.

⁹ L'illustration qu'il fait est la suivante :

(1) Le fils de la voisine // s'est tué en voiture.

(2) *Le fils // de la voisine s'est tué en voiture.

2 est une réalisation non attestée.

Dans la partie concernant le ton, il facilite son analyse en dirigeant la discussion sur la plupart des propriétés des structures segmentales et syllabiques du baoulé. Ahoua décrit le système tonal du baoulé et il fait une présentation des règles tonales.

Dans le chapitre sur l'intonation, Ahoua examine les faits de l'intonation, l'interaction avec les tons et la relevance pour les modèles du ton développés dans le chapitre sur le ton. Premièrement, l'accent est mis sur le problème de la transcription de l'intonation, suivi du problème de son analyse. Concernant l'intonation, Ahoua examine d'abord le phénomène de l'intonation dans les différents types de phrases.

Ahoua un peu plus loin, fait une analyse de la fréquence fondamentale et la comparaison avec les règles tonales. Dans la première section, les données du baoulé qui sont présentées suggèrent que l'intonation et le ton coexistent. Ahoua poursuit en faisant un point sur l'intonation de l'allemand. On retient que le chapitre sur l'intonation considère les aspects phonétiques, phonologiques et mathématiques de l'intonation.

Une année plus tard Ahoua traite avec la coopération de Leben des domaines prosodiques du baoulé. Ce qui a motivé leur choix pour cette langue, c'est le fait que la réalisation phonétique de ses tons est sujette à une variété de modifications systématiques. Concernant donc le domaine du upsweep du baoulé, Ahoua et Leben (1997) précisent que le mot prosodique dont il est question dans leur article, est la séquence de tons hauts qui ne se réalise jamais au niveau haut, mais comme une variante du modèle upstep. Trois modèles upstep sont représentés :

- 1- Elévation de la séquence à ton haut toute entière.
- 2- Seulement les trois premières syllabes de la séquence de ton haut s'élèvent graduellement. Les autres syllabes sont au même niveau que la troisième.
- 3- Soit une phrase à ton haut qui se divise en trois constituants : Chaque constituant contient une séquence montant se terminant par un ton super-haut.

1.5 La méthodologie

Pour résoudre le problème du ton et de l'intonation dans les langues à ton, la méthode que nous avons jugée adéquate est le repérage de données appropriées en vue d'obtenir des résultats fiables et représentatifs. En un mot, nous nous baserons sur le recueil du corpus.

A ce niveau, le choix des informateurs rentre en ligne de compte. Car ce sont ceux là avec lesquels nous travaillerons tout au long de nos travaux. Ils doivent être en mesure de nous donner les renseignements fiables dont nous avons besoin, afin de bien réaliser nos analyses.

Les données recueillies avec les informateurs sont analysées et classées selon les priorités. Pour faciliter l'analyse, nous avons d'abord transféré les données sur CD-Rom, ensuite, nous avons sélectionné les données prioritaires qui ont été transcrites ou annotées. Avec le résultat de ces transcriptions, nous avons essayé par la suite d'élaborer un lexique de base.

Le choix des instruments à utiliser fait aussi partir des méthodes qui permettront de résoudre le problème du ton et de l'intonation. Il est donc primordial de savoir d'avance les instruments avec lesquels on désire travailler (pour les enregistrements et pour le transfert des données sur CD-Rom) et aussi ceux qui serviront à l'analyse de ces données.

Pour les instruments d'enregistrements, après sélection de ceux dont nous aurons besoin, un essai a été pratiqué un ou deux jours avant les enregistrements proprement dits, afin de tester le bon fonctionnement de ces instruments.

Pour le transfert des données et pour l'analyse de celles-ci, nous avons pris le soin de connaître le fonctionnement de différents logiciels avant de sélectionner ceux qui peuvent le mieux aider à résoudre le problème.

La méthodologie peut être résumée dans le schéma suivant:

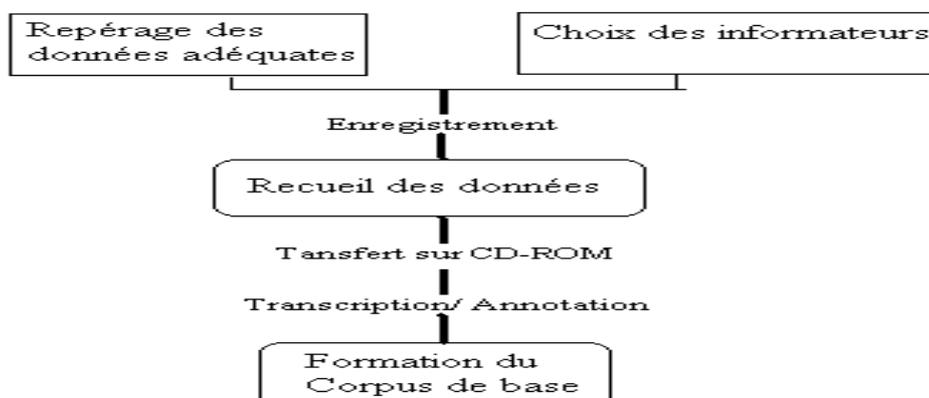
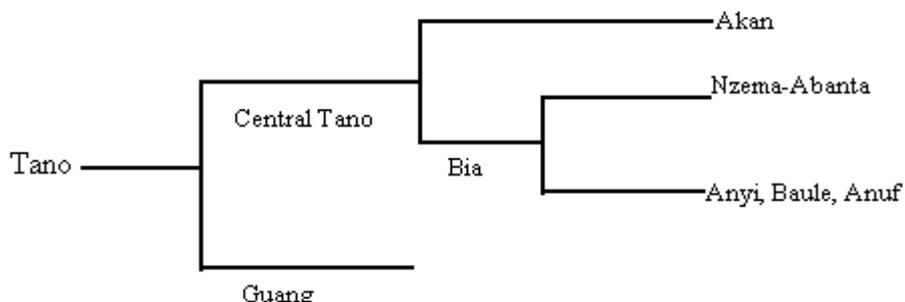


Schéma de la méthodologie utilisée

1.6 Présentation de l'agni

1.6.1 Classification de l'agni

La langue qui fera l'objet de notre étude est l'agni (langue à ton) plus précisément la variété indénié. Sur le plan linguistique, la langue agni a été classée par quelques chercheurs. Nous retenons que cette langue appartient au groupe Bia, sous groupe Tano de la grande famille Kwa selon la classification faite par Stewart (1989).



Classification selon Stewart (1989)

1.6.2 Situation géographique de l'agni

L'agni est parlée dans la grande partie Est de la Côte d'Ivoire. Cette langue se subdivise en 7 principales variétés que sont :

L'agni sanwi qui se situe sur la bia dans le sud-est de la Côte d'ivoire. Il est parlé dans la commune d'Aboisso.

L'agni morofwé est parlé dans le Moronou (région de Bongouanou) au Centre-est de la Côte d'ivoire, entre le fleuve Comoé et la rivière N'zi.

L'agni bona se situe au Nord-est de la Côte d'ivoire. Sa principale ville est kounfao.

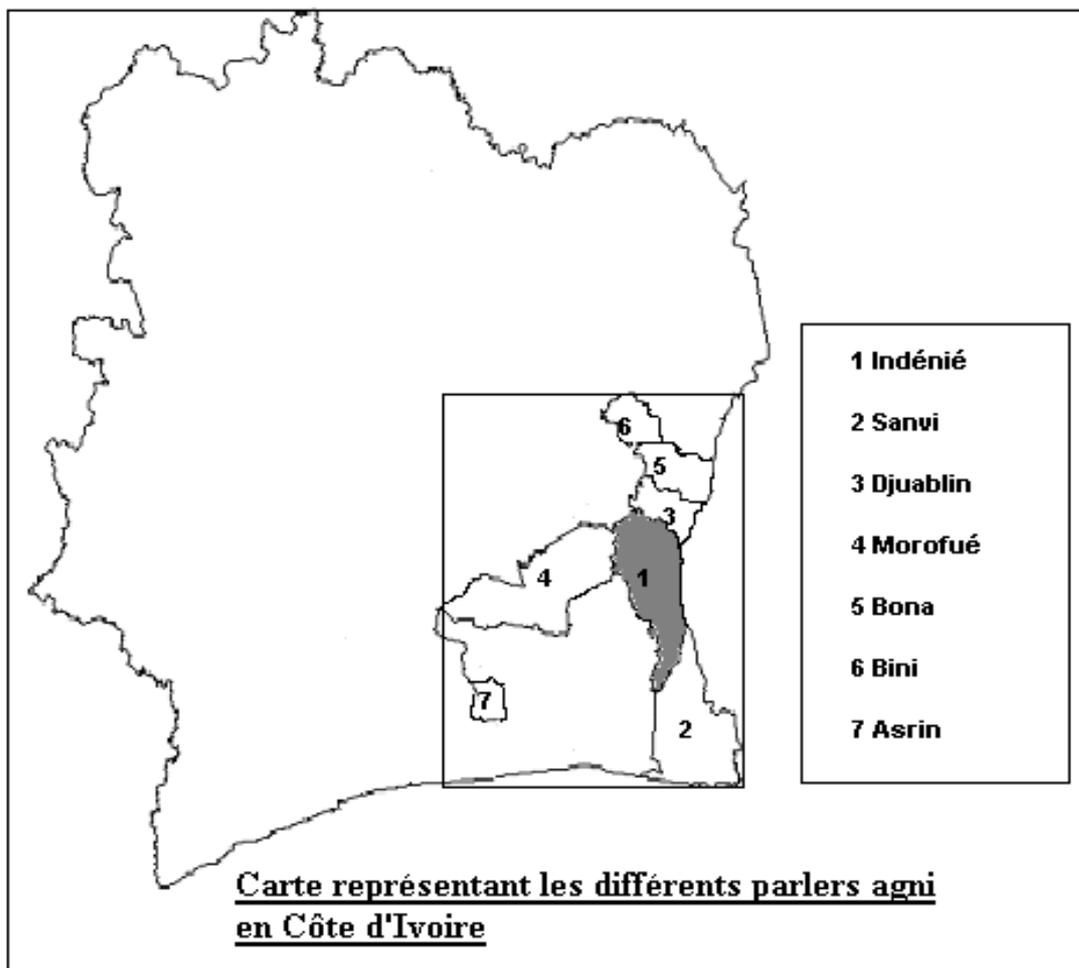
L'agni bini tout comme le bona est parlé dans la partie Nord-est, plus précisément à kouassi-datékro.

L'agni asrin ou encore appelé agni-abidji est parlé dans une partie de Tiassalé, situé au Sud de la Côte d'ivoire sur le cour inférieur du fleuve Bandama.

L'agni djuablin est parlé dans la partie Est de la Côte d'ivoire. La principalement ville est Agnibilékrou.

L'agni indénié qui fait l'objet de notre étude est tout comme l'agni djuablin parlée dans la partie Est de la Côte d'Ivoire et s'étend entre le fleuve Comoé et la limite de la frontière géographique entre la Côte d'Ivoire et le Ghana. Sa ville principale est Abengourou.

Précisons que le degré d'intercompréhension entre ces différentes variétés est très élevé.



1.6.3 Historique

Les Agnis sont originaires du Ghana et selon l'histoire, ils ont immigré en Côte d'Ivoire par vagues successives, à la suite d'incessantes guerres. « Les premiers à partir à la fin du XVII^e siècle furent les Agni-Brafé, sous la conduite d'Amalaman Ano. Ils formèrent le royaume du Sanwi. Les émigrants Agni-Brafé étaient divisés en dix-sept compagnies,

réparties en trois groupes: le front *atembré*, l'aile droite *famaso* et l'aile gauche *beso*. Les émigrants occupent le pays entre Comoé et Tanoé en suivant deux axes de pénétration : l'axe sud-sud-ouest suivant le cours de la Tanoé puis le littoral atlantique où ils fondent le village Bangadjo; l'axe nord-est-sud-ouest et sud, de la rivière Bouègne à la Bia puis à la lagune Aby. Ils fondent Krindjabo qui devient la capitale du nouveau royaume. Ils imposent leur hégémonie dans la région au XVIII^e siècle en soumettant par les armes les autochtones Ehotilé et les immigrants récents comme les Essouma, les Abouré et les Ebrié d'Adjamé-Santé. Ces conquêtes sont l'oeuvre des rois Aka Essoin, successeur d'Amalaman Ano, Amon N'Douffou l'Ancien et Assémyin Dihyé.

C'est également au XVIII^e siècle qu'arrivent les Ndénié. Sous cette appellation ethnique sont en fait regroupés cinq sous-ethnies: les Ndénié proprement dits, les Ashüa, les Alangwa, les Denkyera et les Abrade. Les Ndénié quittent l'Aowin au début du XVIII^e siècle après la défaite des Denkyera contre les Ashanti.

D'Anyuan Niuan, les émigrants se rendent à Konvi Andé dans le Sefwi, d'où ils repartent dans le second quart du XVIII^e siècle pour Afewa. C'est en ce lieu que le sous-groupe Denkyera les rejoint. C'est là également que se fait la dispersion des émigrants.

Les Alangwa, descendants directs de Boafo Nda, le fils d'Ano Asseman qui accompagna l'exode, s'installent au bord de la comoé, au nord de Blekoum avant d'occuper la région de Bebou au sud.

Les Ashüa restent sur la rive gauche de la Comoé non loin des Agni du Moronou. Les Ndénié dirigés par Ahi Baye se fixent à Sanahuli entre Zaranou et Bokasso-Ebillassekro. Les Abrade, scindés en deux groupes s'installent à Abradinou pour le premier groupe; dans le Bona, à Ampromprom et à Djinou dans le Moronou pour le second. Un autre groupe parti d'Anyuan Niuan pousse plus au sud et fonde le Bettié.

Les Agnis du Sanwi, en gagnant l'Ouest franchissent la Comoé et fondent le Moronou. La recherche des mines d'or, la chasse les amène à explorer un vaste espace et à s'y implanter.

Vers la même époque, les Agni Bini et les Agni Bona occupent la rive droite de la Comoé autour de Yakassé pour les premiers et le sud de la région de Tanda pour les seconds.

Enfin les Juaben quittent Juaben dans la région de Kumassi pour fonder la chefferie Débisso dans le Sefwi du Nord. Ils sont employés comme mercenaires par les Abrons et ne

se fixent qu'au début du XIX^e siècle dans l'Assikasso dont ils exploitèrent les mines d'or. » Loucou (1988) p.175.

1.6.4 Quelques études antérieures concernant l'agni

Comme plusieurs langues africaines, l'agni a été étudié par bon nombre de linguistes et de chercheurs.

Ainsi, Retord (1972) s'est intéressé à l'étude phonologique qu'il a accompagnée d'analyses tomologiques.

Jaboulay (1968) a vérifié pour l'agni de l'Indenié, les règles tonales et le système de conjugaison.

Burmeister (1976) fait l'élaboration d'un lexique agni sanwi. Il fait par ailleurs, une représentation orthographique de cette langue et essaie d'étendre ses résultats aux autres variétés de l'agni.

Koffi, Ettien N. (1994) oriente son étude sur l'orthographe de l'agni et fait une représentation des tons sur le plan orthographique.

Perrot, Claude-Hélène (1982) traite de l'exercice du pouvoir chez les Agni-indeniés.

Ano N'guessan (1974) présente le rôle de la femme dans le conte agni.

Ainsi donc, l'on peut s'apercevoir que l'intonation de l'agni reste peu ou même pas du tout exploitée. Alors nous nous référons plutôt aux études sur l'intonation qui ont été faites dans d'autres langues à tons.

1.7 Organisation de la thèse

Cette thèse comporte avec 7 chapitres. Le chapitre 1 est le domaine de l'introduction où sont développés les objectifs, la motivation, le problème exact, les recherches qui existent déjà à ce sujet, les méthodes adéquates pour aider à résoudre le problème, la présentation de la langue à étudier et l'aperçu sur la thèse.

Au chapitre 2 intitulé "Méthodes empiriques", nous faisons un aperçu sur les méthodes utilisées, dans le cadre de cette thèse. Ainsi, au premier point, l'orientation du corpus, nous traitons du recueil du corpus, des types de données. Ensuite, nous décrivons les catégories d'informateurs et la situation d'enregistrement.

Le second point est réservé aux méthodes de transcriptions et d'annotations, suivie de discussions et de la description des appareils de transcription et d'annotation.

Dans le chapitre 3, sont analysées la phonologie et la morphologie comme base d'une description de la fonctionnalité de la prosodie en Agni. En résumé, l'Agni est une langue à tons et son système tonal se compose de 4 tons phonologiquement pertinents. Nous notons qu'il existe par ailleurs un ton moyen qui est phonétiquement attesté et que ce ton résulte de certaines règles tonales qui sont aussi traitées.

Dans ce chapitre, nous présentons les corrélats phonétiques du ton en Agni, et nous basons notre analyse sur la durée.

Dans le chapitre 4, nous nous intéresserons à la syntaxe ce qui permettra d'étudier les différents types de phrase (déclarative, interrogative, impérative et exclamative.) Parlant de la phrase, il existe en agni, des phrases simples et des phrases composées qui ont été étudiées plus en détail. La phrase simple en agni par exemple, peut être verbale, nominale, possessive ou existentielle-locative. La phrase composée peut être quant à elle substantive (complétive), attributive (relative), adverbiale ou sérialisation verbale. Aussi la phrase, quelle que soit sa simplicité ou sa complexité, possède soit un syntagme nominal soit un syntagme verbal ou les deux syntagmes à la fois. A chaque fois, les références ont été faites au corpus qui a été élaboré au moyen des enregistrements de départ.

Dans le chapitre 5, les fonctions pragmatiques de l'intonation en Agni sont débattues. Nous nous intéressons d'abord aux analyses de certains auteurs au sujet des actes de parole et de la structure des dialogues en relation avec la prosodie. Notre première démarche nous conduira à l'inventaire des fonctions possibles de l'intonation tel que vue par certains linguistes comme Halliday (1967). On retient que l'intonation en générale caractérise une langue, elle joue un rôle dans la syntaxe, dans la sémantique et aussi dans l'expression de l'émotion qui anime celui qui parle. Mais est ce que ces différentes fonctions de l'intonation peuvent être relevées en Agni, langue à ton ? C'est dans un premier temps à cette question majeure que nous tenterons de répondre dans ce chapitre. Pour close ce chapitre 5, nous présenterons les différences observées entre l'intonation de l'homme et de celle de la femme. Et là, selon un entretien avec nos informateurs, nous retenons déjà qu'au niveau du vocabulaire et du gestuel, l'on peut observer des différences.

Le chapitre 6, intitulé : les corrélats phonétiques de l'intonation en Agni sera le domaine de l'analyse acoustique des données de l'Agni. Dans ce chapitre, les aspects

phonétiques de l'intonation seront mis en exergue. L'analyse acoustique des données sera faite à l'aide du programme PRAAT.

Ce chapitre permettra de traiter de la notion de fréquence fondamentale, de la notion d'intensité et l'interaction entre intonation et pauses.

Dans ce chapitre, on essayera de trouver une représentation pour l'intonation de l'Agni et si possible développer un modèle de l'intonation.

Au chapitre 7, résultats et discussions, on fera le résumé des résultats et on relèvera les problèmes que cela comporte. Les questions ouvertes pour le futur seront exposées.

Chapitre II: Méthodes empiriques

2 Méthodes empiriques

Dans ce chapitre seront présentées les méthodes empiriques indispensables pour résoudre le problème du ton et de l'intonation dans l'agni indénié. Ce chapitre comporte deux grandes sections. La première partie porte sur l'orientation du corpus et la seconde partie sur la transcription et l'annotation du corpus.

2.1 Orientation du corpus

Comme déjà précisé dans le chapitre 1, section 1.5, le recueil du corpus est ce qu'il y a de plus important pour un tel travail. Il est nécessaire de posséder un corpus bien structuré, qui répond à toutes les attentes. Pour la constitution d'un corpus, différentes méthodes se présentent. C'est à celui qui entreprend l'étude que revient la tâche de choisir la ou les méthodes appropriées. Ces méthodes se présentent peut être différemment, mais chacune d'elles permet de résoudre un problème bien spécifique dans le domaine de la linguistique. Il y a par exemple, la méthode interview, la méthode corpus, la méthode introspective, la méthode expérimentale.

Avec la méthode interview, nous avons le schéma de question-réponse. Nous attendons que notre informateur nous donne des réponses à nos questions. Les questions peuvent être de tous genres et débouchent sur des récits, des contes etc.

La méthode corpus consiste à recueillir des énoncés libres et spontanés. L'informateur a la possibilité d'orienter lui-même le débat.

La méthode introspective préconise la présentation aux locuteurs d'une série de mots ou une série de phrases dans des langues écrites telles que le français, l'allemand, l'anglais etc. Les locuteurs auront ensuite la tâche de traduire ces données dans leur propre langue. Cette méthode est idéale pour une étude des phonèmes, des morphèmes, des tons et aussi de la syntaxe.

La méthode expérimentale, quant à elle, consiste à demander aux locuteurs si une structure donnée dans une langue par exemple est correcte en vue de vérifier une hypothèse sur le plan syntaxique. Cette hypothèse peut concerner la structure tonale et grammaticale de la langue à étudier.

Dans les deux derniers cas cités, les données ne sont pas spontanées. L'on prend le soin de faire quelques fois des combinaisons de séquences qui ne sont pas fréquentes dans la langue du locuteur, et ces données sont le plus souvent artificielles. Les locuteurs sont au moins bilingues ; en plus de leur langue, ils devraient aussi comprendre et parler celle du chercheur. L'on remarque qu'avec la méthode introspective et la méthode expérimentale, l'étude de l'intonation n'est pas souhaitable d'autant plus que les résultats auxquels l'on aboutirait resteraient peu représentatifs pour la langue étudiée.

Pour avoir une démarche plus adéquate, nous nous devons de poser la question de savoir si de telles méthodes auraient une portée capitale sur le sujet que nous envisageons traiter ici. En observant de près la méthode introspective et la méthode expérimentale, le constat qui en ressort, est qu'elles peuvent être utiles dans le cadre de notre travail, mais qu'elles restent insuffisantes, dans la mesure où elles n'offrent pas de données spontanées.

Il est clair que pour effectuer des études sur l'intonation, il est important d'avoir pour base des données qui se veulent spontanées. Nous devons être dans des situations où le locuteur s'exprime plus librement, sans contrainte, sans un cliché qui lui sera proposé, mais tout en respectant une ligne de données. C'est à ce niveau qu'interviennent la méthode interview et la méthode corpus.

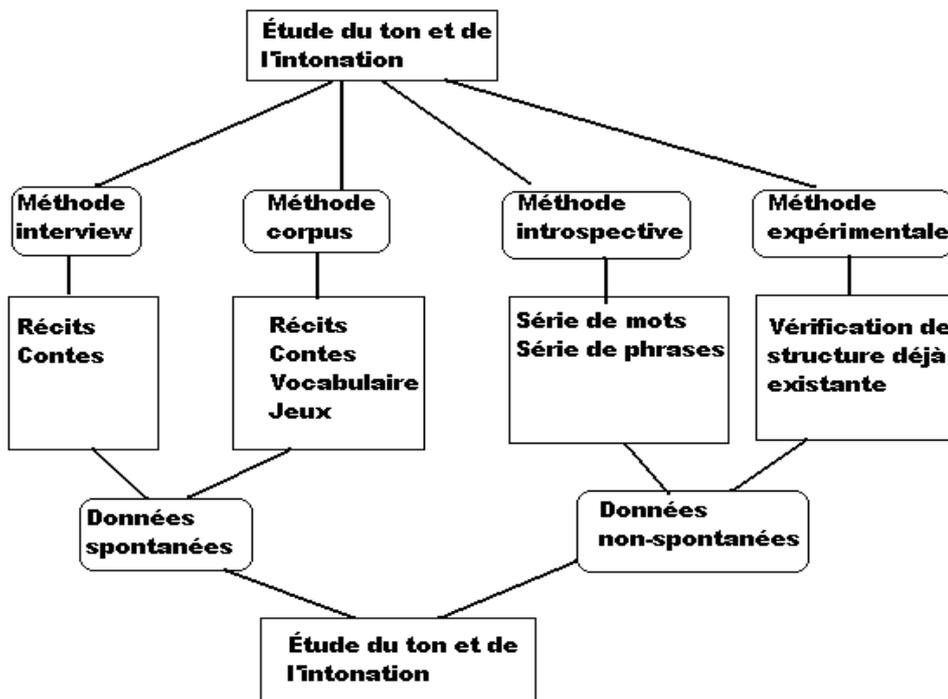
Les données spontanées sont plus appropriées pour étudier l'intonation. Mais cela n'exclut pas l'utilisation de données qu'on pourrait nommer semi-spontanées. On parle de données semi-spontanées lorsque le locuteur doit s'exercer afin de pouvoir lire un texte¹⁰ qui lui est proposé. Cela à un avantage, car ce même texte peut être proposé à un autre ou à plusieurs autres locuteurs. Nous aurons donc des données presque identiques qui permettront de faire une comparaison des parlars de différents locuteurs. Cela peut aboutir à l'établissement d'une norme requise par la langue.

Ce procédé qui vient d'être cité serait très intéressant pour notre travail, néanmoins, il est limité par une difficulté qu'il importe de relever. En effet, la langue agni qui est soumise à notre étude n'a pas d'orthographe standard comme c'est le cas pour les langues telles que le français, l'anglais, l'allemand, le chinois pour ne citer que celles là. Il y a certes des propositions d'orthographe qui ont été faites par exemple par Koffi Ettien (1990), par Jonathan Burmeister (1999) pour la variété Agni-Sanwi, par Ahua Blaise (2004) pour la variété djuablin, mais ces méthodes orthographiques comme nous pouvons le remarquer

¹⁰Le texte proposé dans le cadre de notre travail est écrit en français. L'informateur doit rendre ce texte dans sa version agni.

existent uniquement pour certains parlers agni. L'inexistence d'une orthographe standardisée rend difficile voir impossible la lecture d'un texte agni.

Les différentes méthodes présentées aident à résoudre un problème bien particulier de la linguistique. Pour ce sujet qui traite de l'intonation mais qui n'exclut pas d'autres faits tels le ton ou encore les aspects phonologiques, morphologiques et syntaxiques, un corpus idéal, serait un corpus qui respecte une méthode qui prendrait en compte la méthode interview et la méthode corpus en combinaison avec la méthode introspective et la méthode expérimentale (voir l'arbre de classification des méthodes utilisées ci-dessous.)



Arbre de classification des méthodes utilisées

2.1.1 Types de données

La méthode de recueil que nous avons choisie a permis de dégager différents types de données. Nous avons dans un premier temps obtenu un corpus composé de mots en isolation, sur la base de la méthode corpus et de la méthode interview. Dans un second temps et toujours sur la base des méthodes corpus et interview, nous avons pu inventorier un bon nombre de textes. Enfin dans un troisième temps, nous avons obtenu en nous basant

sur la méthode introspective et expérimentale, un corpus formé de diverses séquences de tons et de divers mots. Ces trois types de corpus, forment un ensemble de données qui sont soit spontanées, soit non-spontanées.

2.1.1.1 Les données spontanées

Les données spontanées sont constituées d'interview, de dialogue, de point de vue des informateurs sur questions de tout genre qui leurs sont posées, de la narration de contes, de la description d'activités quotidiennes (par exemple, une femme expliquera le processus de préparation d'un mets et un homme par exemple le déroulement normal d'une journée), de jeux à travers lesquels, nos informateurs communiqueront entre eux (par exemple le jeu de l'awalé et le jeu avec les blocs.) Pour l'interview, nous nous sommes basés sur deux questionnaires que nous avons nous même élaborés. Le premier questionnaire à été proposé à nos quatre informateurs et le second au chef du village hôte.

Nous relevons la présence d'exclamations, d'ordres, de questions etc. dans ces données spontanées. Nous observons aussi dans ces données, la manifestation de différentes émotions : colère, joie, tristesse etc. Les informateurs parlent de manière spontanée et sont libres de choisir leur tournure. Aucune structure préfabriquée ne leurs est imposée. Avec les données spontanées, les locuteurs se sentent plus à l'aise et finissent par oublier qu'ils sont dans une situation d'enregistrement. C'est l'occasion pour eux de montrer leur aptitude à maîtriser leur langue.

Ce genre de données est approprié pour étudier l'intonation dans une langue et de cerner aussi la manifestation des tons dans un énoncé. Avec ces données, de notre point de vue, il est beaucoup plus aisé de faire l'analyse conversationnelle dans une langue donnée. Avec les jeux par exemple l'on peut mieux observer le tour de parole ; c'est à dire à quel moment l'on a la parole, quand faut-il s'arrêter etc. Les informateurs ont la possibilité de se contredire et parfois des situations où un locuteur interrompt l'autre sont relevées. Tout cela est très enrichissant à nos yeux pour une telle étude.

2.1.1.2 Les données non-spontanées

Ce type de données sera constitué de mots pris isolément et de séquences de mots obtenues à partir de combinaisons de mots pris isolément. Pour élaborer ces mots et ces

séquences de mots, il a paru utile de s'appuyer sur des corpus de mots déjà existants. Nous nous sommes référés à l'atlas des langues Kwa, au questionnaire du projet encyclopédie des langues de Côte d'Ivoire de la DAAD, au questionnaire de Denis Creissels. Le lexique obtenu, est constitué de mots de base, de verbes et de numérotation.

Pour les séquences de mots, les combinaisons faites se constituent soit de deux syllabes, soit de trois syllabes, soit de quatre syllabes, soit de cinq syllabes etc. Ces différentes séquences subiront à chaque fois des changements au niveau de la structure tonale. Ainsi on aura des structures qui correspondent à des séquences telles que :

- ton haut + ton haut + ton haut
- ton haut + ton bas + ton haut
- ton bas + ton bas + ton haut
- ton bas + ton haut + ton bas
- ton bas + ton haut + ton bas + ton haut etc.

Pour obtenir de telles séquences, nous avons aussi utilisé la conjugaison de différents verbes à toutes les personnes et dans les différents temps. Ces séquences aident à vérifier le système tonal et les règles tonales d'une langue.

Toujours dans le cadre des données non spontanées, les phrases françaises à la forme déclarative ont été traduites par nos informateurs en agni. Ces mêmes phrases ont été rendues sous les autres catégories, c'est à dire la négative, la question écho, l'impérative et l'exclamative. Cela permettra comme avec les données spontanées, d'étudier l'intonation et ses variations dans les différents types de phrase.

2.1.2 Catégorie d'informateurs

L'objectif de départ était de pouvoir trouver des informateurs appartenant aux différentes catégories que sont le sexe et l'âge. Cela permettrait d'avoir une opposition enfants- personnes âgées et une autre opposition femmes-hommes. Mais cela n'a pas été possible, compte tenu du fait que les informateurs avec lesquels nous avons travaillé ont été choisis par le chef du village visité. Aussi, tout au long des enregistrements, seule la catégorie sexe (opposition hommes-femmes) a été retenue. Pour combler le manque d'opposition enfants-personnes âgées, nous avons travaillé avec des informateurs sensiblement jeunes. L'un d'eux était plus ou moins expérimenté parce qu'ayant déjà fait ce

genre de travail avec Claude-Hélène Perrot ¹¹; les autres n'avaient aucune expérience. Les informateurs devaient être au moins bilingues, c'est à dire qu'en plus de leur langue maternelle qui est l'agni, ils devaient pouvoir s'exprimer en français.

Nom	Sexe	Âge	Profession	Niveau d'études	Langue première	Autres langues	Expérience
Ekra Ebrottié	H	39 ans	Planteur	Terminale (secondaire)	agni	français, anglais, dioula, bété, dida	oui
Kouadio Etienne	H	37 ans	Planteur	4ème (secondaire)	agni	français	non
Kouamé Ama bié	F	34 ans	Ménagère	Première (secondaire)	agni	français, un peu l'anglais et l'espagnol	non
Attobra Prudence	F	24 ans	Couturière	Primaire	agni	français	non

Tableau présentant les renseignements sur les informateurs

NB: H mis pour homme et F pour femme.

2.1.3 Enregistrements

2.1.3.1 La situation d'enregistrement

L'enregistrement a eu lieu dans le village d'Adaou, situé à l'Est de la Côte d'Ivoire et cela en deux étapes. Un premier enregistrement a été réalisé en 2000 et un second en 2002. Au cours des deux enregistrements, nous n'avons pas eu la possibilité de travailler dans des instituts spécialisés, où nous aurions pu disposer de salles sourdes plus appropriées à ce genre d'enregistrement. Il était envisageable de faire venir nos informateurs au département de linguistique de l'université d'Abidjan qui est doté d'une salle sourde ou encore dans un

¹¹ Claude-Hélène Perrot dans le cadre de ses recherches dans le royaume indénié, pour l'élaboration de son livre, *Les Anyi-Ndényé et le pouvoir, XVIIIe-XIXe siècle* (Publications de la Sorbonne, 1982).

studio d'enregistrement. Mais plusieurs facteurs nous ont amené à ne pas le faire. Le facteur le plus important et celui que nous avons vraiment considéré est que, compte tenu de leur fonction de planteur et de leurs attachements à leurs habitudes et à leur village, il a été impossible d'obtenir le déplacement de nos informateurs. Il n'était pas question pour eux d'abandonner leurs activités. Le second facteur pris en compte est que notre souci était d'éviter des situations inhabituelles de communication dues à l'environnement scientifique qu'est un studio d'enregistrement ou un cadre universitaire. Pour remédier à ce problème, le choix d'une salle de classe dans la seule école primaire du village a été opéré.

Cette situation d'enregistrement présente des inconvénients. La salle de classe a une superficie vaste et comporte bien sûr plusieurs bancs d'écoliers. Cela a une influence négative sur la voix enregistrée. L'école étant quelque peu entourée d'habitations, il fallait compter avec des bruits extérieurs, tels que le chant des coqs, les cris parfois des enfants s'amusant et le bruit causé par les voitures et motos qui traversaient par moment l'école. Cela avait pour conséquence, des interruptions momentanées des enregistrements. Pour minimiser ces désagréments et pour éviter des résultats désastreux impossibles à analyser, nous nous sommes orientés vers des procédés modernes d'investigations sur lesquels on reviendra dans la section qui va suivre.

Si le cadre nous portait quelque peu préjudice, signalons que pour les informateurs, c'était tout à fait naturel et nullement ils ne se sont sentis dépaysés. Ils étaient beaucoup plus à l'aise et se retrouvaient dans une situation de tous les jours.

L'enregistrement proprement dit, a été fait de manière organisée. Nous avons élaboré un plan qui devait s'étaler sur les 3 jours qui nous étaient accordés pour le premier enregistrement. Ce plan devait nous permettre de faciliter les enregistrements et d'exploiter convenablement le temps qui nous était imparti.

La première journée, une interview a été faite avec les informateurs. L'interview a suivi le modèle suivant:

Données sur les informateurs : (interview fait en français)

- Nom et prénom des informateurs
- Lieu et date de naissance
- Situation matrimoniale
- Profession
- Origine de l'informateur

- Les différentes langues parlées par les informateurs et par leurs parents
- La profession des parents

Ces données sur les informateurs devraient permettre de connaître nos informateurs et de savoir s'ils répondent à nos critères préétablis.

Données sur la langue agni : (interview : questions posées en français et réponses en agni.)

- Système de numérotation
- Noms des jours de la semaine
- Inventaire des différentes fêtes
- Les différentes étapes et cérémonies dans la vie
- La structure de la famille (traditionnelle)
- La structure typique de la journée au village (hommes/ femmes)
- Inventaire des différents types de mets
- Inventaire des différents jeux
- L'histoire de la famille
- Apprentissage de la langue par les enfants
- Le comportement des enfants

Les données sur la langue ont permis aux informateurs de discuter entre eux et nous avons pu recueillir leurs points de vue sur certaines questions. Cela nous a permis de prendre connaissance de la langue que nous devons étudier.

Après l'interview, chaque informateur a été invité à narrer un conte et à dire des devinettes.

Ensuite, nous sommes passés au jeu avec les blocs. Ce jeu consiste pour un joueur (joueur A) à donner des instructions à un autre joueur (joueur B) afin qu'il reproduise une construction faite par le superviseur de jeu. Plusieurs parties ont été faites avec les blocs toujours en changeant les rôles d'instructeur et de constructeurs :

Instructeur	Constructeur	Instructeur	Constructeur
fille1	fille2	fille2	fille1
garçon1	garçon2	garçon2	garçon1
fille1	garçon1	garçon1	fille1
fille2	garçon2	garçon2	fille2

L'objectif de l'interview et des différents récits est de pouvoir liciter un vocabulaire de base. Quant aux jeux avec les blocs, l'objectif est d'obtenir des données spontanées.

Nous avons terminé les enregistrements de la journée avec la communication pendant les activités : le cas de l'awalé¹². La remarque que nous avons faite est que le jeu des hommes est beaucoup plus animé que celui des femmes. Ce qui veut dire que ce sont les hommes qui plus s'intéressent à ce genre de jeux.

Pour la deuxième journée d'enregistrement, nous avons suivi le programme suivant :

- Recueil de lexique
- Recueil de phrases nominales
- Recueil du lexique des mots constituant les phrases nominales

Le lexique proposé est tiré de notre mémoire de DEA et comprend environ 315 mots de différentes catégories. Les phrases nominales sont constituées de noms, d'adjectifs etc.

Ces phrases ont été formées à partir d'un lexique d'environ 60 mots. Chaque donnée a été répétée 5 fois¹³ par chaque informateur.

La troisième journée a été consacrée à l'enregistrement de différentes catégories de phrases.

- Déclarative
- Négative
- Impérative
- Interrogative
- Exclamative

Puis à l'enregistrement de deux verbes. Un verbe monosyllabique (manger) et un autre dissyllabique (changer). Ces verbes ont été conjugués à toutes les personnes dans les différents temps suivants : présent, accompli, résultatif, progressif, futur. Ces données ont aussi été répétées 5 fois.

Le quatrième et dernier jour a servi à un entretien avec le chef de village d'Adaou. Cet entretien a été organisé sous forme de questions-réponses. Le chef étant bilingue, les

¹²L'awalé est un jeu d'origine africaine. Pour plus de renseignements, confère le site suivant:

http://awale.africweb.com/index_fra.html

¹³La répétition s'est faite 5 fois pour nous permettre sélectionner la version jugée plus correcte au niveau surtout acoustique.

questions ont été posées en français et les réponses ont été données en agni. Il était assisté par deux de nos informateurs.

Les types de questions posées :

- Comment a été fondé le village d'Adaou ? (origine)
- Que signifie le nom Adaou qui a été attribué au village ?
- Quels en sont les fondateurs ? et comment peut-on tracer la lignée ?
- D'où viennent les Agni et quel est le récit relatif à leur migration ?
- Existe t il un contact étroit avec les autres peuples ?
- Quels sont les évènements importants qui ont marqué l'histoire du peuple Agni ?
- Quelles en sont les personnes importantes (dans l'histoire) ?
- Comment se manifeste la culture, la religion ?
- Quelles sont les coutumes les plus importantes en pays agni ?
- Comment se fait l'héritage en pays agni et pourquoi ce mode ?
- Comment se fait la nomination du chef ou du roi ?
- Danse, musique, masque, vêtement, bijoux
- Comment sont réglés certains problèmes tels les conflits, les vols, les maladies etc.?

Cet enregistrement nous a aussi permis d'avoir des informations sur la langue Agni et d'avoir des données, intéressantes pour l'analyse de l'intonation.

Le deuxième enregistrement c'est à dire celui de 2002, a été fait en trois parties. Dans la première partie de notre enregistrement, nous avons travaillé uniquement avec deux informateurs (une fille et un garçon). La tâche consistait d'une part à vérifier avec eux des données déjà enregistrées lors du premier séjour à savoir les différentes catégories de phrases (déclaratives, exclamatives, impératives, questions échos, questions avec est ce que, etc.) et d'autre part, à enregistrer des données sur la base du questionnaire de Creissels et du questionnaire de Mary Esther Kropp Dakubu¹⁴. Contrairement au premier enregistrement, dans le second, les informateurs ont été interviewés isolément. Nous avons eu une séquence d'abord avec le locuteur femme en matinée et ensuite dans la soirée avec le locuteur homme.

La deuxième partie de cet enregistrement a consisté en la narration de plusieurs contes par différents conteurs (hommes, femmes, jeunes, personnes âgées.)

¹⁴Questionnaire élaboré dans le cadre la conférence West African Language Data Sheets (1980)

Au cours de la troisième partie, nous avons encore enregistré des séances de jeux avec les blocs, en respectant le même schéma utilisé auparavant (premier enregistrement.) Cette fois-ci nous avons eu les prestations des enfants de sexe masculin uniquement.

Signalons que ce deuxième enregistrement a été réalisé avec les mêmes instruments que ceux utilisés pour le premier enregistrement avec en plus l'apport du laryngographe et de vidéo camera.

2.1.3.2 Les locuteurs

Pour un tel travail, il est nécessaire et même très important de collaborer avec des informateurs compétents. Le choix de ces derniers doit se faire selon des critères rigoureux ; Il y va de la qualité des données que nous voulons recueillir. Pour ce qui nous concerne, les critères établis étaient d'abord, des locuteurs ayant la maîtrise de la langue Agni. Des locuteurs pouvant aussi s'exprimer en français et cela a l'avantage de nous faire comprendre plus clairement. Ces locuteurs devraient être des personnes qui portent un intérêt à la promotion de leur langue et à toute recherche la concernant. Il fallait aussi réunir des locuteurs des deux sexes ; hommes et femmes. Ces critères étant réunis, il fallait maintenant trouver les personnes qui y répondre.

Mais une question reste à poser. Comment y procéder ?

Comme nous l'avons signalé beaucoup plus haut, le lieu de notre enregistrement est le village d'Adaou. Il est important de le rappeler, parce que la hiérarchie qui y règne est d'une portée capitale et je dirais incontournable. Cela explique les démarches guidées par des personnes expérimentées dans ce domaine traditionnel. Il n'est pas permis à un étranger ou même à un sujet du village d'entreprendre une activité d'une grande envergure sans l'accord du chef de village. Celui ci est considéré comme le chef suprême et a des pouvoirs qui ne reviennent qu'à lui et lui seul. Mais pour demander une certaine autorisation, il faut au préalable prendre un rendez-vous avec le chef. Cette démarche respecte une cérémonie à suivre que nous mentionnons dans cette section.

Notre objectif en arrivant dans le village d'Adaou était de trouver des informateurs qui répondraient à nos critères préétablis, discuter de la rémunération et définir le plan de travail selon la disponibilité de nos informateurs. Tout cela, il fallait l'expliquer au chef du village et cela rentre dans le cadre des demandes et échanges de nouvelles qui est la coutume dans divers pays africains. Nous n'avions pas le droit de nous adresser directement

au chef. Ainsi de chaque côté, il y avait un représentant qui devait jouer le rôle d'intermédiaire. Du côté des visiteurs, c'était mon père et du côté des visités, l'intermédiaire était le secrétaire du chef. Cela explique la particularité de la salutation suivie de demande de nouvelles. Mais avant cette étape, nous avons offert une bouteille de liqueur au chef par l'intermédiaire bien entendu de son secrétaire. La phase des salutations et de demande de nouvelles étant terminée, le chef a promis nous trouver des locuteurs qui seront en mesure de faire un tel travail. Il l'a dit en ces termes : « Je connais mieux mes sujets et vous pouvez avoir confiance en moi. Je trouverai des personnes qui pourront vous aider. » Aussitôt dit, aussitôt fait ; le secrétaire du chef fut désigné comme informateur principal et les démarches concernant la rémunération a été aussitôt entamée avec lui. Après différentes consultations, le montant de la rémunération journalière a été fixé pour chacun des informateurs. Nous avons aussi suggéré faire des enregistrements avec le chef. Avec lui, il n'était pas question de rémunération.

2.1.3.3 Les appareils d'enregistrement

Pour remédier aux désagréments que pourrait bien poser une salle qui n'est pas une salle sourde, c'est à dire aux divers bruits, nous avons jugé important de sélectionner un type de dictaphone adéquat. Ce dictaphone est un DAT recorder. C'est un enregistreur qui a l'avantage de donner des sons parfaits.

A ce dictaphone on a la possibilité de brancher deux microphones, ce qui est important pour les dialogues entre informateurs. Les cassettes utilisées ont une durée maximale de 90 minutes et sont de bonne qualité si on veut par la suite transférer les données sur ordinateur et sur CD-ROM. Nous avons aussi branché au dictaphone un laryngographe au cours de certains enregistrements.

Le laryngographe ou encore électrolaryngographe a la possibilité d'enregistrer la fréquence fondamentale (F0) de la glotte lors de la production de la parole, sans pour autant avoir un impact sur la parole produite.



Le laryngographe. Photo extraite du site :

<http://www.laryngograph.com/products/portable.htm>

Une vidéo caméra a aussi été utilisée; dans le but de pouvoir décrire plus tard l'attitude des locuteurs pendant les situations de discours.

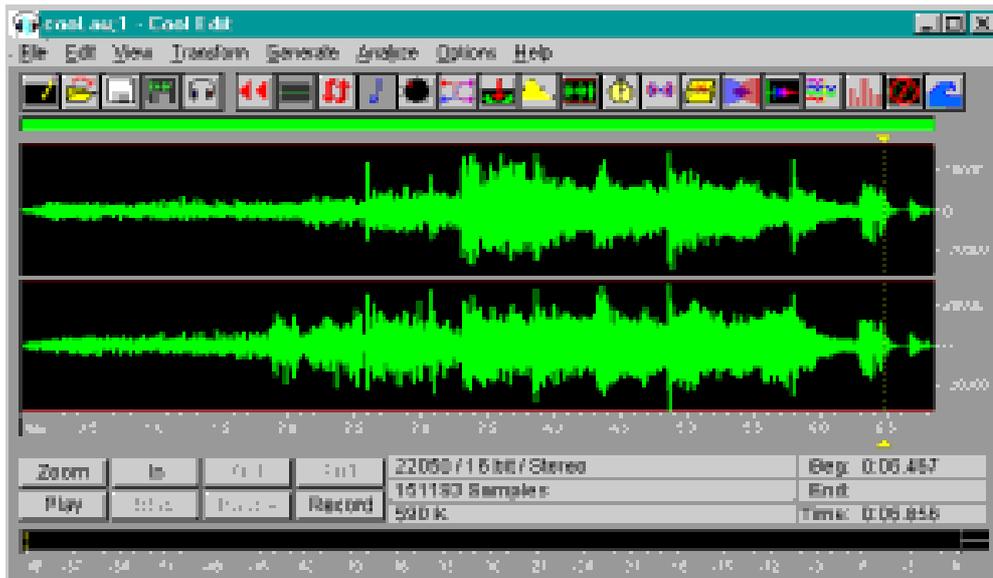
2.1.3.4 Transfert des données sur CD-ROM

Pour transférer nos données sur CD-ROM, nous nous sommes servis du programme Cool Edit 96 qui est un créateur et un éditeur de sons Windows 9x. Cool Edit 96 est un produit de Syntrillium Software Corporation et est présenté en deux versions.

Les caractéristiques principales de Cool Edit 96 permettent de lier et de transcrire de nombreux formats de fichiers sonores: WAV; AU, VOC, PCM pour ne citer que les principaux, avec leurs différents types de compression (CODEC). Il peut afficher une analyse spectrale du genre SonaGraphe, ainsi que toutes les données possibles concernant le son enregistré.

Cool Edit est doté de filtres et effets particulièrement efficaces qui permettent à peu près n'importe quel traitement du signal, tant en mono qu'en stéréophonie. On peut choisir la résolution (8 ou 16 bits) et aussi la fréquence d'échantillonnage. Avec Cool Edit, l'on peut obtenir à l'aide d'un fichier principal, différents petits fichiers. On peut supprimer des parties de l'enregistrement qu'on ne trouve pas importantes. Il est possible de générer des bruits et des notes en contrôlant l'enveloppe, 5 harmoniques distincts avec leurs niveaux respectifs, etc., le tout en stéréophonie.

Le fait que Cool Edit soit seulement en anglais présente des inconvénients pour des personnes qui ne maîtrisent pas l'anglais. Aussi, il est sévèrement limité dans sa version non enregistrée. Pour utiliser efficacement ce programme, il est nécessaire d'avoir des connaissances en acoustique et cela limite le nombre de ses utilisateurs.



Programme Cool Edit

2.1.3.5 La documentation

Le transfert des données sur CD-ROM a permis d'obtenir en tout une quinzaine de CD-ROMs. Après ce transfert des données, il a été nécessaire d'établir un index qui servira de guide. Cet index oriente dans le choix et dans la classification des données qui permettent de faire ressortir les parties les plus importantes du corpus. Il se présente dans un tableau (voir annexe.)

2.1.3.6 Le choix des parties les plus importantes du corpus

Après le transfert des données sur CD-ROM, il en ressort qu'un nombre important de données a été recueilli. Toutes ces données sont certes utiles pour ce travail, mais il y a certaines qui sont plus représentatives. Pour repérer ces parties les plus importantes nous avons analysé et classé chaque CD-ROM dans deux groupes principaux. Dans le premier groupe se trouvaient les données qui serviront à l'étude des tons ; tandis que le second

renferme les éléments qui aideront à l'analyse de l'intonation. Chaque groupe, comprend des données prioritaires et des données qui le sont moins.

2.2 Transcription et annotation

Les données enregistrées ont été transcrites et annotées pour permettre une exploitation plus facile du corpus. Très souvent, ils ont été faits avec l'emploi du programme Transcriber 1.4.

2.2.1 La transcription

Nous avons procédé à une transcription phonétique du corpus. Ce qui signifie que seules les unités perçues ont été transcrites. Les répétitions, les hésitations, les reprises, les mots tronqués, les phrases inachevées, les pauses etc. ne sont pas transcrites. Les signes et symboles utilisés sont ceux de l'API (l'Alphabet Phonétique International) et ceux de X-Sampa pour la transcription normale ; c'est à dire en format Word. Nous avons utilisé uniquement X-Sampa lors de la transcription par le programme transcriber, compte tenu du fait que la conversion se fait de manière automatique. Pour la transcription en format Word on a eu recours à l'écoute par segment de la version audio à l'aide du programme Cool Edit.

2.2.2 L'annotation

Qu'est ce que l'annotation ? L'annotation peut être définie comme étant la représentation du signal physique de la parole et de sa transcription. L'annotation englobe donc la transcription. Mais cette transcription est beaucoup plus sélective. En effet tout ce qui a été dit par le locuteur et qui figure dans le texte enregistré, doit être transcrit. Mais lorsqu'un segment est mal perçu et par conséquent difficile à être transcrit, cela doit être à chaque fois signalé. Pour ce qui est de l'annotation faite ici, ces segments sont reconnus par le terme « mal perçu ».

Plusieurs systèmes d'annotation ont été développés. On a l'exemple de INTSINT (INTernational Transcription System for INTonation), développé par Daniel Hirst et Di Cristo. Ce modèle vise à proposer une transcription formelle et inversible de la structure mélodique. Mais il n'existe pas de méthode d'annotation qui soit acceptée par tous.

2.2.3 Discussion de l'annotation

Le premier texte qui à été choisi pour être annoté est une interview faite avec le chef du village agni appelé d'Adaou.

Ce texte à annoter a été segmenté en plusieurs niveaux : la segmentation élémentaire (généralement une segmentation par phrase ou à chaque prise de souffle), la segmentation en tours de parole (changement de locuteur) et la segmentation en grandes sections (changement d'émission, de sujet...)

Au cours de l'annotation, nous avons relevé la présence d'un nombre important de pauses. Ces pauses ont permis de faciliter la segmentation du texte et se caractérisent en différents types. Il y a des pauses très longues, des pauses longues, des pauses peu courtes et des pauses courtes. Chacune de ces pauses transmet un message bien spécifique, qu'il est nécessaire d'analyser. Quand elles sont très longues, les pauses caractérisent la difficulté du locuteur à pouvoir produire un mot, une phrase ou un énoncé. Quand elles sont simplement longues, elles marquent la fin et le début d'une phrase dans la plupart des cas. Ces pauses là sont des reprises de souffle qu'on pourrait caractériser de normales. Les pauses peu courtes peuvent aussi jouer ce même rôle. Quand les pauses sont peu courtes ou courtes, elles sont le fait d'une hésitation et aussi dans certains cas, elles suivent un allongement de syllabe. Le locuteur qui véhicule un message a sa manière propre à lui de montrer les sentiments qui l'animent ; et très souvent, il utilise les pauses. Dans ces conditions là, les pauses représentent des phénomènes extra-linguistiques.

Les tons ont aussi été représentés dans l'annotation du texte. Ainsi pour le ton haut, le symbole (/) a été utilisé. Pour le ton bas, c'est le symbole (\) qui a été utilisé. Pour ce qui concerne les tons montant et descendant, une combinaison des deux symboles représentant le ton haut et le ton bas a été utilisée.

Exemple : na~/ (pause) ba\ ni\ a~/ (pause) I/ ni\ ge\ pause e\ bo\

ton haut	ton bas	ton descendant	ton montant

La présence de morphème en finale est souvent observée. Les formes fréquentes sont : [O], [a] et [i]. Les voyelles de la première et de la dernière syllabe de la phrase sont dans la plupart des cas allongées.

2.2.4 Élaboration du lexique

Pour élaborer le lexique, les textes transcrits ont été segmentés en mots. Or, dans la langue, on observe plusieurs processus phonologiques tels que l'élision et la consonantisation. Ces deux processus sont à la base de la modification des mots dans un énoncé. Alors pour être sûr que le mot segmenté existe dans la langue, un examen s'impose. L'on est donc amené à demander aux informateurs de dire le mot isolément. Souvent, une commutation des éléments qui constituent la phrase est faite avec d'autres éléments susceptibles de jouer le même rôle. Après cette analyse, aux mots obtenus a été ajouté le corpus des mots pris isolément. Etant donné que les mots qui apparaissent dans les textes voient leurs tons se modifier sous l'influence des règles tonales, il est très important d'avoir leurs transcriptions lorsqu'ils sont prononcés isolément. Cet ensemble de mots qui constituent le lexique regroupe en son sein plusieurs catégories grammaticales. C'est dans un tableau fait à l'aide du programme Excel que le lexique se présente. Le tableau se présente avec 4 colonnes. Une colonne des mots transcrits, une colonne des tons de ces mots, une colonne qui comporte la glose et une autre où on a les différentes catégories grammaticales.

Mot Agni en API	Tons	Catégorie syntaxique	Glose française
agole	B- H- B	nom	piège
ahulo	B- B- H	Adverbe	en haut
aze	B- B	conjonction	ou
azue	H- B- B	nom	ange
azue	B- H- B	nom	oreille
able	B- HB	nom	danse
ablebe	B- B- H	nom	ananas

Extrait du lexique général (annexe)

2.3 Conclusion

Ce chapitre laisse entrevoir la manière dont notre thèse a été dirigée. Nous avons pu à travers ce chapitre, obtenir le corpus qu'il nous faut, sélectionné sur la base des théories, qui ont été développées beaucoup plus haut, c'est à dire sur la base de la méthode interview, de la méthode corpus, de la méthode introspective et de la méthode expérimentale. Pour arriver à de tels résultats, il a fallu travailler avec des informateurs sélectionnés selon la catégorie sexe (opposition hommes-femmes).

Dans ce chapitre, nous discutons aussi de la situation de l'enregistrement au cours du travail sur le terrain. Nous retenons qu'il y a eu quelques désagréments qui ont aussitôt été extompés grâce à l'apport de procédés modernes d'investigations en l'occurrence les appareils d'enregistrement utilisés.

Nous présentons également dans ce chapitre les programmes que nous utiliserons. Tout au long de notre travail, ces programmes et les corpus obtenus nous seront d'une aide indispensable. Selon le thème abordé, l'on trouvera le corpus adéquat.

Nous poursuivons notre travail avec les observations que nous tirons lorsqu'il s'agit de la prosodie dans la phonologie et dans la morphologie en agni. Ces observations sont présentées dans le chapitre qui suit.

Chapitre III : La prosodie dans la phonologie et dans la morphologie en agni

3 La prosodie dans la phonologie et dans la morphologie en agni

3.1 Introduction

La structure des langues respecte une certaine hiérarchie dénommée hiérarchie prosodique (cf. Gibbon (1976).) Les différents constituants sont étudiés chacun par des domaines bien spécifiques de la linguistique que sont la phonologie, la morphologie et la syntaxe. Ces domaines de la linguistique sont liés les uns aux autres et observent aussi une hiérarchie. Leur étude sera faite dans cette section en les regroupant sur un même chapitre excepté la syntaxe que nous choisissons délibérément de traiter dans un autre chapitre, c'est à dire le chapitre 4.

Dans cette section, une brève description des aspects phonologiques et morphologiques de la langue agni sera faite. L'objectif, n'est pas de faire un exposé exhaustif sur ces aspects qui ont déjà été très bien étudiés par certains linguistes. Pour ce qui concerne ce travail, il s'agit plutôt des faits qui pourraient aider à expliquer certains phénomènes tonals et intonationnels présents en agni et qui sont primordiaux. Pour ce fait, une référence fréquente à d'autres langues dont la phonologie et la morphologie ont été beaucoup plus étudiées ne sera pas à exclure.

3.2 La prosodie dans la phonologie de l'agni

La phonologie est définie comme la partie de la linguistique qui étudie les phonèmes d'une langue donnée. A l'aide de la phonologie, l'on peut analyser les différences perçues dans la prononciation. C'est dans ce cadre qu'on parle d'oppositions distinctives. La phonologie, comparée à la phonétique, est beaucoup plus restrictive, en cela que la phonétique s'intéresse aux sons de la parole tels qu'ils existent dans la prononciation réelle. Il est donc beaucoup plus simple d'établir le système phonétique d'une langue, système qui est parfois arbitraire parce que dépendant de l'auditeur, que d'établir son système phonologique. Car en fait, plusieurs paramètres entrent en ligne de compte. Le plus important à nos yeux est l'analyse ou l'opposition des paires minimales.

Nous présenterons le système phonémique de l'agni suivi du système tonal où après l'inventaire des tons, nous parlerons des différentes règles tonales qui existent en agni.

Toujours dans cette section, nous traiterons des corrélats phonétiques du ton entre autre la durée, ensuite nous donnerons un aperçu sur la structure syllabique et sur les processus phonologiques.

3.2.1 Système phonématique de l'agni

3.2.1.1 Consonantisme

Le système consonantique de l'agni selon l'écoute de l'auditeur, se compose de 17 sons qui sont représentés dans le tableau suivant :

	Bilabiales	Labio-dentales	Dentales	Palatales	Vélaires	Glottales
Occlusives	p / b		t / d	c / ɟ	k / g	
Fricatives		f	s			h
Liquides			l / r			
Nasales	m		n			
Semi-Voyelles				j	w	

Remarque :

Les consonnes **v**, **z**, **ɲ**, **ɲ** et **ɥ** ne sont pas phonologiquement attestés en agni indénié. Les labio-vélaires **kp** et **gb** présentes dans les autres variétés de l'agni n'existent pas dans la variété indénié. Elles sont remplacées par les bilabiales **p** et **b**.

3.2.1.1.1 Les occlusives

Le phonème /p/ et le phonème /b/

Ces différentes oppositions attestent l'existence des phonèmes p et b. 11 différentes paires minimales sont recensées.

Opposition p / b

- (1) p^ó aboyer / b^ó frapper
(2) p^é couper / b^é eux

Opposition b / d

- (3) b^ó frapper / d^ó être chaud
(4) b^ú casser / d^ú noircir

Opposition p / t

- (5) p^á coudre / t^á élever un enfant
(6) p^ú faire la lessive/ t^ú jouer

Le phonème /t/ et le phonème /d/

L'existence du phonème t et du phonème d est attestée par l'opposition de 19 paires minimales que nous relevons dans le corpus de base.

Opposition t / d

- (7) t^é éclater / d^é arracher
(8) t^á élever un enfant/ d^á se coucher
(9) t^ú désertier / d^ú noircir

Opposition t / c

- (10) t^é éclater / c^é partager
(11) t^í entendre / c^í lier

Opposition d / j

- (12) d^ú noircir / j^ú arriver
(13) d^é arracher / j^é déféquer

Opposition t / n

- (14) ṭú cuisiner / ṇú boire
(15) ṭīá crier / ṇīá regarder
(16) ṭí tête / ṇí mère
(17) f̣iṭí percer / f̣iṇí lancer

Le phonème /k/ et le phonème /g/

Il est très difficile de trouver des paires minimales permettant d'opposer ces deux phonèmes entre eux. Seulement une paire a été trouvée.

Opposition k / g

- (18) ṇiḳě quelque chose / ṇígé affaire (colis)

D'autres oppositions avec d'autres phonèmes sont possibles. 4 paires ont été trouvées pour mettre en évidence l'existence du phonème /k/.

Opposition k / p

- (19) ḳá mordre / p̣á coudre
(20) ḳá dire / p̣á hurler

Opposition k / t

- (21) ḳó aller / ṭó acheter
(22) ḳú se battre / ṭú cuisiner

Le phonème /c/ et le phonème /ʒ/

Le phonème /c/ et sa correspondante sonore /ʒ/ sont opposables. Avec l'opposition de ces paires minimales, leur existence est prouvée.

Opposition c / ɟ

(23) cé partager / ɟé déféquer

(24) cú râper / ɟú arriver

Opposition ɟ / b

(25) ɟó être glacé / bó frapper

(26) ɟú arriver / bú casser

3.2.1.1.2 Les fricatives

Le phonème /f/

On ne peut trouver de paires minimales opposant le phonème /f/ à sa correspondante sonore [v].

Opposition f / s

(27) fá prendre / sá puiser

(28) fó monter / só adorer

(29) fí provenir de / sí piler

Le phonème /s/

Tout comme le phonème /f/, ce phonème ne peut être opposé à la consonne [z]. Son existence est attestée à travers des oppositions avec d'autres phonèmes.

Opposition s / t

(30) sá puiser / tá élever (un enfant)

(31) só adorer / tó tomber

(32) sònɪ baptiser / tònɪ vendre

Le phonème /h/

La glottale sourde h n'a pas de correspondante sonore.

Opposition k / h

(33) kú se battre / hú peau

(34) ká mordre / há mordu

(35) dāká mentir / dāhá auparavant

Les consonnes [v] et [z]

[v] et [z] sont respectivement les allophones de /f/ et /s/. Il n'y a pas de paires minimales susceptibles de les opposer entre elles de même qu'avec leurs correspondantes nasales. Ces consonnes apparaissent souvent après le N homorganique donc pré-nasalisées. Elles suivent un processus de transformation qui peut s'expliquer.

f devant N se réalise nv

s devant N se réalise nz

On a la règle¹⁵ suivante :

f → v / N-

s → z / N-

Dans la variété sanwi, très souvent le N tombe et on obtient les consonnes v et z. L'on obtient donc le schéma suivant :

Nf → nv → v

Ns → nz → z

¹⁵ Mémoire de maîtrise: phonétique historique et comparative de l'Agni : page 23.

3.2.1.1.3 Les liquides

Le phonème /l/ et /r/

Il est très rare de trouver ces phonèmes en position initiale. Lorsque le phonème /l/ occupe la position initiale dans un mot, il faut savoir qu'elle est le résultat de l'alternance consonantique présente dans la conjugaison. Ces deux phonèmes sont très souvent utilisés l'un pour l'autre et donc parfois arbitrairement dans un mot. Un fait qu'il est important de signaler est qu'en agni-sanvi, dans une structure CVLV pouvant aussi être CLV, on a L= latérale alors qu'en agni-bona pour cette même structure, on aura L= vibrante. Dans les autres variétés agni, lorsqu'on demande à différents locuteurs de prononcer un mot avec structure CVLV pouvant aussi être CLV, on obtient des réalisations différentes pour le même mot. Mais cela n'est pas vu comme un facteur de faute par les locuteurs de la langue. (Voir les exemples 36, 37, 38 et 39)

Exemples:	sanvi	bona	
(36)	bàlá	bàrá	femme
(37)	kpìlí	kpìrí	gros
(38)	tòló	tòró	sauce
(39)	sàlá	sàrá	mois

3.2.1.1.4 Les nasales

Le phonème /m/

Plusieurs oppositions attestent l'existence du phonème m.

Opposition m / p

(40) mǐ́ avaler / pǐ́ procéder pour

(41) mǎ́ grains / pǎ́ cuvette en forme de van

Opposition m / n

(42) mǐǎ́ serrer / nǐǎ́ regarder

Le phonème /n/

Le phonème n est attesté par les paires minimales ci-dessus et l'opposition avec le phonème /t/ relevé beaucoup plus haut.

3.2.1.1.5 Les semi-consonnes ou glides**Le phonème /j/ et le phonème /w/**

Ces phonèmes sont attestés dans les oppositions ci-dessous. Lorsqu'ils occupent la position intervocalique, cela est dû au phénomène de consonantisation (cf. section : consonantisation.)

Opposition j / c

(43) jɪ enlever / cɪ lier

(44) jɛ nous / cɛ partager

Opposition j / ʃ

(45) jɔ faire / ʃɔ refroidir

Opposition j / s

(46) jàcɪ laisser / sàcɪ abîmer

Opposition w / k

(47) wú mourir / kú tuer

(48) èwá ici / èká celui ci

3.2.1.2 Vocalisme

Le système vocalique de l'agni se compose de 14 timbres. Ce système respecte les paramètres suivants :

- Position de la base de la langue ou encore ATR

- Degré d'aperture
- Antériorité ou postériorité
- Oralité ou nasalité

Les voyelles du premier (i, u), deuxième (ɪ, ʊ) et cinquième (a) degrés d'aperture admettent des correspondances nasales. Les autres voyelles n'en admettent pas.

3.2.1.2.1 Paires minimales et oppositions

Opposition i / u

- (49) fí provenir / fú creuser
(50) tí cueillir / tú déterrer
(51) sí piler / sú peser
(52) dí manger / dú noircir

Opposition i / ɪ

- (53) fí rien / fɪ vomir

Opposition i / ị

- (54) tí cueillir / ṭị écraser

Opposition u / ʊ

- (55) sú peser / ṣʊ pleurer

Opposition ɪ / ɪ̣

- (56) sɪ père / ṣɪ̣ feu

Opposition ʊ / ʊ̣

- (57) tú jouer / ṭʊ̣ cuisiner

Opposition u / u

(58) t[́]ú jouer / t[́]ú défricher

(59) w[́]ú accoucher / w[́]ú mourir

Opposition e / ε

(60) kl^ě montrer / kl^ě écrire

(61) c^é durer / c^é partager

(62) s^é dire / s^é être égale à

Opposition e / o

(63) ʒ^é déféquer / ʒ^ó refroidir

(64) d^é arracher / d^ó être chaud

Opposition ε / ɔ

(65) f^é fatiguer / f^ó dépérir

(66) b^{ól}è le fait de casser/ b^{ól}ò balle

Opposition o / ɔ

(67) b^ó frapper / b^ó casser

Opposition a / ǎ

(68) k^á mordre / k^ǎ dire

(69) t^á élever / t^ǎ faire du vent

(70) p^á coudre / p^ǎ hurler

3.2.1.2.2 Inventaire des voyelles

Tableau des voyelles:

	Antérieures		Centrales	Postérieures	
	Avancées	Non-avancées		Avancées	Non-avancées
1e Degré + ATR	i / <u>i</u>			u / <u>u</u>	
2e Degré + ATR		ɪ / <u>ɪ</u>			ʊ / <u>ʊ</u>
3e Degré + ATR	e			o	
4e Degré + ATR		ɛ			ɔ
5e Degré + ATR			a / <u>a</u>		

3.2.2 Système tonal

Une langue à ton est une langue dans laquelle la hauteur tonale est utilisée pour contraster différents éléments lexicaux ou mots. Le ton est donc un facteur de différenciation sémantique des mots morphologiquement semblables. Il a son importance dans la grammaire et aussi dans certaines conjugaisons du verbe. Selon la définition donnée plus haut, la question de savoir si l'agni est une langue à ton ou pas, n'est plus à poser.

Plusieurs linguistes et chercheurs tel Pike (1949) ont traité de ce problème dans plusieurs de leurs travaux et ont présenté des points de vue pertinents. Au vue de ces études, l'on retient que les langues à ton se classent en différents groupes qui sont les langues à tons proprement dit et les langues ayant un système à registre.

Il n'est donc pas nécessaire de tableer sur ce sujet, mais plus important est d'analyser les différents tons que l'on trouve en agni. Cette analyse sera faite selon l'aspect phonologique et un peu plus loin selon l'aspect phonétique. Les différentes caractéristiques du ton, les fonctions et les différentes règles de changement que subit le ton seront dégagées. Il faut rappeler que la langue agni a fait l'objet de plusieurs études et nombreux sont les chercheurs et linguistes qui se sont intéressés au système tonal de cette langue. Le résumé des résultats de ces études sera présenté dans cette section.

Georges Retord (1972) en ce qui concerne la variété sanvi, parle de quatre tons : le ton haut, le ton bas, le ton montant et le ton descendant. Ces tons sont attestés phonologiquement dans son étude.

Pour l'agni indénié, Jaboulay (1974), relève tout comme pour le sanvi quatre tons phonologiquement pertinents.

André Quaireau (1978) a dans son étude « essai d'interprétation des faits phonologiques de l'agni » relevé ces mêmes quatre tons en agni en général et pour le morofoué en particulier.

Il est à remarquer que le ton moyen qui est présent dans le baoulé et aussi le twi, n'existe pas en agni ; et comme le fait savoir Quaireau, lorsqu'il existe, il n'a pas de statut phonologique. L'existence éventuelle du ton moyen en agni est donc due aux lois de rencontre de tons.

En résumé, nous retenons que le ton moyen en agni a plutôt un statut phonétique.

Pour analyser les tons de l'agni, un inventaire phonétique puis phonologique est fait ; ensuite, les différentes règles tonales et fonctions tonales qui existent dans la langue sont traitées.

3.2.2.1 Inventaire des tons lexicaux

Après observation du corpus, il se dégage pour le système tonal de l'agni trois tons ponctuels et deux tons modulés. Cet inventaire est basé sur la perception de l'auditeur des mots qui constituent le corpus.

3.2.2.1.1 Les ponctuels

Les tons ponctuels sont au nombre de deux. Nous avons :

- Le ton haut représenté par [´]
- Le ton bas représenté par [̀]

Le ton bas et le ton haut sont observés dans les mots monosyllabiques, dissyllabiques et parfois plurissyllabiques.

Le ton haut :

Mot agni	Signification	Mot agni	Signification
sá	main	tí	tête
cé	comme	wá	enfant propre
jí	épouse	hú	époux
bé	eux	nú	à l'intérieur
éné	aujourd'hui	ákó	poulet
báká	bouillie	wlúwlú	chaud
bólí	cabri	núnó	lourd
kómí	cou	jadí	cuisine

Le ton bas :

Mot agni	Signification	Mot agni	Signification
kù	un	nù	deux
àsì	par terre	jà	pied
bèdè	manioc	kèklè	difficile
dànvùè	ami	pàfulà	jeune homme

3.2.2.1.2 Les modulés

Nous relevons deux tons modulés qui sont :

- Le ton montant (ou encore séquence bas-haut) représenté par [ˇ]
- Le ton descendant (ou encore séquence haut-bas) représenté par [^]

Les modulés, dans les mots dissyllabiques ou plurissyllabiques ne peuvent être seulement positionnés que sur une seule syllabe. L'autre syllabe ou les autres syllabes sont porteuses de ton bas ou haut. Très souvent, la syllabe qu'ils affectent est celle qui se trouve en position finale.

Le ton montant :

Mot agni	Signification	Mot agni	Signification
bǎ	enfant quelconque	mǎ	grains
cwǎ	chien	swǎ	maison
èbǒ	brousse	ɛfɛ	fatigue
éfũɲ	cadavre	sómǎ	fiancé
nìkǎ	endroit	bàkǎ	arbre
ngòwǎ	jeu	èsikǎ	argent

Le ton descendant :

Mot agni	Signification	Mot agni	Signification
sî	feu	pâ	bon
bêɲ	gauche	blâ	femme
blû	dixième enfant	flê	potiron
ndrê	herbe	àjâ	héritage
âtô	mensonge	âwâ	calebasse
àblê	danse	àsâ	aussi
éjêrê	froid	àboɲâ	nez

3.2.2.2 Paires minimales et oppositions

Il a été difficile de trouver des paires minimales de même catégorie grammaticale. C'est ce qui explique les oppositions de paires minimales de diverses catégories.

Opposition haut / bas

(71) já marier / jâ pied

(72) báká bouillie / bākă arbre (pour la première syllabe)

(73) kŭ se battre / kù un

(74) ngá nom propre / ngà bague

Opposition haut / montant

(75) bá viens / bǎ enfant

(76) báká bouillie / bākǎ arbre (pour la deuxième syllabe)

(77) bó casser / bǒ champ

(78) bé eux / bě natte (autres variétés Agni)

Opposition haut / descendant

(79) blú dix / blû dixième enfant

(80) sḷ passer / sḷ feu

(81) fá prendre / fâ parti politique

(82) bá viens / bâ nom propre

Opposition bas / montant

(83) ásà nom propre / àsǎ main

(84) ánùmà hier / ànǔmǎ oiseau

Opposition bas / descendant

(85) nzà trois / nzâ boisson

(86) gwà marché / gwâ prix

Opposition descendant / montant

(87) àjâ héritage / àjǎ mariage

(88) flê potiron / flě appeler

(89) bêɲ gauche / běɲ natte

(90) bâ nom propre / bǎ enfant

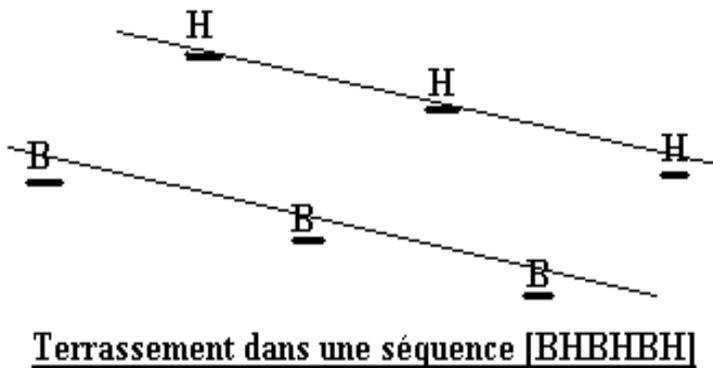
3.2.2.3 Règles tonales et changements tonals

3.2.2.3.1 Downdrift

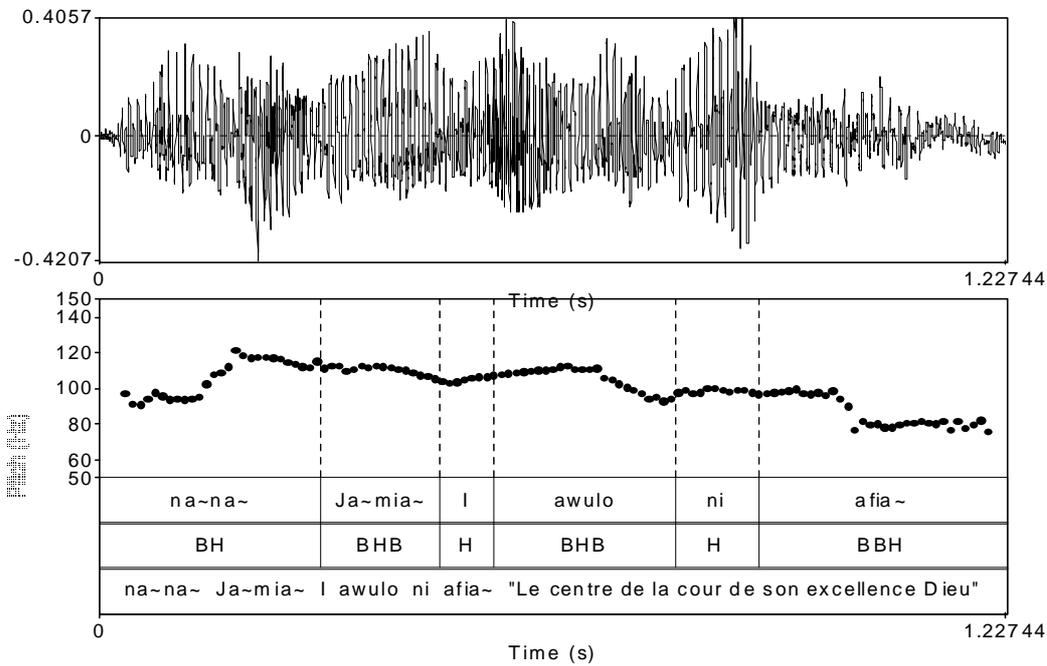
Dans le phénomène du downdrift, un ton haut après un ton bas n'est pas aussi haut que les tons hauts précédents. En clair, c'est le phénomène par lequel un ton haut est abaissé s'il est précédé d'un ton bas. Pour Quaireau (1987) l'équivalence en français du terme « downdrift » est l'expression « abaissement progressif de la voix ». Cependant, Connell (1999, 2002) fait la différence entre downdrift et déclinaison qui est aussi une source d'abaissement de la fréquence fondamentale (F0).

Il signifie qu'il est difficile de caractériser le downdrift avec précision parce que le terme a été employé dans différents sens. Ainsi, le downdrift est utilisé comme synonyme du "downstep automatique".

Le phénomène de downdrift est présent en agni. Quaireau (1987) et Gibbon (1987) aussi utilisent le terme de fonctionnement en terrasses. Il se présente de la manière suivante:



L'on peut observer que le troisième ton haut a sensiblement le même niveau que le premier ton bas. Le deuxième et troisième ton haut se percevant plus bas que le premier ton haut, ils se réalisent phonétiquement comme des tons moyens (voir Graph.1).



Graph. 1: Illustration du downdrift dans la phrase nānā nāmíà í àwúlò ní àfià « le centre de la cour de son excellence Dieu. »

La fréquence fondamentale de chaque syllabe est représentée ci dessous:

Syllabes	nā	nā	nā	mí	ā	í	à	wú	lò	ní	à	fì	ā
Valeur F0 (Hz)	91.0	111.9	109.6	111.2	103.6	108.4	106.5	111.1	94.2	98.6	77.0	78.6	81.1

Gibbon (1987) analysant le phénomène de terrassement emploie le terme de “Demiterrasse (DT)” et le terme de “Terrasse (T)”. En observant la séquence suivante :

H1 H2 B H3

Il en déduit que l’intervalle entre la hauteur mélodique de H1 et la hauteur mélodique de H2 est inférieur à l’intervalle entre la hauteur mélodique de H2 et la hauteur mélodique de H3.

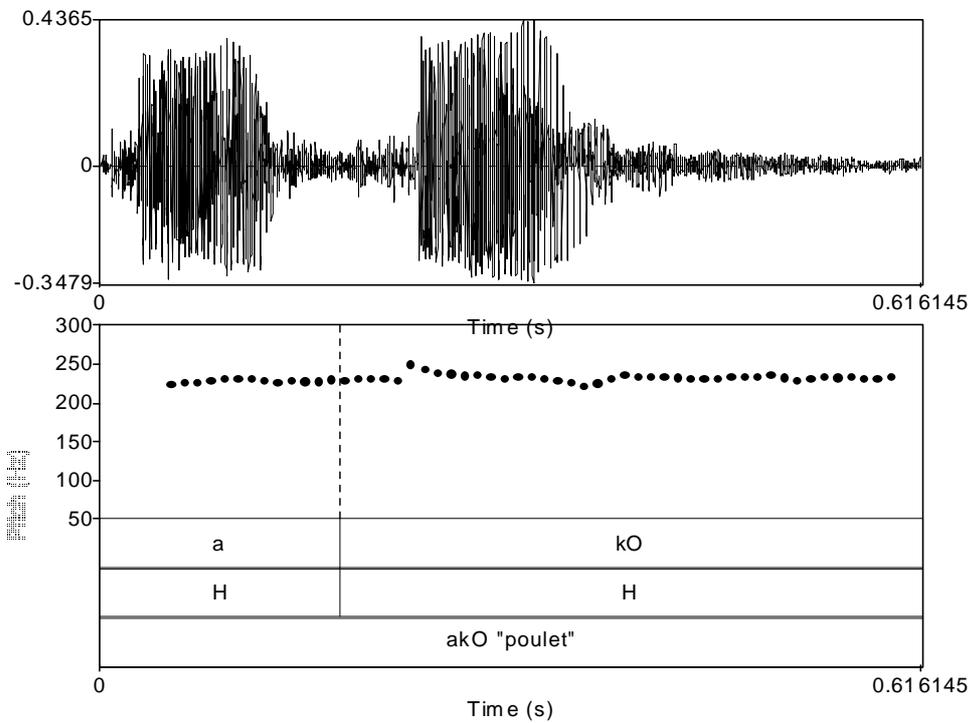
Ainsi, la hauteur mélodique de H1 est supérieure ou égale à la hauteur mélodique de H2 et la hauteur mélodique de H2 est largement supérieure à la hauteur mélodique de H3. Dans le premier cas il parle de Demi terrasse (DT) et dans le second cas de terrasse (T).

3.2.2.3.2 Downstep

Le downstep ou encore chute tonale est un ton haut abaissé qui suit directement un autre ton haut. Cette chute peut être automatique ou imprévisible et donc non automatique. Le downstep est beaucoup plus pertinent dans les langues qui n'admettent pas de ton moyen phonologique.

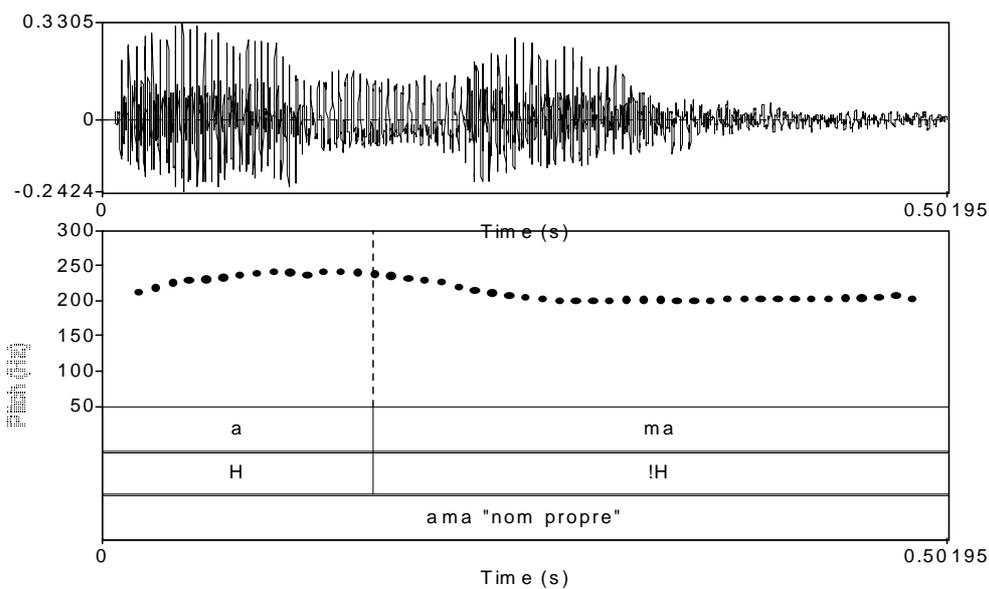
Schématisation : H => 'H/ B

Le downstep peut résulter de la perte d'une syllabe à ton bas ou "d'un ton bas flottant," provenant de la perte historique des segments qui le portent. A cet effet, nous pouvons dire que le downstep est étroitement lié au downdrift. C'est ce qui explique la confusion qui existe entre downstep automatique et downdrift que relève Connell (2002) dans sa présentation (downdrift, downstep, et déclinaison) au séminaire de travail sur la typologie du système prosodique des langues africaines. Le downstep est donc toujours l'effet d'un quelconque ton bas qui aurait existé entre le 1^e ton haut et le 2^e ton haut. Cette hypothèse est aussi présentée par Quaireau (1987) et auparavant par d'autres linguistes tels que Fromkin (1972). En agni, le downstep est non automatique. Par conséquent, il ne peut s'appliquer à toutes les séquences HH (voir graphiques 2, 3 et 4.)



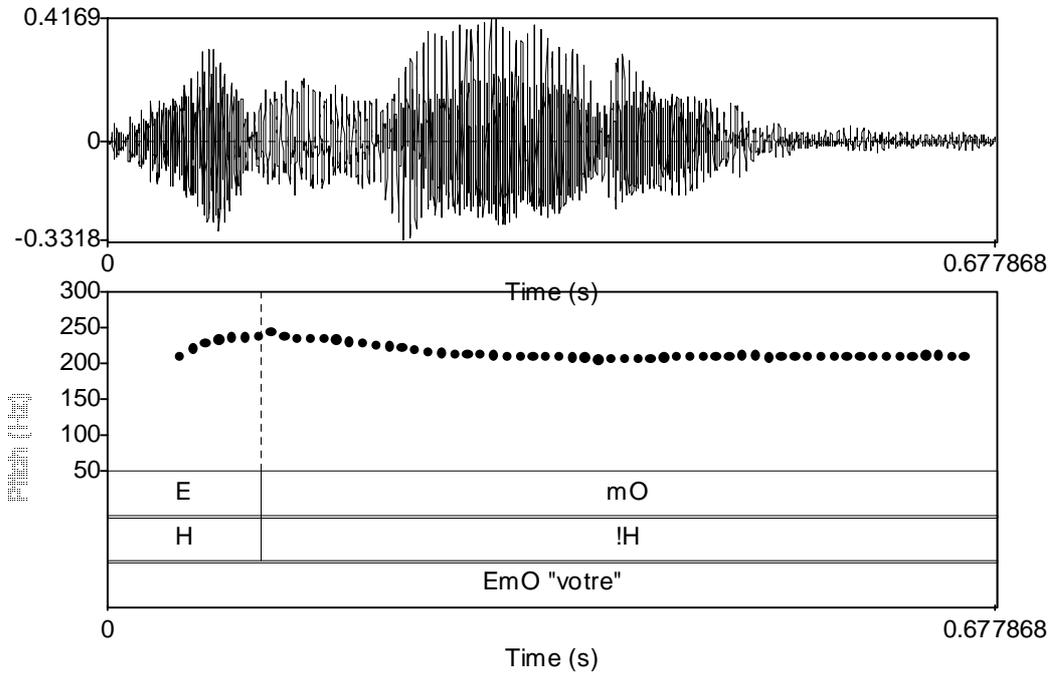
Graph. 2 : Un cas de séquence HH où le downstep n'existe pas.

F0 de [á]= 224.6Hz et F0 de [kó] = 221.7 Hz



Graph. 3 : Un cas de séquence HH où on a la présence de downstep.

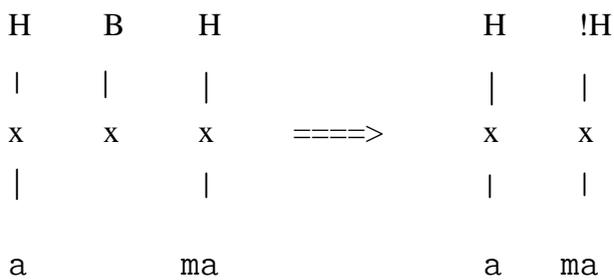
F0 de [á] = 212 Hz et F0 de [má] = 200.2 Hz



Graph. 4 : Un cas de séquence HH où l'on a la présence de downstep.

F0 de [é] = 216.9 Hz et F0 de [mó] = 204.8 Hz

L'on peut expliquer la réalisation du downstep dans les mots [ámá] «ama» et [émó] «votre» par la présence d'un ton bas flottant supprimé par la suite.



3.2.2.3.3 Simplification tonale

Ce terme peut être appliqué dans deux sens :

- règles qui simplifient la forme des différents tons
- et règles qui simplifient un système global en réduisant le nombre de contrastes.

La simplification tonale est à la base de la transformation des tons modulés en tons ponctuels (ton moyen).

Elle permet d'obtenir les transformations suivantes :

- HB → M
- BH → M

Observées dans les syllabes en caractères gras des exemples en (91b) et (92b).

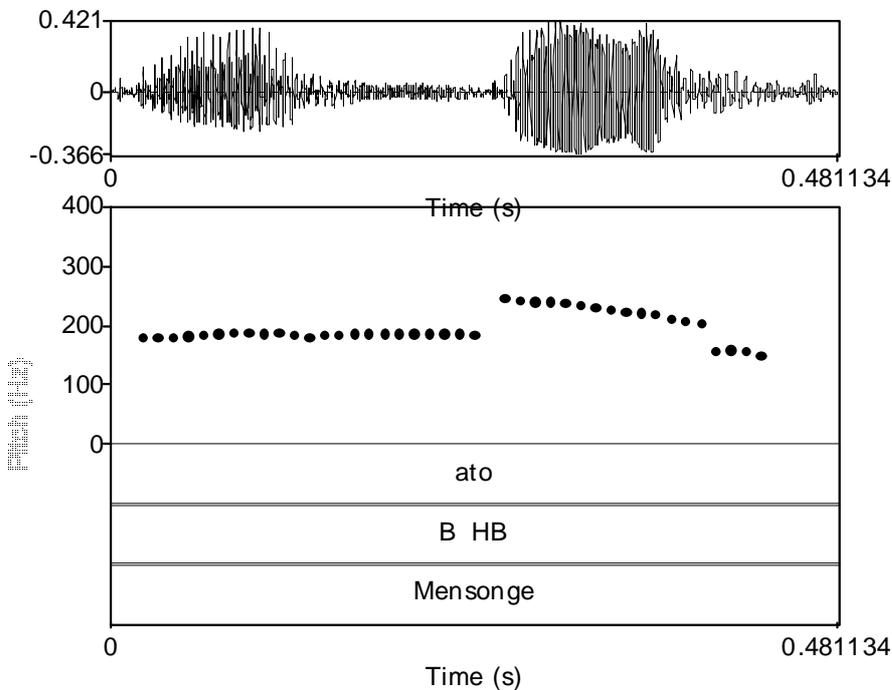
(91a) t^í « tête » **pl**^ĩ « gros » k^ù « un »

(91b) t^í **pl**^ĩ k^ù « une grosse tête »

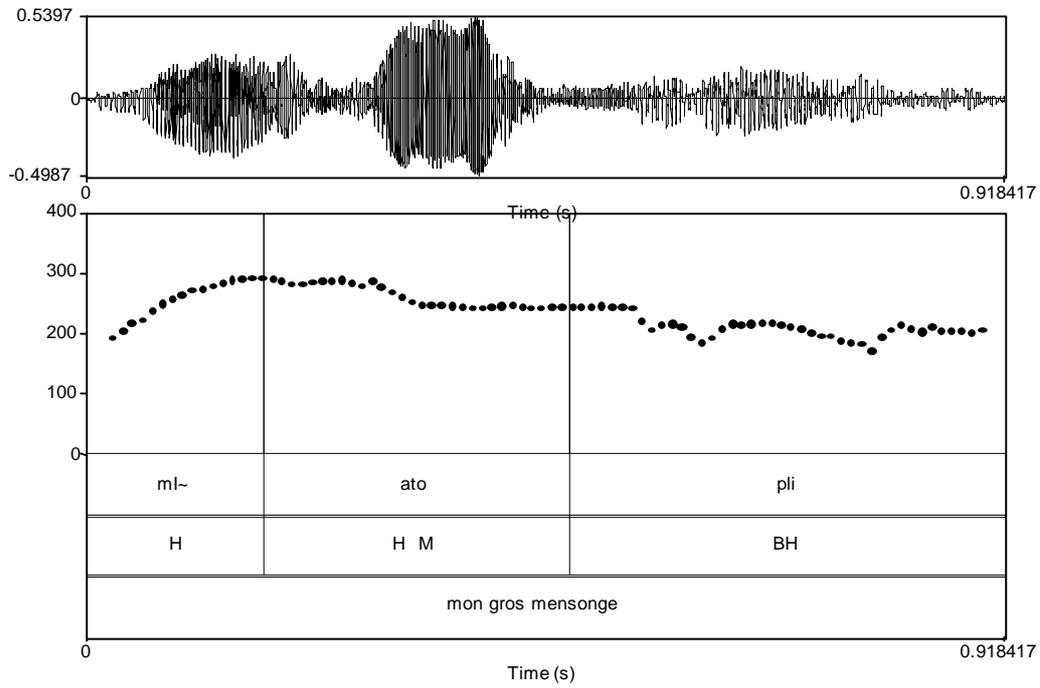
(92a) m^í « mon » à^t**ô** « mensonge » **pl**^ĩ « gros »

(92b) m^í **á**t^ô **pl**^ĩ « mon gros mensonge »

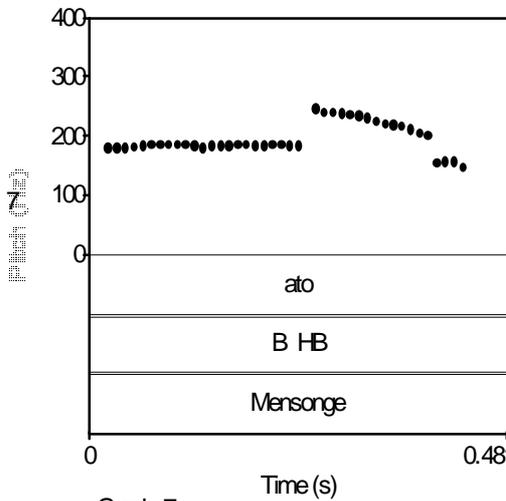
Pour les exemples (92a) et (92b) nous avons les représentations graphiques ci-dessous :



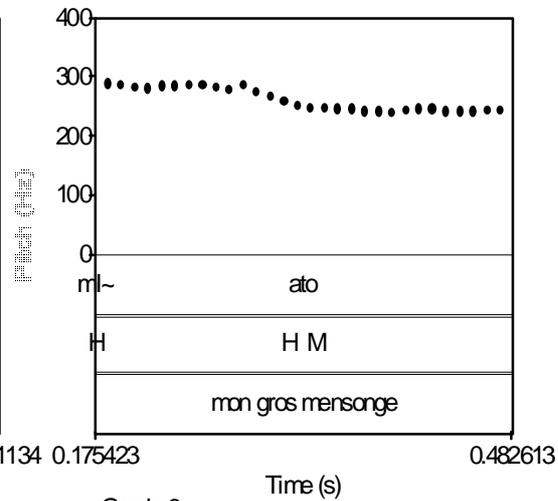
Graph. 5 : le mot [àtô] « mensonge » en isolation.



Graph. 6



Graph. 7



Graph. 8

Les graphiques 7 et 8 montrent clairement la transformation du ton modulé en ton moyen et aussi l'application de la règle d'assimilation tonale pour ce qui est de la transformation du ton bas de la première syllabe en ton haut.

3.2.2.3.4 Assimilation tonale

L'assimilation tonale est la règle selon laquelle « un ton haut suivi de plusieurs tons bas assimile le premier de ceux-ci. » Quaireau (1978).

La remarque faite pour l'akan par Stewart (1962) dont parle Quaireau (1978) et qui concerne le ton bas du préfixe nominal qui est remplacé par un ton haut quand le mot précédant finit par un ton haut peut être relevé en agni. (Voir les exemples ci-dessous :)

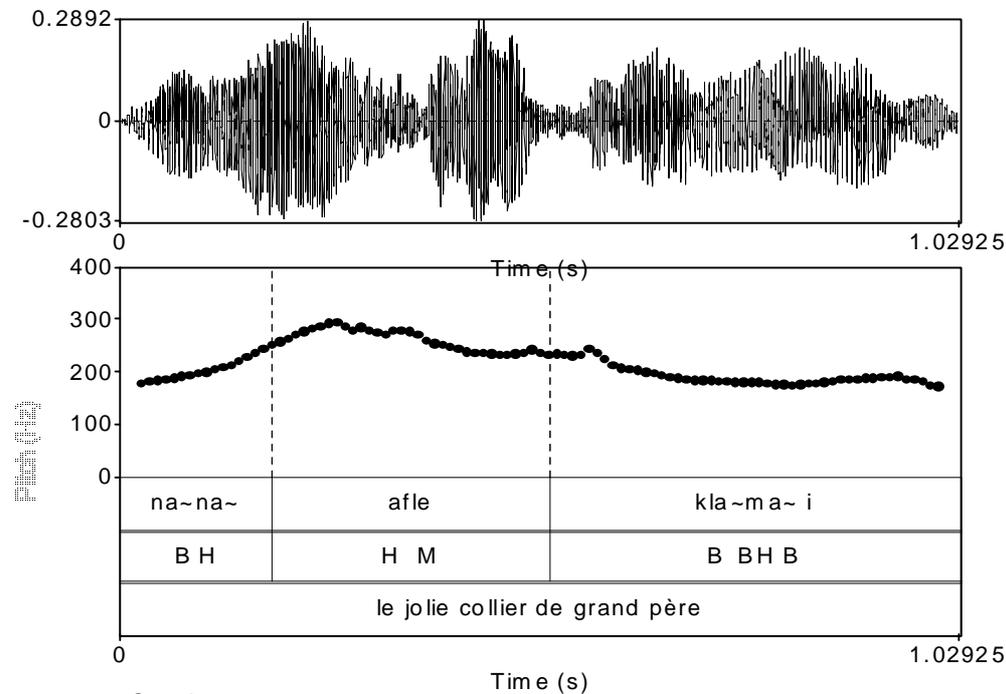
(93a) kòfí àblèbé

(93b) kòfí áblèbé

(94a) nàṅá àflě klàmă

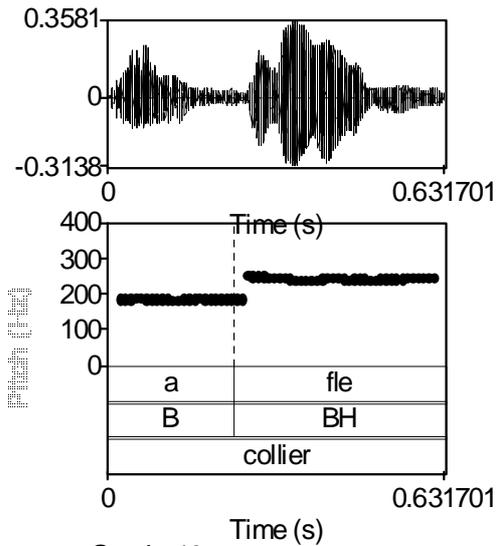
(94b) nàṅá áflē klàmă

Soit la représentation graphique de l'exemple en (94b) :

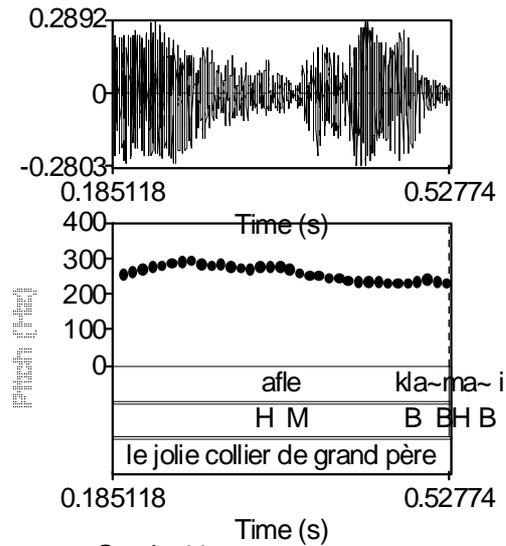


Graph. 9

Lorsque nous extrayons le mot *àflē* de la phrase en (94b), comparé au mot *àflē* en isolation, nous obtenons la représentation ci-dessous (graph. 10: *àflē* « collier » en isolation et graph. 11 : *àflē* « collier » extrait de la phrase en 94b.)



Graph. 10



Graph. 11

3.2.2.4 Représentation générale des règles tonales de l'agni

Les différentes règles tonales présentes en agni, c'est à dire le downdrift, le downstep, l'assimilation tonale et la simplification tonales peuvent être résumées comme suit:

$$\begin{array}{l}
 H \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} hc / \# \text{—} \\ !h / B \text{—} \\ h / H \text{—} \end{array} \right. \\
 \\
 B \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} bc / \# \text{—} \\ m / H \text{—} \\ b / B \text{—} \end{array} \right.
 \end{array}$$

$$\begin{array}{l}
 \text{HB} \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{m / H—} \\ \text{hb / —\#} \\ \text{h / —B} \end{array} \right\}
 \end{array}$$

$$\begin{array}{l}
 \text{BH} \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{m / —B} \\ \text{m / H—} \\ \text{bh / —\#} \end{array} \right\}
 \end{array}$$

NB:Le symbole c est mis pour désigner soit le ton haut constant (hc) soit le ton bas constant (bc).

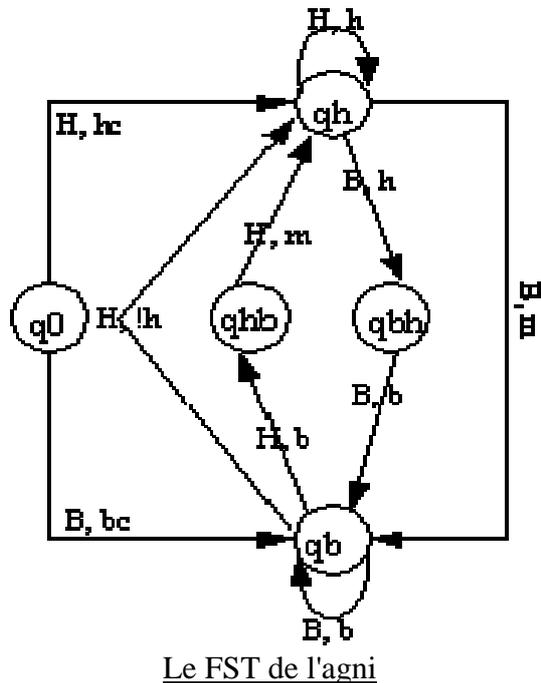
Le ton haut (H) reste haut (h) en position initiale. Il demeure constant (hc) lorsqu'il est précédé d'un ton haut. Il se réalise downstep haut (!h) lorsqu'il suit un ton bas.

Le ton bas (B) reste bas (b) en position initiale. Il demeure constant (bc) lorsqu'il est précédé d'un ton bas. Il se réalise moyen (m) lorsqu'il suit un ton haut.

Le ton descendant (HB) reste descendant (hb) en position finale. Il se réalise moyen (m) lorsqu'il suit un ton haut et se réalise haut (h) lorsqu'il est suivi d'un ton bas qui assimile le dernier ton qui compose le ton descendant..

Le ton montant (BH) reste montant (bh) en position finale. Il se réalise moyen (m) lorsqu'il suit un ton haut et lorsqu'il est suivi d'un ton bas.

Ces différentes représentations sont schématisées de manière automatique selon le modèle développé par Gibbon (1987) et qu'il nomme en anglais « Finite state processing of tone systems » ou encore « FST ». Ce modèle traite de l'état fini du système tonal dans les langues à tons. Ainsi les représentations pour le tem (langue gur), pour le baoulé (langue kwa), pour l'ega (langue kwa) et pour l'ewe ont été établies. Nous choisissons dans la présente section d'appliquer ce modèle à l'agni (voir figure à la page suivante).



Le FST de l'agni

3.2.2.5 Tons et effets prosodiques : cas du ton grammatical

Le ton joue un rôle important dans la conjugaison. Il permet de distinguer différents temps entre eux. Le cas le plus représentatif est la distinction du temps présent et du temps futur. Cette fonction que nous relevons ici est prosodique, car à ce niveau, intervient l'intonation.

Forme présent

$j\grave{e} \acute{d}\acute{a}$ « nous dormons »
 $m\grave{i} \acute{k}\acute{o}$ « je pars »
 $\grave{e} \acute{d}\acute{i}$ « tu mange »
 $m\grave{i} f\grave{a} b\grave{e}d\grave{e}$ « je prends le manioc »

Forme futur

$j\acute{e} \acute{d}\acute{a}$ « nous dormirons »
 $m\acute{i} \acute{k}\acute{o}$ « je partirai »
 $\acute{e} \acute{d}\acute{i}$ « tu mangeras »
 $m\acute{i} f\grave{a} b\grave{e}d\grave{e}$ « je prendrai le manioc »

Remarque : Le ton bas du pronom au présent devient un ton haut à la forme futur.

3.2.3 Les corrélats phonétiques du ton en agni

Quand l'on parle de corrélats phonétiques du ton, l'on inventorie de manière prompte la notion de durée, de fréquence fondamentale, d'intensité. Cet inventaire est très global et aussi très représentatif. Dans cette section nous discuterons dans un premier temps de la notion de durée comme corrélat phonétique du ton, dans un second temps de l'influence des voyelles et des consonnes sur le ton et enfin de la fréquence fondamentale en temps que corrélat phonétique du ton.

3.2.3.1 La durée

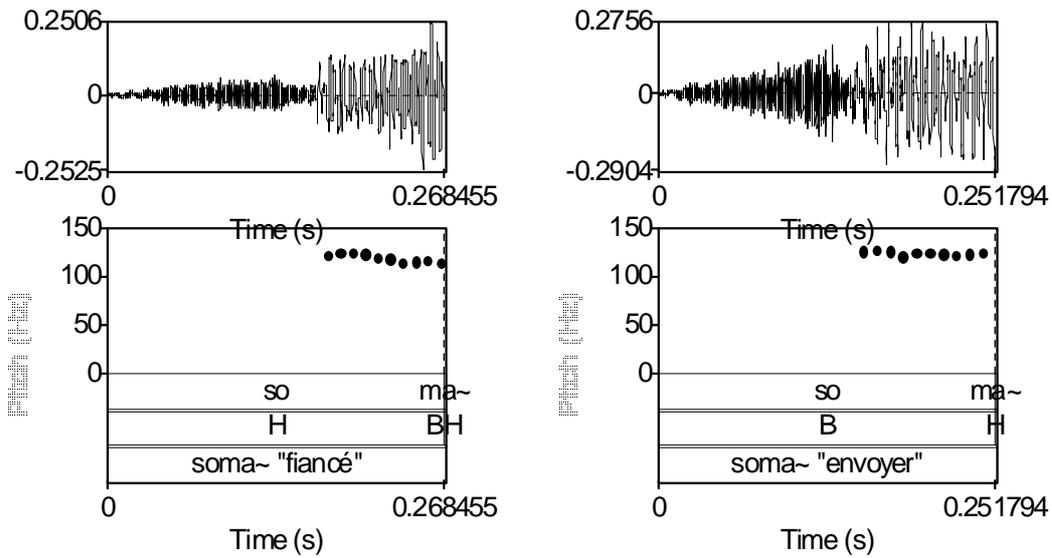
La durée que nous voulons analyser ici est la durée de la syllabe qui porte le ton et non celle de la voyelle prise isolément. La structure de cette syllabe peut être V (voyelle uniquement) ou CV (consonne et voyelle) ou encore C1C2V (ou C2 est soit une liquide ou une glide.) Pour aboutir à un résultat fiable, le plus important est de pouvoir déterminer clairement le début et la fin de la syllabe à analyser. Rappelons que les syllabes opposées seront constituées de la même consonne et de la même voyelle, avec une seule différence, celle des tons. Et ce pour éviter l'influence d'une quelconque consonne ou d'une quelconque voyelle.

Une opposition sera faite de la durée des tons bas et de la durée des tons hauts dans un premier temps. Dans un second temps, sera opposé la durée des tons montants à la durée des tons descendants et pour finir, une opposition de la durée des tons ponctuels et des tons modulés sera observée.

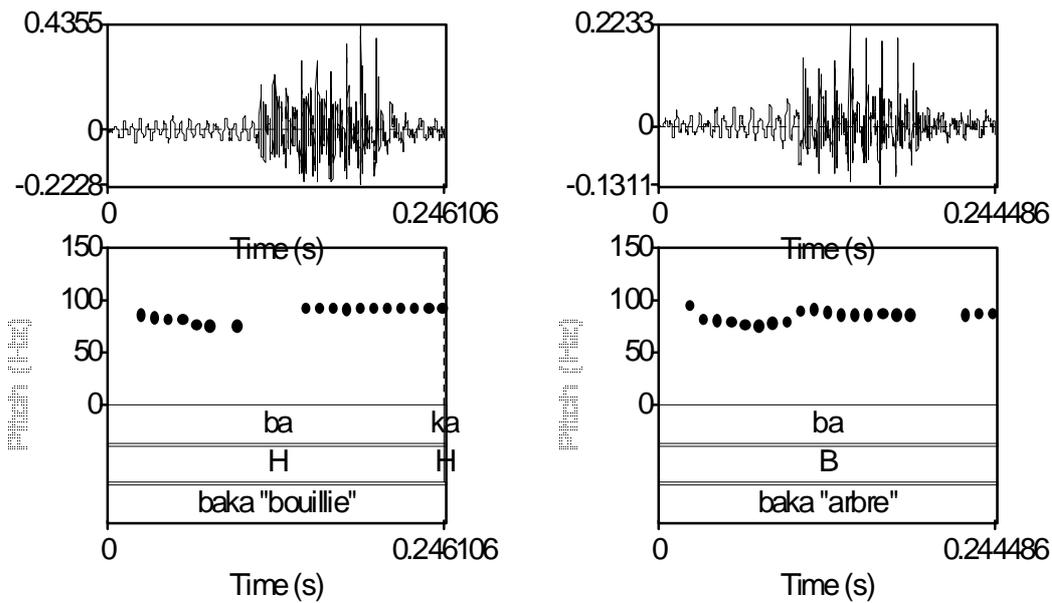
Pour mesurer la durée, l'on se servira du programme PRAAT. Un inventaire des résultats obtenus sera représenté dans des tableaux et la moyenne de temps sera calculée. C'est cette moyenne qui permettra de faire des observations sur l'analyse.

3.2.3.1.1 Tons hauts opposés aux tons bas

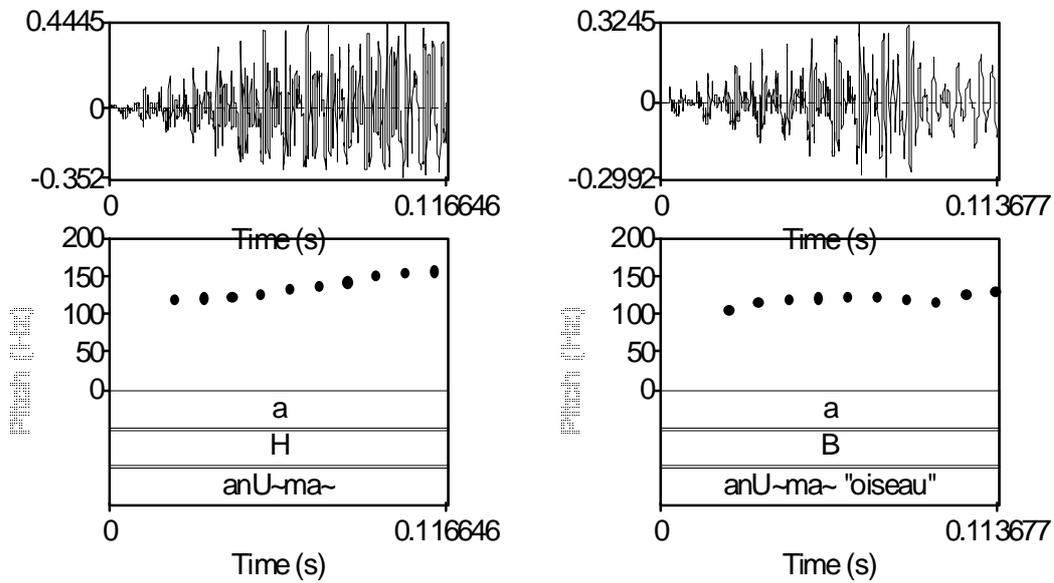
La syllabe [so] dans les mots sómǎ « amant » et sòmǎ « envoyer ».



La syllabe [ba] dans les mots [báká] « bouillie » et [bākǎ] « arbre ».



La syllabe [a] dans les mots [ánũmà] « hier » et [ànũmǎ] « oiseau ».



La syllabe [nũ] dans les mots [ánũmà] « hier » et [ànũmǎ] « oiseau ».

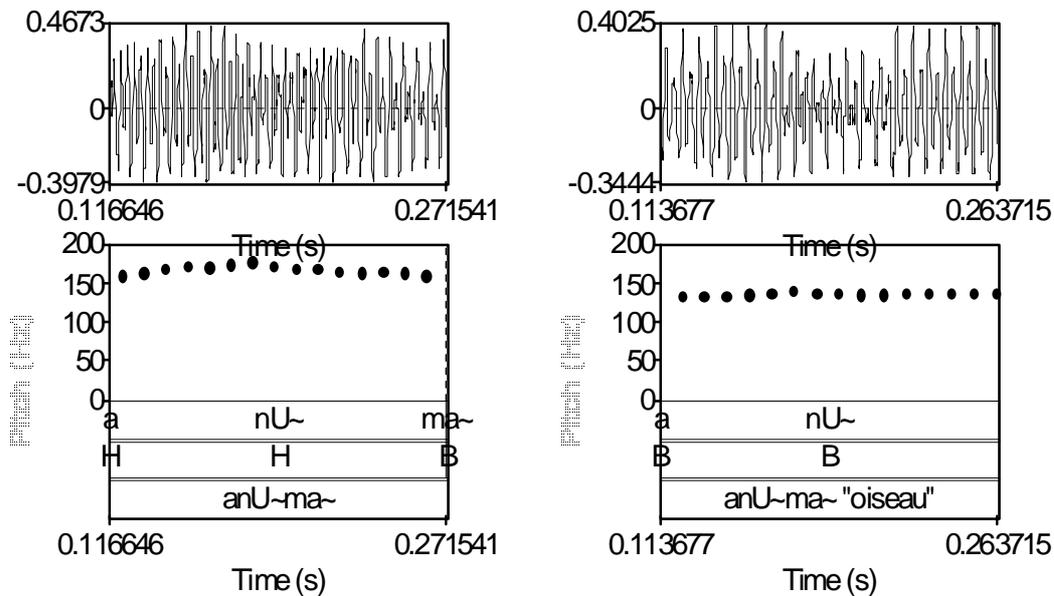


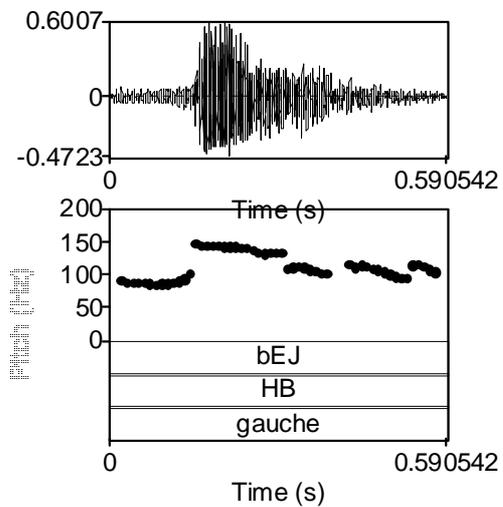
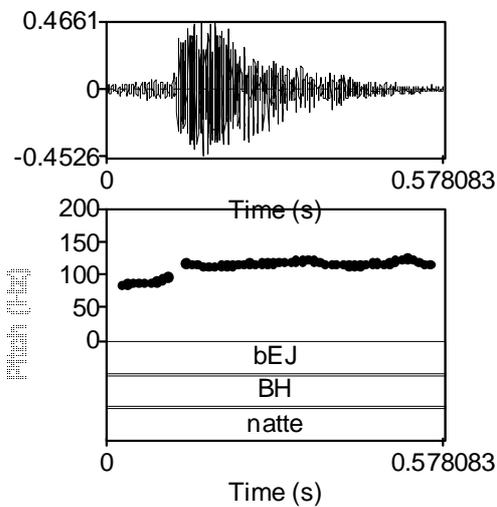
Tableau récapitulatif :

Syllabe avec ton haut	Durée du ton haut	Durée du ton bas	Syllabe avec ton bas
sómǎ fiancé (pour la première syllabe)	0.268455 sec	0.251794 sec	sòmǎ envoyer (pour la première syllabe)
báká bouillie (pour la première syllabe)	0.246106 sec	0.244486 sec	bákǎ arbre (pour la première syllabe)
ánǔmǎ « hier » (pour la première syllabe)	0.116649 sec	0.113677sec	ànǔmǎ « oiseau » (pour la première syllabe)
ánǔmǎ « hier » (pour la deuxième syllabe)	0.154895 sec	0.150038 sec	ànǔmǎ « oiseau » (pour la deuxième syllabe)
Moyenne de la durée des tons hauts	0.196526 sec	0.189998 sec	Moyenne de la durée des tons bas

Nous remarquons qu’au niveau des tons ponctuels, la durée des tons hauts est sensiblement égale à la durée des tons bas.

3.2.3.1.2 Tons montants opposés aux tons descendants

La syllabe [bɛ] dans les mots bǝɲ « natte » et bɛɲ « gauche »



La syllabe [ɟa] dans les mots àɟǎ « mariage » et àɟâ « héritage »

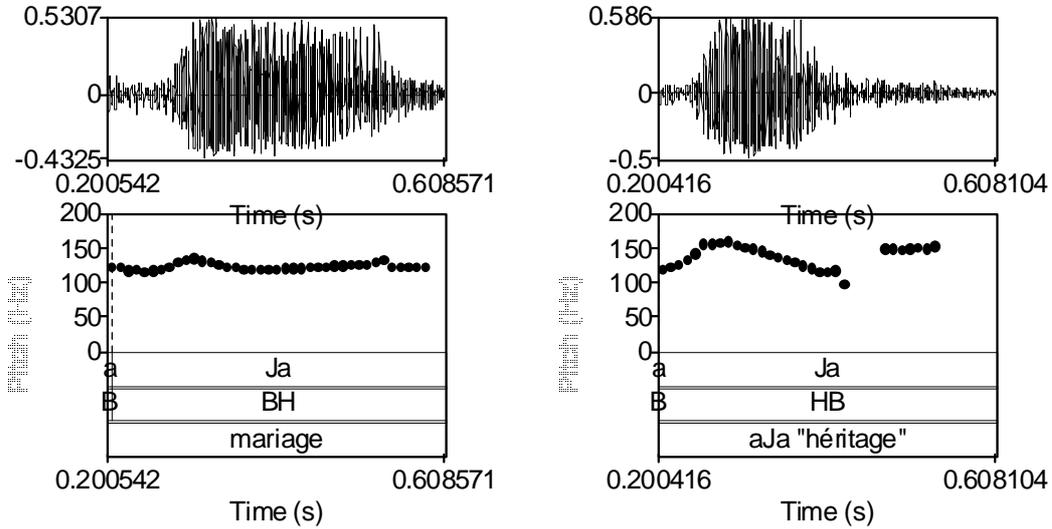


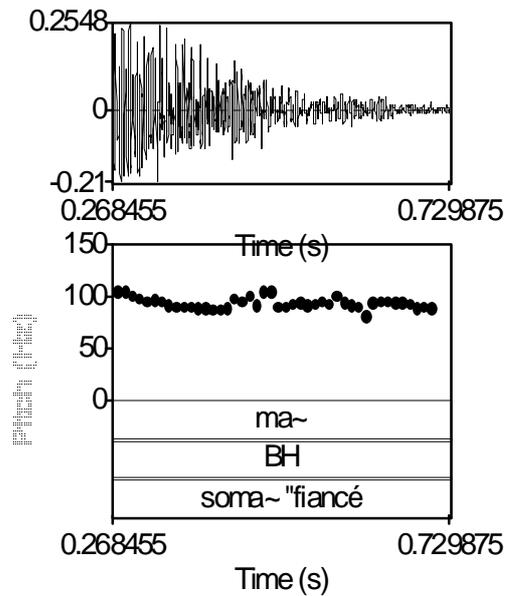
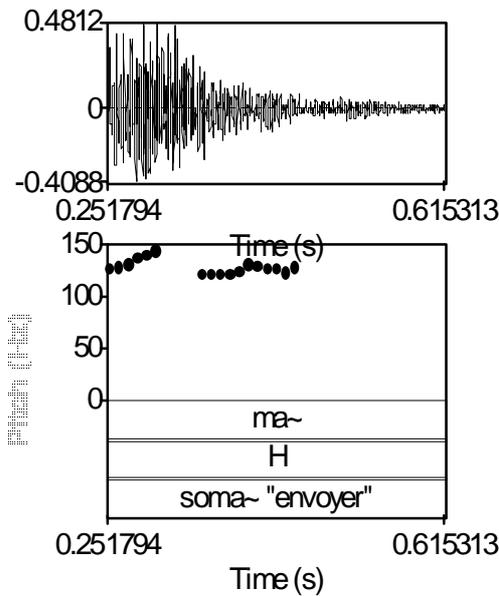
Tableau récapitulatif

Syllabe avec ton montant	Durée du ton montant	Durée du ton descendant	Syllabe avec ton descendant
běɲ « natte »	0.578083 sec	0.590542 sec	bêɲ « gauche »
àɟǎ « mariage » (dernière syllabe)	0.403155 sec	0.407688 sec	àɟâ « héritage » (dernière syllabe)
Moyenne de la durée des tons montants	0.490619 sec	0.499115 sec	Moyenne de la durée des tons descendants

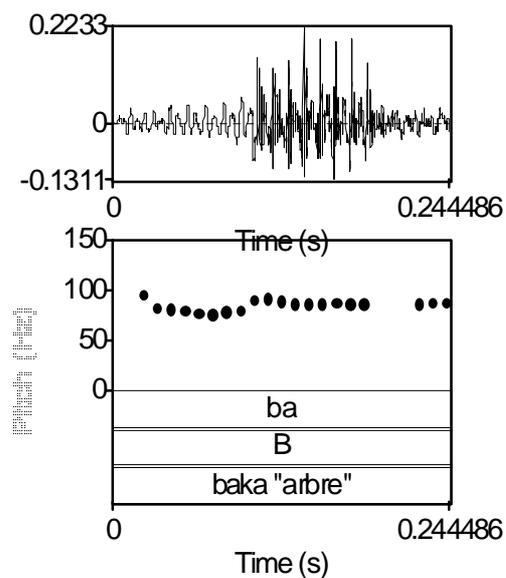
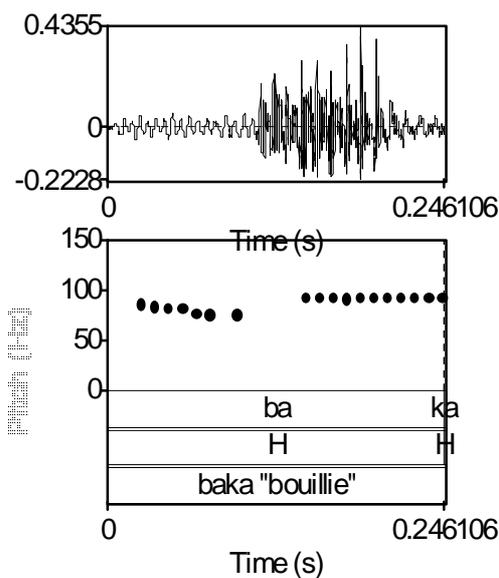
Quand nous comparons les tons montants aux tons descendants, nous nous rendons compte que les tons descendants et les tons montants ont également sensiblement la même durée.

3.2.3.1.3 Tons ponctuels opposés aux tons modulés

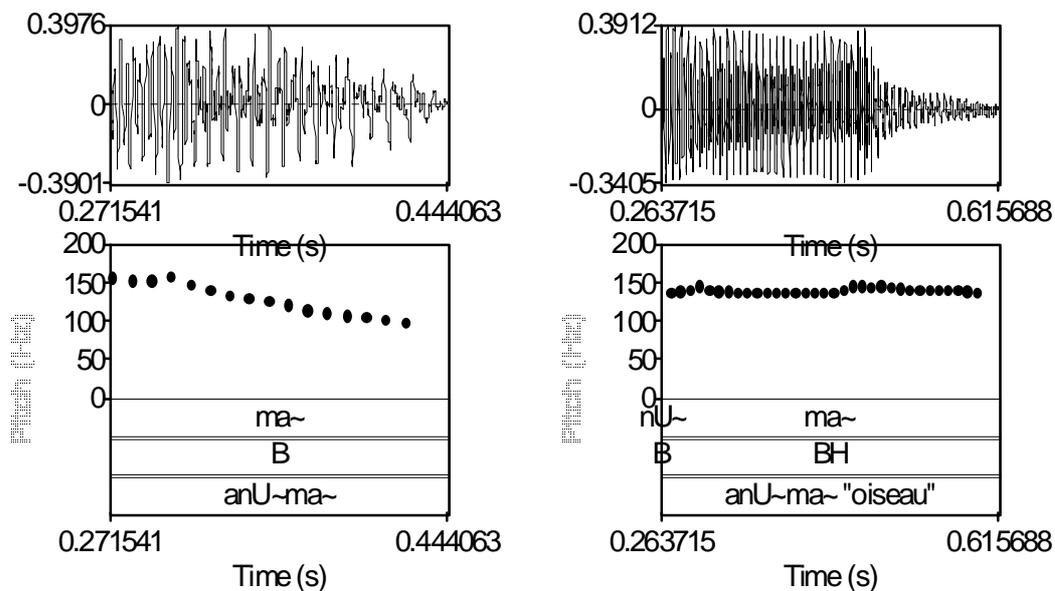
La syllabe [mã] dans les mots sòmá envoyer et sómă fiancé.



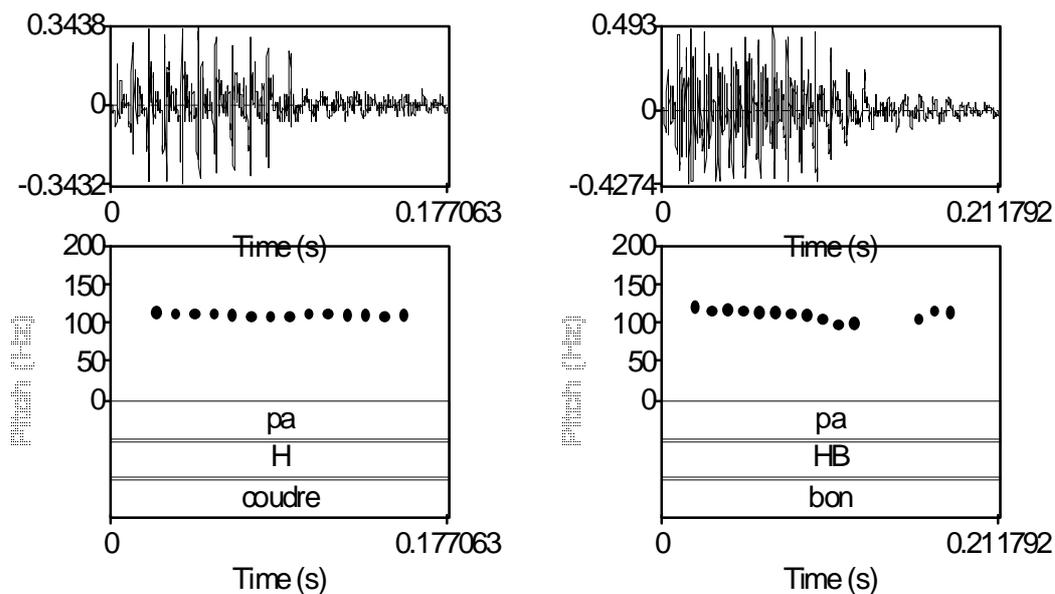
La syllabe [ka] dans les mots [báká] bouillie et [bākă] arbre.



La syllabe [mã] dans les mots ánũmã « hier » et ànũmã « oiseau »



La syllabe [pã] dans les mots [pã] « coudre » et [pã] « bon »



La syllabe [blu] dans les mots [blú] « dix » et [blû] « nom propre »

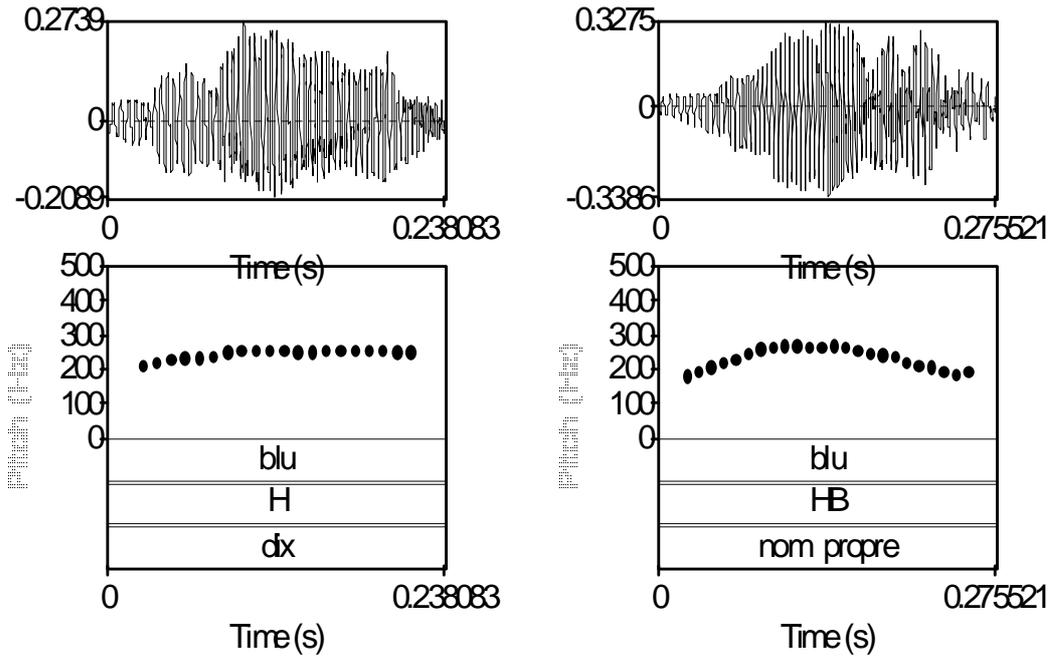


Tableau récapitulatif

Syllabe avec ton ponctuel	Durée du ton ponctuel	Durée du ton modulé	Syllabe avec ton modulé
sòmá envoyer	0.363519 sec	0.461420 sec	sómă fiancé
báká bouillie	0.341582 sec	0.469722 sec	băkă arbre
ánúmă « hier » (dernière syllabe)	0.172522 sec	0.351972 sec	ănŭmă « oiseau » (dernière syllabe)
pá « coudre »	0.177063 sec	0.211792 sec	pâ « bon »
blú « dix »	0.238083 sec	0.275521 sec	blû « nom propre »

Moyenne de la durée des tons ponctuels	0.258553 sec	0.354085 sec	Moyenne de la durée des tons modulés
---	---------------------	---------------------	---

Au vu de ces représentations, il ressort que de manière générale, les tons modulés de l'agni ont une durée beaucoup plus longue que la durée des tons ponctuels.

3.2.4 Structures syllabiques

On distingue dans toutes les variétés agni les syllabes ouvertes que sont V, N, CV, CVV, CLV. Dans la variété Indénié on a en plus de ces syllabes ouvertes, la présence de syllabe fermée. Cette syllabe est une nasale N en position finale de mot. Elle se présente dans la structure syllabique CVN.

3.2.4.1 La structure V

Cette syllabe est une voyelle qui peut se réaliser a, ε et e selon le contexte. Elle est en position initiale dans un mot et joue très souvent le rôle d'un préfixe. On retrouve cette structure aussi avec la marque du passé [a] et certains pronoms personnels.

Exemples :

a dans les mots

- | | | | |
|-----------|------------|---------------|-----------|
| (95) àlîé | nourriture | (98) àsǎ | main |
| (96) àsîé | terre | (99) àsíklě | sucre |
| (97) àfiǎ | milieu | (100) àsîélié | cimetière |

ε dans les mots

- | | | | |
|--------------|----------|-------------|-------|
| (101) èfě | fatigue | (103) ètǎnǎ | pagne |
| (102) èkěndǎ | araignée | (104) ènǎlé | bœuf |

e dans les mots

(105) èsìkǎ	argent	(107) èlúè	igname
(106) èfíà	saleté	(108) èmìé	urine

3.2.4.2 La structure NCV

En position initiale nous avons la présence d'une nasale. Cette structure résulte de la formation de la négation des verbes et aussi de la formation du pluriel de certains mots où l'on a la manifestation de l'alternance consonantique par conséquent la présence de la prénasalisation.

Exemple (109) :

nzùé	eau	èkèndǎ	araignée
ndǎ	jumeau	nzùá	injure
ndèklâ	plume	ndrê	herbe

3.2.4.3 La structure CV

Cette syllabe CV est fréquente dans la structure syllabique de l'agni.

Exemple (200) :

ɟà	pied	báká	bouillie
bǎ	enfant	pémá	agouti
dí	manger	sèká	peigne

3.2.4.4 La structure CVV

La première voyelle présente dans cette structure peut aussi être une glide.

Exemple (201) :

síè	père	míà	serrer
níà	mère	bíà	siège

3.2.4.5 La structure CLV

Dans cette structure syllabique, le L est parfois une latérale l, parfois une vibrante r. Cette syllabe est la forme simplifiée de la structure CVLV.

Exemple (202) :

klě	écrire	klě	montrer
blú	dix	tră	déborder
blă	femme	klă	attacher (un pagne)
blê	noir	plĩ	gros

3.2.5 Processus phonologiques

On observe un certain nombre de faits phonologiques dans l'agni. Ils se manifestent soit par l'alternance consonantique, soit par l'élision, soit par la chute de consonne ou voyelle, soit par l'harmonie vocalique etc.

3.2.5.1 L'alternance consonantique

L'alternance consonantique ou encore mutation consonantique est présente en agni. Cette mutation consonantique se produit quand un préfixe se place devant un morphème débutant par une consonne. En agni, le préfixe qui s'ajoute peut être une voyelle ou le N homorganique qui joue un rôle très important dans l'alternance consonantique. Le N homorganique est à la base de la création des prénasales. Ainsi ce phénomène transforme les consonnes sourdes en consonnes sonores et prénasalise les consonnes sonores. L'alternance consonantique n'est pas un fait arbitraire. C'est un fait grammatical qu'on remarque dans la conjugaison (apport du préfixe V qui est une voyelle), dans la négation et dans la formation du pluriel (apport de N homorganique). Nous présentons ci-dessous ces trois cas.

3.2.5.1.1 Alternance consonantique et conjugaison

Exemple (203) :

ò ká	''il mord''	ò à há	''il a mordu''
ò kú	''il se bat''	ò à hú	''il s'est battu''
ò cé	''il dure''	ò à hé	''il a duré''
ò dí	''il mange''	ò à lí	''il a mangé''
ò dá	''il dort''	ò à lá	''il a dormi''
ò bá	''il vient''	ò à wá	''il est venu''

On remarque que ici l'alternance n'est possible qu'avec les consonnes, k, c , d et b.

k devient h

c devient h

d devient l

b devient w¹⁶

3.2.5.1.2 Alternance consonantique et négation

Exemple (204) :

ò ká	''il mord''	ó ngá mǎ	''il ne mord pas''
ò cé	''il dure''	ó njé mǎ	''il ne dure pas''
ò dá	''il se couche''	ó nná mǎ	''il ne se couche pas''
ò tá	''il élève''	ó ndá mǎ	''il n'élève pas''
ò pá	''il coud''	ó nbá mǎ	''il ne coud pas''

¹⁶ Cette règle de transformation ne peut être généralisée car elle ne se produit pas de façon mécanique. On note une multitude d'exceptions :

ò bú	''il casse''	ò à bú	''il a cassé''
ò bó	''il brise''	ò à bó	''il a brisé''
ò bütú	''il s'abaisse''	ò à bütú	''il s'est abaissé''

ò fá	''il prend''	ó nvá mǎ	''il ne prend pas''
ò sá	''il puise''	ó nzá mǎ	''il ne puise pas''
ò nǔ	''il boit''	ó nnǔ mǎ	''il ne boit pas''
ò mǐ	''il avale''	ó nmǐ mǎ	''il n'avale pas''
ò bá	''il vient''	ó nmá mǎ	''il ne vient pas''
ò jé	''il défèque''	ó njé mǎ	''il ne défèque pas''
ò wú	''elle accouche''	ó nwú mǎ	''elle n'accouche pas''
ò kpé	''il coupe''	ó ngbé mǎ	''il ne coupe pas'' (agni sanwi)
ò gwá	''il verse''	ó ngwá mǎ	''il ne verse pas''
ò jó	''il fait''	ó njó mǎ	''il ne fait pas''

3.2.5.1.3 Alternance consonantique et pluriel

Le pluriel en agni se forme avec le morphème mɔ que l'on place après le nom. Le morphème mɔ est la marque obligatoire du pluriel, mais souvent, en plus de cette marque, on a la présence de N homorganique devant le nom qu'on met à la forme du pluriel. Dans ce cas seulement, la marque du pluriel ne devient plus obligatoire et on peut s'en passer. L'on obtient les mêmes transformations que celles obtenues dans l'alternance consonantique et dans la négation.

Exemple (205) :

bàlá	''femme ''	nmàlá (mò)	''femmes ''
bàkǎ	''arbre ''	nmàkǎ (mò)	''arbres ''
táluá	''jeune fille''	ndáluá (mò)	''jeunes filles''
pàfùlǎ	''jeune homme''	nbàfùlǎ (mò)	''jeunes hommes''
fóká	''joue ''	nvóká (mò)	''joues ''

Tableau récapitulatif 1

Consonnes de départ	Consonnes obtenues par négation et par formation du pluriel
ɟ	nɟ
n	nn
t	nd
p	nb
m	nm
f	nv
s	nz
kp	ngb
g	ng
w	nw
j	nj

Tableau récapitulatif 2

Consonnes de départ	Consonnes obtenues dans la négation et dans la formation du pluriel	Consonnes obtenues dans la conjugaison
k	ng	h
c	nɟ	h
d	nn	l
b	nm	w

3.2.5.2 Elision

L'élision permet la chute ou la suppression d'un segment vocalique final devant un segment vocalique initial. Dans certains cas c'est la première voyelle qui chute, dans d'autres, c'est la deuxième (voir exemple en 206).

Exemple (206) :

mì à fá	—————>	mà fá	''j'ai mangé''
è à fá	—————>	à fá	''tu as pris''
jè à fá	—————>	jà fá	''nous avons mangé''
bè à fá	—————>	bà fá	''ils ont mangé''
kòfí èmié	—————>	kòfí mié	''l'urine de Kofi''
mí èmié	—————>	mí mié	''mon urine''
mí èsikǎ	—————>	mí sikǎ	''mon argent''

Nous avons des mots qui admettent des préfixes et / ou des suffixes, mais cela n'entraîne pas pour autant la création ou la formation de mots nouveaux. Ces mots sont pour la plupart les parties du corps humain et les termes de parenté. La forme avec préfixe ou suffixe représente la désignation générale. Lorsqu'on doit ajouter un possesseur ou un pronom possessif, les affixes disparaissent aussitôt. L'on assiste donc à une élision qui ne s'étend pas seulement sur un phonème, mais qui couvre un morphème.

	Mot avec affixes	Mot sans affixes
Préfixe + Racine	àsǎ « main »	sá «(ma) main »
	ǎjě « dent »	jě «(ma) dent »
	ǎnwǎ « bouche »	nwǎ «(ma) bouche »
	ǎniǎmǎ « frère »	niǎmǎ «(ma) frère »
Racine + Suffixe	tilé « tête »	tí «(ma) tête »
	síè « père »	sí «(ma) père »
	niǎ « mère »	ní «(ma) mère »
	dǎnvùè « ami »	dǎnvù «(ma) ami »
Préfixe + Racine + suffixe	ǎjǎlè « pied »	jǎ «(ma) pied »
	ǎsiǎ « dos »	sí «(ma) dos »
	ǎzùè « oreille »	sú «(ma) oreille »

à̀nìá « œil »	ní «(ma) œil »
à̀bòníà « nez »	bón «(ma) nez »

3.2.5.3 Consonantisation

La consonantisation est le fait qu'une voyelle postérieure suivie d'une autre voyelle, elle aussi postérieure, se transforme en une consonne. Très souvent cette consonne est une glide.

Exemple (207) :

ò à fá	—————>	wà fá	''il a pris''
ámò à fá	—————>	ámwà fá	'' vous avez pris''
ágò ákó	—————>	ágwǎkó	''le poulet de Ago''

3.2.5.4 Harmonie vocalique

En agni, comme dans les autres parlers du groupe kwa, on a la présence de l'harmonie vocalique. Elle se manifeste selon différents critères qui sont la position avancée ou non de la base de la langue (+ATR/ -ATR), la position ou le lieu d'articulation des voyelles et le degré d'aperture. Le critère le plus pertinent est la base +ATR/ -ATR. L'harmonie vocalique est présente aussi bien dans des mots pris isolément que dans les phrases ou les énoncés. Mais dans la phrase, l'harmonie ne s'étant pas à tous les éléments.

La voyelle / a / et sa correspondante nasale / ǎ / sont compatibles avec les classes de voyelles établies sur la base du trait A. T. R.

Exemple (208) :

ébunè	''charbon''	módùá	''toilette''
mólè	''dimanche''	èmié	''urine''
nglémó	''matin''	tùhí	''fusil''
bòté	''rat''	kòkòlé	''rouge''

Cette harmonie vocalique est interrompue dans la formation des mots qui se fait par dérivation par suffixation (cf. section 3.3.3.1.2 Dérivation par suffixation)

3.3 La prosodie dans la morphologie de l'agni

Les unités significatives les plus petites qu'on trouve dans une langue et qu'on nomme morphèmes sont étudiées au moyen de la morphologie. Ces morphèmes sont utilisés pour former des phrases, mais aussi d'autres mots. Lorsque nous analysons la structure de ces mots, nous nous rendons compte que très souvent la combinaison des morphèmes crée des modifications phonologiques. Dans ce cas, l'on se trouve dans le domaine de la morpho-phonologie. La plupart des règles qu'on tire de ces différentes combinaisons sont donc des règles morpho-phonologiques. Les modifications qui interviennent sont dues dans certains cas à des faits prosodiques, que nous présenterons ici.

3.3.1 Classes de mots

L'on distingue en agni différentes classes de mots, qui ne se distinguent pas des classes que l'on pourrait trouver en français, en allemand ou dans d'autres langues à tons pour ne citer que ceux là. Ainsi l'on retrouve en agni aussi les déterminants, les noms, les verbes, les adjectifs, les adverbes, les pronoms, les conjonctions.

Illustration: soit la phrase suivante, présentée en catégorie:

bèdè nì bǎnà nblǐ nǔ èká mò nì éné mí dì bé
 manioc- et- banane- gros- deux- ce- marque pluriel- le- aujourd'hui- je- manger- eux
 « Ces deux gros maniocs et ces deux grosses bananes, aujourd'hui, je les mangerai. »

	classe de mot	glose
bèdè	nom	manioc
nì	conjonction	et
bǎnà	nom	banane
nblǐ	adjectif	gros

n̄̀	numéral	deux
ɛ́ká	démonstratif	ces
m̄̀	morphème du pluriel	
n̄̀	déterminant	le ou la
é́né	adverbe	aujourd'hui
m̄́	pronom personnel sujet	je
d̄̀	verbe	manger
b̄́	pronom personnel objet	les

3.3.2 Flexion et ton morphologique

La flexion est le fait d'ajouter un affixe à un lexème sans pour autant créer un nouveau lexème. Cette flexion s'opère avec un changement au niveau grammatical, genre, nombre, personne, etc., sans vraiment trop influencer le sens de la base lexicale. La catégorie grammaticale reste inchangée. Nous avons différents types de flexions qui sont la flexion pronominale, la flexion nominale et la flexion verbale.

En agni, le phénomène de flexion est observé mais reste peu pertinent ; à la différence de l'allemand par exemple. Le manque de pertinence peut être dû au fait que la distinction entre féminin et masculin par exemple n'est pas observée. Cela se fait plus sentir avec les adjectifs, dans ce sens que l'accord en genre n'est pas réalisable.

Exemple (209) :

(a) ámà tì plǐ

Ama (nom féminin)- être- gros

Ama est grosse

(d) kòfí tì plǐ

Kofi (nom masculin)- être- gros

Kofi est gros

(b) ámà tì tê

Ama (nom féminin)- être- laid

Ama est laide

(e) kòfí tì tê

Kofi (nom masculin)- être- laid

kofi est laid

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| (c) blâ klâmă | (f) bîjâ klâmă |
| femme (nom féminin)- beau | homme (nom masculin)- beau |
| La belle femme | Le bel homme |

Il en est de même pour la personne. En conjugaison par exemple, le verbe ne porte pas de marque pour les différentes personnes. On a la présence du morphème Ø (morphème zéro.)

Exemple(210) :

n dí	« Je mange »	mɪ kó	« je pars »
è dí	« Tu manges »	è kó	« tu pars »
ò dí	« Il ou elle mange »	ò kó	« il ou elle part »
jè dí	« Nous mangeons »	jè kó	« nous partons »
ámò dí	« Vous mangez »	émò kó	« vous partez »
bè dí	« Ils ou elles mangent »	bè kó	« ils ou elles partent »

A ces niveaux donc, aucune flexion n'est faite. Voyons donc ce qui se passe avec les pronoms et la formation du pluriel des substantifs et des adjectifs.

3.3.2.1 Flexion pronominale

La flexion pronominale en agni est due à l'harmonie vocalique.

Exemple :

	Singulier	Pluriel
1e personne	mɪ / n	jɛ / jɛ
2e personne	ɛ / e	ɛmɔ / amɔ
3e personne	ɔ / o	bɛ / be

3.3.2.2 Flexion nominale

Contrairement à la flexion pronominale qui n'existe pas en agni, on relève l'existence de la flexion nominale. Cette flexion nominale en agni est plutôt axée sur la formation du

pluriel, c'est à dire le nombre. Le genre est négligeable puisque l'opposition féminin/masculin n'est pas marquée par l'apport d'un morphème qui peut être un préfixe ou un suffixe. Le genre en agni est lexical.

Dans la formation du pluriel : ici la flexion est marquée par l'alternance consonantique due à la présence de N homorganique et aussi par la présence du morphème *mò* en fin de mot. Pour ce qui est des adjectifs, on a parfois le redoublement qui s'ajoute.

Exemple (211) :

- | | | | | | |
|-----|-------|-----------------|---|----------|---------------------|
| (a) | bàlá | « femme » | → | nmàlá mò | « femmes » |
| (b) | tálúá | « jeune fille » | → | ndálúá | « jeunes femmes » |
| (c) | plǐ | « gros » | → | nblǐblǐ | « gros au pluriel » |
| (d) | ká | « petit » | → | ngágá | « petits » |

On ne peut assigner une place fixe au morphème *mò*, marque du pluriel. Aussi, lorsque le substantif admet un adjectif, ce morphème perd la place qu'il occupait auprès du substantif en faveur de l'adjectif et se place après lui.

3.3.2.3 Flexion verbale

La flexion verbale s'observe dans la conjugaison. En agni cette flexion est présente mais peu pertinente. La flexion se remarque dans la forme passée avec l'ajout du suffixe [li]. Ce suffixe permet de différencier la forme présente de la forme passée.

Exemple (212) :

- | | | | | | |
|-----|---------|---------------|---|-----------|--------------------|
| (a) | mì sù | « je pleure » | → | mì sùlí | « j'ai pleuré » |
| (b) | mì pùsù | « je secoue » | → | mì pùsùlí | « j'ai secoué » |
| (c) | mì pá | « je couds » | → | mì pàlí | « j'ai cousu » |
| (d) | mì té | « j'éclate » | → | mì tèlí | « j'ai éclaté » |
| (e) | mì kó | « je pars » | → | mì hòlí | « je suis partie » |

3.3.3 Formation de mots et changement tonal

La formation de mots est un processus qui permet la création de mots nouveaux. Cette formation de mots se fait soit par dérivation, soit par composition. Ces deux phénomènes sont observés en agni. Nous les analyserons dans les sections qui suivent.

3.3.3.1 Dérivation

La dérivation est un processus de formation des mots non composés à partir d'un seul morphème lexical qu'on appelle la racine. La dérivation conduit à la création d'un nouveau lexème par l'ajout d'un affixe et apporte un changement au niveau sémantique. On a trois différents types de dérivation qu'on observe en Agni.

- la dérivation par préfixation
- la dérivation par suffixation
- la dérivation à la fois par préfixation et par suffixation.

Ces types de dérivation apportent un changement au niveau de la catégorie grammaticale. On remarque que la dérivation par préfixation seulement n'est pas très fréquente en agni. Très souvent, elle est suivie de la suffixation.

3.3.3.1.1 Dérivation par préfixation

La dérivation par préfixation se fait avec une voyelle qu'on peut représenter par *v* qui se réalise, *a*, *e* ou *ε* pour respecter le processus d'harmonie vocalique. Le mot préfixé est soit un adjectif, soit un verbe (voir les exemples en (213)).

Exemple (213) :

- | | | | | |
|-----|--|--------|--------------------------------|---------------|
| (a) | $\varepsilon + t\hat{e}$ « mauvais » | —————> | $\hat{e}t\hat{e}$ | « mal (nom) » |
| (b) | $\varepsilon + f\acute{e}$ « se fatiguer » | —————> | $\grave{e}f\check{e}$ | « fatigue » |
| (c) | $a + j\acute{a}$ « marier » | —————> | $\grave{a}j\check{a}$ | « mariage » |
| (d) | $e + f\acute{i}\grave{a}$ « sale » | —————> | $\grave{e}f\acute{i}\grave{a}$ | « saleté » |

3.3.3.1.2 Dérivation par suffixation

Cette dérivation se fait par ajout d'un suffixe et respecte le schéma suivant :

	ɛ̀	(le fait de faire quelque chose)
	b ɛ̂	(le lieu de ...)
Verbe +	f w ɛ̂	(celui qui...)
	i ɛ̀	(objet servant à ...)
	i w ă	(participe passé du radical...)

L'ajout de ces suffixes, contrairement à celui des préfixes ne respecte pas le processus de l'harmonisation vocalique.

Exemples :

(214) Avec le suffixe | ɛ̀ :

(a)	t i ǎ	''crier''	+ ɛ̀	—————>	t i ǎ ɛ̀	''le fait de crier''
(b)	ǰ ú	''se laver''	+ ɛ̀	—————>	ǰ ú ɛ̀	''le fait d'arriver''
(c)	s ú	''pleurer''	+ ɛ̀	—————>	s ú ɛ̀	''le fait de pleurer''
(d)	b ú	''casser''	+ ɛ̀	—————>	b ú ɛ̀	''le faite de casser''
(e)	t ú	''cuisiner''	+ ɛ̀	—————>	t ú ɛ̀	''le fait de cuisiner''
(f)	b ó	''frapper''	+ ɛ̀	—————>	b ó ɛ̀	''le fait de frapper''

Ce suffixe peut être associé à tout verbe.

(215) Avec le suffixe b | ɛ̂ :

(a)	d á	''se coucher''	+ b ɛ̂	—————>	d á b ɛ̂	''lieu pour se coucher''
(b)	s í	''passer''	+ b ɛ̂	—————>	s í b ɛ̂	''lieu pour passer''
(c)	f i á	''se cacher''	+ b ɛ̂	—————>	f i á b ɛ̂	''lieu pour se cacher''
(d)	t r ă	''s'asseoir''	+ b ɛ̂	—————>	t r ă b ɛ̂	''lieu de résidence''

(e) **dí** "manger" +b|ê → **dìb|ê** "lieu de restauration"

(f) **ká** "demeurer" +b|ê → **kàb|ê** "lieu où on demeure"

(216) Avec le suffixe fwê :

(a) **èsikǎ** "argent" +fwê → **èsikàfwè** "richard"

(b) **ɟùmâ** "travail" +fwê → **ɟùmáfwè** "travailleur"

(c) **siké** "héberger" +fwê → **sikéfwè** "hôte"

(d) **bájè** "sorcellerie" +fwê → **bájéfwè** "sorcier"

(217) Avec le suffixe |ié :

(a) **pé** "couper" +|ié → **pè|ié** "hache"

(b) **súsú** "peser" +|ié → **súsù|ié** "balance"

(c) **fítí** "percer" +|ié → **fítì|ié** "pioche"

(218) Avec le suffixe |íwǎ:

(a) **títí** "déchirer" +|íwǎ → **títì|iíwǎ** "déchiré"

(b) **kíní** "griller" +|íwǎ → **kínì|iíwǎ** "grillé"

(c) **p|ǒ** "pourrir" +|íwǎ → **p|ò|iíwǎ** "pourri"

(d) **sàcí** "gâter" +|íwǎ → **sàcì|iíwǎ** "gâté"

3.3.3.1.3 Dérivation par préfixation et suffixation

Cette dérivation se fait à la fois par ajout d'un préfixe et d'un suffixe. Le préfixe est soit la voyelle a, e ou ε ; le suffixe soit le morphème |ê ou |ié.

Cette dérivation suit le modèle suivant :

a
e + **verbe** + | è ou | i é
ε

Exemple (219) :

- (a) ε + kó "aller" + | è → èhò | é "départ"
 (b) e + kù | ó "aimer" + | è → èhù | ó | è "amour"
 (c) a + biá "se laver" + | i é → àbiá | i é "douche"
 (d) e + biá "se laver" + | è → èbiá | è "lavage"
 (e) a + sié "garder" + | i ε → àsiè | i é "cimetière"
 (f) a + wú "accoucher" + | i ε → àwù | i é "accouchement"

3.3.3.2 Composition

La composition consiste à créer un nouveau lexème à partir de deux composants qui à eux seuls, ont un sens. La grande majorité des mots à plus de deux syllabes en agni résulte de la composition. Nous avons différents types de compositions qui sont :

3.3.3.2.1 Nom + Nom

Ici, on a la composition de deux substantifs. Ce qui est à retenir, c'est que le déterminant précède le déterminé.

Exemple (220) :

- (a) sá "main" + bâ "enfant" → sábâ "doigt"
 (b) bó | í "cabris" + nnâ "viande" → bó | ínâ "viande de cabris"
 (c) k | ǒ "village" + sùrâ "homme" → klǒsùrâ "être vivant"
 (d) k | ǒ "village" + nnâ "viande" → klǒnâ "animal domestique"

- (e) ákó "poulet" + bâ "enfant" → ákóbà "poussin"
 (f) bíà "siège" + jà "pied" → bíàjà "pied du siège"

On constate dans ce cas que les deux substantifs conservent leurs tons de départ presque intacts. Nous disons presque parce que lorsque le ton de la dernière syllabe du deuxième substantif est un modulé, ce ton se laisse simplifier.

3.3.3.2.2 Verbe + Nom

Nous avons en présence un mot qui se compose d'un verbe et d'un substantif. Le verbe précède le substantif. Ici le mot obtenu peut être soit un verbe, soit un nom.

Exemple (221) :

- (a) fá "prendre" + èjǎ "énervement" → fàjǎ "se fâcher"
 (b) sá "puiser" + trô "sauce" → sàtró "louche"
 (c) dí "manger" + fě "joie" → dìfě "se réjouir"
 (d) dí "manger" + jùmâ "travail" → dìjùmâ "travailler"
 (e) kó "aller" + àtî "route" → kwàtî "voyager"
 (f) pé "couper" + nzùá "injure" → pènzùá "injurier"
 (g) dí "manger" + àtô "mensonge" → diàtô "couper"

Le ton des verbes dans l'exemple en (221) change.

3.3.3.2.3 Verbe + Verbe

Nous avons la composition de deux verbes et le mot qui en résulte demeure un verbe (voir exemple en 222).

Exemple (222) :

- (a) fíní "lancer" + tó "tomber" → fínító "jeter"

- (b) f^á "prendre" + cé "distribuer" → f^ácé "faire cadeau"
- (c) k^á "dire" + kl^ě "montrer" → k^ákl^ě "rapporter à"

Les deux verbes gardent leurs tons de départ. On retient aussi que les verbes composés de cette manière se trouvent séparés dans la phrase, lorsque la phrase admet un complément. Cela nous ramène à la sérialisation verbale dans certains cas.

3.4 Conclusion

En conclusion, nous retenons que la phonologie et la morphologie peuvent être utilisées comme base d'une description de la fonctionnalité de la prosodie en agni. L'agni qui est une langue à ton, admet 4 tons phonologiquement pertinents. Les effets prosodiques n'épargnent par les tons de l'agni et sont à l'origine de transformations tonales.

La notion de durée est traitée dans ce chapitre comme faisant partie des corrélats phonétiques du ton en agni. Pour ce fait, des mesures sont faites, opposant ton haut au ton bas, ton montant au ton descendant et les tons ponctuels aux les tons modulés.

Les différentes oppositions de paires minimales ont permis de prouver que phonologiquement, l'agni possède dans son système consonantique 20 phonèmes et dans son système vocalique, un total de 14 phonèmes.

L'étude phonologique de l'agni relève la présence de processus phonologiques tels que l'alternance consonantique, l'élision, la consonantisation et l'harmonie vocalique.

Les mots, en agni comme dans les autres langues sont structurés et la formation des mots se fait aussi de manière structurée. Cette formation se fait soit par dérivation, soit par composition.

Il a été dit (dans la section 3.2.2.4) que les effets prosodiques sont perceptifs lorsqu'on aborde les fonctions du ton. Nous observons à ce niveau que les transformations tonales interviennent. Elles conduisent à des règles tonales. C'est le cas du downdrift qui permet de créer par exemple un ton qui se veut moyen. Cet abaissement de la voix comme le fait remarquer Quaireau (1987) n'enlève nullement la possibilité d'exprimer une différence entre phrases déclaratives, interrogatives et exclamatives. Cela nous amène dans le domaine de la syntaxe que nous analysons au chapitre suivant.

Chapitre IV: La prosodie dans la Syntaxe agni: le cas de l'intonation

4 La prosodie dans la Syntaxe agni: le cas de l'intonation

Le domaine de la linguistique qui s'occupe de l'étude de la combinaison des mots dans une phrase est la syntaxe. La phrase n'est pas un assemblage de mots fait au hasard. Elle doit être compréhensive et grammaticalement correcte. Par conséquent, elle doit respecter un modèle d'agencement très structuré. Nous prenons donc en compte la forme (morphologie) et le sens (sémantique). Les mots qu'on trouve dans une phrase sont segmentés en syntagmes. Cette segmentation de phrase est un rôle que joue l'intonation. C'est ce que Léon (1992) et bien d'autres encore ont appelé rôle démarcatif de l'intonation.

Sous cette section, on présentera de manière générale, d'abord les différents types de phrases possibles en agni, ensuite on traitera de la fonction démarcative de l'intonation et son impact sur la syntaxe.

4.1 Types de phrase

La phrase se définit comme l'unité de communication minimale par laquelle un locuteur adresse un message à un auditeur. La phrase peut être composée d'un seul mot, mais en majorité, elle se compose de plusieurs mots qui occupent des fonctions diverses. Ces mots appartiennent aux différentes catégories que nous avons déjà mentionnées. On relève différents types de phrase selon la nature de la communication et qui sont les phrases déclaratives (quand on commente quelque chose par exemple), les interrogatives (quand on pose des questions), les impératives (quand on donne des ordres ou des instructions), les exclamatives (quand on veut montrer son étonnement.) Ces types de phrase peuvent être à la forme affirmative ou à la forme négative. Pour chaque type, nous présentons les deux cas tout en précisant que la forme négative de toute phrase se présente de cette manière :

L'on place le préfixe n- devant le verbe, ce qui est à la base de l'alternance consonantique de la première consonne du verbe et le morphème [m̩] qui se situe juste après le verbe. Ainsi toute consonne sourde précédée de n-, se sonorise. Et toute consonne sonore précédée du même préfixe n- se prénasalise.

4.1.1 Déclarative

La phrase déclarative en agni respecte la structure suivante :
SN (sujet) + SV (verbe avec ou sans complément)

Exemple (223) :

(a) ákó è ó dì í
poulet- c'est- il- manger- le
le poulet le mange

(b) nmàtrǎ mó kó
enfant- marque du pluriel- aller
les enfants partent

(c) ò dì bèdè
il- manger- manioc
il mange du manioc

(d) è tò tòmòbî
tu- acheter- voiture
tu achètes une voiture

4.1.2 Interrogative

Nous avons trois types d'interrogation en agni. L'interrogation avec inversion n'est pas faisable.

4.1.2.1 Interrogation totale

Avec l'interrogation totale, l'on s'attend en guise de réponse, soit à un oui soit à un non. L'interrogation totale porte donc sur toute la phrase. Elle se présente dans le même ordre que la phrase déclarative, à la différence que l'interrogation totale est marquée par le morphème [ɔ] qui se place en fin de phrase.

Exemple (224) :

(a) ò dì bèdè ò
il- manger- manioc- morphème ɔ
Mange t- il du manioc ?

(c) nmàtrǎ mó kó ò
enfant- marque pluriel- aller- morphème ɔ
Les enfants partent ?

Pour l'adverbe ní (où), en initiale de phrase, on ajoute le morphème f_a avant de faire précéder le morphème j_ε.

(228a) ní f_a j_ε é kó ò « Où vas-tu ? »

(228b) * ní j_ε é kó ò ((228b) est impossible.)

4.1.3 Impérative

Une phrase à la forme impérative exprime un commandement, un souhait ou un conseil. En agni on utilise deux personnes pour former l'impérative. Pour le singulier, on emploie la 2^e personne du singulier : dans ce cas, on a seulement le verbe conjugué avec omission du pronom.

φ verbe conjugué (+ complément)

Exemple (229):

(a) f_a ? « Prends ! »

(b) d_i ? « Manges ! »

(c) d_a ? « Dors ! »

Quand on désigne quelqu'un de précis qui doit faire l'action, le substantif qui est le sujet, se place avant le verbe et est suivi d'une pause.

Pour le pluriel, l'impératif se fait à toutes les personnes. Ici nous avons la présence du pronom suivi du verbe conjugué.

j_ε « nous »

é m_ó « vous » + verbe conjugué (+ complément)

b_ε « ils ou elles »

Exemple (230):

(a) j_ε f_a ? « Prenons ! »

(b) é m_ó f_a ? « Prenez ! »

(c) b_ε f_a ? « Qu'ils prennent ! »

Quand ceux qui font l'action sont désignés, le substantif se place avant le pronom, mais toujours séparé par une pause.

Lorsque la phrase impérative n'admet pas de sujet, on a la présence de la glottale [ʔ] après le verbe.

La forme négative de l'impératif est marquée par le morphème [nɛ] ou [nɐ] en début de phrase et suivi du verbe, en ce qui concerne le singulier. Pour le pluriel, on a le morphème [m̩] qui se place entre [nɛ] ou [nɐ] et les différents pronoms personnels. La glottale [ʔ] placée à la fin du verbe qui n'admet pas de complément à la forme affirmative, demeure à la forme négative.

4.1.4 Exclamative

La phrase exclamative en agni peut être précédée d'une interjection ou non. Dans les deux cas, la syllabe finale de la phrase exclamative se trouve prolongée et par-là même marquée. (Voir section 5.3)

4.2 Phrase simple

La phrase, selon les éléments qui s'y trouvent, peut être désignée comme phrase simple ou phrase composée. La notion de phrase simple se définit comme une phrase ayant un seul prédicat. Le noyau du prédicat est le verbe. En plus du sujet, peuvent se greffer d'autres éléments, tels que l'objet direct, l'objet indirect, l'adverbe, etc. On a donc le modèle suivant : Sujet + Verbe + Complément (facultatif)

La phrase simple peut être verbale, nominale, possessive, existentielle-locative.

4.2.1 Syntagme nominal

L'on appelle syntagme un groupe de mots qui remplit la même fonction qu'un mot d'une catégorie syntaxique.

Le syntagme nominal (SN) a pour noyau un lexème nominal. Sa forme la plus simple est : SN => nom. Le syntagme nominal de l'agni peut aussi avoir une forme beaucoup plus complexe.

Nom + Possessif (+déterminant)

Nom + Adjectif (+déterminant)

Nom + Quantificateur (+déterminant)

Nom + Numéral (+déterminant)

Nom + Déterminant

Ces différentes formes beaucoup plus complexes peuvent être substituées à la forme simple, c'est à dire au nom et avoir la même fonction qu'un mot seul.

Exemple (231) :

- | | | |
|-----|------------|-------------------------|
| (a) | mì lú pó | «Milou aboie» |
| (b) | ámá cwǎ pó | «le chien de Ama aboie» |
| (c) | cwǎ kǎ pó | «le petit chien aboie» |
| (d) | cwǎ nǔ pó | «deux chiens aboient» |
| (e) | cwǎ nǐ pó | «le chien aboie» |

La dernière forme, c'est à dire SN => Nom + Déterminant est l'équivalent de la forme de base qui est SN => Nom. Cela vient du fait qu'en agni, le déterminant peut être omis (ce qui est fréquent) sans que le syntagme nominal prête à confusion. Ce phénomène est présent dans plusieurs langues africaines.

4.2.1.1 Modificateur possessif

Le modificateur possessif est un syntagme nominal qui comporte un possesseur et un possédé. Le possesseur peut être remplacé par un pronom possessif. Les différents pronoms possessifs de l'agni sont :

- | | | | |
|----|-------------|-----|-----------|
| mǐ | « mon, ma » | jé | « notre » |
| ó | « ton, ta » | émó | « votre » |
| jǐ | « son, sa » | bé | « leur » |

Ces différents pronoms possessifs peuvent tous être combinés à des substantifs. Leur forme au pluriel se présente de la manière suivante :

Pronom possessif... mɔ

Exemple (232):

Forme du singulier

(a) ámá cwǎ pɔ́

nom propre- chien- aboyer

«le chien de Ama aboie»

Forme du pluriel

ámá cwǎ mó pɔ́

nom propre- chien- marque pluriel- aboyer

«les chiens de Ama aboient»

(b) í cwǎ pɔ́

son- chien- aboyer

«son chien aboie»

í cwǎ mó pɔ́

son- chien- marque pluriel- aboyer

«ses chiens aboient»

(c) nmàtrǎ mó cwǎ pɔ́

enfants- pluriel- chien- aboyer

«le chien des enfants aboie»

nmàtrǎ mó cwǎ mó pɔ́

enfants- pluriel- chien- pluriel- aboyer

«les chiens des enfants aboient»

(d) bɛ́ cwǎ pɔ́

leur- chien- aboyer

«leur chien aboie»

bɛ́ cwǎ mó pɔ́

leur- chien- marque pluriel- aboyer

«leurs chiens aboient»

4.2.1.2 Épithète

L'épithète se place juste après le nom qu'il qualifie. En français par exemple, on peut avoir une inversion de place, c'est à dire que l'épithète peut se placer avant le nom. En agni cela n'est le cas et l'on trouve uniquement l'épithète après le nom.

Exemple (233) :

(a) ákó blê nì wà mìní

poulet- noir- le- (il) être- perdre

Le poulet noir est perdu

(b) bàtrǎ ká nì ò sù
enfant- petit- le- il- pleurer
Le petit enfant pleure

(c) cwǎ plǐ nì ò pó
chien- gros- le- il- aboyer
Le gros chien aboie

4.2.1.3 Quantificateur

Le quantificateur occupe la même place qu'occupe l'épithète, à la seule différence que lorsqu'on a la marque du pluriel, le quantificateur peut se placer après ou avant la marque du pluriel et l'épithète lui se place toujours après le nom et avant la marque du pluriel (voir les exemples de quantificateurs en (234)).

Exemple (234) :

(a) srâ fí
homme (humain)- rien
«aucun ou personne»

(b) srâ pípí
homme (humain)- beaucoup
«plusieurs»

(c) srâ bié mó
homme (humain)- certain- pluriel
«certains»

(d) srâ kúlá
homme (humain)- tout
«tout le monde»

4.2.1.4 Numéral

Dans ce syntagme nominal, on a la présence d'un numéral qui occupe la place clé. Ce numéral se place juste après le nom et se comporte comme les épithètes.

Exemple (235):

bǎ kù	bǎ ɲù	bǎ nzà
enfant- un	enfant- deux	enfant- trois
un enfant	deux enfants	trois enfants
bǎ nná	bǎ nnú	bǎ nzíá
enfant- quatre	enfant- cinq	enfant- six
quatre enfants	cinq enfants	six enfants

4.2.1.5 Déterminatif

Comme dit plus haut, l'on peut se passer de la détermination en agni. Mais cela n'exclut pas le fait que son emploi soit possible. Le déterminant en agni se traduit par le morphème [nɪ̄] placé après le mot qu'il détermine. Lorsque le déterminant est au pluriel, la marque du pluriel [mò] se place après le déterminant [nɪ̄].

Exemple (236):

(a)	cwǎ nɪ̄	« le chien »	cwǎ mò nɪ̄	« les chiens »
(b)	cwǎ kà nɪ̄	« ce chien »	cwǎ kà mò nɪ̄	« ces chiens »

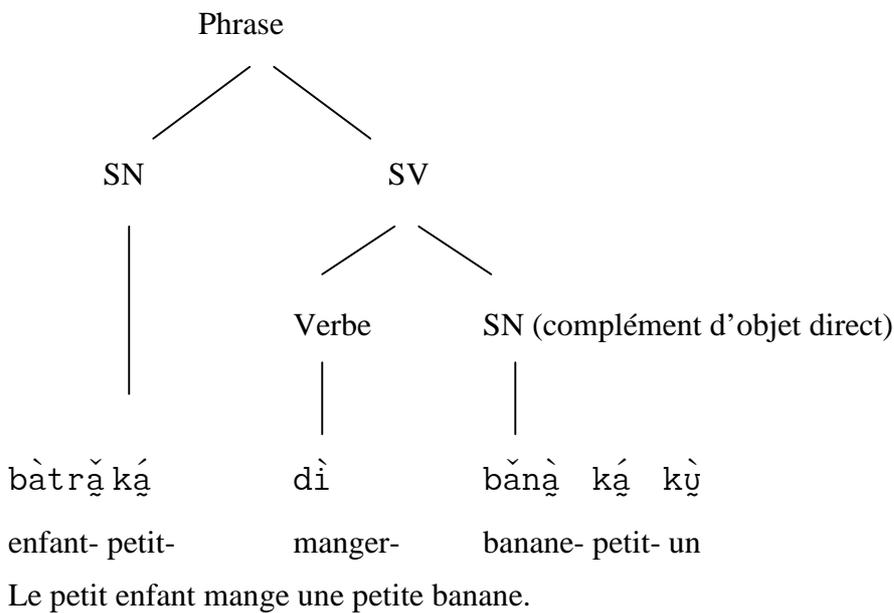
4.2.2 Syntagme verbal

Le syntagme verbal a pour noyau un lexème verbal. Il peut être suivi d'un syntagme nominal qui est soit un actant, soit un complément circonstanciel.

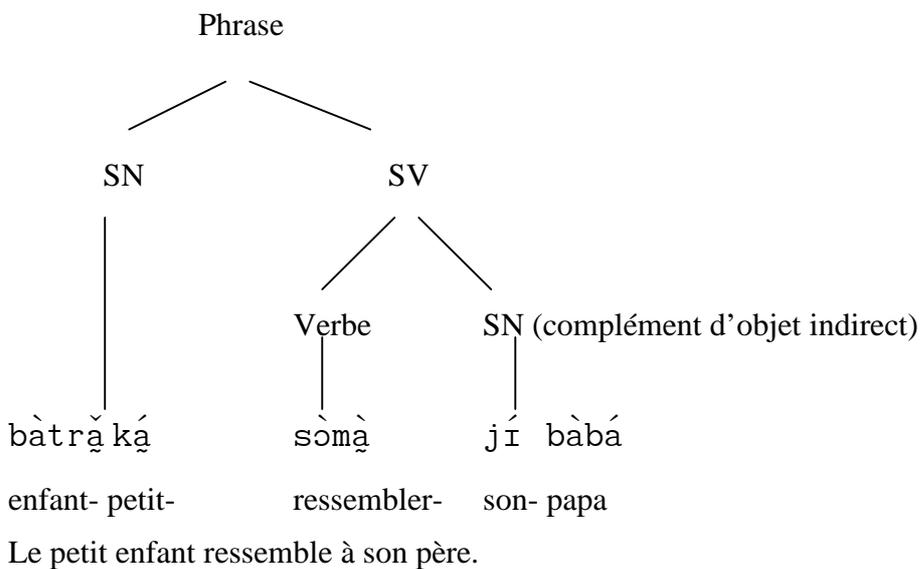
4.2.2.1 Actants

L'actant peut être un complément d'objet direct ou un complément d'objet indirect. Il se place toujours après le verbe. Lorsque l'on a dans une phrase la présence de deux compléments d'objet, un direct et l'autre indirect, l'objet indirect précède toujours l'objet direct. (voir les exemples (237) et (238))

Exemple (237) :



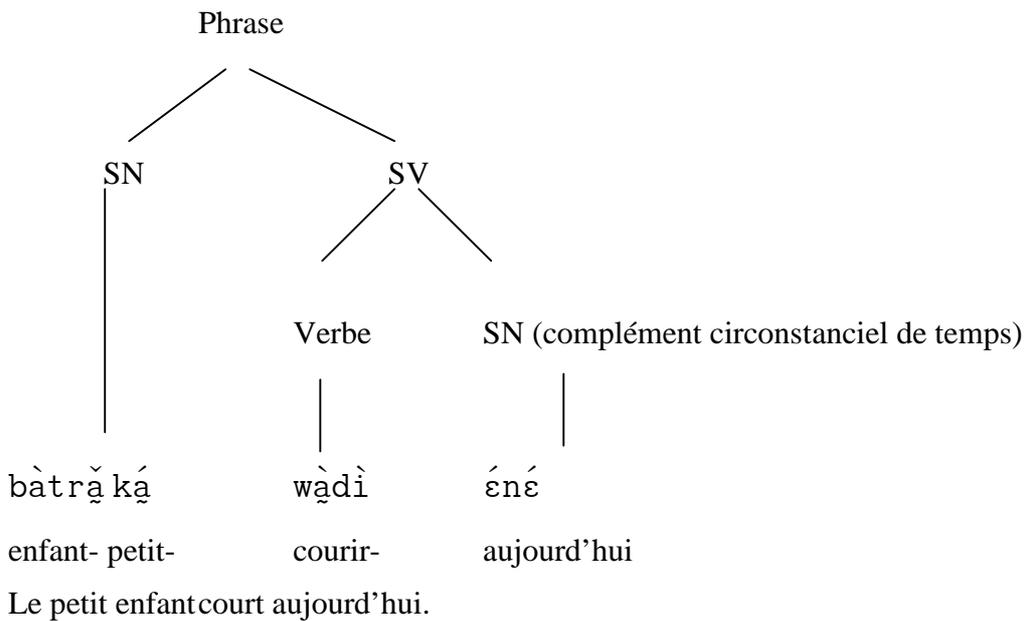
Exemple (238) :



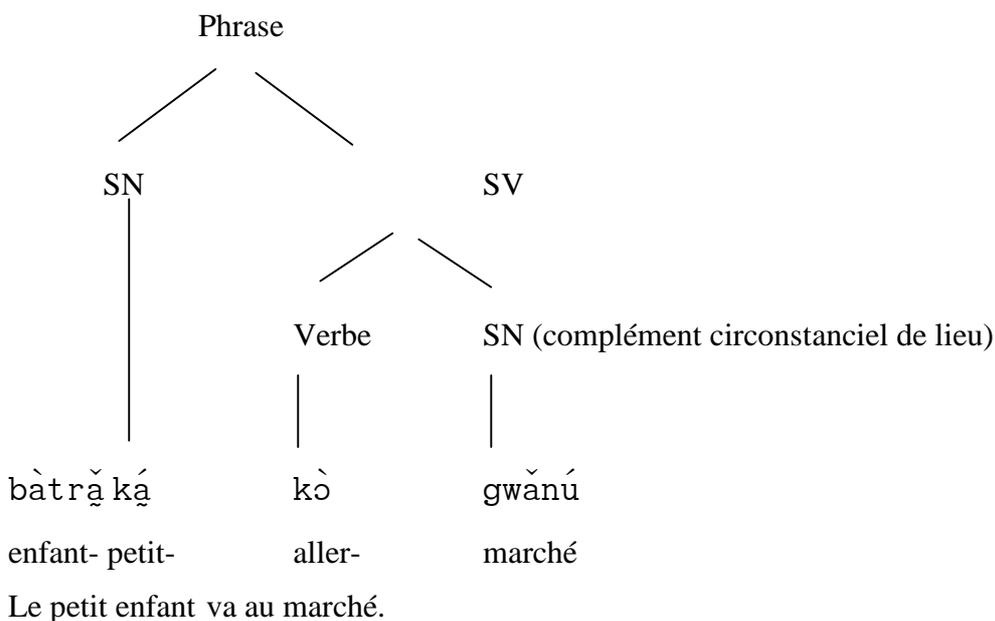
4.2.2.2 Circonstanciels

Les compléments circonstanciels de temps se placent soit au début de la phrase, soit à la fin de la phrase tout comme en français. Les compléments circonstanciels de lieu, quant à eux, sont précédés du verbe. Ils ne peuvent en aucun cas être déplacés, car leur déplacement rendrait la phrase incorrecte. (Voir les exemples (239) et (240))

Exemple (239):



Exemple (240):



4.3 Phrase complexe

La phrase complexe comme son nom l'indique, est une phrase qui a en son sein deux ou plus de deux phrases simples. Cet assemblage de phrases simples est fait soit par enchâssement (ou juxtaposition) de phrases, soit par coordination de phrases.

4.3.1 Substantive (complétive)

Les substantives ou complétives se forment avec le morphème [kɛ]. Très souvent, les complétives sont incluses dans les syntagmes verbaux.

Exemple (241) :

(a) mī sī kɛ ò bá
je- savoir- que- il- venir
« Je sais qu'il viendra. »

(b) mī kùlò kɛ è kàcǐ
je- désirer- que- tu- changer
« Je désire que tu changes. »

(c) mī kàngà kɛ ó dì sǐhǎ
je- parier- que- il- manger- maintenant
« Je parie qu'il mange maintenant. »

4.3.2 Attributive (relative)

En agni, le morphème [bɔ] représente les pronoms relatifs qui, que, dont et où. (voir les exemples en (242))

Exemple(242) :

(a) bàtrǎ bò ó bà tǐ klǎmǎ
enfant- qui- il- venir- être- beau
« L'enfant qui vient est beau. »

- (b) trəlǐé b̀ò á tò tì plǐ
habit- que- avoir- acheter- être- gros
« L'habit que tu as acheté est grand. »
- (c) blǎ b̀ò mǐ kǎ í júrè
femme- que- je- parler- son- histoire
« La femme dont je parle est malade. »
- (d) kùló b̀ò jè kò d́ó í wò tì múwà
village- que- nous- aller- là-bas- il est- loin
« Le village où nous allons est loin. »

4.4 Sérialisation verbale

La sérialisation verbale est le fait d'employer une série de verbes dans une seule phrase. On a différentes combinaisons de verbes. Nous présentons ici quelques exemples :

- (243) f́á ''prendre'' ...d́í ''manger''
- (244) f́á ''prendre'' ...mǎ ''donner''
- (245) f́á ''prendre'' ...klě ''montrer''
- (246) f́á ''prendre'' ...kó ''aller''
- (247) pé ''couper'' ...mǎ ''donner''
- (248) dé ''prendre'' ...kó ''aller''
- (249) dé ''arracher'' ...mǎ ''donner''
- (250) dé ''arracher'' ...gwǎ ''verser''
- (251) dé ''arracher'' ...b̀ùt́ú ''renverser''

Dans une phrase avec sérialisation verbale, on se retrouve obligatoirement en face de deux segments majeurs. La pause qui sépare les deux segments a une durée qui diffère selon le locuteur.

Dans la sérialisation verbale, l'objet direct (COD) suit le premier verbe et l'objet indirect (COI) ou le complément circonstanciel (CC), suit le deuxième verbe. (voir les exemples en (252)).

Exemple (252):

(a) mī fà bédè mǎ bábá

sujet verbe1 COD verbe2 COI

je- prendre- manioc- donner- papa

« je prends le manioc pour le donner à papa. » ou « je donne le manioc à papa. »

(b) mī dè nzùé gwà bédè sú

sujet verbe1 COD verbe2 CC

je- arracher- eau- verser- sur le manioc

« je prends l'eau pour verser sur le manioc. » ou « je verse l'eau sur le manioc. »

(c) mī fà dādìé kò fíésó

sujet verbe1 COD verbe2 CC

je- prendre- machette- aller- champ

« je prends la machette pour aller au champ. » ou « je vais au champ avec la machette. »

La sérialisation verbale est une forme complexe. Cette forme est utilisée pour marquer une insistance de l'action opérée par le verbe et aussi la description de l'acte posé. La sérialisation verbale peut, dans la plupart des cas être simplifiée, c'est à dire que le premier verbe peut être supprimé et le second maintenu. Cela n'a pas d'influence sur les tons des autres éléments de la phrase. (Voir les exemples en (253)).

Exemple (253):

(a) La phrase [mì fà bèdè mà bàbá] simplifiée sera :

mì	mà	bàbá	bèdè	mais pas	* mì	mà	bèdè	bàbá
sujet	verbe2	COI	COD		sujet	verbe2	COD	COI
je-	donner-	papa-	manioc		je-	donner-	manioc-	papa
« je donne le manioc à papa. »					« je donne à papa le manioc. »			

(b) La phrase [mì dè nzùé gwà bèdè sú] simplifiée sera :

mì	gwà	bèdè sú	nzùé	ou encore	mì	gwà	nzùé	bèdè sú
sujet	verbe2	CC	COD		sujet	verbe2	COD	CC
je-	verser-	sur le manioc-	eau		je-	verser-	eau-	sur le manioc
« Je verse sur le manioc de l'eau. »					« Je verse l'eau sur le manioc. »			

Le verbe maintenu (le deuxième verbe) garde toujours son complément quand celui ci est un COI et le complément du verbe supprimé (le premier verbe de la série) se place juste après le COI. Mais quand le complément du verbe maintenu est un complément circonstanciel, ce complément peut se placer avant ou après le complément du verbe supprimé c'est à dire le complément d'objet direct (COD).

La suppression du premier verbe entraîne dans certains cas la création d'une conjonction. Dans ce cas, la phrase reste complexe, mais on a plus de sérialisation verbale.

(254) La phrase [mì fà dādīé kò fíésó] simplifié sera :

mì	kò	fíésó	nì	dādīé
sujet	verbe2	CC	conjonction	COD
je-	aller-	champ-	avec-	machette
« je vais au champ avec la machette. »				

Lorsque la simplification ou l'apport de conjonction est impossible, on est en présence d'un verbe qui se compose de deux autres verbes. C'est le cas du verbe fìnító "tomber"

et f`acé " faire cadeau". On peut dire que ces verbes sont de vrais composés et les autres sont qualifiés de composés légers.

4.5 Conclusion

Nous concluons en disant que la syntaxe permet de comprendre la combinaison des mots dans une phrase. Cette combinaison de mots ne se fait de manière structurée et respecte des exigences relevées tout au long de ce chapitre.

À l'aide de la syntaxe, la distinction entre phrases déclaratives et phrases interrogatives par exemple peut être faite et la structure des différents types de phrases peut être analysée. Nous nous rendons compte qu'en ce qui concerne la phrase interrogative, nous disposons de deux types d'interrogation; l'une partielle et l'autre totale. Au niveau de l'interrogation totale, l'on relève la présence d'un morphème [ɔ] qui peut être supprimé et donc plus de présence de marque d'interrogation. Dans ce cas, c'est l'intonation qui permet de distinguer la phrase interrogative de la phrase déclarative.

Dans le chapitre qui suit et qui traite des fonctions pragmatiques de l'intonation, nous montrons en quoi est ce que l'intonation joue un rôle primordial dans la syntaxe.

Chapitre V : Les fonctions pragmatiques de l'intonation en agni

5 Les fonctions pragmatiques de l'intonation en agni

5.1 Introduction

Les fonctions de l'intonation ont été développées dans plusieurs études antérieures par divers auteurs, que ce soit des linguistes ou des philosophes. Nous retenons que l'intonation en général caractérise une langue donnée et est spécifique à cette langue. Elle joue un rôle dans la syntaxe et dans l'expression de l'émotion qui anime celui qui parle ou encore dans la sémantique. L'intonation se laisse modifier par la situation dans laquelle l'on se trouve quand on émet un énoncé. Les fonctions de l'intonation se situent dans le champ de la pragmatique et comme le mentionne Blanchet (1995), la question pragmatique qui est « comment le langage scientifique ou ordinaire produit-t-il de la signification, c'est à dire des effets, dans le contexte communicatif de son utilisation par les locuteurs? », en dit assez.

De manière générale, nous nous retrouvons avec des aperçus sur les fonctions de l'intonation qui seraient à première vue, applicables à l'ensemble des langues. Cela nous amène à formuler la question de savoir si ces différentes fonctions de l'intonation peuvent aussi être relevées en agni qui, comme nous le savons déjà, est une langue à ton.

Voyons le locuteur agni comme un être comme tout autre, avant de le voir comme celui-là même qui parle une langue à ton. Si tel est le principe, il est clair que ce locuteur peut manifester des émotions. Il connaît donc le sentiment de tristesse, de joie, de colère etc. Cependant, comment cette manifestation des émotions et la formulation des différents types de phrases peuvent être perçus, si on se base sur l'intonation? C'est à cette question que nous tenterons de répondre ici.

Pour nous guider, nous nous sommes principalement servis de textes annotés à l'aide du programme Transcriber 1.4. Ces textes ont été analysés et des observations ont été faites.

Dans ce chapitre 6, l'aspect scientifique sera au centre de notre analyse. Nous nous appuierons plus sur le côté acoustique et instrumental de la phonétique.

Pour avoir une idée des fonctions pragmatiques de l'intonation en agni, nous nous baserons bien entendu sur la réflexion faite sur les actes du langage et nous nous référerons en même temps au schéma de communication développé par un certain

nombre d'auteurs.

5.2 L'acte de parole selon J. L. Austin et J. R. Searle

Ces deux philosophes du langage sont à la base de l'émergence du concept d'acte de parole ou disons-le de la pragmatique. On ne peut donc pas parler de la pragmatique qui est une sous-discipline linguistique qui s'occupe plus particulièrement de l'emploi du langage dans la communication, sans faire allusion à ces deux auteurs. En fait, Austin et Searle se complètent car le premier est le concepteur et le deuxième le propulseur. Ils font une classification des actes de parole, qu'on retrouve en différents groupes:

- Actes constatatif et performatif
- Actes locutoire, illocutoire et perlocutoire

Austin (1962) est parti du constat que lorsque nous parlons, il nous arrive de faire autre chose qu'affirmer. On peut donc faire des promesses ou des avertissements, on peut présenter ses excuses à quelqu'un etc.

L'acte constatatif se caractérise par la description en utilisant un énoncé assertif.

L'acte performatif se caractérise par le fait de dire quelque chose et de le faire ; ce sont des énoncés qui servent à accomplir une action.

Soient les énoncés suivants dans l'exemple (255):

Exemple (255) :

- | | | |
|-----|------------------|--|
| (a) | é kó | „tu iras. “ |
| (b) | mì kàgâṅ ké é kó | „je parie que tu iras“ |
| (c) | é kó | „tu iras! (quand le sens d'un ordre) “ |

NB : Dans la phrase (c), le second ton haut se réalise super haut.

L'énoncé (a) peut être une vérité ou un mensonge, c'est cela qu'Austin a appelé acte constatatif. Alors que l'énoncé (b) peut être un succès ou un échec. Cet énoncé ne décrit pas l'action. Il est une action en lui-même. C'est donc un acte performatif.

Quand l'on regarde ce qui se passe en agni, on en déduit que souvent pour passer de l'acte constatatif à l'acte perlocutoire on peut ne pas utiliser des formules toutes faites, dans le genre „je promets“, „je parie“ etc. En (c) par exemple, l'effet de l'intonation se fait ressentir à ce niveau de la communication. Cet énoncé a la même structure que l'énoncé

1, mais ne traduit pas pour autant un acte constatif. Cela est dû à l'effet intonatif qui rend le ton haut de *kO* « partir » en ton super haut. Pour passer de l'acte constatif à l'acte performatif en agni, on dira que l'intonation joue aussi un rôle primordial.

Les actes locutoire, illocutoire et perlocutoire sont les trois niveaux selon lesquels ce qui est linguistiquement et socialement en jeu dans l'acte de langage peut être distingué. Ils ont été distingués à partir de la notion de performatif. Pour définir ces actes, nous citons le dire de Philippe Blanchet (1995) qui est „ L'acte locutoire, est le simple fait de produire des signes vocaux selon le code interne d'une langue. L'acte illocutoire, consiste à accomplir par le fait de dire un acte autre que le simple fait d'énoncer un contenu, et notamment en disant explicitement (mais pas toujours) comment l'acte locutoire doit être interprété dans le contexte de son énonciation. Enfin, l'acte perlocutoire consiste à produire des effets ou conséquences sur les interlocuteurs (comme un mouvement, la peur, le rire ou le chagrin) “. Ces actes ne sont pas facilement perceptifs et laissent entrevoir des nuances. Car en faite, quand on fait l'acte de dire quelque chose (acte locutoire) on peut en même temps donner des valeurs différentes à ce qu'on vient de dire et on produit en ce moment des actes illocutoires.

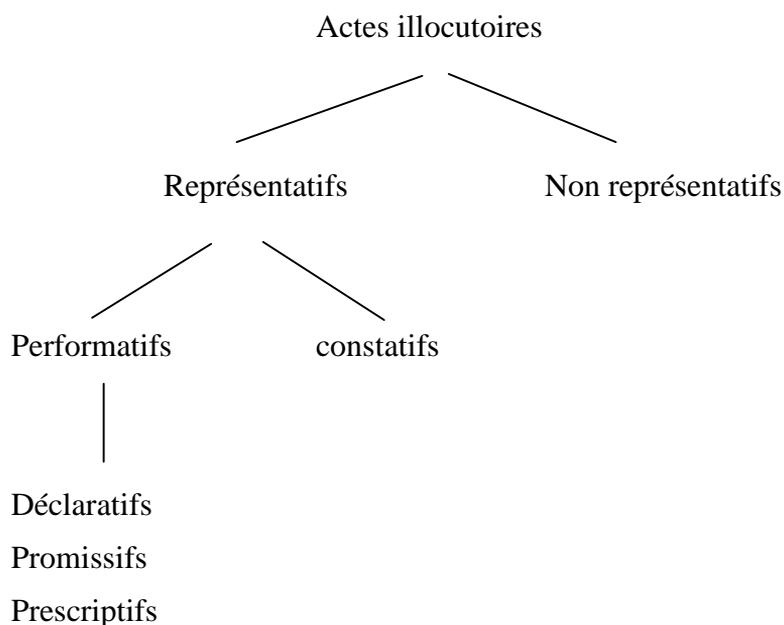
Austin présente trois critères qui peuvent aider à facilement repérer l'acte illocutoire :

1. Il s'agit d'un acte accompli dans la parole même et non un acte résultant de la parole (en disant « je promets », on accomplit l'acte même de promettre) ;
2. Il s'agit d'une parole pouvant être explicitée par une formule performative (« Je te demande de... », « Je te donne l'ordre de... ») ;
3. Il s'agit d'un acte à caractère conventionnel qui attribut à la formule employée, dans une circonstance particulière.

L'étude de l'acte illocutoire tel que présentée a été approfondie par Searle, J. (1969) dans son ouvrage *Speech Acts*. Ducrot, O. (1972) fait un résumé des propos de Searle : « En allant plus loin dans le sens de Searle, on pourrait dire qu'une parole est un acte illocutoire lorsqu'elle a pour fonction première et immédiate de modifier la situation des interlocuteurs. »

Dans l'application aux faits de l'agni, nous nous limiterons à l'acte illocutoire qui simplement défini, est l'intention de l'énonciateur en ce qui concerne le type d'information contenue dans l'énoncé : déclaration, promesse, interdiction... Pour cela, nous nous appuierons sur l'arbre des actes illocutoires proposé par François Récanati

(1981). Cet arbre (à la page suivante) récapitule de manière hiérarchisante les actes illocutoires sur la base des travaux d'Austin et Searle.



5.3 Actes illocutoires et fonction syntaxique de l'intonation en agni

Les actes illocutoires sont présents quand on invoque la fonction syntaxique de l'intonation qui permet de distinguer une phrase déclarative d'une phrase interrogative ou exclamative, etc., bien qu'on ne mentionne pas la présence de marques syntaxiques. Pour certains auteurs, cette fonction serait plutôt distinctive ou oppositive¹⁷ et est observée en agni indénié.

Voyons son fonctionnement dans ces quelques exemples :

Exemples :

- 1- forme déclarative + forme interrogative (question écho)
- 2- forme déclarative + forme impérative
- 3- forme déclarative + forme négative

Notons qu'ici, la forme de base est pour nous la forme déclarative, c'est à dire la phrase:

¹⁷Martinet, A.: *Éléments de linguistique générale*. Paris, Armand Colin, 1960.

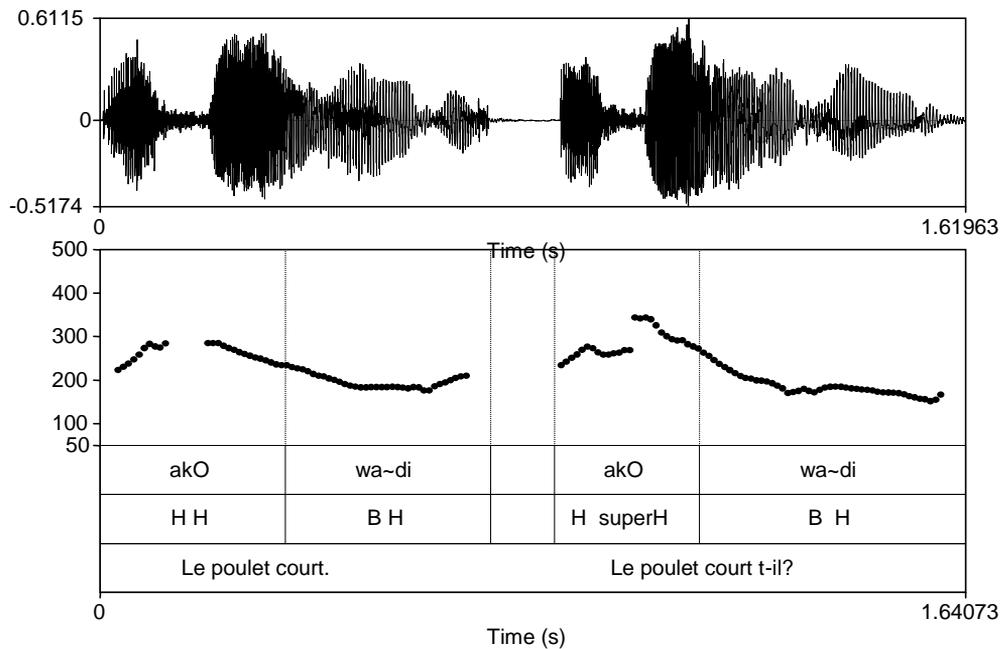
ákó wàdí «Le poulet court.» qui est un acte constatif. Un peu plus en bas, nous parlerons des énoncés prescriptifs.

Ces différentes phrases sont morphologiquement semblables. Car pour la phrase interrogative et aussi pour la phrase négative, on a fait abstraction du marqueur interrogatif et de la marque de la négation. Mais lorsqu'on écoute bien ces phrases, il est facile de détecter une différence dans la prononciation, partant, dans l'intonation. Notons aussi que les structures tonales de ces phrases sont quelques fois différentes.

- La phrase 1, déclarative, admet la structure tonale [Haut – Haut – Bas – Haut].
- La phrase 2, interrogative (question écho), admet la structure tonale [Haut – super Haut – Bas – Haut].
- La phrase 3, impérative, admet la structure tonale [Haut – Haut – Bas – super Haut].
- La phrase 4, négative, admet la structure tonale [Haut – Haut – Haut – Haut].

Graphiquement, on a :

1- forme déclarative + forme interrogative (question écho) (Graph.12)



Graph 12

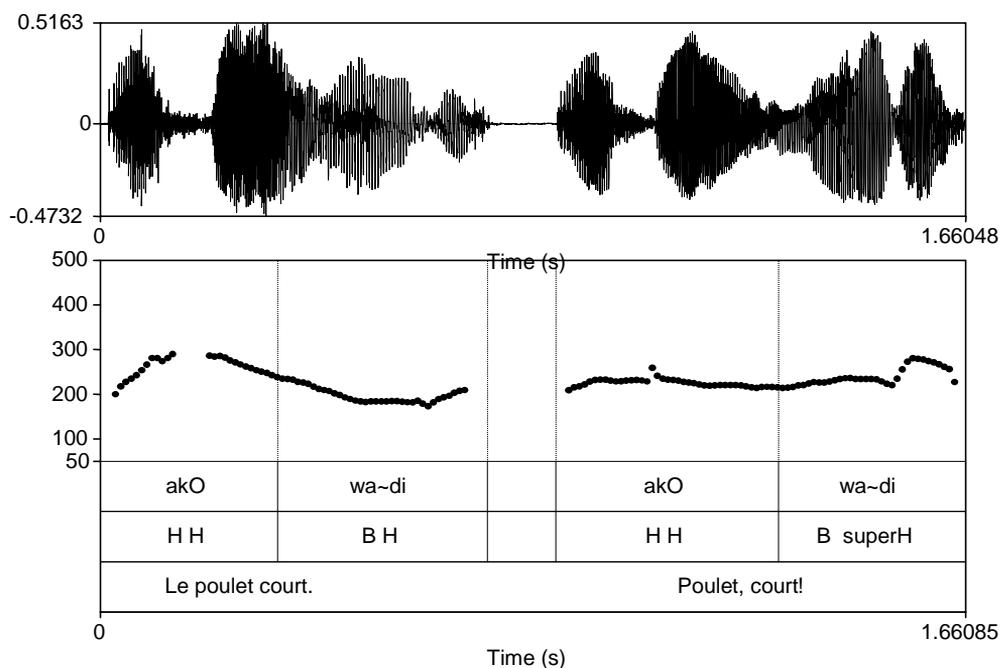
Remarque :

Dans la phrase interrogative (question écho) du graphique la dernière voyelle [O] du sujet [akO] «poulet» a tendance à s'assimiler au prédicat. Raison pour laquelle le mot [akO] dans la question écho se réalise plus court que dans la phrase déclarative.

Le ton haut de la dernière syllabe du sujet se réalise très haut dans la question écho. La durée de la phrase interrogative (question écho) est légèrement plus longue que la durée de la phrase déclarative. Valeurs respectives, 0.782353 s et 0.742398 s.

La dernière syllabe de la question écho [di] du mot [wa~di], se réalise plus longue que celle de la phrase déclarative. La durée de la syllabe [di] est de 0.172064 s dans la phrase déclarative et de 0.339123 s dans la question écho.

2- forme déclarative + forme impérative (Graph.13)



Graph 13

Remarque :

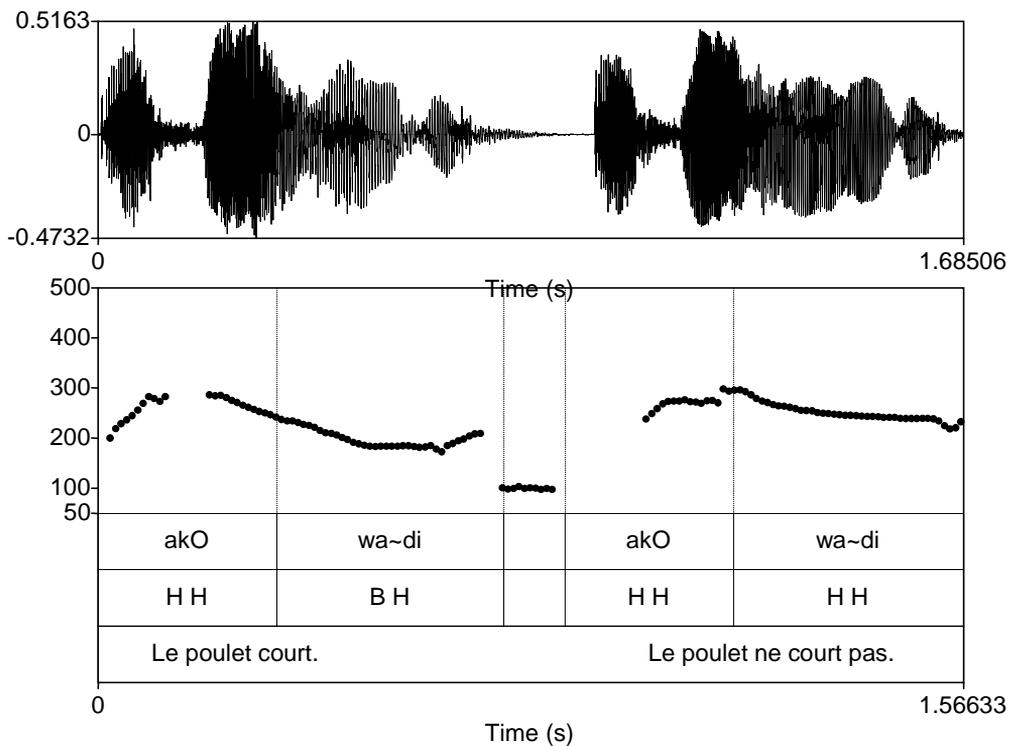
La phrase impérative avec 0.786883 s, dure plus que la phrase déclarative et a la même durée que la question écho.

La durée de la dernière syllabe du sujet [akO], c'est à dire [kO] est de 0.234047 s

dans la phrase déclarative et de 0.323856 s dans la phrase impérative.

Le ton haut de la dernière syllabe [di] du mot [wa~di] se réalise très haut dans la phrase impérative. Ce qui ramène le ton bas précédent à un niveau plus élevé que ce même ton bas dans la forme déclarative.

3- forme déclarative + forme négative



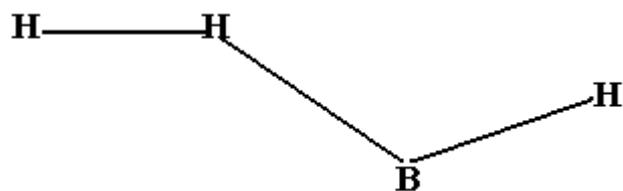
Graph 14

Remarque:

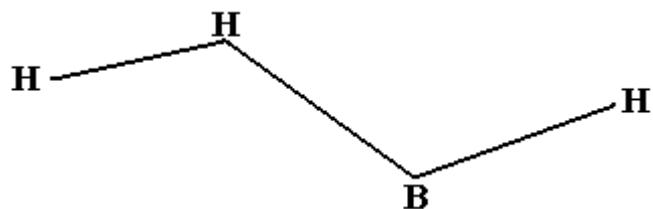
Les deux phrases ici ont pratiquement la même durée et sont réparties de la même façon. La différence ici est que le ton bas de la syllabe [wa~] du mot [wa~di] se réalise haut à la forme négative contrairement à celle de la forme déclarative qui se réalise bas.

Schématisons:

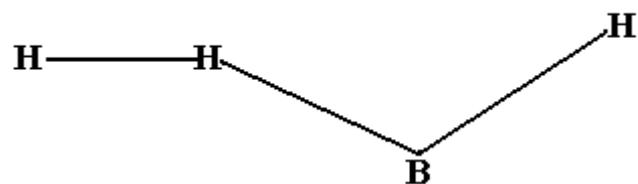
Phrase 1 (déclarative)



Phrase 2 (interrogative / question écho)



Phrase 3 (impérative)



Phrase 4 (négative)



Voyons maintenant la manifestation de l'intonation dans les énoncés prescriptifs.
(Avec l'intention de donner des conseils):

Conseil:

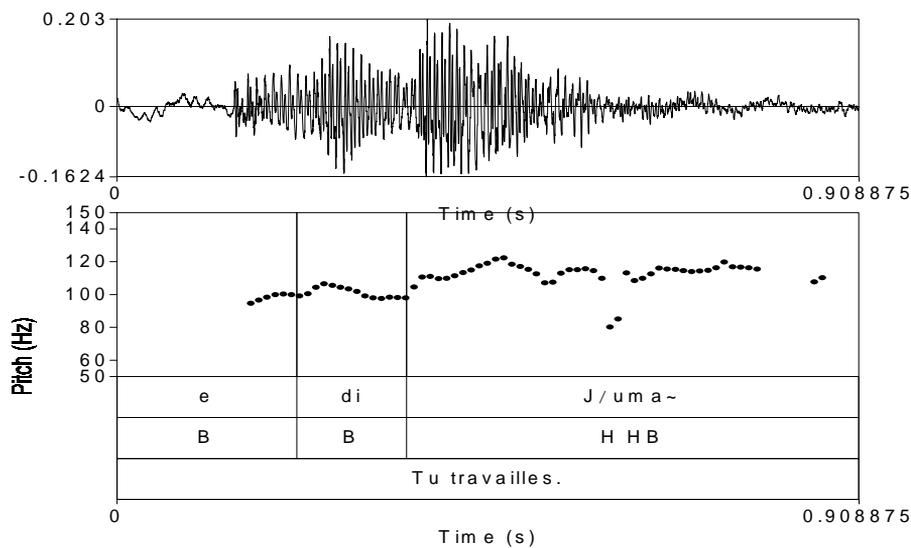
- a- o bie jala bO (pause) a~ go suklu nI « tous ceux qui ne sont pas allés à l'école »
- b- o jO kE E fa dadiE e tra E hO bLO « tu dois prendre une machette et aller en forêt »
- c- e di j\uma~ « tu travailles »
- d- e nwua « tu ne vole pas »
- e- E njO nike tE « tu ne fais rien de mal »
- f- e di j\uma~ « tu travailles »

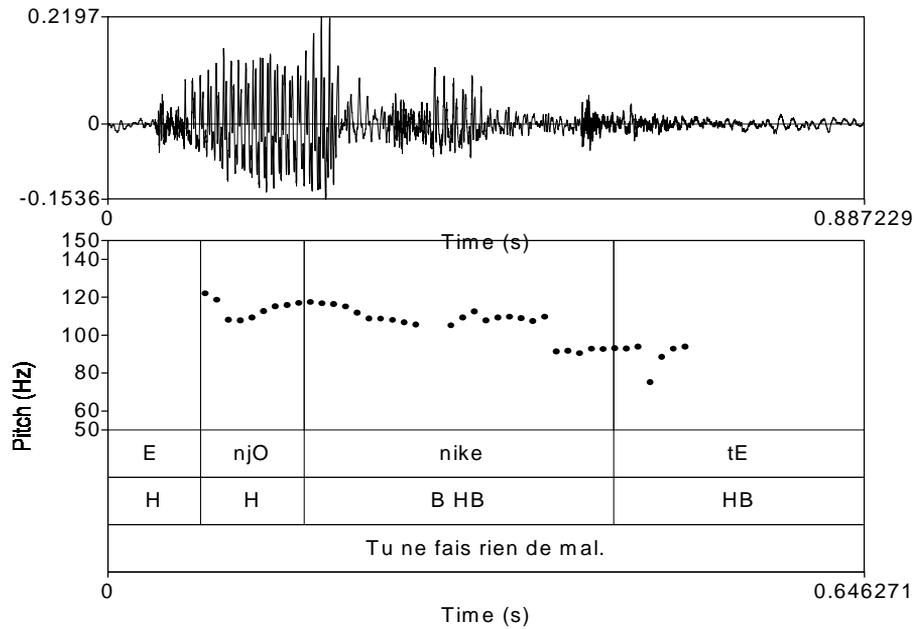
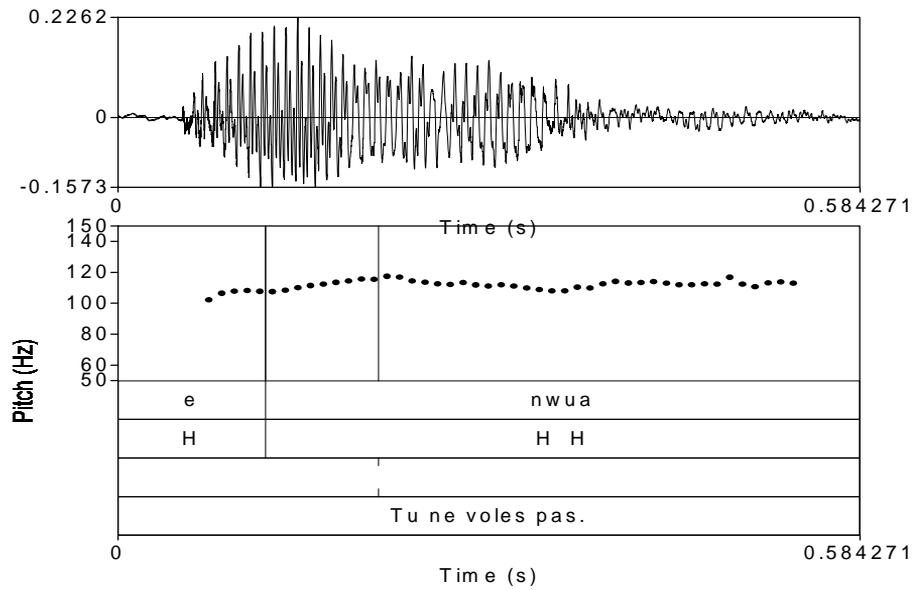
NB : Cet énoncé est transcrit en X-SAMPA.

Dans cet énoncé, le locuteur parle avec une voix posée assez basse. Il a l'intention d'amener son interlocuteur à suivre ses conseils, donc à le convaincre. Voyons les réalisations acoustiques de ce genre de phrases.

Représentations acoustiques:

Ici nous indiquons seulement la représentation des phrases c, d et e.





De manière générale, le ton dans cet énoncé s'abaisse progressivement. Si l'on observe ces trois représentations acoustiques, l'on relève que le ton bas et le ton haut sont sensiblement au même niveau. Nous nous rendons compte que les figures c et e se

rapprochent de la figure d qui ne comporte que des tons hauts.

Dans cet énoncé, on constate qu'entre chaque bout de phrase, le locuteur marque des pauses. Ces pauses ont des durées importantes et on peut les évaluer dans le tableau suivant :

PAUSES	DURÉE
Phrase a – Phrase b	0.940250 s
Phrase b – Phrase c	0.713076 s
Phrase c – Phrase d	1.072769 s
Phrase d – Phrase e	0.706765 s
Phrase e – Phrase f	0.757248 s

On ne peut s'arrêter là sans montrer acoustiquement la pertinence de la fonction syntaxique en Agni (voir la section 6.6).

5.4 Les fonctions de l'intonation par Halliday

Halliday (1967) dans son analyse de l'intonation et de la grammaire de l'anglais britannique a dégagé trois niveaux des fonctions de l'intonation basée sur le fait que le but d'une recherche sur l'intonation est d'identifier certains faits physiques et leurs fonctions dans la communication. Ces trois systèmes que l'on trouve dans les phrases anglaises, sont les suivants:

- tone (ton)
- tonality (tonalité)
- tonicity (tonicité)

„Tone“ comme système prosodique, décrit le mouvement de la hauteur mélodique dans un énoncé ou dans un groupe de tons. Ce mouvement peut être montant ou descendant. „Tone“ se rapporte au choix du modèle tonal et prend en compte les fonctions sémantiques. Le pitch du ton nucléaire dans un groupe de tons, qui est un ton simple, est obligatoire dans ce sens. Aussi la fonction sémantique du ton est-elle portée par le ton nucléaire.

„Tonality“ rentre en jeu dans la division de la phrase à travers les groupes de tons et

dans le placement des frontières des groupes de tons. Dans une phrase, la „tonality“ peut être neutre ou marquée. Cette distinction, neutre ou marquée est liée à la structure grammaticale de la phrase.

„Tonicity“ intervient dans le placement des accents dans une phrase donnée ou encore dans la localisation du ton nucléaire qui définit le groupe de tons. Sémantiquement, le ton nucléaire est le plus important et coïncide normalement avec le dernier élément lexical du groupe de tons. Tout comme le niveau de „tonality“, la „tonicity“ peut aussi être neutre ou marquée. On parle de „tonicity“ neutre lorsque le ton nucléaire tombe sur le dernier élément lexical du groupe de tons. Dans une phrase où ce n'est pas le cas, on parle de „tonicity“ marquée.

Selon M.A.K. Halliday, on ne peut séparer la langue de la signification. Cela l'a amené à développer le concept de linguistique systémique-fonctionnelle qui considère la fonction et la sémantique comme base de la langue humaine et de l'activité communicative. Ce concept de linguistique systémique-fonctionnelle oriente son analyse sur la base du contexte social à la différence des approches structurales qui favorisent la syntaxe. Pour Halliday (1985), le contexte de la situation dans laquelle on se trouve quand on émet un énoncé, est un facteur très important dans l'analyse de cet énoncé.

Comme il est donné de le voir, la théorie de la linguistique systémique-fonctionnelle et la théorie des fonctions de l'intonation développée par le même auteur quelques années plutôt ne sont pas éloignées l'une de l'autre.

Ce qui nous a poussé à mentionner le concept de Halliday dans ce travail qui est le nôtre, c'est le fait que son opinion se présente à nous comme universelle et loin de toute mise en cause.

Ainsi en agni comme dans bon nombre de langues, la situation dans laquelle on se trouve influence la parole émise. Voyons si la théorie des fonctions de l'intonation développée par Halliday est applicable à l'agni.

Soit l'énoncé suivant (transcrit en IPA):

èblé: jè sú jé bá títì jé hú nú

« Là, nous allons nous diviser. »

èká bá fà àtî jì èká bá fà àtî jì

« Celui là prend le chemin ci, cet autre, ce chemin ci. »

jè tì: kùlágó

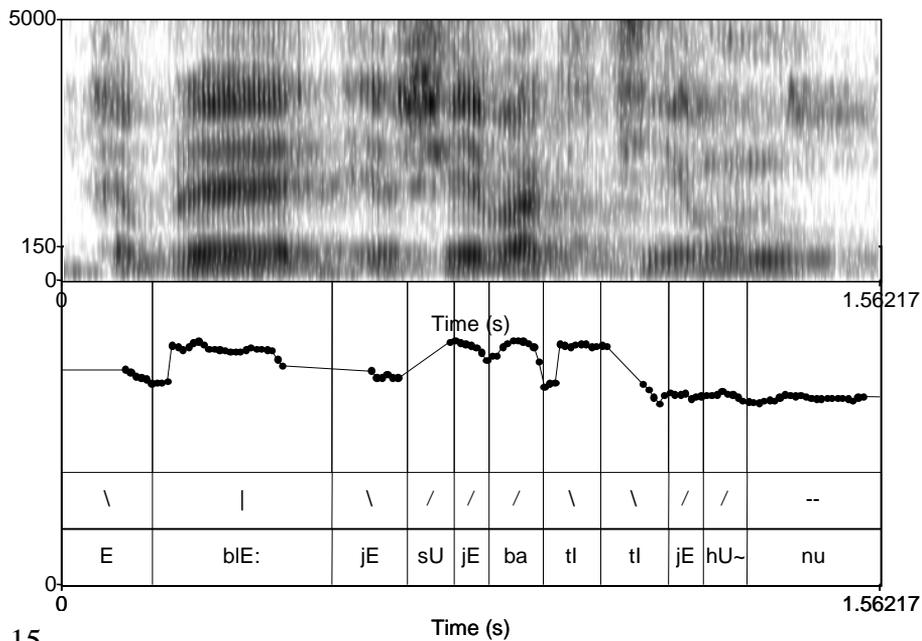
« Nous étions Koulango¹⁸. »

jé àdàhúfwè mó ní jè tì kùlágó

« Nous les habitants d'Adaou, nous étions Koulango. »

Essayons d'appliquer les trois niveaux que Halliday a dégagés pour l'anglais à ces phrases agni. (La transcription des phrases dans les différents graphiques qui suivent est en X-Sampa)

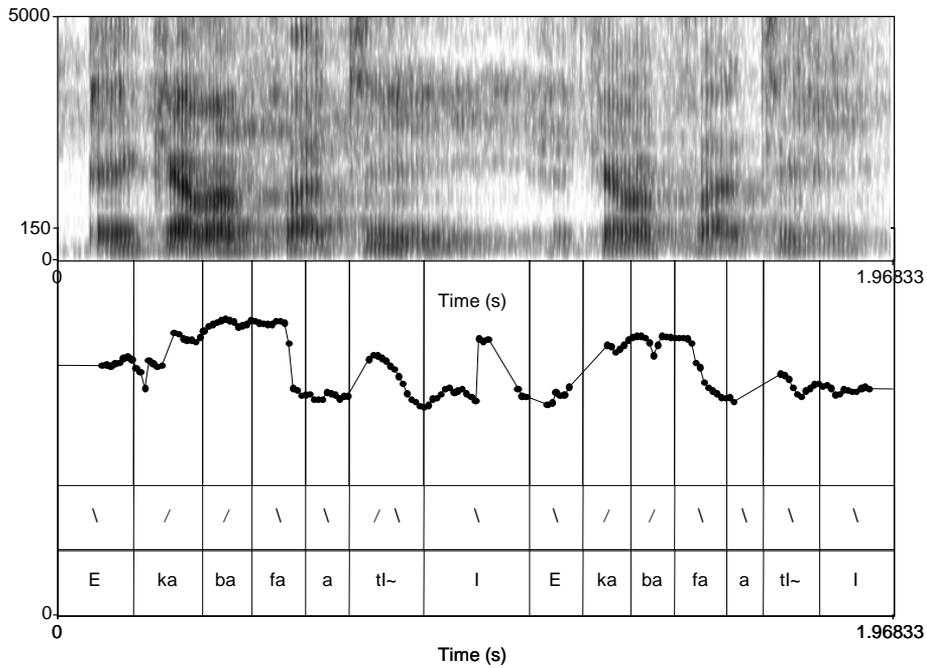
E\bIE:| jE\ sU/ jE/ ba/ tI\jE/ hU~/ nu-



Graph 15

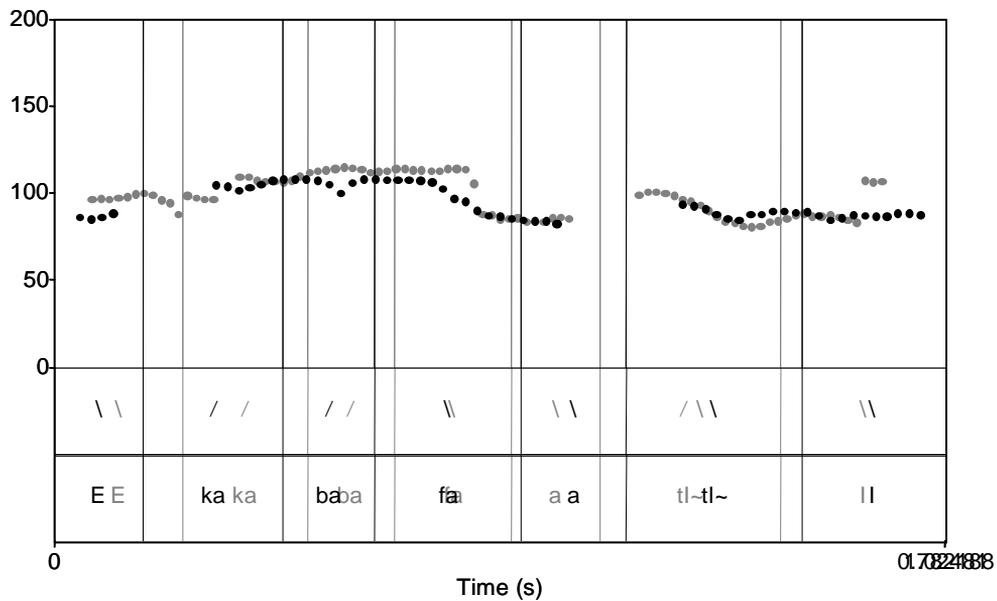
¹⁸ Koulango est une langue gur parlée dans le Nord est de la Côte d'ivoire.

E\ka/ ba/ fa\ a\|I~\ jI\ E\ka/ ba/ fa\ a\|I~\ jI\



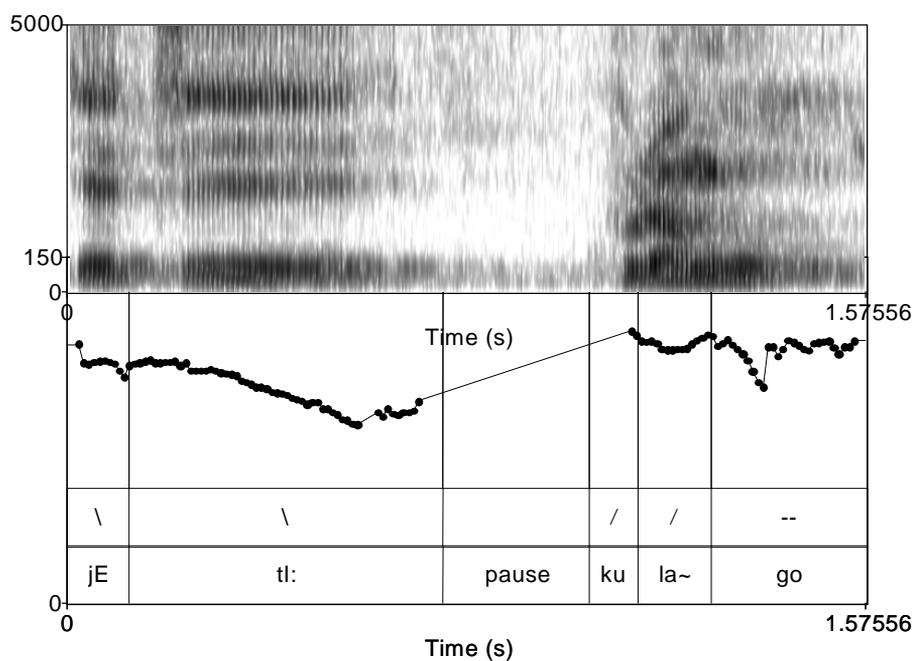
Graph 16

Dans cette représentation, on constate que la phrase est composée d'une séquence et de sa réplication. Ces deux portions de la phrase se réalisent presque de la même manière (graphique 17 à la page suivante où le tracé foncé représente la deuxième portion.)



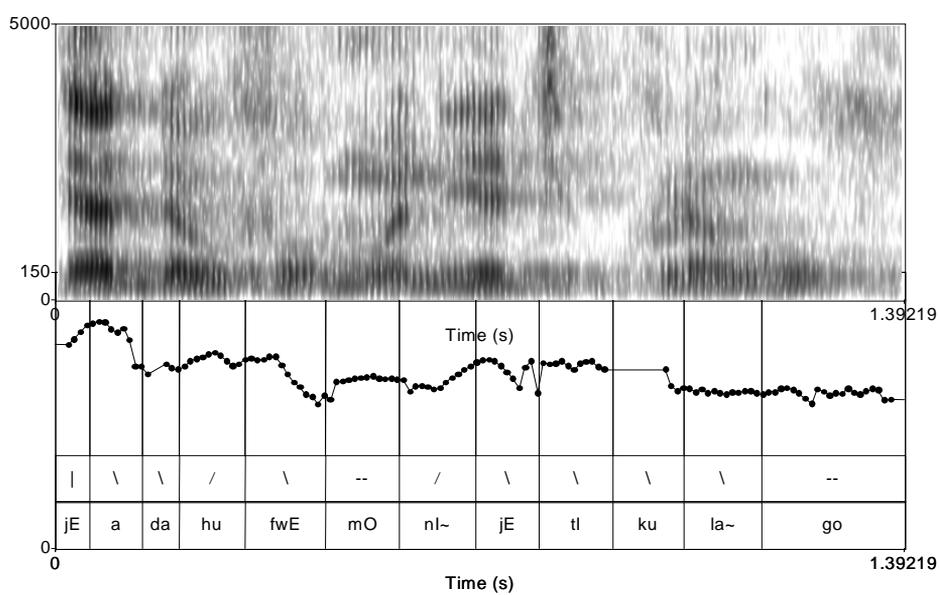
Graph 17

jE\ tI:\ ku\la~/go-



Graph 18

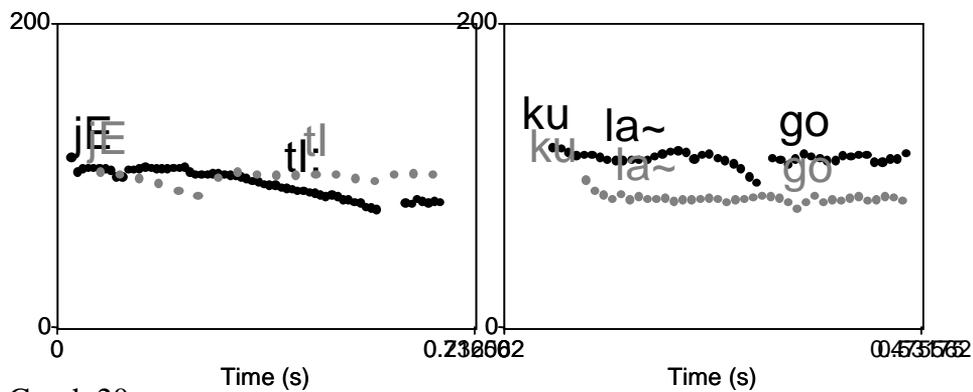
jE/ a\da\hu/fwE\ mO/ ni~\ jE\ tI\ ku\la~/go\



Graph 19

La phrase 3 est une composante de la phrase 4.

Voyons si cette séquence (jE\ tI:\ ku/la~/go-) se réalise de la même manière dans la phrase 4 où elle est incluse. Nous allons donc superposer les deux segments phonématiquement identiques et nous obtenons cette représentation suivante au graphique 20:



Graph 20

Nous sommes amenés à dire que dans la séquence à analyser, jE tI dans les deux phrases est pratiquement identique. On a donc la représentation tonale (B B) dans les deux cas. La différence se situe au niveau de kula~go où les deux premières syllabes se réalisent bas dans la phrase 2.

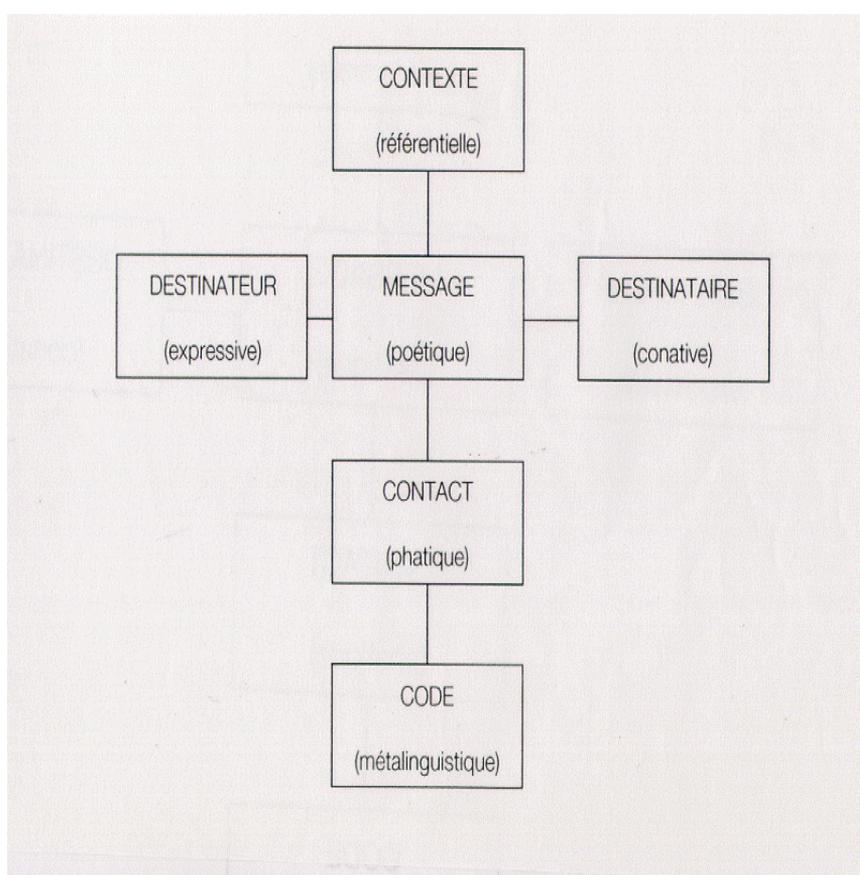
Ainsi donc, en se basant sur la réflexion de Halliday pour l'anglais, nous sommes arrivés à dégager après analyse des énoncés précédents le système primaire du « tone » en agni qui se compose au total et de manière générale de 4 tons qui sont représentés dans le tableau ci-dessous

Ton super haut	(Super H)	
Ton haut	(H)	/
Ton moyen	(M)	—
Ton bas	(B)	\

Nous reviendrons sur cet inventaire dans le chapitre 6, quand il s'agira de trouver une représentation pour l'intonation de l'agni.

5.5 Fonctions de communication selon Roman Jakobson

Jakobson (1960) présente les fonctions de communication, que l'on pourrait mettre sur le compte de l'intonation.



Le schéma général de la communication humaine (Jakobson, 1960)

5.5.1 Fonction référentielle

Cette fonction concerne le référent auquel renvoie le message. Elle désigne la question dont parle le message. Il s'agit de la fonction informative de tout langage. À ce niveau, celui qui parle, transmet un évènement sans montrer les émotions qui l'animent au moment où il parle.

En agni cette fonction est présente. On peut la percevoir dans les exemples suivants:

jE na~na~ mO (pause) be tuli gana ngodI mO ti

« Nos ancêtres ont quitté le Ghana à cause de nombreuses querelles. »

Cette phrase laisse entrevoir que les ancêtres étaient originaires du Ghana et qu'ils ont déserté ce lieu à cause de multiples querelles. On ne peut à travers cette phrase savoir si le locuteur est triste ou joyeux de cette situation.

5.5.2 Fonction émotive ou expressive

Elle est centrée sur le destinataire, sur l'émetteur et lui permet d'exprimer son attitude, son émotion, et son affectivité par rapport à ce dont il parle. (Intonation, timbre de la voix, etc.) Cette fonction peut aussi être appelée expressive.

Léon (1970) inclut cette fonction émotive à ce qu'il désigne comme la fonction identificatrice et qui est une des fonctions phonostylistiques de l'intonation.

Fonction émotive ou expressive de l'intonation en agni

Celui qui émet un discours a pour première intention de communiquer. Il veut d'abord émettre un message. Mais à travers ce message, il laisse transparaître la plupart du temps ses émotions. A travers la fonction expressive de l'intonation, l'on est en mesure de détecter les émotions, les intentions et aussi les attitudes de celui qui émet l'énoncé.

Il n'est pas aisé de bien cerner cette fonction de l'intonation d'autant plus que chacun a sa manière personnelle de montrer ces émotions dans un discours émis. Mais, chose curieuse, l'oreille entendant finit toujours par situer dans un contexte bien précis l'énoncé de son interlocuteur. Elle pourra donc dire si son interlocuteur est triste, joyeux ou en colère.

En agni, cette perception des émotions dans la voix est aussi présente. Mais comment se fait t-elle? Pour répondre à cette question, nous allons d'abord discuter de la notion de l'émotion. Car comme le fait remarquer Véronique Aubergé (2002) dans son article « prosodie et émotion », se poser le problème de l'expression des émotions à travers les événements de la parole, c'est forcément situer d'abord l'émotion dans son contexte théorique général: construire un système automatique de reconnaissance ou de génération des expressions des émotions dépend fortement du sens que l'on donne à émotion.

En effet, il n'est pas aisé de pouvoir cerner la définition exacte du terme émotion car, il peut être situé selon le point de vue des philosophes, selon le point de vue des psychologues ou selon celui des scientifiques. Caffi et Janney (1994 : Pp. 327-328) définissent l'émotion comme étant « un phénomène empiriquement investigable, généralement transitoire et d'une certaine intensité et qui se situe proche du terme d'affect et se manifeste au niveau linguistique de différentes manières (le choix des mots, l'intonation, les exclamations). »

On retient que les émotions mêmes si elles se présentent universelles, diffèrent dans les manières de les exprimer¹⁹.

5.5.2.1 Expression de la joie

Prenons l'exemple des phrases déclaratives suivantes :

Exemples :

O ti pa "c'est bon."

1- O ti pa
B B HB

On affirme que c'est bon, mais on est indifférent.

2- O ti paa
B B HB B

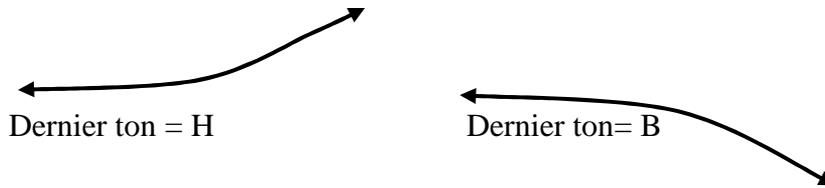
On affirme que c'est bon et on s'en réjouit.

Dans cette appréciation des faits, de quelque chose qui est bon, l'accent est mis sur le dernier mot dans l'exemple 1. On observe un allongement de la dernière voyelle dans l'exemple 2 et à travers ce fait, l'on est en mesure de faire une interprétation de l'énoncé. Cet allongement permet ici de remarquer que le locuteur est animé d'un sentiment de joie au moment où il parle. La mélodie est progressivement descendante selon que le ton de la voyelle allongée est bas et régressivement montante selon que le ton de la voyelle

¹⁹Mais si certaines émotions semblent universelles, les manières de les exprimer diffèrent. « Le montage émotif des individus varie profondément d'une culture à l'autre », explique Paul Dumouchel, philosophe des sciences, auteur de *Émotions*, essai sur le corps social.

Voir : <http://www.medecines-douces.com/impatient/258jui99/emotion1.htm>

allongée est haut. Et on pourrait avoir la représentation suivant :



Cette manifestation de joie est aussi perceptive par la présence de la particule [o] en fin de phrase. Cette particule dans ce cas, subit un allongement et sera dotée d'un ton montant.

C'est le cas dans ces exemples ci-dessous :

ma~ fa o: « j'ai pris (dans le sens de j'ai gagné) »

B H H

jE ba kO o: « nous irons (sentiment de joie) »

H H !H H

Schématiquement, on obtient la courbe suivante:



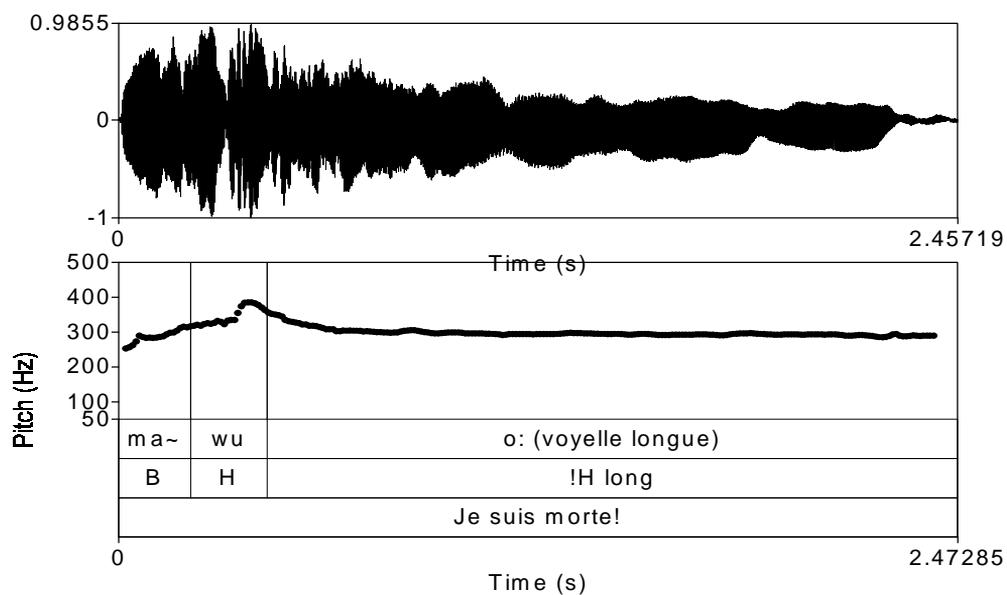
5.5.2.2 Expression d'étonnement

Pour marquer l'étonnement, quand le locuteur agni n'utilise pas des marques toutes faites en début de phrases telle que: *hee*, il allonge de manière très poussée, la particule o qui est souvent ajouté après la dernière voyelle de la phrase qu'il émet. Cette particule, contrairement à celle utilisée pour exprimer la joie, se réalise avec soit un ton haut downstep, soit un ton bas.

Exemple: ma~ wu o « Je suis morte! »

B H !H

Cette particule [o] a une durée de 2.029499 s.



5.5.2.3 Expression de la colère

Analysons les phrases suivantes:

1- ebi sO o j\uj\o “Ce déchet parle.”

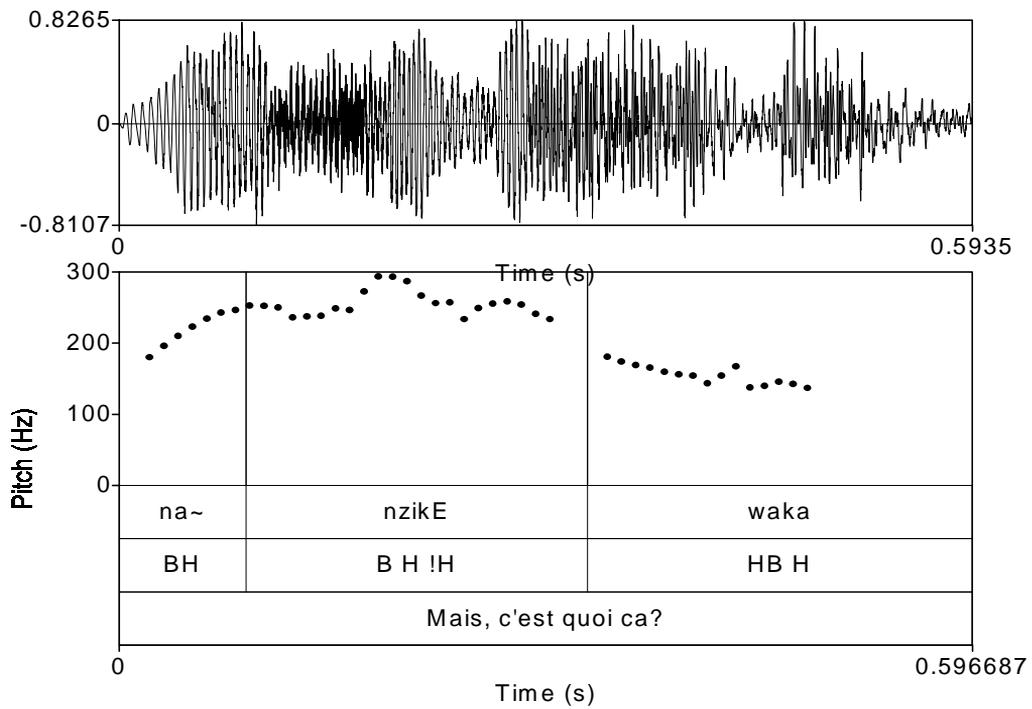
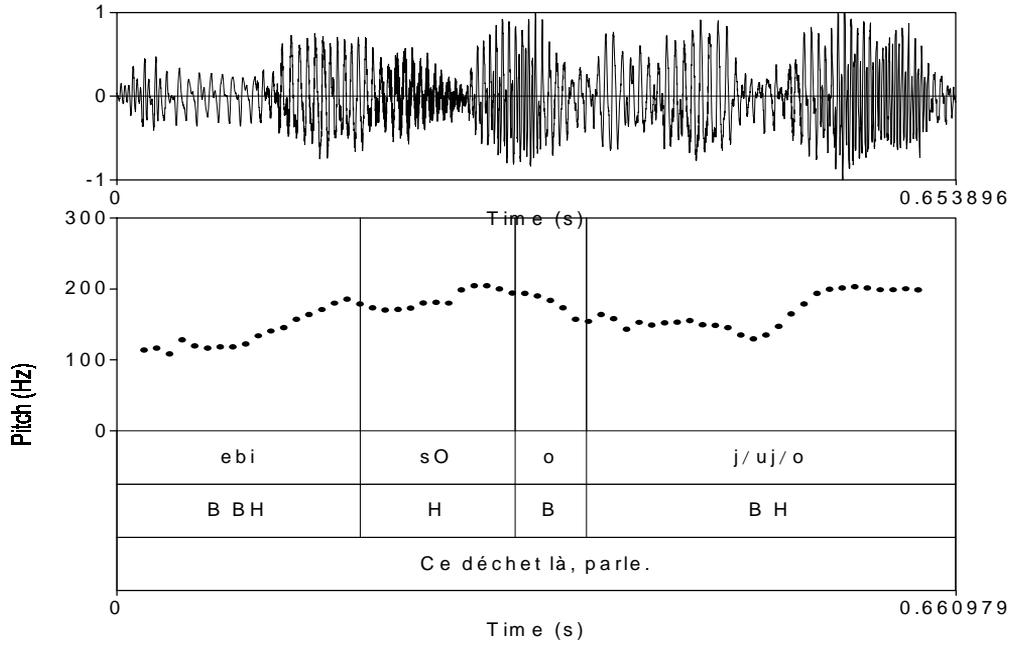
B BH H B B H

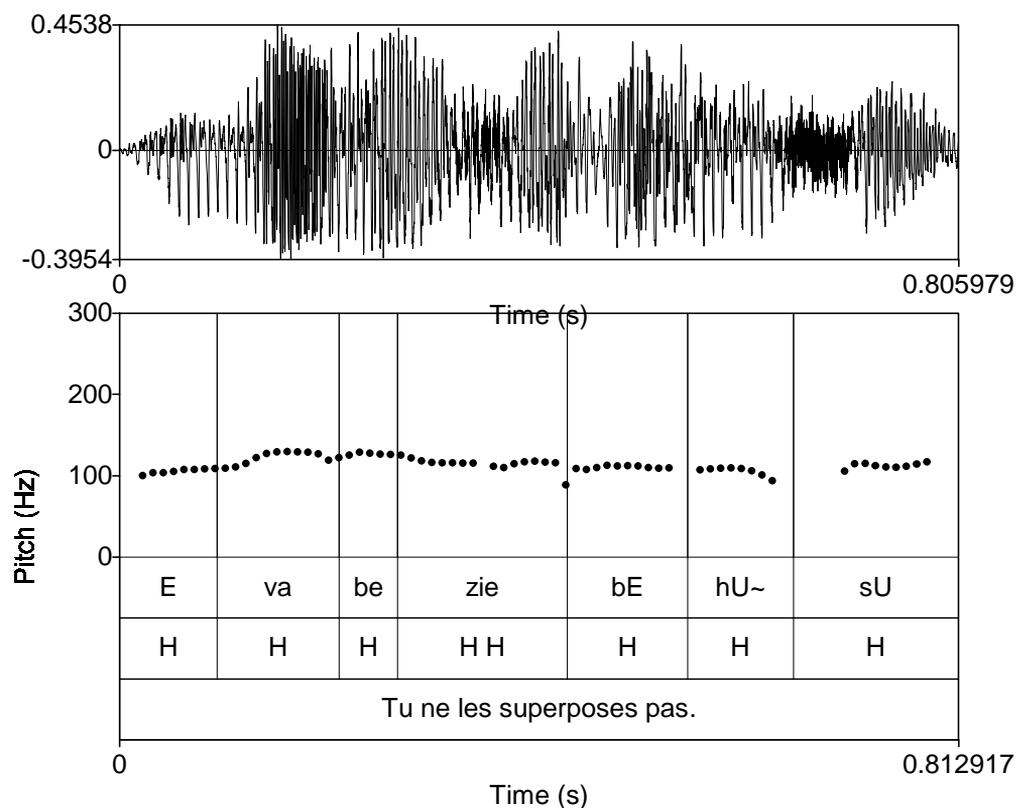
2- na~ nzikE waka “Mais, c’est quoi ça ?”

BH BHB H H

3- E nva bE nzie bE hU~ sU “Tu ne les superposes pas.”

H H H H H H H





Le schéma de ces phrases montre des courbes montantes. On peut donc dire sans se tromper que ces phrases ne respectent pas le processus du terrassement et que pour ces phrases, l'intonation est de plus en plus montante. À quoi cela est-il dû?

Dans un premier temps, intéressons-nous à la hauteur de la voix. La hauteur devient de plus en plus haute. Dans les énoncés où on peut ressentir la colère, le ton de la voix est très échauffé cela est clairement montré par la hauteur élevée. Ces énoncés sont très différents de ceux où le locuteur donne des conseils à son interlocuteur.

5.5.2.4 Expression du doute

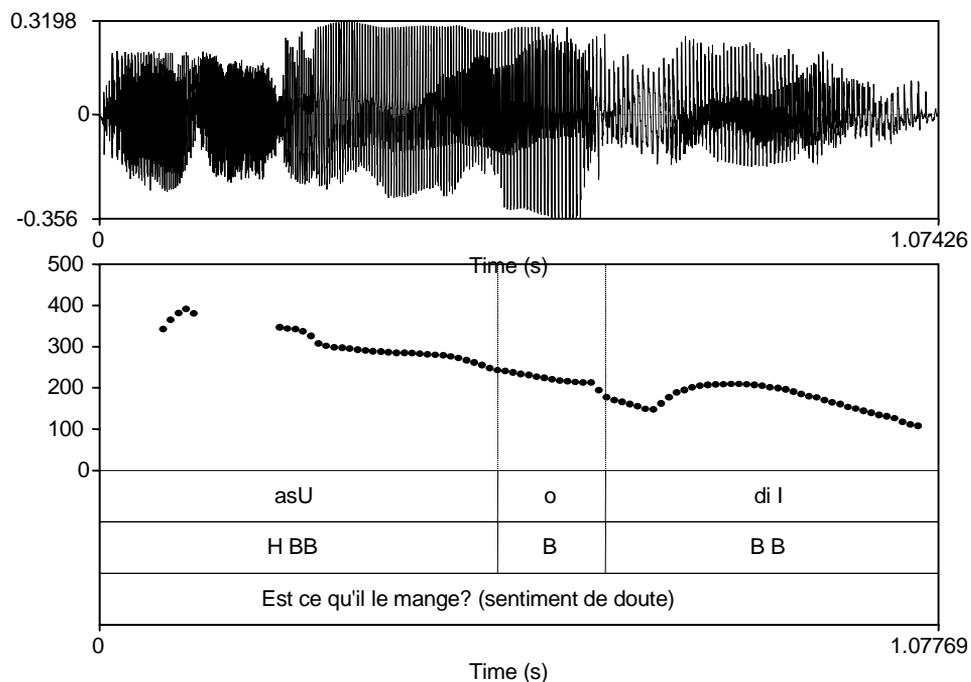
Avec l'exemple du marqueur d'interrogation *asU* « *Est ce que* » que l'on retrouve dans les phrases interrogatives, on s'aperçoit qu'on peut faire une seconde interprétation de la phrase qui comporte ce marqueur d'interrogation *asU* qui se situe toujours en début de phrase.

Exemple : asU O ba “est ce qu’il viendra” avec respectivement (HBHH)

- 1- a sU O ba
H B H H
- 2- a sU O ba
H BB H H

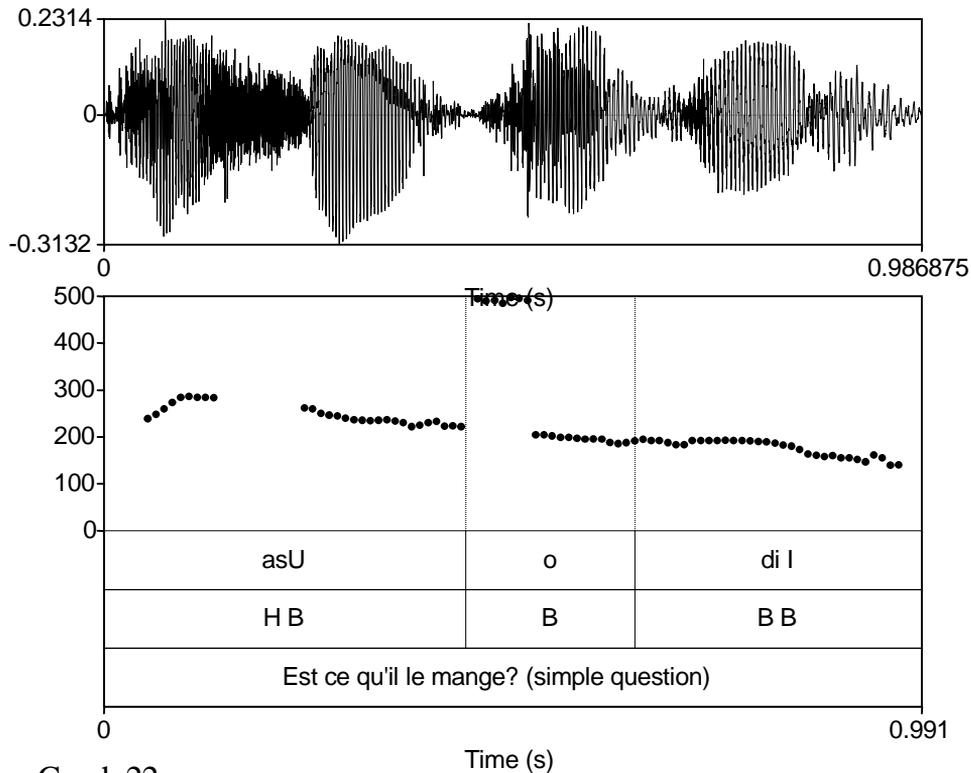
Dans l'exemple 2, la deuxième syllabe [sU] est mise en exergue par l'allongement syllabique. Précisons que cet allongement syllabique varie d'un locuteur à un autre et peut donc être perçu plus long.

Ces deux phrases sont toutes deux à la forme interrogative, mais la deuxième laisse transparaître un sentiment de doute. On n'est pas sûr qu'il viendra, mais on se pose quand même la question de savoir s'il viendra. Cette phrase en 2 est la version raccourcie de la phrase qu'on obtient lorsqu'on complète la phrase 1 par l'adverbe *saba* « vraiment » qui se situera en fin de phrase. La phrase 2 pourrait donc être: *asU O ba saba* (H BB H B B BH) « Est ce qu'il viendra vraiment? »



Graph 21

Voyons ce qui se passe dans les représentations à la page suivante:



Graph 22

Dans la première représentation, c'est à dire au graph14, la syllabe sU du mot asU, qui s'allonge, a une durée de 0.377260 sec, alors cette même syllabe au graph15, a une durée de 0.288736 sec.

Signalons que l'expression de doute peut être obtenue à partir de l'emploi du morphème dI qui est une particule de focalisation.

5.5.3 Fonction poétique

Cette fonction met l'accent sur le message lui-même et le prend comme objet. Il s'agit donc de mettre en évidence tout ce qui constitue la matérialité propre des signes et du code.

Bien que l'agni n'admette pas d'orthographe standard où l'on pourrait percevoir le jeu des mots, l'on constate la présence de la fonction poétique dans les chants de louange et les chants funèbres par exemple.

5.5.4 Fonction conative

Elle est centrée sur le destinataire. Il s'agit de reconnaître au langage une visée intentionnelle sur le destinataire et une capacité d'avoir sur ce dernier un effet. Cette fonction du langage et de la communication peut avoir des visées manipulatrices. Les formes grammaticales qui permettent l'instanciation de cette fonction sont par exemple le vocatif, l'impératif.

La fonction conative se réfère à ce qu'Austin a appelé performatif. Le destinataire à ce niveau se voit recevoir des ordres.

Exemples:

1- fa ble sie sU « Mets le blanc au-dessus. »

B HB BB H

2- jaci fa ble sie sU « S'il te plait, mets le blanc au-dessus. »

B H B HB BB H

3- mI wa~ E fa ble sie sU « Je te dis de mettre le blanc au-dessus. »

H H B H HB HH H

Les phrases 1 et 2 sont à l'impératif. L'on perçoit en 1 l'émission d'un ordre ; en 2 par contre, c'est une prière. La phrase 3 en même temps qu'elle fait réagir le destinataire, laisse transparaître l'émotion de l'émetteur. Dans cette phrase, on a aussi la présence de la fonction émotive. L'émetteur montre son impatience parce que les 2 premières phrases n'ont pas suffi à faire réagir le destinataire. Les phrases qui admettent cette fonction conative sont adressées à la deuxième personne du singulier et du pluriel.

5.5.5 Fonction phatique

Cette fonction sert "simplement" à établir la communication, à assurer le contact et à maintenir l'attention entre les interlocuteurs. Il s'agit de rendre la communication effective.

L'absence de ces modalités de régulation de la communication peut en entraver la convivialité et l'efficacité au sens le plus strict.

Cette fonction se laisse observer en Agni dans les exemples ci-après :

1- tie (BH) « écoutes »

- 2- tie (B super H) « dans le sens de vouloir interrompre notre interlocuteur »
- 3- a wui (B B B) « tu as vu »
- 4- a wui (B B H) « pour se rassurer que notre interlocuteur suit notre raisonnement »

Les exemples 2 et 4 symbolisent la fonction phatique. Ils diffèrent de 1 et 3 par la structure intonative. Le ton final des séquences 1 et 3 se trouve élevé dans les séquences 2 et 4.

5.5.6 Fonction métalinguistique

La fonction métalinguistique répond à la nécessité d'explicitier parfois les formes mêmes du langage. Cette fonction intervient à chaque fois que l'on s'assure que ses interlocuteurs partagent le même code que soi et qu'on émet sur les mêmes longueurs d'ondes.

5.6 La focalisation

La focalisation se définit comme le fait pour un locuteur de mettre en exergue une partie de son message qu'il aimerait bien faire passer pour partie la plus informative. Seul cet élément jugé prioritaire pour le locuteur sera marqué. En agni, on observe la présence de particules dans le phénomène de focalisation. Il y a des mots-phrases qui se laissent focaliser. La focalisation en agni est sans aucun doute le fait de l'intonation. Dans cette partie de notre travail, nous tenterons de présenter les faits de focalisation et leur importance dans l'étude sur l'intonation en agni.

Dans l'article de Le Gac David, « variations tonales et structure prosodique de la focalisation en somali », l'auteur fait remarquer que phonétiquement, le focus est marqué par une proéminence spécifique et une restructuration prosodique de l'énoncé. Pour ce fait il est primordial d'avoir un corpus assez représentatif et d'être en mesure de faire l'analyse perceptive de ce corpus.

5.6.1 Le corpus

Le corpus est axé sur le recueil de contes et d'interviews. Nos informateurs ont été priés de nous proposer des contes de leurs choix et des interviews sur la base de

questionnaire ont été réalisés. Ce corpus obtenu se situe dans le type de données dites spontanées.

Dans le cadre de cette section sur la focalisation, des extraits des contes et des interviews ont servi de base de travail. Nous avons en présence des énoncés beaucoup plus courts et d'autres plus longs. Le type de phrases de ces énoncés ne joue pas ici un rôle important.

Sélection1 (extrait d'un conte)

(...)EIEhU~ kU~ wa la dedede EkEnda wa~ « Un jour, il a beaucoup dormi; l'araignée dit : »

na~na~ n'a~mia~ je n'U~ je n'U~ jE sa~nu O « Dieu et moi nous sommes toujours ensemble. »

na~ mI ba kle ma nia~ sE O si nglE O « Mais je vais vérifier et voir s'il est intelligent. »

sE mI kusu mio mI si nglE o n ba nia~ « Ou si c'est moi qui suis intelligent. »

nglEmO tutu pa wa J/asu « Il s'est levé de bonne heure. »

(...)wO ti bIE bO nzEmIde de o bisa na~na~ n'a~mia~ « Ils ont échangé une causerie et après il demande à Dieu : »

kE na~na~ n'a~mia~ mI wa~ mI bisa wO ndE kU~ « Dieu, je dis que je vais te demander quelque chose »

nI~ Esua~ O nI~ dadIE bO kO bO srua~ « entre l'humiliation et un coup de machette, »

beni O ti pa O « qu'est ce que tu préfères? »

(...)EkEnda wa~ jooo « L'araignée prend bien note. »

mI dIE kusu mI dIE E bO mI dadIE a mI kulo « Moi, j'accepterais qu'on me frappe avec une machette. »(...)

matra~ ka~ bii o nba~ba~hi bii o « Les déchets des petits enfants, des grandes personnes, »

akO bii o cwa bii o « des poulets, des chiens, »

jE O sua kO dedede na~na~ n'a~mia~ awulo nu dO jE wuru « elle ramassa et alla les mettre dans la cour de Dieu. »

Sélection 2 (extraite d'une interview)

mI/ da\ a/mO/ a\si\ cE:/ E/nE/ cja~\ dI\E/ ni\ kE/ bO\ wa\ pi~/ a\ sI~/ «Je vous remercie, d'autant que le changement de temps qu'on observe»

E/nE/ sra\ nE: «ce mois actuel»

sra\ bO\ bO\flE\ mO/flE\ I/ Zi-e- «ce mois que les blancs appellent juillet»

I/ le\bu\lE:\ E\lE\sU\ jo\ le\ E/nE/ (...) «nous sommes aujourd'hui le 17 de ce mois.»

na~\ E\ka/ bO\ mI\ ka~/ dI\E:/ « mais ce que je suis en train de dire maintenant,»

wO\ tI\ cE/ mI/ kU~/mI~/ jE «n'engage que moi.»

bO\ bO\ kO\ wa/ ku\la/ tI\ mI/ kU~/mI~/ J|u/rE «tous ce qui adviendra, n'engagera que moi.»

sE\ n\ mli\ nu/ o\ sE\ ma\ mli\ nu/ o\ O\ tI\ mI/ kU~/mI~/ J|u/rE\ (...) « si je m'en fonce ou pas, je serai le seul responsable.»

O\ tI\ ke/ J|u\ma~/ jE\ E/mO/ be:/ bE\ sU/ bE/ jO/ O « Cela est comme un travail que vous être en train de faire.»

jE\ sE\ mI/ se\ kE/ mI/ flE\flE\ bE/ de:/ bO\ e\bi\e/ a «Et si je dis que je vais les convoquer, »

be/ jì\ja\ su/ bO\ jE/ jE/ tra~\ a\sI\ ni\ E/mO/ bE/ cja~\ ku/su/ ni~:\ wa\ sI~/ (...)«afin qu'on puisse se réunir, votre calendrier sera faussé »

e\ bi\sa\li\ ko/sa~\ se\ kE:/ « Tu as posé la question de savoir,»

o/ jo/ de/ bO\ a\da\hu/ i\ I/ bU\ bO\ bO\II\ (...) «quelles sont les origines de Adaou.»

ga\na\ ku/su:/ O/ tI/ cE/ bi\e/ a\ ni~:/ (pause) je/ ku/nu/ sU/ jE\ je\ fa/ je\ J/a\sU\II\ bIE/ O\ (...) «Au Ghana aussi, ce n'était pas que, nous avons quitté de nous même. »

5.6.2 Etude perceptive

Cette étude perceptive est un aperçu global sur les deux extraits sélectionnés. On se base sur ce qu'on perçoit en écoutant les différentes phrases. Les remarques qui ont été faites sont mentionnées ci-dessous :

1- Le ton de la dernière syllabe a tendance à tomber, c'est à dire lorsque le ton initial de la dernière syllabe est bas, il devient plus bas et lorsqu'il est haut, il se réalise moins

haut.

2- Quand la phrase est inachevée, la voyelle de la dernière syllabe se réalise longue.

3- La pause après une phrase inachevée est plus courte que celle après une phrase achevée. Très souvent la pause après une phrase inachevée, lorsqu'elle est longue, se traduit par une hésitation de la part du locuteur.

4- Parfois, on a la présence de morphème tel que [ni~] à la fin des phrases non achevées. Ce morphème laisse donc pressentir que la phrase émise est inachevée.

5- La présence du morphème [O] en fin de phrase est arbitraire. Il n'est pas automatique et on peut s'en passer. Ce morphème est porteur du ton bas.

6- La phrase interrogative sans marque d'interrogation est quelques fois terminée par le morphème [O] qui porte un ton bas.

7- Lorsqu'il n'y a pas présence de morphème [O], le ton de la syllabe finale se réalise beaucoup plus haut pour ce qui est de la question écho.

8- La phrase interrogative avec marque d'interrogation se présente comme la phrase déclarative.

9- Dans la phrase impérative la pause entre le sujet et le prédicat est importante.

10- On perçoit un léger coup de glotte à la fin de la phrase impérative.

Pour résumer ces remarques, nous disons que la focalisation en agni suit deux processus :

- Focalisation avec accent de focalisation
- Focalisation avec particules de focalisation

5.6.2.1 L'accent de focalisation

L'accent de focalisation est ce qu'en anglais, on appelle Pitch accent. Bien que l'agni soit une langue à ton, la manifestation de cet accent de focalisation est observée dans sa structure intonative. Etant donné que le mot marqué possède déjà un ton, la perception de l'accent de focalisation est possible grâce à l'allongement du ton déjà existant de la syllabe où il opère.

Soit l'énoncé suivant:

ga/na\ ku/su:/ (pause) O/ tI/ cE/ bi\e/ a\ ni~:/ (pause)

SM

SM

je/ ku/nu/ sU/ jE^ je\ fa/ je\ J/a\sU\I\ ble/ O\ « Au Ghana
aussi, ce n'était pas que, nous avons quitté de nous mêmes. »

Quand on observe cet énoncé, deux syllabes se présentent comme des syllabes marquées (SM). Il s'agit de la syllabe *su* du mot [ku/su/] « aussi » et de la syllabe *ni~* du mot [a\ni~/] « au sens de que ». Ces syllabes marquées sont situées en fin de *phrase* et sont suivies d'une pause. Elles laissent entrevoir que les phrases qui les comportent sont inachevées. Le ton utilisé pour marquer ces deux syllabes de l'énoncé ci-dessus est le ton Haut. Mais est ce qu'on utilisera seulement le ton haut pour marquer les autres syllabes dans d'autres énoncés?

5.6.2.2 Les particules de focalisation

Tout comme pour le baoulé en nous référant à Ahoua et Leben (1997), différentes particules entrent en ligne de compte dans la focalisation en agni. Nous présenterons dans cette section ces particules et les différents messages qu'elles pourraient bien véhiculer.

La particule O

Cette particule est utilisée en finale de phrase. Elle peut être interprétée dans un premier temps comme un marqueur d'interrogation pour les questions échos et dans un second temps, comme une marque de fin de phrase. Son utilisation est arbitraire et son absence ne modifie par la structure tonale de la phrase qui l'emploi.

Exemples:

beni O ti paO « qu'est ce que tu préfères? »

je n'U~ jE sa~nu O « Dieu et moi nous sommes toujours ensemble. »

La particule I~

Avec l'emploi de cette particule en fin de phrase, le locuteur à l'intention de demander à son interlocuteur la permission de faire quelque chose. Il sert donc à prévenir quelqu'un avant de poser un acte.

Exemples :

O fa I~ "il prend"

O nva I~ "il ne prend pas"

kofi ba kO I~ "Koffi ira"

Forme déclarative (affirmative & négative) + **I~**

La particule **o**

Cette particule peut être une marque de l'exagération. Elle peut aussi servir à faire une citation.

Exemples :

matra~ ka~ bii o nba~ba~hi bii o akO bii o cwa bii o

«Les déchets des petits enfants, des grandes personnes, des poulets, des chiens,»

O ti pli o "c'est (exagérément) gros"

O ti ka~ o "c'est (exagérément) petit"

Dans le premier exemple, après chaque élément cité, on observe une pause.

La particule **dI**

Cette particule placée en fin de phrase a pour référence le doute.

Exemples :

O fa dI "(Est ce qu') il prendra"

O nva dI "(Est ce qu') il ne prendra pas"

kofi ba kO dI "(Est ce que) Kofi ira"

asU wO ka~ dI "Est ce qu'il dira"

Ces phrases peuvent être schématisées comme suit :

Forme déclarative (affirmative & négative) + **dI**

Forme interrogative (affirmative & négative) + **dI**

NB: Ce ne sont pas toutes les formes de phrases qui se laissent employer avec cette

particule. C'est le cas de la forme impérative et de la forme exclamative.

La particule dE

Cette particule comme les autres se situe en fin de phrase. Elle est une marque de mise en garde.

Exemples :

O fa dE	“il prendra”
O nva dE	“il ne prendra pas”
kofi ba kO dE	“Koffi ira”
mI fa kO dE	“Je l’emmènerai »

Le type de phrase qui n’accepte pas du tout l’emploi de cette particule est la forme interrogative.

Ainsi donc la phrase « asU wO ka~ dE » “Est ce qu’il ira (dans l’intention de prévenir)” sera insensée.

Forme déclarative (affirmative & négative) + **dE**
 Forme interrogative + **dE***

5.6.3 Focus et «mots-phrases»

On admet en agni l'existence de mots qui à eux seuls forment des phrases. Il est impossible que ces mots soient des constituants d'une phrase, car à eux seuls, ils véhiculent des messages. La focalisation de ces mots est inévitable.

Exemples:

fuooo

Cette expression est difficile à traduire.

jiii

Ce mot est un cri de joie, mais pas n'importe quelle joie. Ce cri est poussé par les femmes lors d'un succès. Par exemple, lors de la réussite d'un proche à un examen ou lors d'une bonne moisson.

jooo

Ce mot est une marque d'approbation. Il peut être utilisé dans le sens du mot *jiii*.

La focalisation des mots-phrases se fait ressentir quand on appelle quelqu'un et dans la réponse de la personne appelée également.

Exemples:

Appellations	Réponses
<i>akisieeee</i>	<i>jeee</i>
<i>babaeeee</i>	<i>jeeee</i>
<i>blaoo</i>	<i>joo</i>
<i>blaoooo</i>	<i>joooo</i>

On constate que la longueur de la voyelle ajoutée pour focaliser le mot servant à appeler est la même que celle du mot servant à répondre.

5.7 Différences entre l'intonation chez l'homme et l'intonation chez la femme

Les recherches à ce sujet remontent à plusieurs années en arrière et sont issues de remarques faites sur les langues d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Ces remarques comme le signale Aebischer & Forel (1983), ont été faites par des explorateurs et des missionnaires dans un premier temps. Et peu après, ils ont été suivis d'anthropologues, d'ethnologues et de linguistes. «Ils ont été frappés par cette (curiosité), cette (bizarrerie) selon eux inconnue en Occident, et ils ont noté des différences de langue, de langage et de comportement entre hommes et femmes. »

En abordant cette section, la préoccupation qui nous anime est de pouvoir déterminer et présenter les différences qui se présentent quand on se situe dans le cadre du parler masculin opposé au parler féminin. Nous ne nous attarderons pas sur des différences telles que la structure de la langue puisque en agni par exemple, l'accord en genre n'est pas à observer.

Comme dans nombreuses études, nous choisissons le parler des hommes comme norme.

Pour pouvoir faire des observations on débutera par l'analyse d'un certain nombre de phrases. Ces phrases sont respectivement à la forme déclarative, interrogative (question écho), exclamative, impérative (ordre) et sont dites par deux locuteurs ; une femme

(locuteur A) et un homme (locuteur B). Ces données sont comme nous les avons appelées au début, des données non spontanées. L'analyse de ces phrases sera suivie de l'analyse d'énoncés classés dans le groupe de données spontanées.

5.7.1 Dans les données non-spontanées

5.7.1.1 Intonation homme / femme dans la phrase déclarative agni

L'analyse des phrases déclaratives.

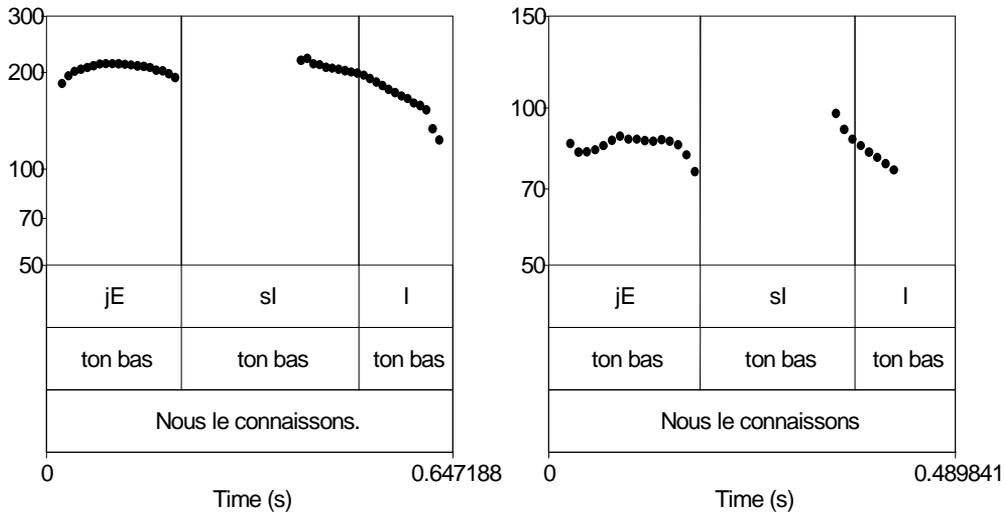
Phrase 1:

jE sI I «Nous le connaissons.»

BB B

(locuteur A) femme

(locuteur B) homme



Graph 23

La durée de la dernière syllabe [I] est de 0.149806 s chez la femme et de 0.120353 s chez l'homme.

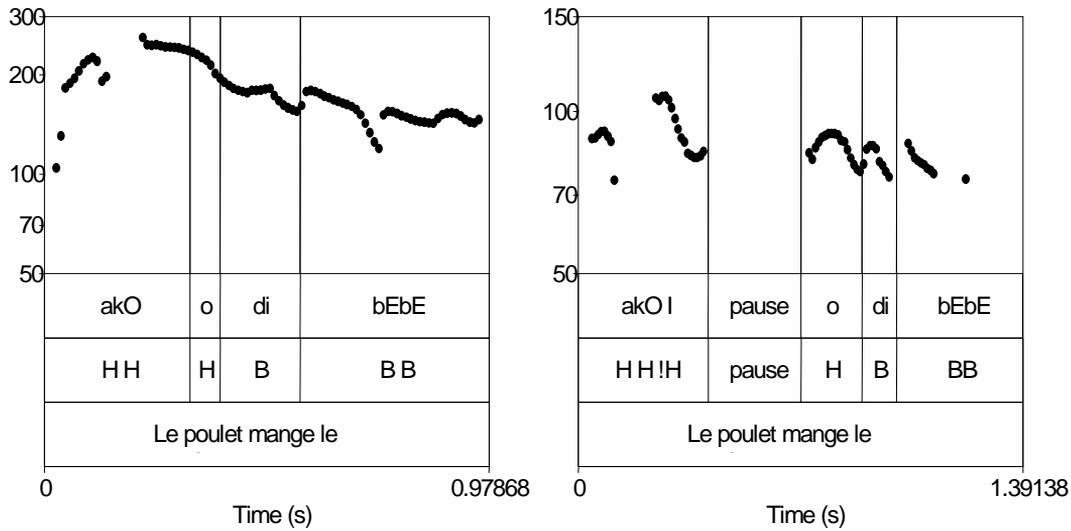
Phrase 2:

akO I o di bEdE «Le poulet mange le manioc.»

H H !H H B B B

(locuteur A) femme

(locuteur B) homme



Graph 24

La durée de la dernière syllabe [dE] est de 0.294634 s chez la femme et de 0.231308 s chez l'homme

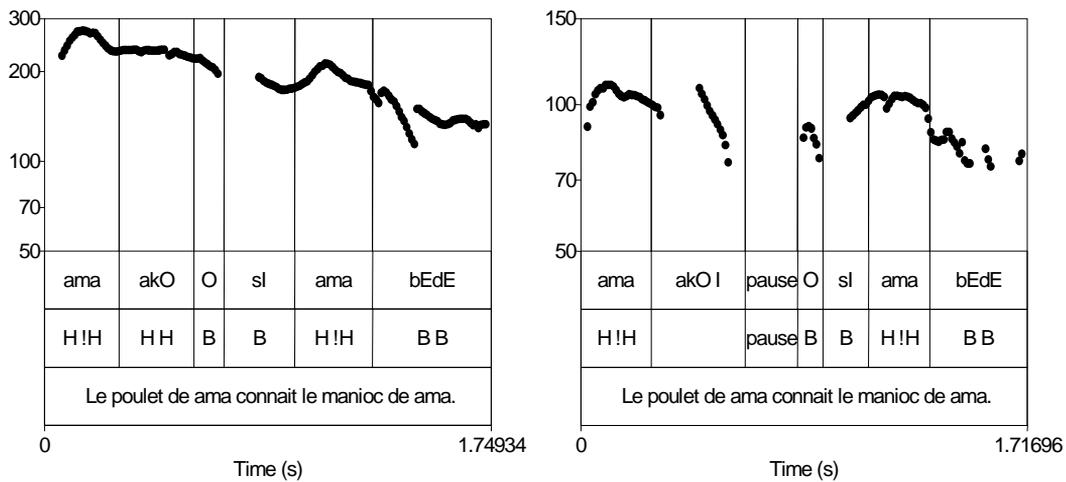
Phrase 3:

ama akO I O sI ama bEdE «Le poulet de Ama connaît le manioc de Ama.»

H!H HH B B B H!H B B

(locuteur A) femme

(locuteur B) homme



Graph 25

La durée de la dernière syllabe [dE] est de 0.309834 s chez la femme et de 0.203302 s chez l'homme

Observations:

D'après ces graphiques, on remarque que le schème intonatif chez l'homme et chez la femme est apparemment le même. Ce qui diffère ici, c'est que l'homme a tendance à marquer une pause entre le sujet et le prédicat. C'est le cas dans les phrases 2 et 3.

En général, la durée de la phrase chez la femme est plus longue que chez l'homme (dans la phrase 1 et 3).

La durée de la dernière syllabe dans les trois phrases est plus longue chez la femme que chez l'homme.

5.7.1.2 Intonation homme / femme dans la phrase interrogative agni

Les exemples ici sont des exemples avec des questions échos. Nous avons préféré ces questions là parce qu'elles ne comportent pas de marqueurs interrogatifs. Ce qui diffère ces phrases des phrases déclaratives, c'est donc la structure intonative. Voyons alors ce qui se passe dans cette structure.

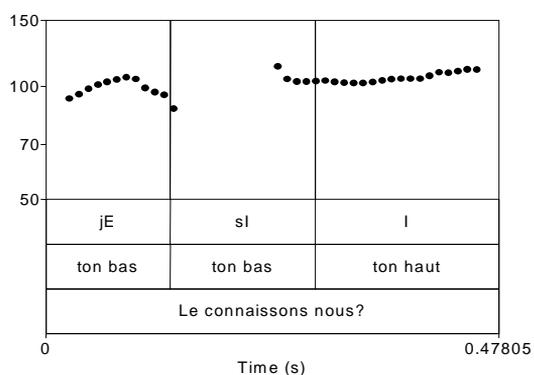
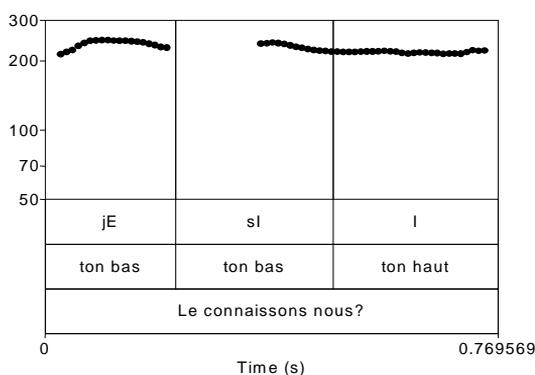
Phrase 1:

jE sI I «Le connaissons nous?»

BB H

(locuteur A) femme

(locuteur B) homme



Graph 26

La durée de la dernière syllabe [I] est de 0.280204 s chez la femme et de 0.193810 s chez l'homme

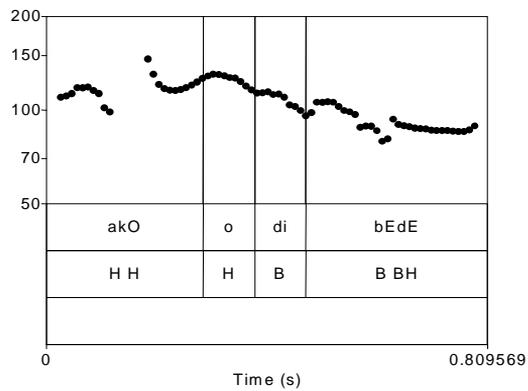
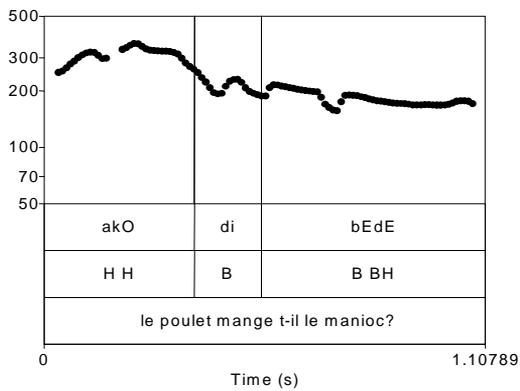
Phrase 2:

akO o di bEdE «Le poulet mange t-il le manioc?»

H H H B B BH

(locuteur A) femme

(locuteur B) homme



Graph 27

La durée de la dernière syllabe [dE] est de 0.400980 s chez la femme et de 0.243721 s chez l'homme.

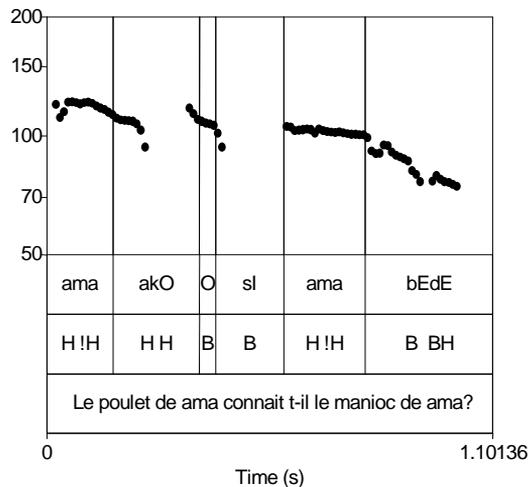
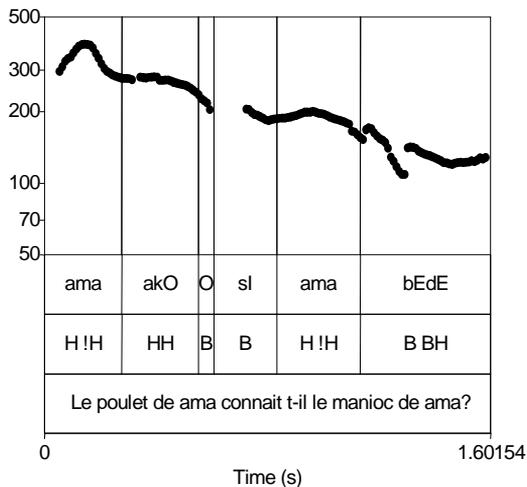
Phrase 3:

ama akO O sI ama bEdE «Le poulet de Ama connaît t-il le manioc de Ama?»

H !H H H B B H !H B BH

(locuteur A) femme

(locuteur B) homme



Graph 28

La durée de la dernière syllabe [dE] est de 0.335890 s chez la femme et de 0.216619 s chez l'homme.

Observations:

Le ton de la syllabe finale dans le cas des questions échos est élevé. Dans le premier exemple le ton bas final se réalise haut. Ce ton bas disparaît complètement pour faire place à un ton haut. Dans les exemples 2 et 3, ce ton bas final ne disparaît pas. Il est plutôt complété par un autre ton qui est haut. On obtient donc un ton montant en position finale.

Tout comme dans les phrases déclaratives, les questions échos chez les femmes sont plus longues que chez les hommes. C'est le cas dans les trois phrases.

5.7.1.3 Intonation homme / femme dans la phrase exclamative

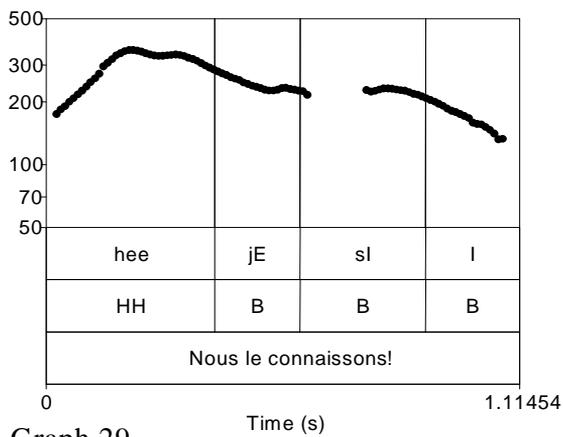
Phrase 1:

hee jE sI I (femme) e jE sI I (homme) «Nous le connaissons!»

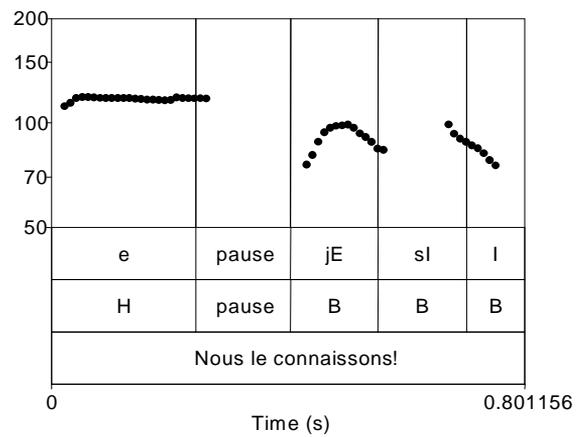
HH B B B H B B B

(locuteur A) femme

(locuteur B) homme



Graph 29



La durée de la dernière syllabe [I] est de 0.221634 s chez la femme et de 0.0983475 s chez l'homme.

Phrase 2:

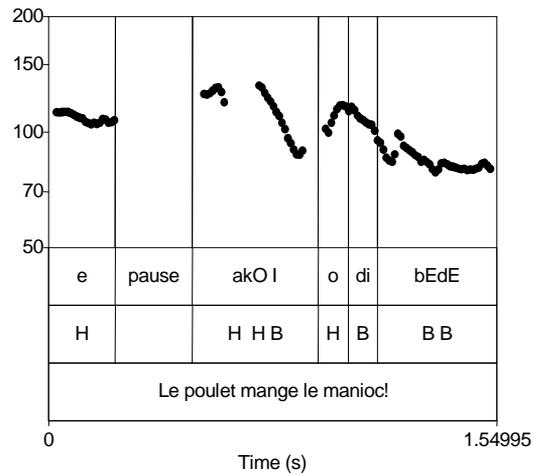
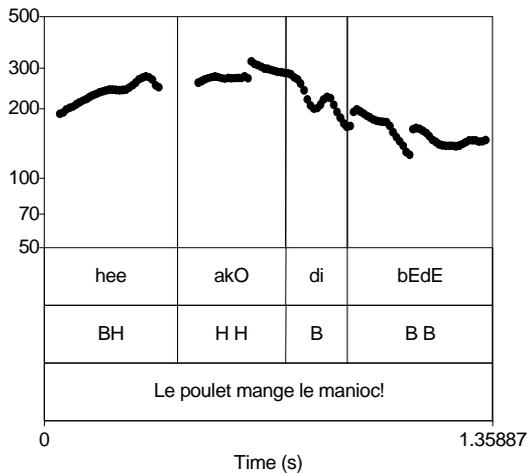
hee akO di bEdE (femme) e akO I o di bEdE (homme) «Le poulet mange le manioc!»

BH H H B B B

H H H B H B B B

(locuteur A) femme

(locuteur B) homme



Graph 30

La durée de la dernière syllabe [dE] est de 0.258403 s chez la femme et de 0.257669 s chez l'homme.

Phrase 3:

hee ama akO O sI ama bEdE (femme) e ama akO I O sI ama bEdE (homme)

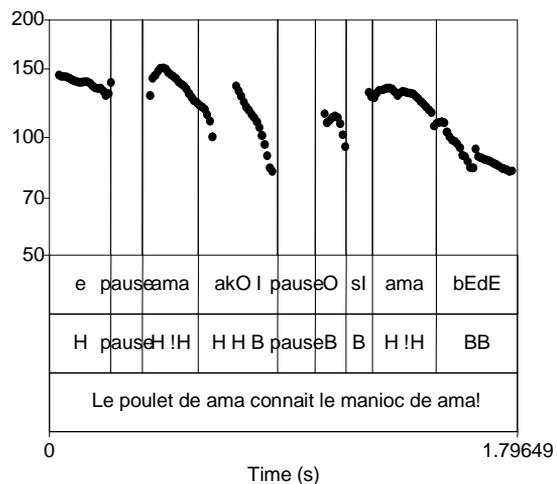
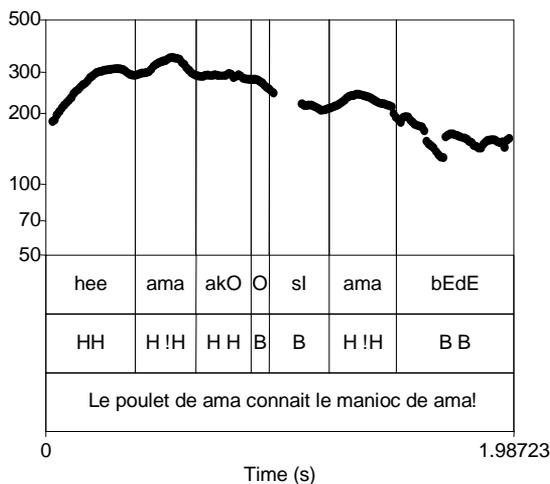
H H H !H H H B B H !H B B

H H !H H H B B B H !H B B

«Le poulet de Ama connaît le manioc de Ama!»

(locuteur A) femme

(locuteur B) homme



Graph 31

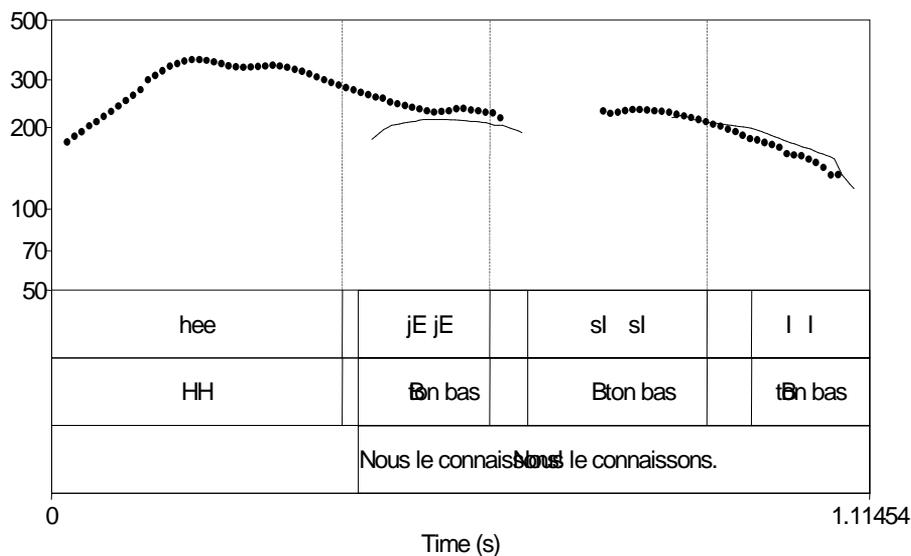
La durée de la dernière syllabe [dE] est de 0.360610 s chez la femme et de 0.204906 s chez l'homme.

Observations:

Hormis l'interjection (hee) ou (e) qui s'ajoute en début de phrase, les phrases à la forme déclarative et celles à la forme exclamative sont les mêmes. On peut le constater dans le graphique combinatoire ci-dessous où la représentation en ligne fine est la forme déclarative et la représentation en ligne foncée est la forme exclamative. Ce qui différencie encore les deux phrases, c'est la durée de la dernière syllabe qui se réalise plus longue à la forme exclamative (voir tableau à la page suivante.)

	jE	sI	I
phrase déclarative	0.214537 s	0.282845 s	0.149806 s
phrase exclamative	0.201138 s	0.295648 s	0.221634 s

Graphique combinatoire :



Graph 32

5.7.1.4 Intonation homme / femme dans la phrase impérative

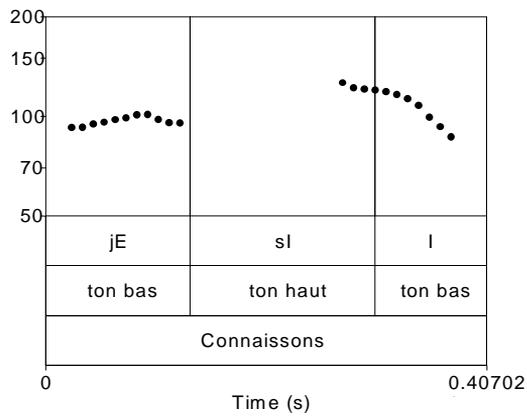
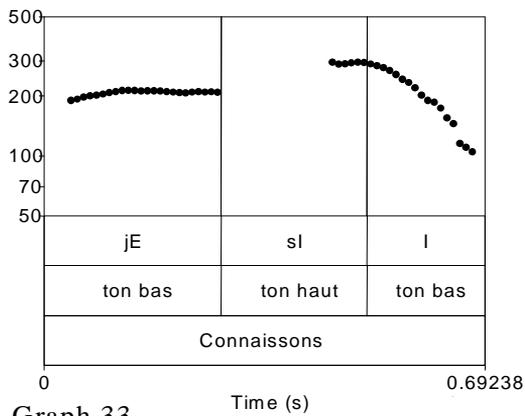
Phrase 1 :

jE sI I «Connaissons le!»

BH B

(locuteur A) femme

(locuteur B) homme



Graph 33

La durée de la dernière syllabe [I] est de 0.185860 s chez la femme et de 0.103066 s chez l'homme.

Phrase 2:

akO di bEdE (femme)

akO di bEdE I (homme)

HH B B B

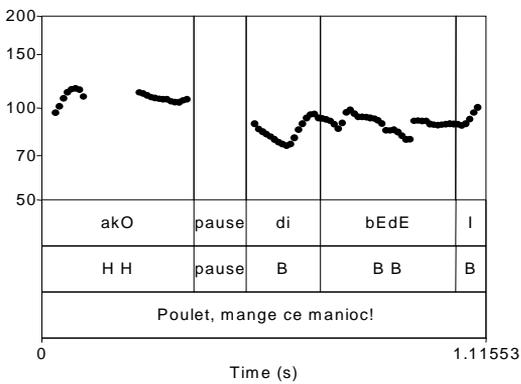
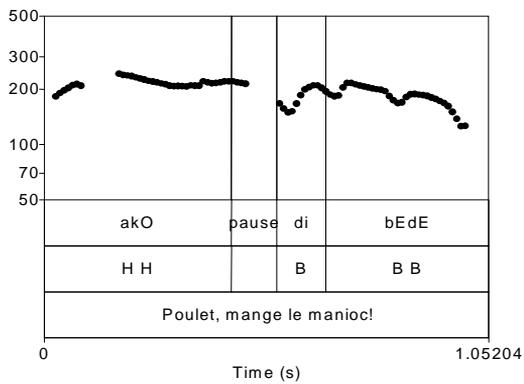
HH B B B B

«Poulet, mange le manioc!»

«Poulet, mange ce manioc!»

(locuteur A) femme

(locuteur B) homme



Graph 34

La durée de la dernière syllabe [dE] est de 0.232081 s chez la femme. Chez l'homme, la syllabe [dEI] dure au total 0.232850 s, dont 0.162510 s pour [dE] et 0.070340 s pour [I]. La durée de la deuxième syllabe avant la pause, c'est à dire [kO] du mot [akO] est de 0.349982 chez la femme et de 0.259530 s chez l'homme.

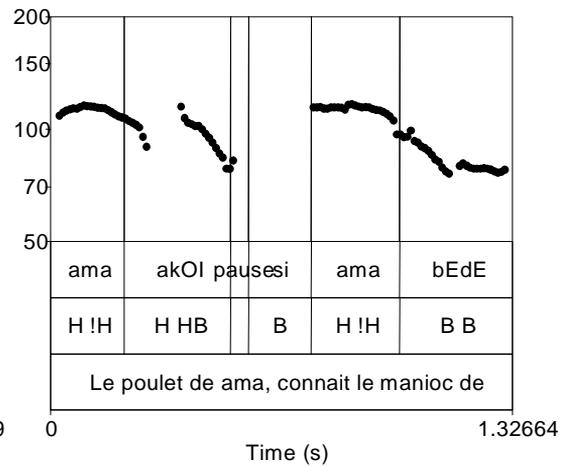
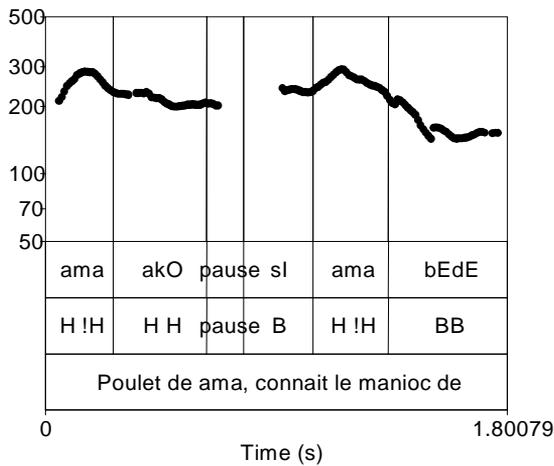
Phrase 3:

ama akO I sI ama bEdE «Le poulet de Ama, connaît le manioc de Ama!»

H !H H H B B H !H B B

(locuteur A) femme

(locuteur B) homme



Graph 35

La durée de la dernière syllabe [dE] est de 0.344391 s chez la femme et de 0.211849 s chez l'homme. La durée de la deuxième syllabe avant la pause, c'est à dire [kO] du mot [akO] est de 0.285831 s chez la femme et chez l'homme de 0.230702 s dans la deuxième syllabe [kOI]. La durée de la pause est de 0.144873 s chez la femme et de 0.052742 s chez l'homme.

Observations:

De ces analyses, on observe que de manière générale, la pause chez la femme est d'une durée beaucoup plus longue que chez l'homme.

La durée des syllabes avant les pauses et des syllabes finales, sont plus grandes chez la femme.

5.7.2 Dans les données spontanées

Dans les données spontanées nous nous sommes intéressés aux énoncés émis lors des jeux de blocs et des récits concernant la vie quotidienne de l'homme d'une part et de la femme d'autre part. Nous avons sélectionné 4 jeux avec les blocs selon les combinaisons suivantes:

- émetteur femme / récepteur femme
- émetteur femme / récepteur homme
- émetteur homme / récepteur femme
- émetteur homme / récepteur homme

À la suite de ces différentes sélections, nous avons dégagé des phrases transmettant des ordres et des interrogations. Ces types de phrase seront analysés de même que certaines phrases provenant de narration.

5.7.2.1 Dans la narration

(Récit d'une femme):

1- o bia o jue a: // nI~: / wa fa I dadiE / nI~ O sU O kO fieso

“Quand elle finit de se doucher, elle prend sa machette et va au champ.”

2- E fa wo nige ni a nI~ E sU E kO gwanu

“Si tu prends tes affaires, tu vas aussitôt au marché.”

(récit d'un homme):

3- mI bia jue a // ma~ fa mI fieso traliE // na~ mI sU kO mI fieso

“Quand je finis de me doucher, je prends ma tenue de champ et je pars au champ.”

4- mI fE jue a: // mI tU~ mI alIE ka~: /mI apesi ka~ mI di

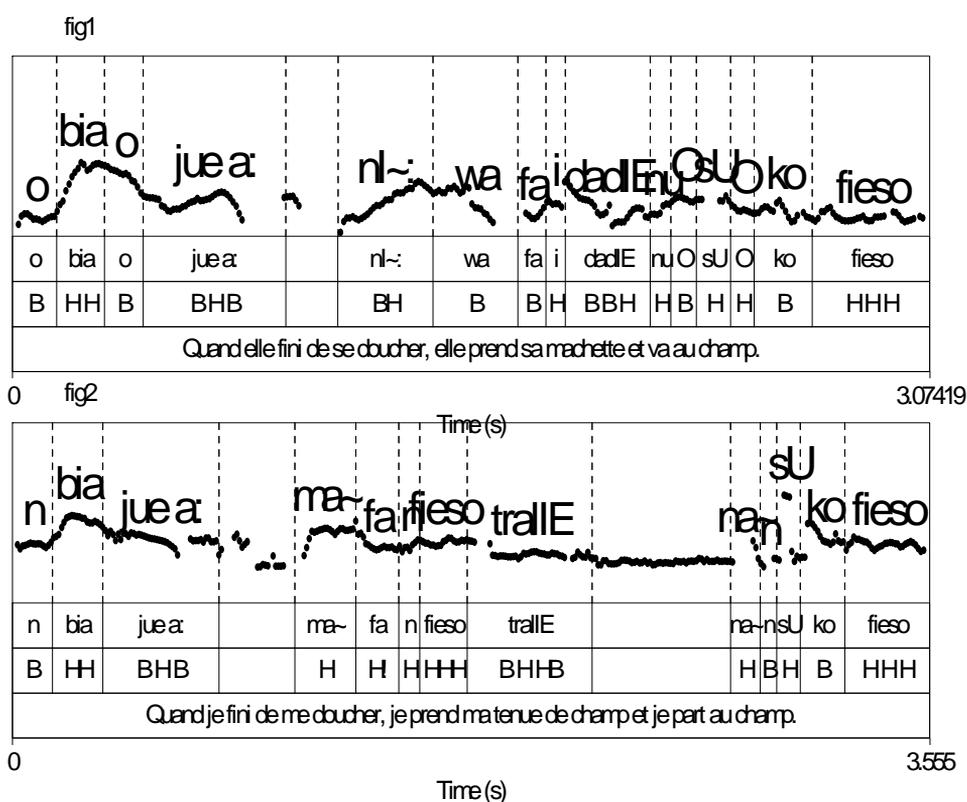
“Quand je fini d'être fatigué, je prépare ma petite nourriture, ma petite bouillie d'igname que je mange.”

(NB: // symbolise une longue pause et / symbolise une courte pause.)

Dans la narration, la pause entre segments est importants aussi bien chez l'homme que chez la femme. L'on est conscient qu'on relate quelque chose qu'on veut important donc il est nécessaire pour l'émetteur d'être bien suivi par son interlocuteur. Néanmoins, il est à constater seulement avec la perception auditive que la syllabe avant la pause est

plus marquée chez la femme que chez l'homme.

Observons ce qui se passe de manière acoustique.

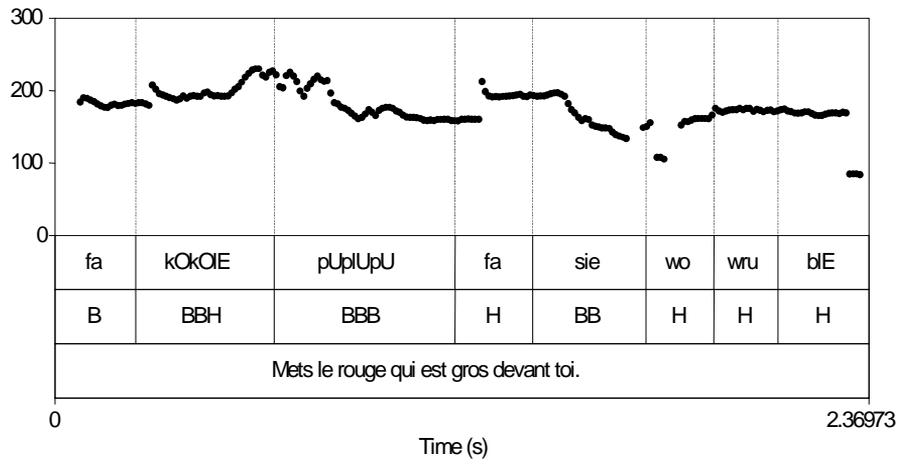


La représentation acoustique montre que la fig1 et la fig2 ont des courbes qui ne sont pas loin de se rapprocher.

5.7.2.2 Émission d'ordres

Soient les quelques phrases suivantes suivies des représentations acoustiques (les trois premières phrases sont celles émises par une femme et les trois dernières par un homme):

1- fa kOkOIE pUplUpU fa sie wo wru blE
 B B B H B B B H BB H H H
 « Mets le rouge qui est gros devant toi. »

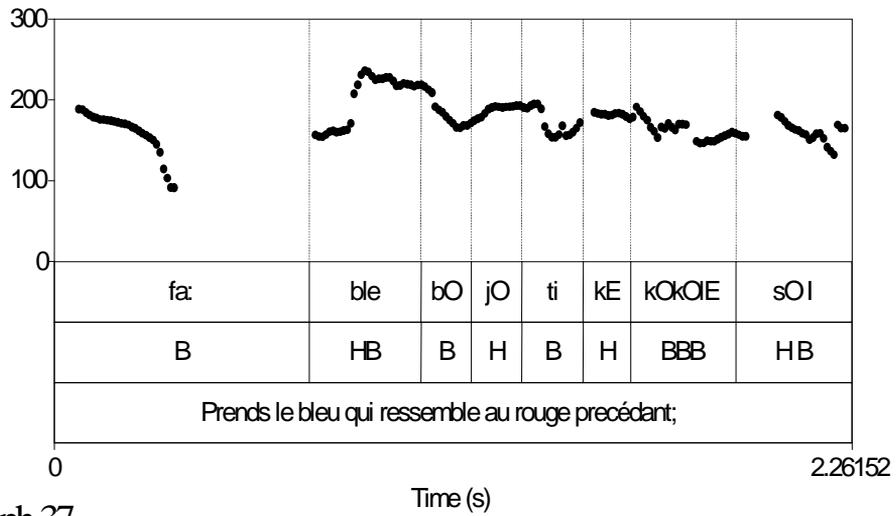


Graph 36

2- fa ble bO jO ti kE kOkOIE sOI

B HB B H B H B BH HB

« Prends le bleu qui ressemble au rouge précédent; »

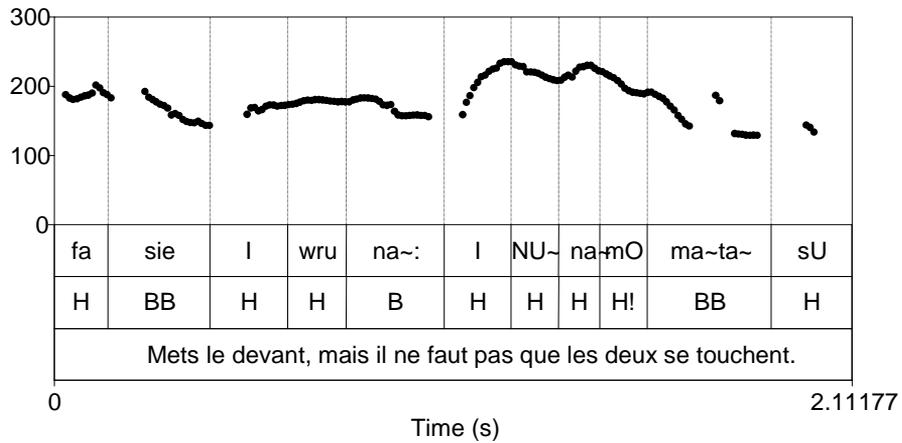


Graph 37

3- fa sie I wru na~: I NU~ na~ mo ma~ta~ sU

H BB H H B H H H H! B B H

« Mets le devant, mais il ne faut pas que les deux se touchent. »

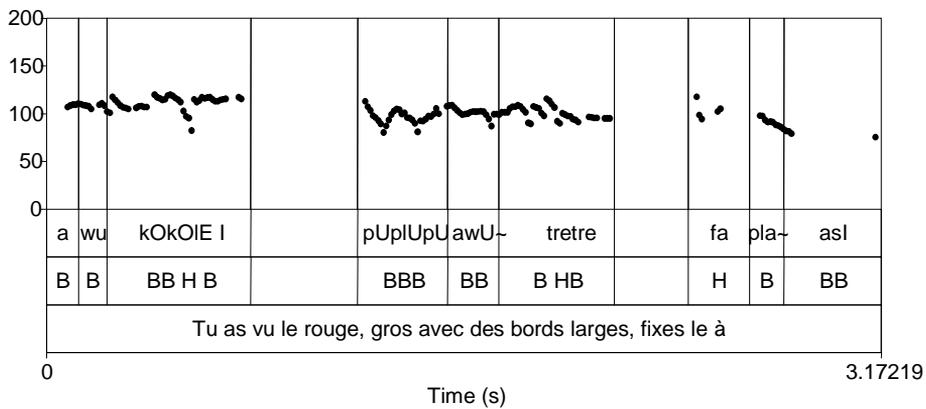


Graph 38

4- a wu kOkOIE I pUpIUpU awU~ trette fa pla~ asI

B B B B HB B B B B HB H B B B

« Tu as vu le rouge, gros avec des bords larges, fixes le à terre. »

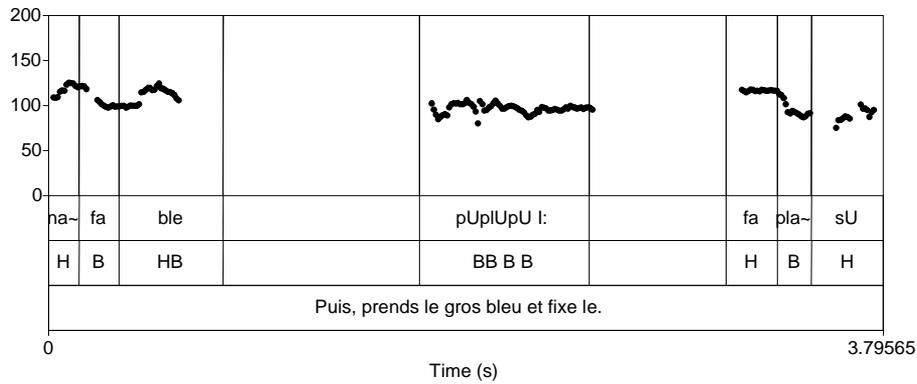


Graph 39

5- na~ fa ble pUplUpU I: fa pla~ sU

H B HB B B B H B H

« Puis, prends le gros bleu et fixe le. »

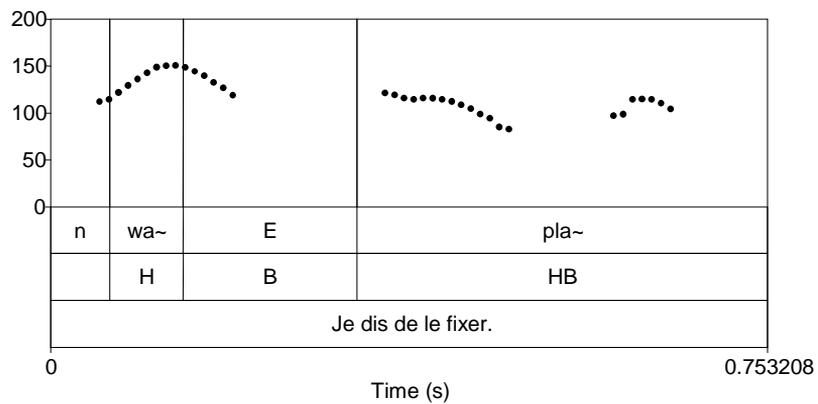


Graph 40

6- n wa~ E pla~

H B HB

« Je dis de le fixer. »



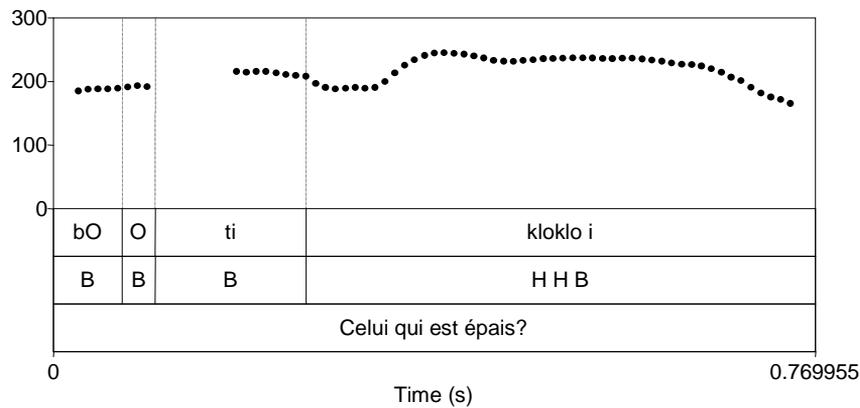
Graph 41

On constate que l'homme est un peu plus violent dans sa manière de donner des ordres. La focalisation des éléments clés est plus accentuée chez l'homme que chez la femme. Nous avons l'exemple en 5 où la pertinence de la focalisation du mot clé se fait ressentir par une grande pause.

5.7.2.3 Interrogations

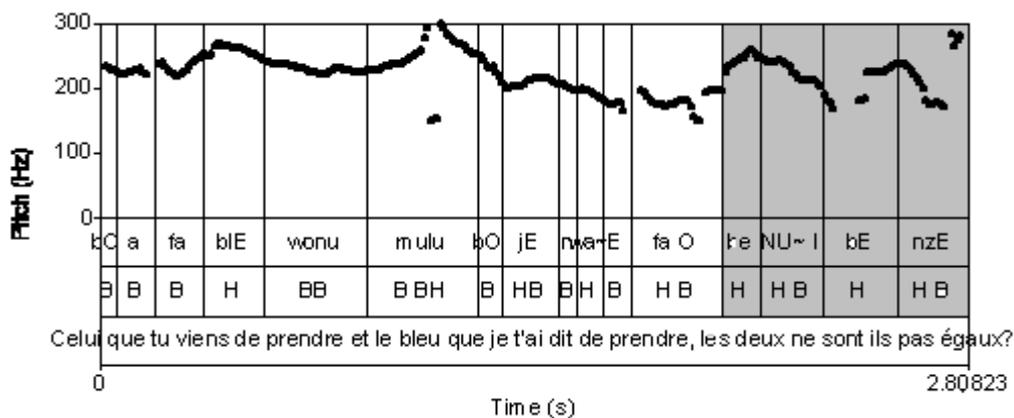
Soit ces quelques phrases suivantes (les deux premières phrases sont celles émises par une femme et les deux dernières par un homme):

1- bO O ti kloklo i
 B B B H H B
 « Celui qui est épais? »



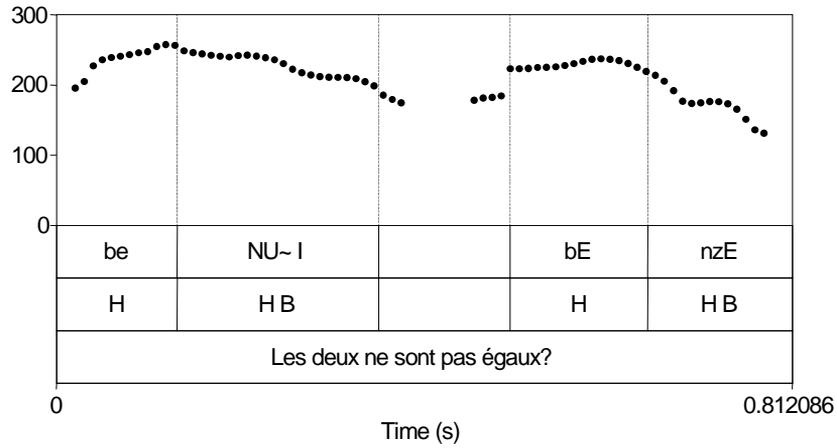
Graph 42

2- bO a fa bE wonu mulu bO jE n wa~ E fa O be NU~ I bE nzE
 B B B H B B B BH B HB B H B HB H H B H H B
 « Celui que tu viens de prendre et le bleu que je t'ai dit de prendre, les deux ne sont-ils pas égaux? »



Graph 43

La partie foncée du graphique ci-dessus (qui est la partie clé de la question est

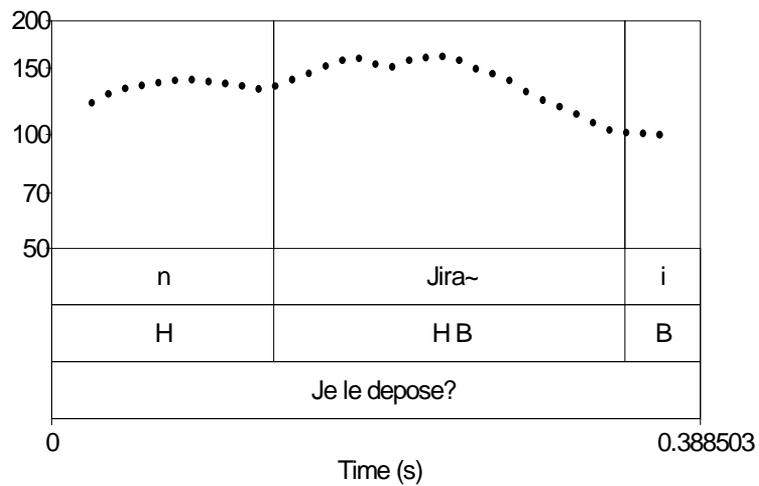


Graph 44
représentée ci-dessous.

3- n Jira~ i

H H B B

« Je le dépose? »

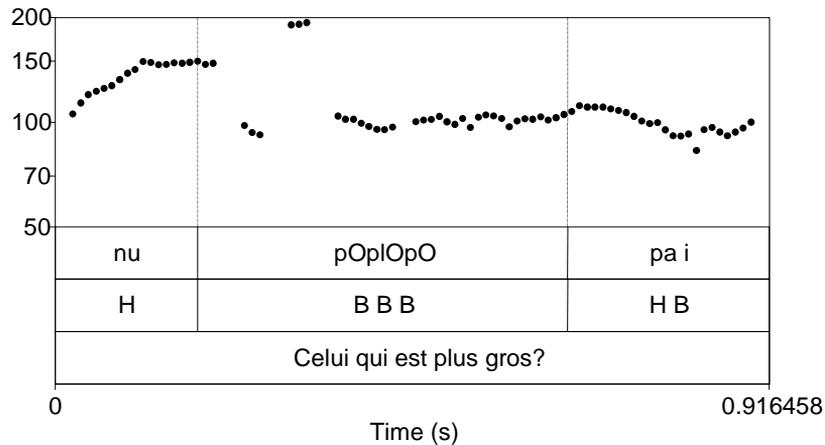


Graph 45

4- nu pOplOpO pa i

H B B B H B

« Celui qui est plus gros? »



Graph 46

On constate que ce soit dans les données non spontanées ou dans les données spontanées, la manière de formuler les interrogations est la même. Lorsqu'on veut distinguer l'intonation de l'homme de celle de la femme, la fonction intonative qui intervient est celle que Léon (1970) appelle et « fonction identificatrice ». Cette fonction pour citer Léon est la fonction « qui caractérise le sujet parlant à son insu le plus souvent; elle permet de repérer, d'une part, des signes physiologiques tels que ceux qui, dans la voix, aident à identifier l'âge, le sexe, les émotions et les caractères et, d'autre part, des signes plus proprement linguistiques inconscients, comme l'accent de groupe social ou régional. »

5.8 Conclusion

Nous concluons en disant que les fonctions de l'intonation en agni sont multiples. L'intonation comme nous l'avons vu, permet de distinguer des phrases entres-elles. Ainsi, une phrase interrogative sans marque d'interrogation ne pourra pas être prise pour une phrase déclarative.

Nous nous apercevons que l'intonation est très présente dans la syntaxe et il est impossible de dissocier syntaxe et intonation.

Par le biais de l'intonation, l'on est en mesure de connaître les émotions qui animent

son interlocuteur au moment même où celui-ci émet un énoncé.

Ce chapitre que nous venons de traiter présente quelques différences dans l'intonation de l'homme et de la femme. Les remarques tirées seront plus analysées dans le chapitre 6 qui traite de l'interprétation phonétique de l'intonation en agni. Nous voulons par ce fait montrer la pertinence des corrélats phonétiques sur les fonctions pragmatiques de l'intonation.

Chapitre VI : L'interprétation phonétique de l'intonation en agni

6 L'interprétation phonétique de l'intonation en agni

6.1 Introduction

L'intonation comme le dit Malmberg, B. (1972) se réalise physiquement par des variations de la fréquence du ton fondamental des vibrations périodiques.

Dans ce chapitre, nous tenterons de mettre en exergue les aspects phonétiques de l'intonation. Pour pouvoir dégager ces différents aspects phonétiques, il a nécessité de se référer au chapitre précédant, où nous avons fait part de phénomènes qui ressortent du constat acoustique. Voyant cela comme primordial, nous avons jugé bon d'élargir l'analyse et de pouvoir clairement dégager par exemple en quoi est ce que la fréquence fondamentale, la durée peuvent avoir un impact considérable sur l'intonation. Et ce surtout, quand il est question de distinguer l'intonation de l'homme de celle de la femme.

A ce niveau, il est à noter que les différentes courbes mélodiques, représentant l'intonation de la femme et celle de l'homme sont en grande partie différentes. Aussi quand nous opposons une courbe mélodique d'une phrase déclarative à celle d'une question écho par exemple, la différence est nette. On se rend compte à quel point est ce que les corrélats phonétiques interviennent dans les différentes fonctions de l'intonation.

Alors nous disons que même si la perception de ces phénomènes est faisable par l'audition, il n'est pas négligeable de pouvoir à l'aide d'instruments acoustiques, dégager les corrélats phonétiques qui interviennent dans ces différents processus.

Après avoir présenté ces différents corrélats phonétiques, nous essayerons de trouver une représentation et une transcription adéquate pour l'intonation de l'agni, sur la base de modèles déjà existants et que nous avons mentionné dans le chapitre 4 de notre travail.

6.2 L'intonation tel que perçu en agni

6.2.1 Intonation et fréquence fondamentale

La fréquence fondamentale (F0) sur le plan physiologique est l'équivalent de la fréquence laryngienne que produisent les vibrations des cordes vocales. La fréquence fondamentale correspond à l'harmonique zéro, qui est l'harmonique le plus grave et s'évalue

en Hertz (Hz.) Dans l'analyse du ton, c'est un élément très important. La fréquence fondamentale ($F_0 = 1/P_0$ (période fondamentale.) Chez l'homme la voix parlée se situe dans un registre de 100 à 150Hz, chez la femme dans un registre de 200 à 300Hz et de 300 à 450Hz chez l'enfant.

Pour faire l'extraction de la fréquence fondamentale, on fait appel à un algorithme qui en général se décompose en trois phases successives que sont:

- un pré-traitement et un changement de représentation
- l'extraction du fondamental
- un post-traitement visant à corriger les erreurs

Ces trois phases sont représentées dans le schéma suivant :

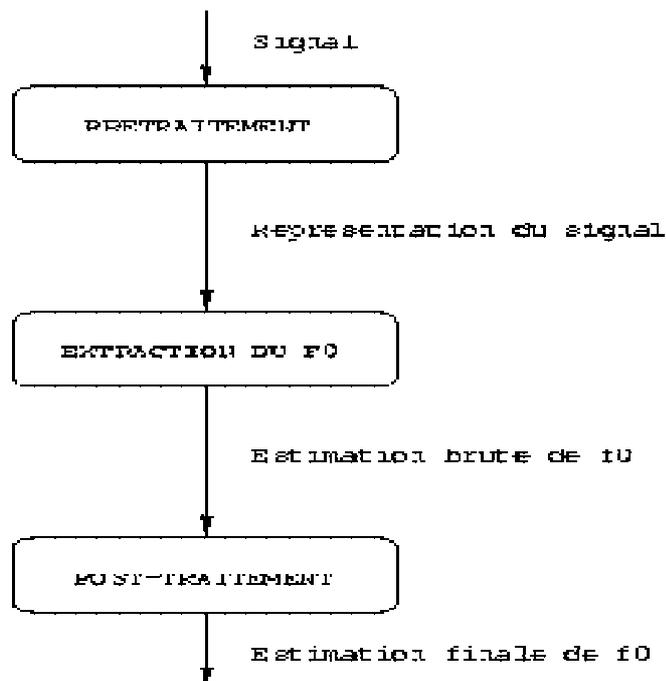


Schéma global d'un algorithme

L'algorithme que nous utiliserons pour la stylisation automatique de F_0 dans ce travail est l'algorithme MOMEL (voir section ci-dessous.) MOMEL respecte la structure représentée dans le schéma²⁰ global d'un algorithme.

²⁰Extrait du site :

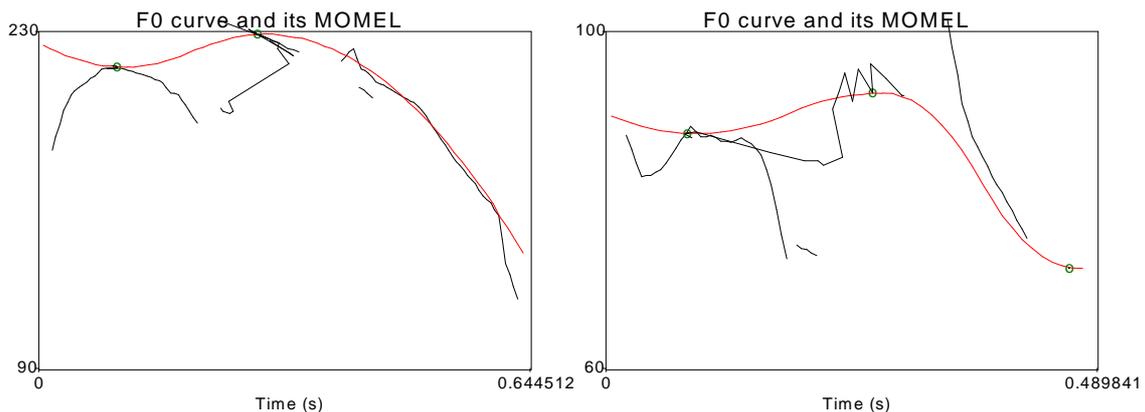
<http://jerome.farinas.free.fr/fr/Recherche/Dea/Rapport/node17.html#SECTION00510000000000000000>

6.2.2 Stylisation automatique de F0 par MOMEL

Momel²¹ (Modélisation MELodique) est un algorithme qui a été proposé par Daniel Hirst et Robert Espesser en 1991. Le but de cet algorithme est de fournir une représentation de la courbe mélodique, caractérisant les variations temporelles de la fréquence laryngienne (fréquence fondamentale), par l'intermédiaire d'une approximation quadratique (Quadratic Spline Function).

Observons les courbes de F0 par MOMEL dans des énoncés déclaratifs, questions échos, exclamatifs et impératifs, prononcés par une femme et un homme. La première courbe représente l'énoncé dit par une femme et la deuxième, celui dit par un homme.

Dans un énoncé déclaratif : l'exemple de la phrase [jE sI I] «Nous le connaissons. »



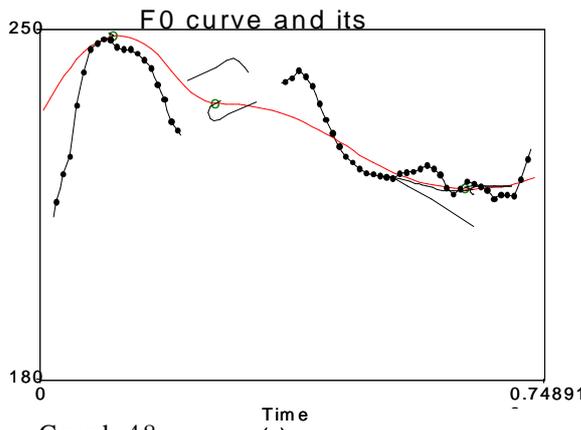
Graph 47

Remarque :

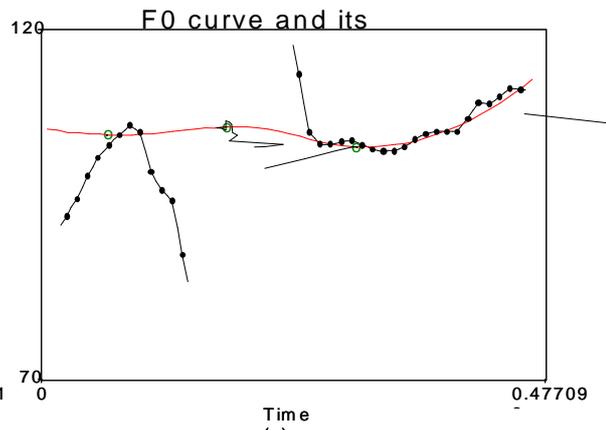
Dans les énoncés déclaratifs, la courbe de F0 est descendante aussi bien chez l'homme que chez la femme.

²¹ Renseignements tirés du Site : http://www.icp.inpg.fr/~loeven/Praat/momel_french.html

Dans un énoncé avec question écho : l'exemple de la phrase [jE sI I] «Le connaissons-nous ?»

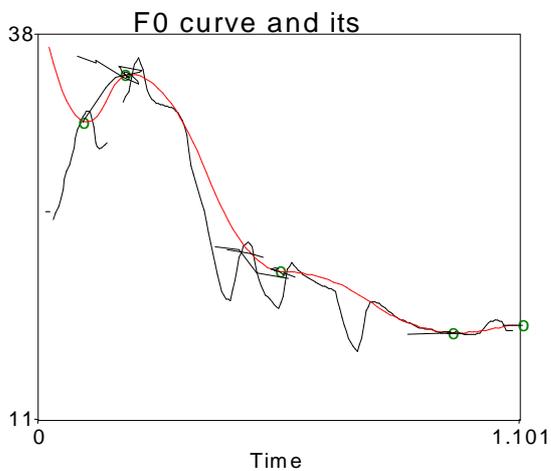


Graph 48

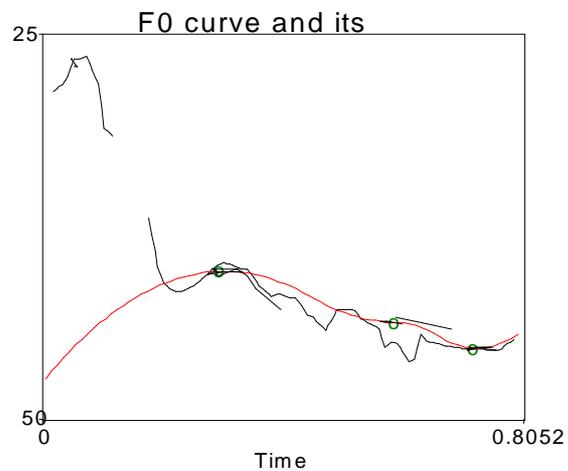


Remarque :

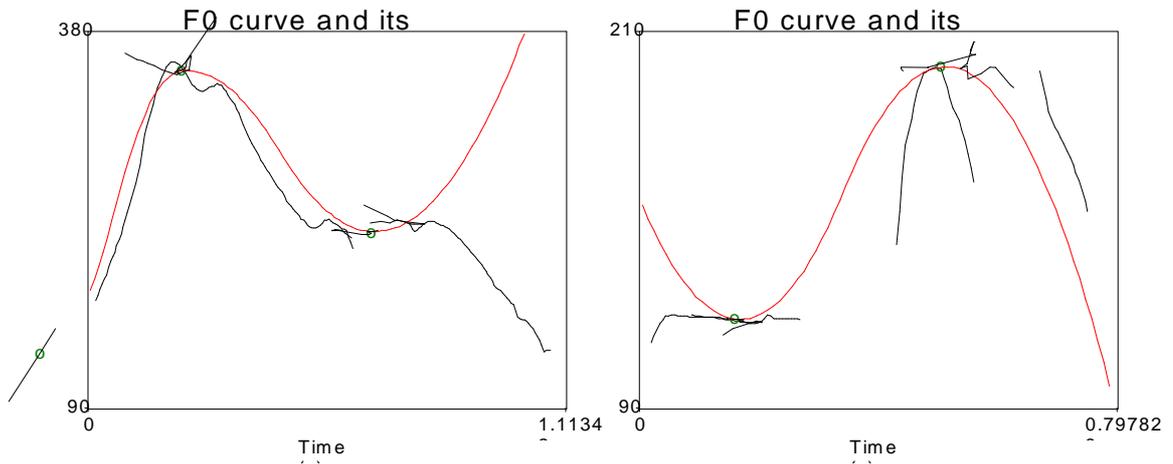
Dans les énoncés avec question écho, la courbe de F0 dans les deux cas est montante en fin de phrase. Mais chez l'homme, cette montée est plus accentuée que chez la femme où on perçoit une montée considérable en début de phrase. Quand on observe le graphique ci dessous représentant la phrase [akO di bEdE] «Le poulet mange t-il le manioc?» on se rend compte que cette montée en début de phrase dans l'énoncé féminin est pertinente.



Graph 49



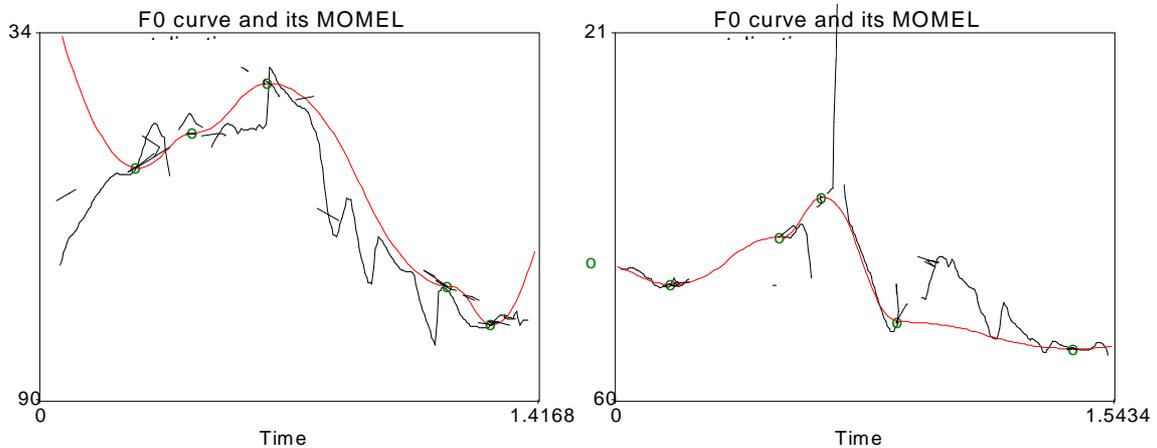
Dans un énoncé exclamatif : l'exemple de la phrase [(hee) jE sI I] «Nous le connaissons !»



Graph 50

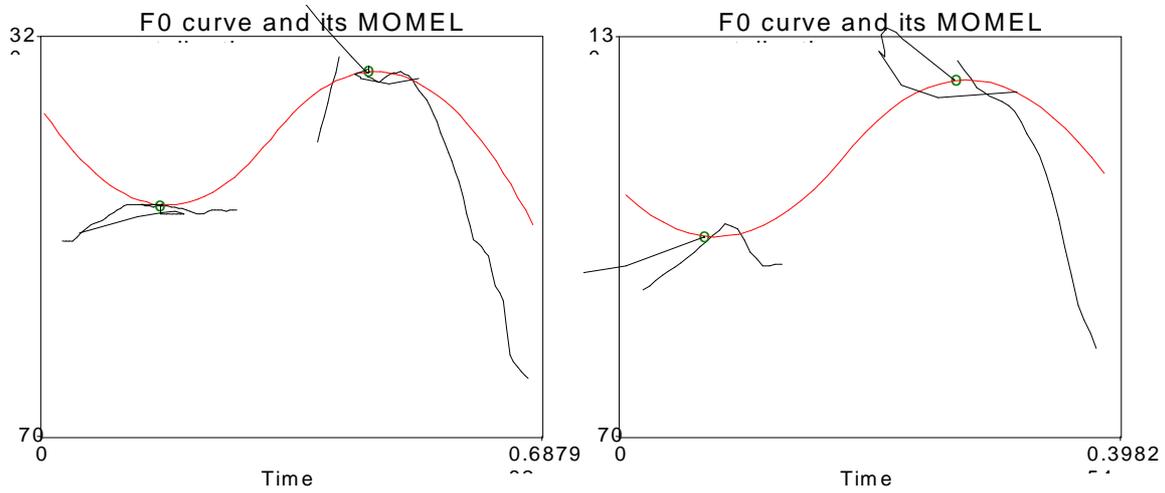
Remarque :

Dans cet énoncé exclamatif, la courbe F0 peut être segmentée en deux parties. Chez la femme, la première partie est descendante et la deuxième montante. Chez l'homme, la première partie est montante tandis que la seconde est descendante. La partie la plus pertinente est la deuxième partie, si on se réfère au graphique ci- après représentant la phrase [hee akO di bEdE] «Le poulet mange le manioc!» où la fin de la phrase dans l'énoncé féminin est montante.



Graph 51

Dans un énoncé impératif : l'exemple de la phrase [jE sI I] «Connaissons-le !»



Graph 52

Remarque :

Dans les énoncés impératifs, la courbe de F0 est presque identique dans les deux cas.

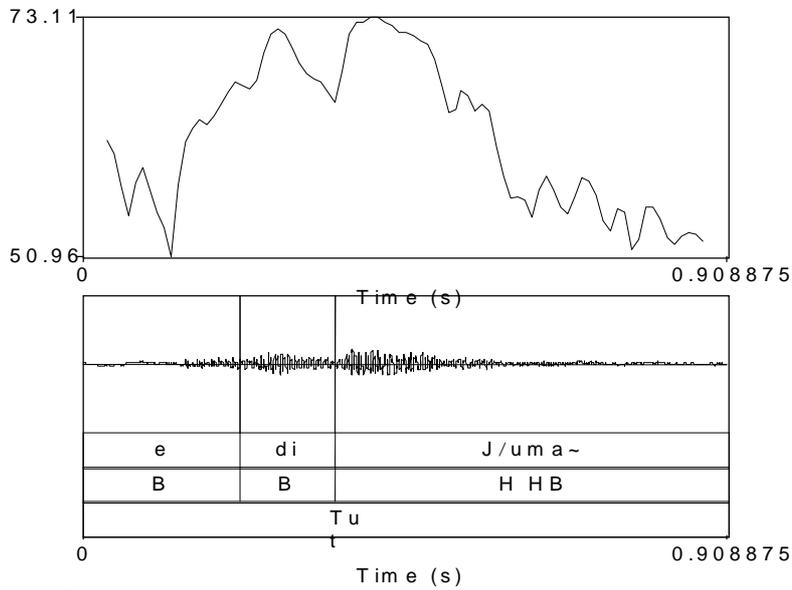
6.2.3 Intonation et intensité

L'intensité d'un son correspond à puissance avec laquelle on émet ce son. Dans l'analyse de l'intonation, l'intensité est beaucoup plus pertinente quand il s'agit de signifier les émotions. A ce niveau, on relève les intensités faibles et les intensités intenses. (Les exemples utilisés dans cette section, sont les mêmes que ceux dans la section 5.5.2 fonction émotive ou expressive, du chapitre V.) L'intensité est évaluée en décibel (dB.)

6.2.3.1 Les intensités faibles

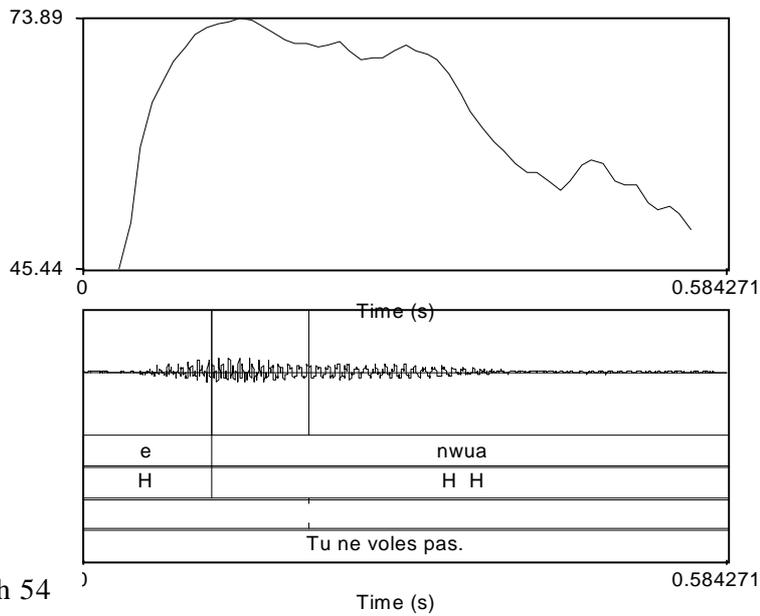
On observe ce type d'intensité dans les énoncés à caractères de conseil par exemple. Soit, les phrases suivantes et leurs représentations acoustiques :

1- e di j\uma~ « tu travailles »



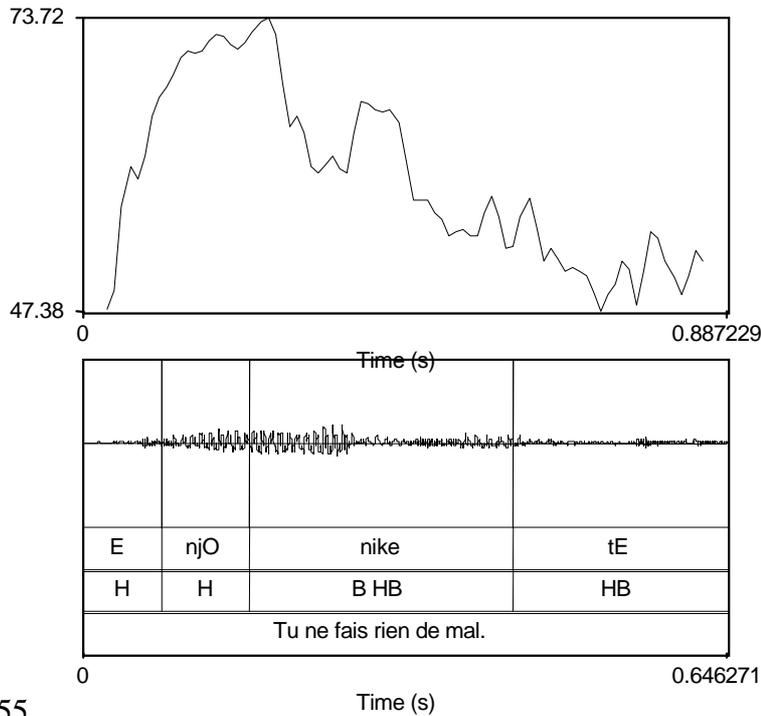
Graph 53

2- e nwua « tu ne vole pas »



Graph 54

3- E njO nike tE « tu ne fais rien de mal »



Graph 55

Remarque :

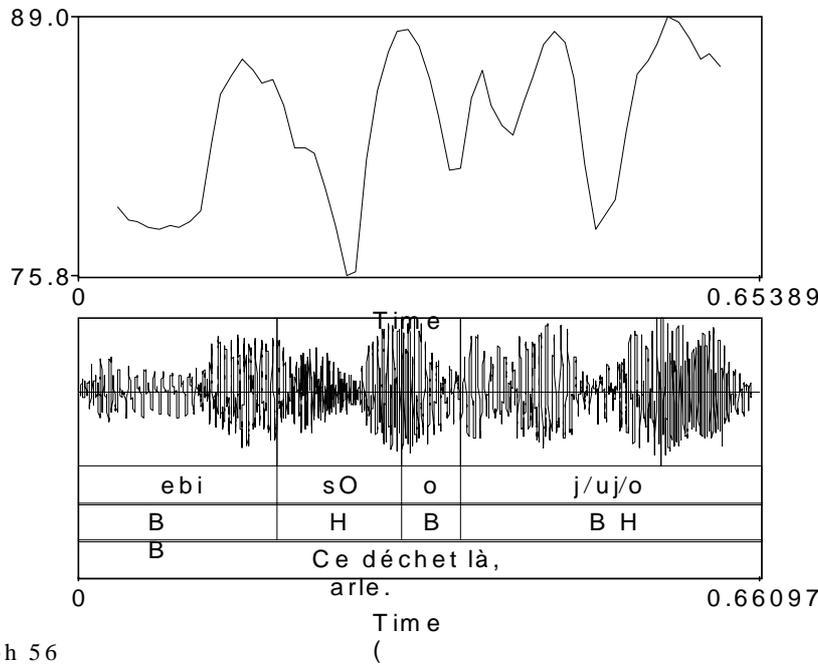
On remarque que la moyenne de l'intensité la plus haute se situe autour de 73 dB et la moyenne de l'intensité la plus basse, autour de 47 dB. En somme, l'intensité moyenne des données à intensité faible s'évalue à 60 dB.

6.2.3.2 Les intensités intenses

C'est le cas par exemple dans les expressions de la colère. Soit les phrases suivantes et leurs représentations acoustiques:

1- ebi sO o j\uj\o “Ce déchet parle.”

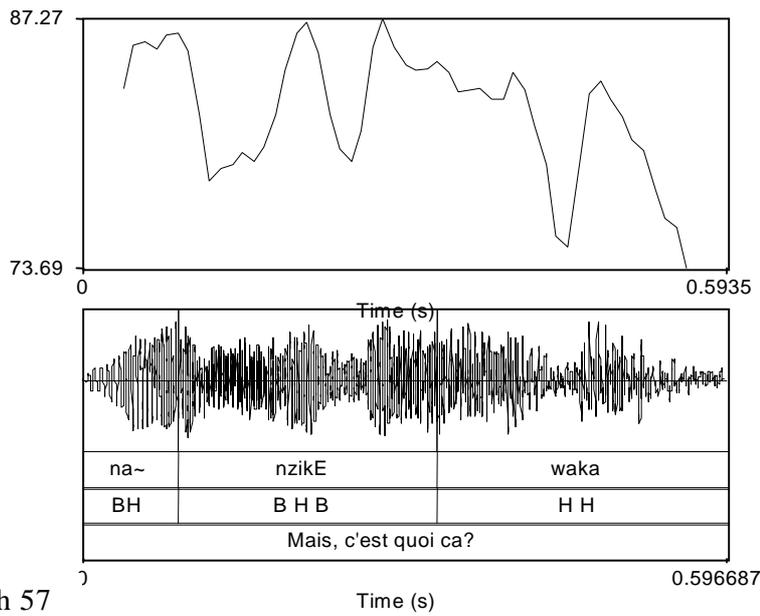
B BH H B B H



Graph 56

2- na~ nzikE waka “Mais, c’est quoi ça ?”

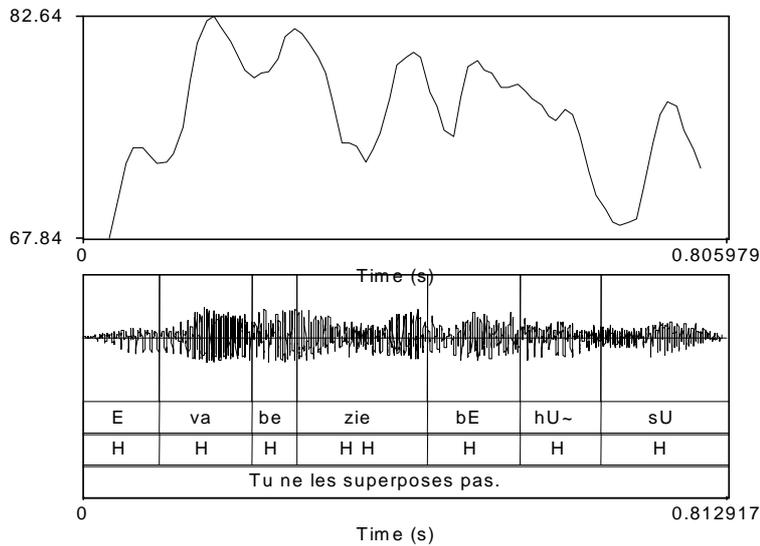
BH BHB H H



Graph 57

3- E nva bE nzie bE hU~ sU "Tu ne les superposes pas."

H H H HH H H H



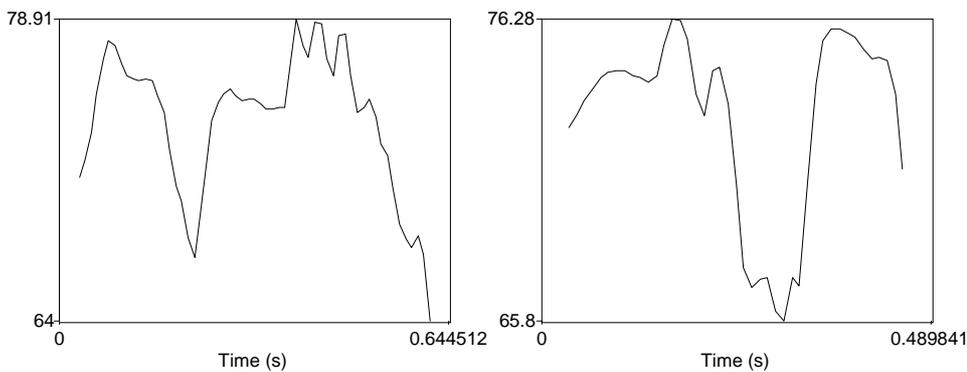
Graph 58

Remarque :

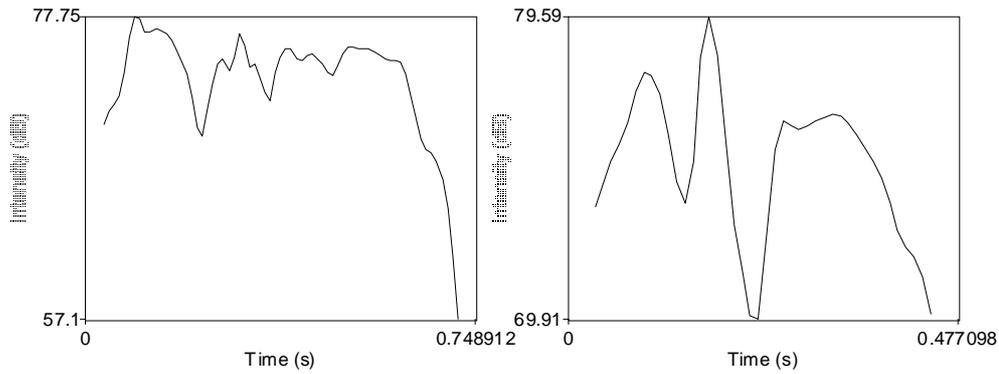
On remarque que dans les exemples pour exprimer la colère, le locuteur utilise une intensité intense. Dans ces énoncés, la moyenne de l'intensité la plus haute est autour de 86 dB et la moyenne de l'intensité la plus basse autour de 72 dB. Cette valeur se rapproche de la moyenne de l'intensité la plus haute qu'on a dans les énoncés avec intensité basse.

6.2.3.3 Intensité dans le parler de l'homme opposé au parler de la femme

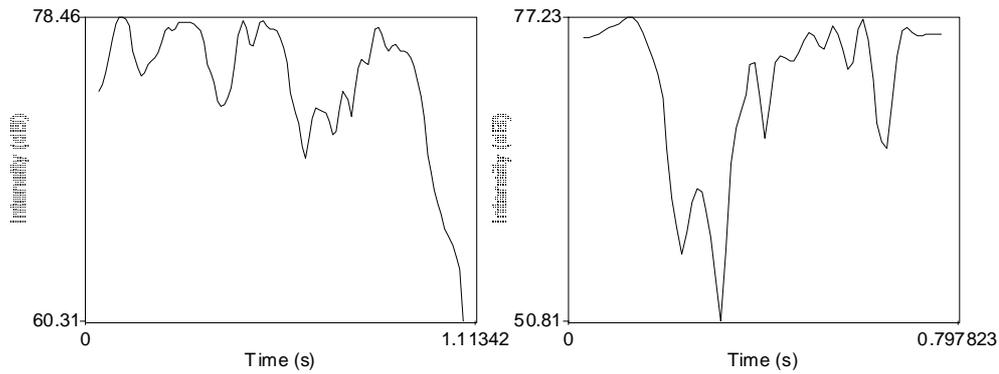
Dans un énoncé déclaratif : l'exemple de la phrase [jE sI I] «Nous le connaissons. »



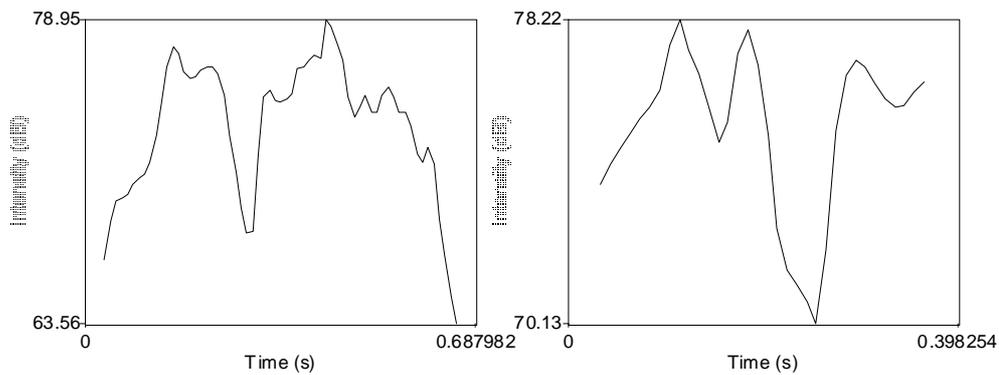
Dans un énoncé avec question écho : l'exemple de la phrase [jE sI I] «Le connaissons-nous ?»



Dans un énoncé exclamatif : l'exemple de la phrase [(hee) jE sI I] «Nous le connaissons !»



Dans un énoncé impératif : l'exemple de la phrase [jE sI I] «Connaissons-le !»



Remarque :

Ce qui frappe lorsqu'on observe ces différents graphiques, c'est que dans les énoncés prononcés par une femme (représentés par les premiers graphiques), quel que soit le type de phrase, l'intensité la plus basse se situe à la fin de l'énoncé. Chez l'homme, ce n'est pas le cas. Il est donc clair que l'intensité de fin de phrase chez l'homme est plus élevée que chez la femme.

6.2.4 Intonation et pause

La pause qui est une brève interruption lors de la production de la parole, est un élément primordial dans l'analyse de l'intonation des langues. Car en fait pour organiser un énoncé d'une langue telle que l'Agni, qui se laisse difficilement représenté orthographiquement donc difficulté de représenter la ponctuation, on a recouru uniquement qu'aux pauses. On distingue selon nous, de manière générale, deux types de pauses qui sont:

- Les pauses d'hésitation
- Les pauses démarcatives ou de segmentation

Certains auteurs font mention d'un autre type de pause, qui est la pause de focalisation. Nous classerons pour notre part, ce type de pause dans le groupe des pauses démarcatives. Soit le texte agni suivant où les pauses sont transcrites par [/] pour les pauses courtes et par [//] pour les pauses plus longues.

Texte agni (1a):

mí dà wó àsì [//] jé :[/] kódivwâ m̃á nú [/] wò tì plĩ [//] nà jé ndèniè wá dié jêmì
 kà cé : [/] è nù gánà mó [/] cé bò jè fì dó òmá jé ʒúrè kúlá tì kù [//] mà hà cé : [/]
 nvámíà mó kúlátì bè jìalí ì [//] jê bè fàlì kù bè sièlì bé tí [//] jó lè àbéngòlò fà
 mià ǐ [//] ò má : [/] cé bé pǐ bè jó [//] dé bò bé bé bé bé ǐ bé fà fàmíà ǐ [//] í ʒúrè
 kúlátì kù [//] wò tí nù wò tí nzà [//] àʒá bíà sùá bò bè dī [//] nmàlà mó jê bè dí ò
 [//] nà cé bò nmàlà mó kúsú [//] nǐcě kù tì [//] òmá bé ngúlà àʒá bíà sú trâ [//] jê f
 é mà bé má [//] bé ma mó [//] bé wá pǎhì [//] jó jò ké : [//] sè : [//] fàmíà [//] ná sè
 wò kà nǐkǎ bíé à bé pǐdè fàmíà níà [//] bè tò nmlásúá mó [//]

Traduction:

Je te remercie. Notre Pays la Côte d'Ivoire est immense. Mais c'est de la région de l'indénié que je fais allusion quand je dis que nous sommes pareils aux ghanéens, parce que venant de là bas. J'ai dit que les chefs se sont réunis pour choisir celui qui sera à leur tête. Ce dernier, c'est le roi d'Abengourou. Ce qui fait que la procédure à suivre pour nommer le roi reste la même. Il n'y a pas une deuxième ni une troisième voie. C'est les femmes qui héritent de la chaise royale. Mais à cause d'un facteur majeur, cela n'est pas possible. C'est pour ce fait qu'on donne l'héritage de la chaise royale à leur fils aîné. Ainsi donc, quand le roi décède, on va concerter les femmes au sujet de la succession.

Après analyse, ce même texte est retranscrit avec précision du type de pause H pour les pauses d'hésitation et D pour les pauses démarcatives:

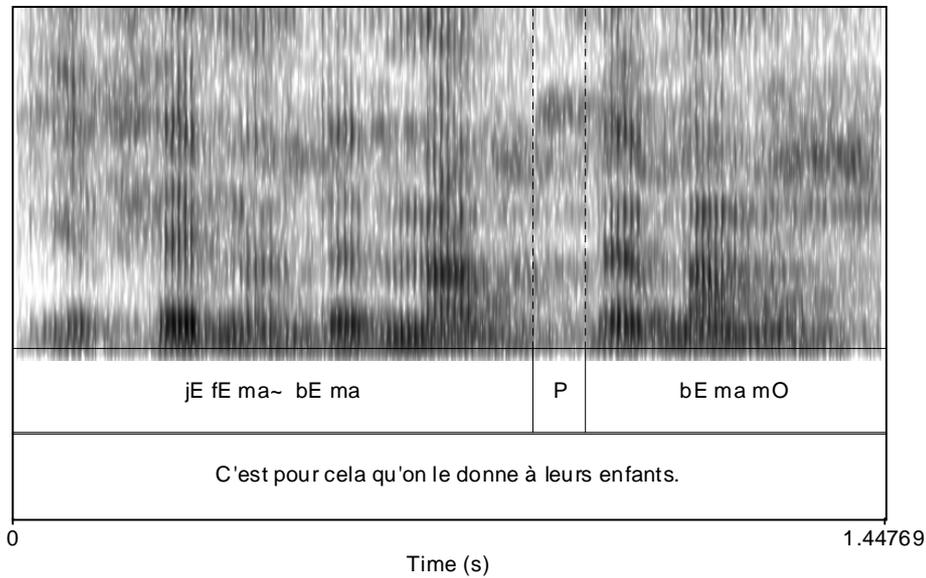
Texte agni (1b)

mí dà wó àsi [D//] jé :[H/] kódívwâ mâ nú [D/] wò tì plĩ [D//] nà jé ndèniè w
 á díe jêmì kà cé : [D/] è nù gánà mó [D/] cé bò jè fì dó òmá jé jurè kúlá tì kù [D//]
 mà hà cé: [D/] nvàmíà mó kúlátù bè jǎlí ì [D//] jê bè fǎlí kù [D/] bè sièlí bé tí [D
 //] jó lè àbéngòló fàmíà ĩ [D//] ò má: [H/] cé bé pǐ bè jó [H//] dé bò bé bé bé b
 é ĩ bé fà fàmíà ĩ [D/] í jurè kúlátù kù [D//] wò tí nù wò tí nzà [D//] àjà bíà sùá
 bò bè dí [D//] nmàlá mó jê bè dí ò [D//] nà cé bò nmàlá mó kúsú [D/] nǐcě kù tǐ [D
 //] òmǎ bé ngúlà àjà bíà sú trǎ [D//] jê fé mà bé má [H/] bé ma mó [D//] bé wá
 pǎhĩ [D//] jó jò ké: [D/] sè: [H//] fàmíà [D/] nǎ sè wò kà nǐkǎ bíé nà bé pǐdè f
 àmíà níà [D//] bè tù nmlásúá mó [D//]

6.2.4.1 Les pauses d'hésitation

Les pauses d'hésitation sont très fréquentes dans les énoncés surtout spontanés. On distingue des pauses d'hésitation qui sont silencieuses et d'autres qui ne le sont pas. C'est le cas de [I~:]. Les pauses d'hésitations, dans un énoncé n'ont pas d'emplacement déterminé. Ils peuvent se placer n'importe où, par exemple à l'intérieur d'un mot. C'est ce qui explique la plupart du temps les répétitions de syllabes.

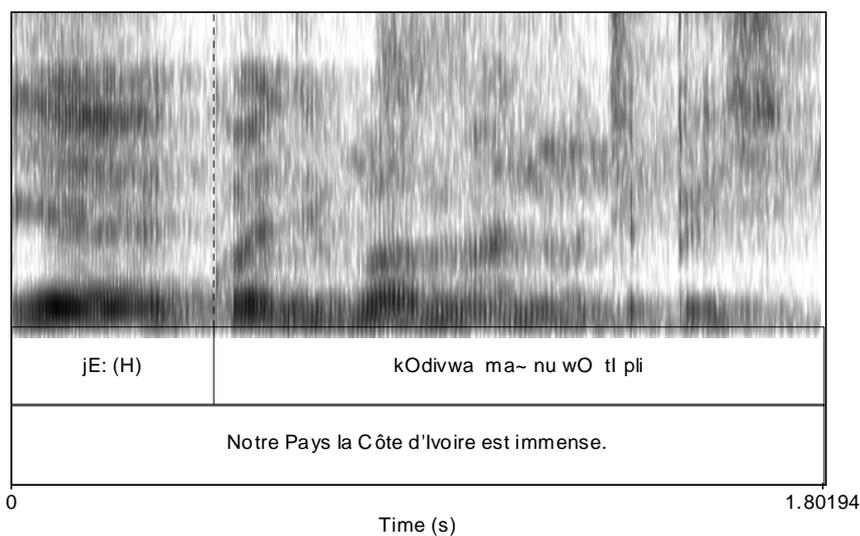
Exemple : jê fé mà bé má [hésitation] bé ma mó



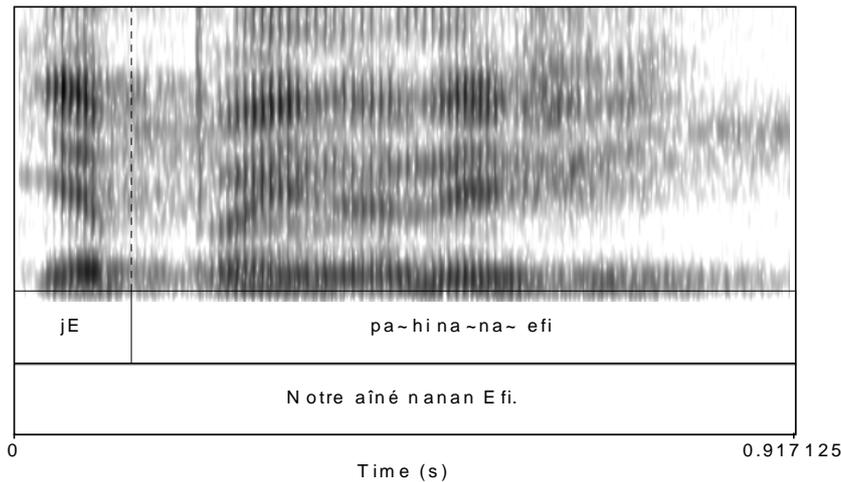
Cette pause (P) est estimée à 0.086811sec.

Elles peuvent aussi se placer au sein d'un groupe intonatif ; dans ce cas, la durée de ces pauses d'hésitation est difficile à déterminer d'autant plus qu'elle influence la syllabe qui précède. On assiste donc à un allongement syllabique.

Exemple : jé : [hésitation] kódivwâ mâ nú wò tì plĩ

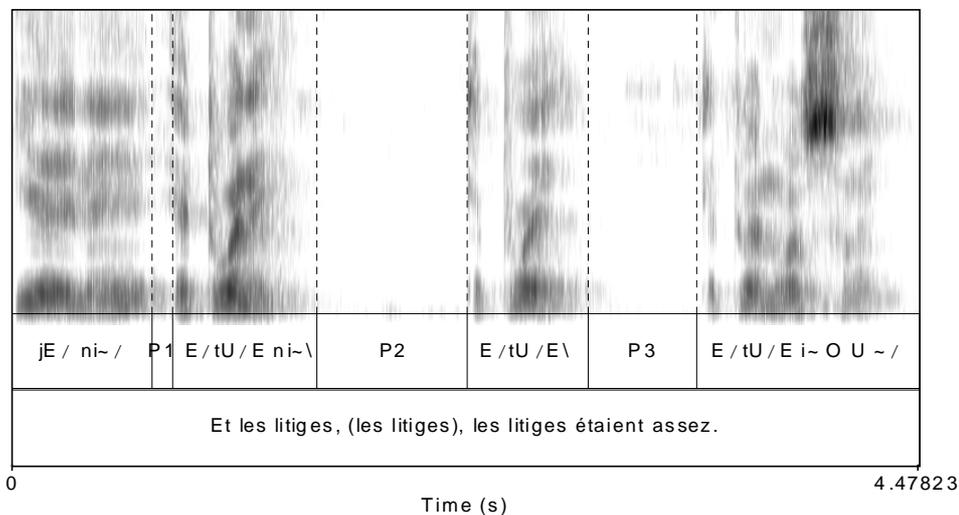


La durée de la syllabe allongée, se confond à la pause et est estimé dans l'exemple ci-dessus à 0.448852 sec. Alors que dans le cas où il n'y a pas d'hésitation donc pas d'allongement syllabique, on a une durée de 0.138142 sec (voir graphique ci-dessous.)



Les pauses d'hésitation qui entraînent l'allongement syllabe, sont réalisées plus brèves que celles entraînant la répétition.

Voir la représentation graphique ci après, où, la première pause (P1) qui est une pause qui entraîne l'allongement syllabe a une durée de 0.096024sec. La deuxième pause (P2) qui entraîne une répétition à une durée de 0.742470sec et la troisième (P3) qui entraîne aussi une répétition, une durée de 0.544138sec.



Les pauses d'hésitations sont donc imprévisibles et par-là même, arbitraire. Il y a des énoncés qui présentent beaucoup de pauses d'hésitation et d'autres moins. Cela ressort de la compétence du locuteur.

6.2.4.2 Les pauses démarcatives ou de segmentation

Le rôle de ces pauses démarcatives ou de segmentation, est d'instaurer des frontières entre différents groupes syntaxiques. Il n'est pas aisé de déterminer cet intervalle de pause quand cette pause est suivie d'une hésitation. On distingue deux effets de ce type de pause, qui sont :

- l'effet continu
- l'effet achevé

L'effet continu des pauses démarcatives, s'observe à l'intérieur de la phrase, entre groupes syntaxiques. Cet aspect continu peut être l'équivalent des virgules qu'on perçoit en français.

L'effet achevé des pauses démarcatives, se fait remarquer à la fin des phrases achevées. On pourrait le substituer au point²² en français.

Exemple dans l'énoncé ci-dessous:

jé : [H/] kódivwâ mâ nú [D/] wò ù pǎi [D//]

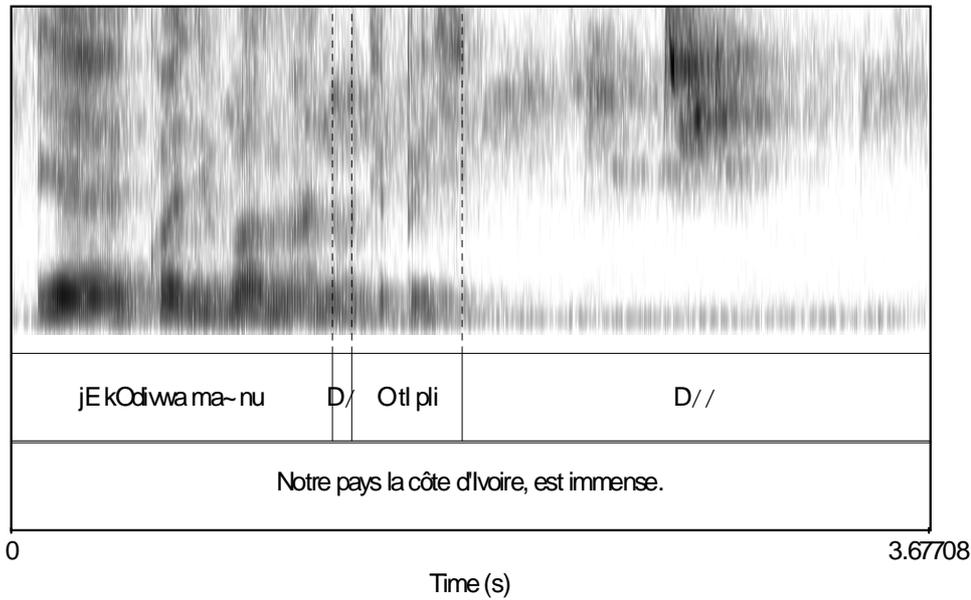
↓	↓
effet continu	effet achevé
↑	↑

Notre pays la côte d'Ivoire, est immense.

Quand on observe cet exemple, on s'aperçoit que les pauses démarcatives avec effet achevé sont plus longues que celles avec effet continu.

²² Dans le cadre de la ponctuation.

Voyons ce qui se passe acoustiquement :



La durée de [D/] qui symbolise ici la pause démarcative à effet continu, est de 0.081450 sec, alors que celle de [D//] qui symbolise la pause démarcative à effet achevé est de 1.871862 sec.

Nous représentons la moyenne des différentes durées dans le tableau ci-après :

Pauses démarcatives ou de segmentation	Durée moyenne
En fin de groupe syntaxique (effet continu)	0.184573sec
En fin de phrase (effet achevé)	2.280707sec

Au vu de ce tableau, il ressort que la pause démarcative à effet achevé a une durée beaucoup plus longue que la durée de la pause démarcative à effet continu.

Nous récapitulons ci dessous, les durées moyennes des deux différentes pauses perçues dans notre texte agni (1a.) Il s'agit de la pause d'hésitation et de la pause démarcative. De manière générale, les pauses démarcatives sont plus longues que les pauses d'hésitations.

Types de Pauses	Durée moyenne
Pauses d'hésitation	0.380248sec
Pauses démarcatives ou de segmentation	1.232640sec

Tableau récapitulatif de la durée moyenne des différentes pauses

NB : Pour l'obtention de la durée moyenne de chaque type de pause, nous avons additionné chaque durée obtenue par catégorie (les pauses d'hésitations d'une part et les pauses démarcatives de l'autre) et avons divisés la somme obtenue par le nombre total de pauses par catégorie.

6.3 Annotation et représentation

6.3.1 TobI pour l'agni

Lorsqu'on analyse l'intonation d'une langue, on juge qu'il est nécessaire de pouvoir transcrire et annoter l'intonation de la langue qu'on étudie. L'agni, langue à ton, admet une transcription aussi bien phonétique que phonologique de ses différents tons, qu'on pourrait brièvement rappeler ici: H (haut), B (bas), M (moyen), HB (descendant), BH (montant.) Est-ce que cela peut être un rôle majeur dans l'annotation de son intonation, où au contraire rendre difficile cette tâche?

Si nous observons bien les blocs utilisés dans le modèle TobI, où nous repérons le bloc de transcription pour les tons phonologiques d'une part et des tons phonétiques de l'autre, nous sommes bien tentés de dire que la réponse à notre préoccupation est positive. Mais nous ne pouvons pas nous arrêter là et nous contenter de cette réponse, si nous voulons être convaincants.

C'est bien pour cela que nous essayerons de nous orienter sur la base du modèle ToBI, pour trouver une annotation de l'intonation de l'agni. Cette annotation doit être représentative pour l'agni.

6.3.1.1 La structure intonationnelle de l'agni

La structure intonationnelle de l'agni se constitue comme dans plusieurs autres langues du groupe intonatif (GI) et de la phrase intonative. La phrase intonative (PI) peut être constituée de deux ou de plus de deux groupes intonatifs.

Exemple: jé: kóǎíwâ mâ nú wò ò pǎ

Cette phrase est constituée de deux groupes intonatifs qui sont: [jé: kóǎíwâ mâ nú] et [wò ò pǎ].

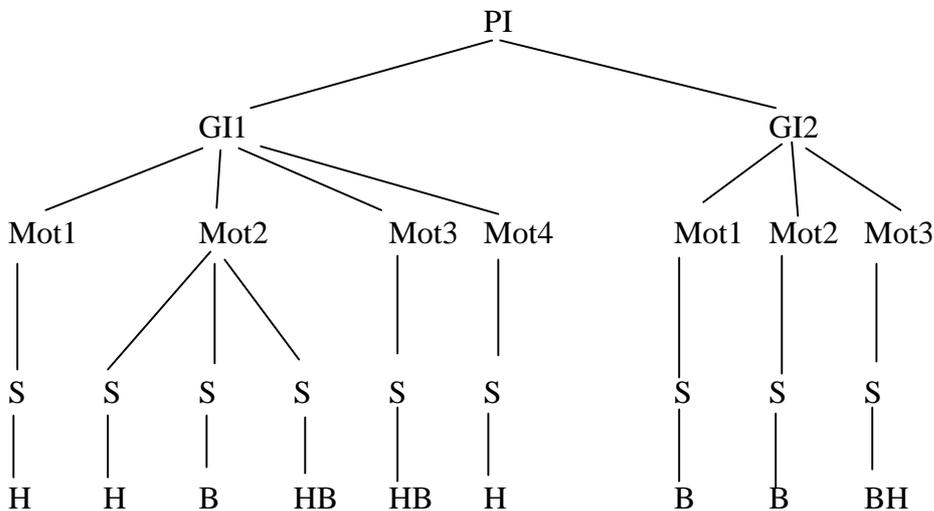


Schéma de la structure intonationnelle de la phrase citée en exemple :
jé: kóǎíwâ mâ nú wò ò pli

6.3.1.2 La structure de TobI pour l'agni

- Le niveau des mots transcrits: à défaut d'une orthographe standard pour l'agni, l'alphabet utilisé ici est le modèle X-SAMPA.

- La rangée des indices de rupture (marques de frontière)

- Le niveau des tons phonologiques

- Le niveau des tons phonétiques

- Le niveau consacré aux observations du transcripateur telle que l'observation de l'hésitation.

Tons de base:

B (ton bas)

H (ton haut)

BH (ton montant)

HB (ton descendant)

Tons supplémentaires:

+H (ton super haut)

H* (ton haut sur la syllabe finale du groupe intonative)

H% (ton haut sur la syllabe finale de la phrase intonative)

B* (ton bas sur la syllabe finale du groupe intonative)

B% (ton bas sur la syllabe finale de la phrase intonative)

M (ton moyen)

!H (downstep)

BH* (ton montant sur la syllabe finale du groupe intonative)

BH% (ton montant sur la syllabe finale de la phrase intonative)

HB* (ton descendant sur la syllabe finale du groupe intonative)

HB% (ton descendant sur la syllabe finale de la phrase intonative)

Notons que:

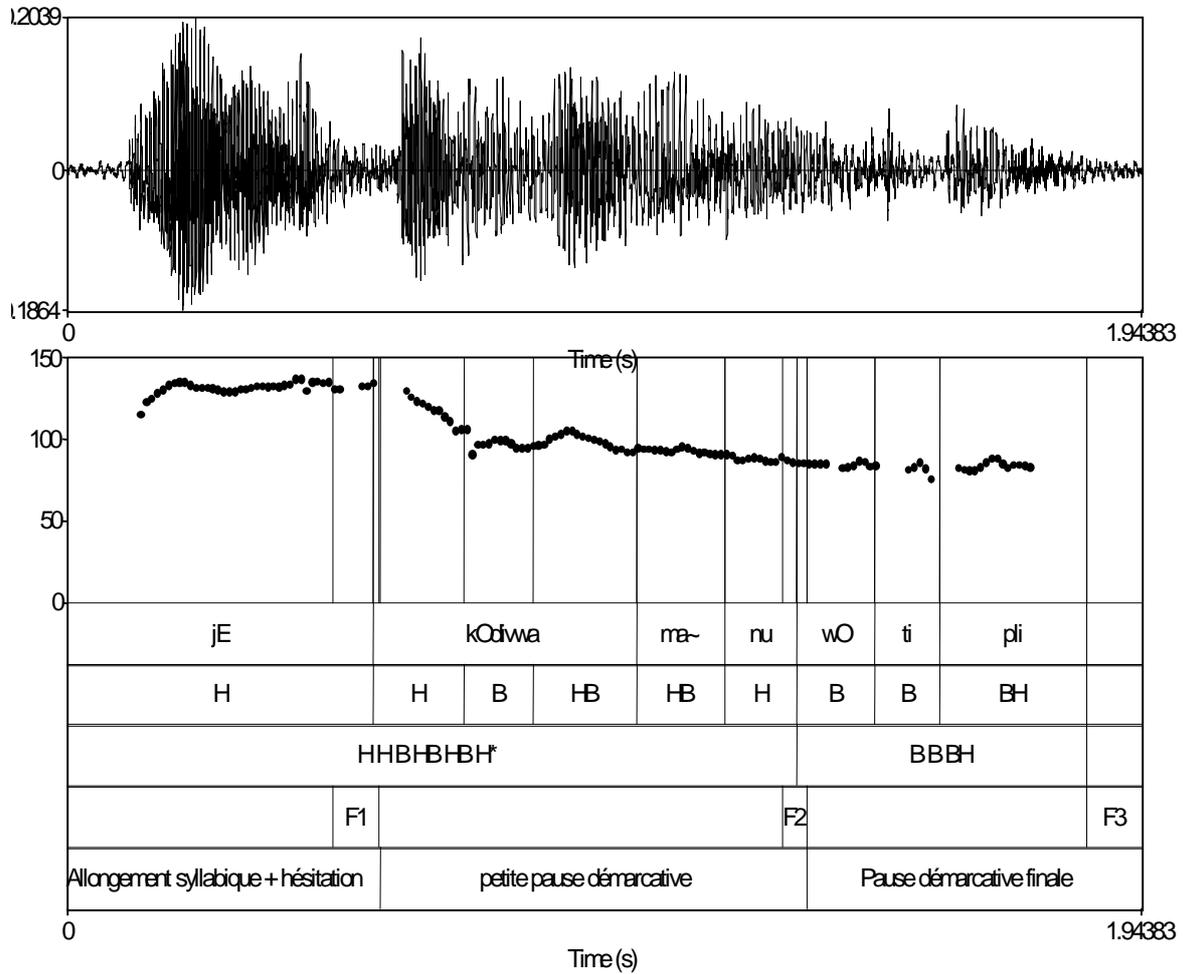
+ est utilisé pour montrer si que le ton est super haut.

* est utilisé pour marquer le ton de la syllabe finale du groupe intonative.

% est utilisé pour marquer le ton de la syllabe finale de la phrase intonative.

! est utilisé pour marquer le downstep.

6.3.1.3 Exemple d'un énoncé agni annoter sur le modèle ToBI



6.4 Conclusion

Dans ce chapitre VI, la stylisation de la fréquence fondamentale (F0) à l'aide de MOMEL montre que dans les énoncés déclaratifs, la courbe de F0 est descendante aussi bien chez l'homme que chez la femme. Avec les questions échos, la courbe de F0 dans les deux cas est montante en fin de phrase. Mais nous remarquons que chez l'homme, cette montée est beaucoup plus accentuée que chez la femme. Chez celle-ci en outre, nous percevons une montée considérable en début de phrase à caractère de question écho. Dans les énoncés exclamatifs la courbe de F0 est montante en fin de phrase chez la femme. Alors que les différents types de phrases présentées montrent quelques différences de la

représentation de F0, nous remarquons qu'avec les énoncés impératifs, la courbe de F0 est presque identique chez l'homme comme chez la femme.

Sous ce même chapitre, l'analyse faite de l'intensité laisse entrevoir une intensité faible et une autre qui est intense. Aussi, lorsque nous comparons l'intensité dans les énoncés produits par une femme et dans les énoncés produits par un homme, nous nous rendons compte que l'intensité de fin de phrase chez l'homme est plus élevée que chez la femme.

La pause est aussi un corrélat phonétique de l'intonation. Nous avons distingué les pauses d'hésitation d'une part et de l'autre part les pauses démarcatives ou de segmentation. Il y a des pauses démarcatives à effet achevé et des pauses démarcatives à effet continu. Les pauses démarcatives à effet achevé ont une durée beaucoup plus longue que la durée des pauses démarcatives à effet continu. De manière générale, les pauses démarcatives sont plus longues que les pauses d'hésitations.

Pour clore ce chapitre une annotation TobI pour l'agni a été possible (voir section 6.3.1.3).

Tous ces résultats et aussi les résultats obtenus dans les chapitres précédents seront présentés dans le chapitre qui suit.

Chapitre VII : Résultats et discussions

7 Résultats et discussions

Dans ce chapitre, nous présenterons les différents résultats de notre travail. Ces résultats seront suivis de discussions.

Dans un premier temps, nous débattons la question de savoir si les objectifs que nous nous sommes fixés sont atteints.

Dans un second temps, le résumé des résultats sera présenté en deux volets : Celui concernant les tons de l'agni et celui concernant l'intonation de l'agni.

Enfin, avant d'aborder la section consacrée aux problèmes que suscite notre sujet, nous dégagerons une représentation pour l'intonation de l'agni et finirons par l'inventaire des questions ouvertes pour le futur.

7.1 Les objectifs sont-ils atteints ?

Avant de tirer une conclusion, il est important de savoir si oui ou non les objectifs, que nous nous sommes fixé au départ sont atteints. Lorsque nous avons choisi d'orienter notre dissertation sur ce sujet, nous avons en tête de pouvoir trouver une réponse au sujet de nos préoccupations sur l'intonation de l'agni qui rappelons le encore une fois est une langue à tons.

Nos hypothèses étaient de deux ordres à savoir :

- L'intonation est présente en agni et assure des fonctions autres que celles assurées par les tons.
- L'intonation chez l'homme diffère de l'intonation chez la femme.

La question que suscite la première hypothèse est de savoir si on peut parler d'intonation dans les langues à tons et si cette intonation est pertinente dans ces langues où déjà le ton joue un rôle primordial et quelles sont les fonctions de cette intonation. La seconde hypothèse quant à elle éveille la préoccupation de savoir si on peut caractériser de manière précise l'intonation aussi bien chez l'homme comme chez la femme.

Après plusieurs analyses, il ressort de manière très nette, que les tons, certes, jouent un rôle majeur en agni, mais cela n'exclut pas qu'on puisse parler d'intonation de l'agni. L'agni

donc admet une intonation et cette intonation comme dans beaucoup d'autres langues telles que le français, l'anglais, l'allemand etc., se laisse organiser.

Les tons sont inclus dans les analyses intonatives et vice versa. Alors pour une annotation de l'intonation par exemple, on fera nécessairement appel aux tons de base. Dans l'analyse des modifications tonales également, il est important de citer les effets prosodiques disons intonatifs.

Concernant la deuxième hypothèse, il s'avère qu'après toutes nos analyses, cette hypothèse ne peut qu'être confirmée. À ce sujet, on a relevé les facteurs de différenciation tels que l'intensité, la durée des pauses et des syllabes. On note de façon claire que l'intensité de la syllabe finale de la phrase intonative, est plus élevée chez l'homme que chez la femme. Par contre, quand il s'agit de la durée des pauses (pause de segmentation principalement) et de la durée des syllabes (surtout les syllabes finales des groupes intonatifs et de celle des phrases intonatives), chez les femmes, on perçoit cette durée comme étant beaucoup plus longue que chez les hommes.

En résumé, nous avançons que les objectives de départ ont été atteints, et nous présentons dans la section suivante les résultats obtenus.

7.2 Le résumé des résultats

Dans cette section nous présenterons le résumé des résultats obtenus tout au long de nos analyses. Nous commencerons par ceux concernant les tons en agni, suivis de ceux concernant l'intonation qui est beaucoup plus étendue.

7.2.1 Le ton en agni

Comme signalé dès le départ, les études concernant les tons sont multiples. Ces études sont perçues comme assez instructives et représentatives. Dans notre travail, nous n'avons fait que confirmer ce qui a été dit jusqu'à maintenant.

Ainsi donc on retient en grande partie que les tons sont aux langues à tons ce que les accents sont aux langues telles le français, l'anglais, l'allemand etc.

Les tons respectent des procédures de modifications qui sont le fait des règles tonales suivantes :

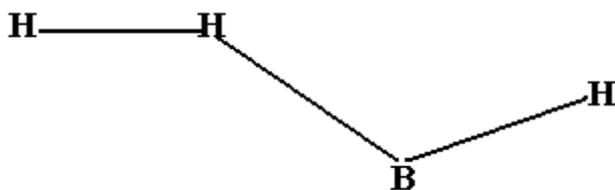
- Downdrift

- Downstep
- Assimilation tonale
- Propagation tonale
- Simplification tonale etc.

Ces règles tonales sont causées par l'intonation. Nous avons le cas du terrassement dans la règle du Downdrift qui s'observe par exemple dans la phrase déclarative suivante :

akO wa~di «Le poulet court»

H H B H

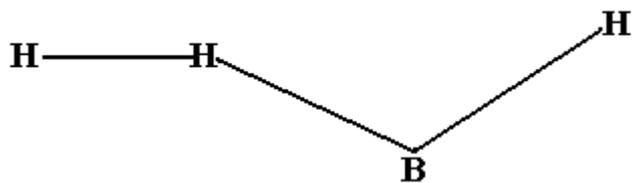


Comme nous pouvons le constater dans la schématisation de cette phrase, nous avons une descente progressive des tons hauts.

Cette règle (de terrassement) qui est générée par l'intonation se trouve également interrompue encore par l'effet de l'intonation elle-même. Nous avons l'exemple de cette phrase impérative:

akO wa~di «Le poulet court»

H H B H



La schématisation de cette phrase laisse entrevoir une montée des tons hauts, donc pas d'effet de terrassement.

Ainsi, dans ce cas, la règle du downdrift n'est pas respectée et on assiste à la représentation suivante :

HHBH → HHBSuperH au lieu de HHBM

De manière générale, les règles tonales présentes en agni sont résumées comme suit:

$H \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} hc / \# \text{—} \\ !h / B \text{—} \\ h / H \text{—} \end{array} \right\}$	$B \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} bc / \# \text{—} \\ m / H \text{—} \\ b / B \text{—} \end{array} \right\}$
$HB \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} m / H \text{—} \\ hb / \text{—} \# \\ h / \text{—} B \end{array} \right\}$	$BH \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} m / \text{—} B \\ m / H \text{—} \\ bh / \text{—} \# \end{array} \right\}$

Ces représentations permettent une schématisation automatique sur la base du modèle FST développé par Gibbon (1987) (voir figure 1 : FST de l'agni).

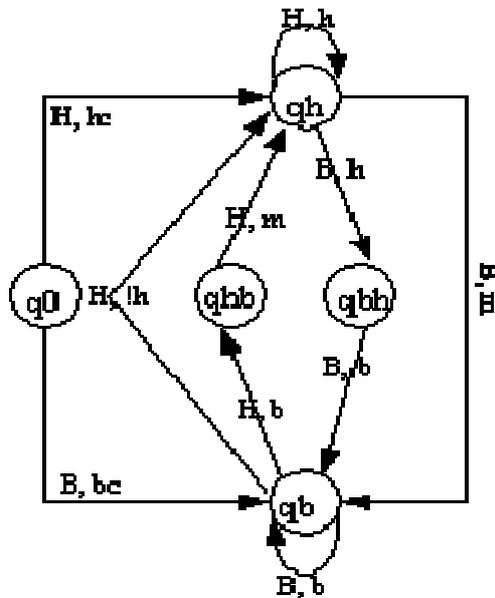


Fig.1 : Le FST de l'agni

Dans le chapitre III de notre thèse, nous nous sommes intéressés aux corrélats phonétiques des tons de l'agni à travers la section 3.2.3. Nous avons préféré nous baser sur la notion de la durée. De là, il ressort que :

- La durée du ton haut est sensiblement égale à la durée du ton bas.
- La durée du ton descendant est sensiblement égale à la durée du ton montant.
- La durée des tons modulés est supérieure à la durée des tons ponctuels (voir tableau ci-dessous).

Moyenne de la durée des tons ponctuels	Moyenne de la durée des tons modulés
0.258553 sec	0.354085 sec

Le plus important reste la dernière remarque que nous schématisons comme suit :

$$\mathbf{HB \text{ et } BH} >^{23} \mathbf{H \text{ et } B}$$

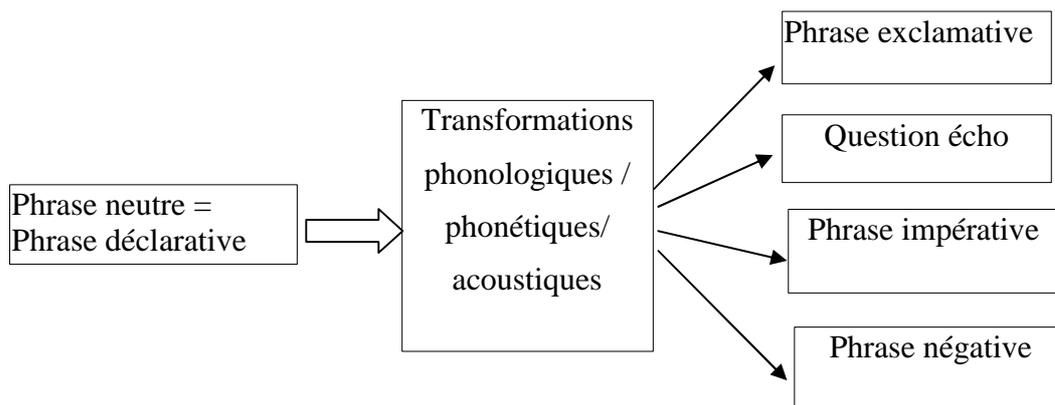
7.2.2 L'intonation en agni

L'une de nos préoccupations de départ était de savoir si l'intonation est pertinente dans une langue à tons telle que l'agni, et si c'est le cas, comment est ce que cette intonation se manifeste t-elle ? Sera t-elle différente de l'intonation qu'on a dans les autres langues (langues à accents) ?

Déjà à cette question, nous répondons oui. Même si l'intonation en agni joue les mêmes fonctions que l'intonation dans les autres langues, il est clair que cette intonation agit de manière différente. Nous présenterons les résultats obtenus.

7.2.2.1 Au niveau des types de phrases

Nous prenons comme phrase de base (que nous appellerons phrase neutre) la phrase déclarative.



En se basant sur ce schéma, nous observons que la phrase neutre traverse un canal de transformation qui peut être phonologique, phonétique ou acoustique pour se présenter à nous sous d'autres types de phrases qui peuvent être à caractère :

- exclamatif
- question écho
- impératif
- négatif etc.

On peut déduire de ces remarques un certain nombre de règles. Ainsi pour passer de la phrase déclarative à la phrase exclamative, on ajoute une interjection au début de la phrase déclarative. L'intonation de la phrase déclarative ne diffère pas beaucoup de celle de la phrase exclamative. On obtient la règle ci-dessous (règle1.)

Règle1: Phrase exclamative = interjection + phrase déclarative

²³ Le symbole > signifie supérieur à.

Pour passer de la phrase déclarative à la phrase interrogative (question écho), l'on élève le ton de la syllabe finale. Ainsi quand le ton de la syllabe finale est Haut il se réalise Super Haut et quand ce ton est Bas, il se réalise Moyen.

Règle2: Question écho = phrase déclarative + ton final élevé

Pour passer de la phrase déclarative à la phrase impérative, l'on observe une pause considérable entre le sujet et le verbe. La dernière syllabe du sujet qui constitue le premier groupe intonatif et la syllabe finale de la phrase voient leurs tons élevés (voir règle 3).

Règle3: Phrase impérative = phrase déclarative + pause accentuée entre sujet et verbe + élévation du ton de la syllabe finale du 1^e et du dernier groupe intonatif

Pour passer de la phrase déclarative à la phrase négative, les tons bas contenus dans le verbe se transforment en tons hauts.

Règle4: Phrase négative = phrase déclarative + transformation des tons bas du verbe en tons hauts

NB : Signalons que ces types de phrases obtenus peuvent chacun par le canal de transformation se réaliser aux autres types de phrases. Par exemple, la question écho, subissant des transformations phonétiques et acoustiques pourra devenir déclarative, exclamative, impérative etc.

7.2.2.2 Au niveau des pauses

On distingue d'une part les pauses d'hésitation et de l'autre part les pauses démarcatives ou de segmentation.

Les pauses d'hésitation peuvent entraîner soit l'allongement syllabique, soit la répétition. Nous avons relevé que les pauses d'hésitation qui entraînent l'allongement syllabique, sont réalisées plus brèves que celles entraînant la répétition.

Les pauses démarcatives peuvent être à effet achevé ou à effet continu. Les pauses démarcatives à effet achevé ont une durée beaucoup plus longue que la durée des pauses démarcatives à effet continu (voir tableau à la page suivante).

Pauses démarcatives ou de segmentation	Durée moyenne
En fin de groupe syntaxique (effet continu)	0.184573sec
En fin de phrase (effet achevé)	2.280707sec

De manière générale, les pauses démarcatives sont plus longues que les pauses d'hésitations (voir tableau ci-dessous).

Types de Pauses	Durée moyenne
Pauses d'hésitation	0.380248sec
Pauses démarcatives ou de segmentation	1.232640sec

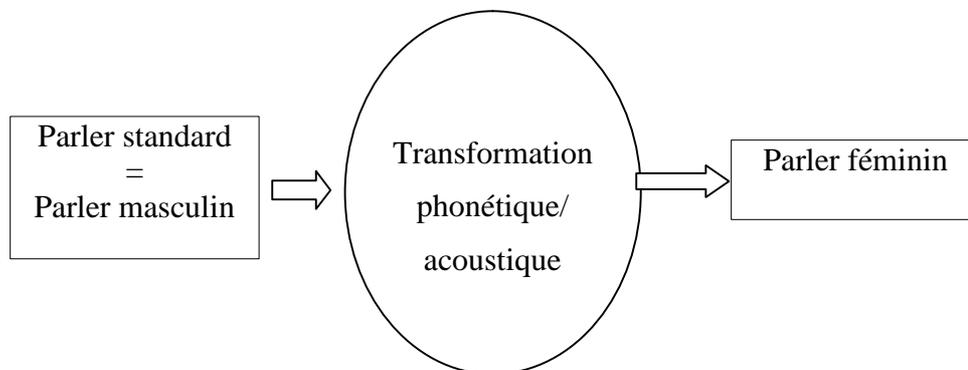
7.2.2.3 Au niveau du parler masculin opposé au parler féminin

Au niveau du parler masculin opposé au parler féminin, la stylisation de la fréquence fondamentale (F0) à l'aide de MOMEL montre que dans les énoncés déclaratifs, la courbe de F0 est descendante aussi bien chez l'homme que chez la femme. Concernant les questions échos, la courbe de F0 dans les deux cas est montante en fin de phrase. Mais nous remarquons que chez l'homme, cette montée est beaucoup plus accentuée que chez la femme. Chez celle-ci en outre, nous percevons une montée considérable en début de phrase

à caractère de question écho. Dans les énoncés exclamatifs la courbe de F0 est montante en fin de phrase chez la femme. Alors que les différents types de phrases présentées montrent quelques différences de la représentation de F0, nous remarquons qu'avec les énoncés impératifs, la courbe de F0 est presque identique chez l'homme comme chez la femme.

L'étude de l'intensité nous montre que l'intensité de fin de phrase chez l'homme est plus élevée que chez la femme.

Pour la représentation, nous prenons le parler masculin comme norme ; il représente dans le graphique ci-dessous, le parler standard.



En interprétation, nous disons que le parler standard, passe par le canal de transformation, acquiert d'autres attributs et devient parler féminin. Cela permet aussi de tirer d'autres règles:

Règle5: Parler standard + chute de l'intensité de la syllabe finale=> parler féminin

Règle6: Parler standard + élévation de la durée de la syllabe finale de PI et de GI=> parler féminin

Règle7: Parler standard+ élévation de la durée de la pause (de segmentation) => parler féminin

En conclusion, nous admettons que, en agni, le parler féminin se présente dans un registre beaucoup plus lent. La femme a tendance à traîner sur les mots. Ce facteur, il faut le dire, est à la base de la distinction entre intonation féminine et intonation masculine en agni.

Nous postulons donc qu'une femme qui ne respecte pas ce débit lent pourrait réaliser une intonation qui s'approcherait de celle de l'homme. C'est ce qui est à base des remarques du genre de :

- Elle parle comme un homme.
- Il parle comme une femme.

7.3 Les problèmes résiduels

Comme tout sujet de thèse, on rencontre très souvent des difficultés tout au long de ce parcours scientifique. L'on pourrait être tenté de contourner ces quelques difficultés; cependant il convient d'y faire face et de les surmonter et d'en tirer les leçons pour bénéficier de l'apport positif de cette période de travail. Les problèmes qu'a suscités cette thèse se situent au niveau :

- des enregistrements
- du corpus
- de l'organisation même du contenu de la dissertation

C'est au niveau des enregistrements que nous relevons le plus grand nombre de problèmes. Le choix des informateurs dans un milieu étranger ne peut pas garantir la bonne marche de l'enregistrement si l'on ne se fait pas aider de connaisseur, c'est à dire quelque qu'il pourrait juger de la compétence des éventuels informateurs. Après le choix des informateurs, le lieu des enregistrements a présenté des inconvénients tels que la présence de bruits et des interruptions momentanées.

Au niveau du corpus, nous notons qu'il n'a pas été du tout aisé de sélectionner les données qui entrent en ligne dans la démonstration de certaines analyses. Il a donc fallu établir un index et par la suite un catalogue de données afin de pouvoir être situé sur l'ensemble même et le contenu de nos enregistrements. L'index et le catalogue obtenus sont représentés dans l'annexe de notre thèse.

Dans l'organisation du contenu de la thèse, la question de savoir si nous devons dissocier ton et intonation est constamment revenue. Pour nous situer, nous nous sommes basés sur les réflexions qui ont été faites dans des études antérieures.

7.4 Les perspectives

Tout au long de la rédaction de cette thèse nous nous sommes efforcés de rester dans le contexte qui est le nôtre. Mais il faut dire que, cela a suscité en nous beaucoup d'interrogations. Pour nous, le cadre de notre sujet ne nous permettant pas de trouver des réponses à toutes ces interrogations, nous nous contenterons seulement de les mentionner dans cette section et tenterons dans des travaux futurs de résoudre ces préoccupations.

Nous commencerons par l'opposition, que nous avons faite du parler masculin et du parler féminin. A ce sujet, nous avons noté que l'intonation diffère d'un parler à l'autre. Mais il n'y a pas que l'intonation qui est différente. Il y a aussi le vocabulaire et la gestuelle. Dans notre thèse, nous n'avons pas débattu ces deux faits et laissons cette tâche ouverte pour des travaux futurs.

Concernant l'intonation, nous avons certes relevé différentes fonctions qu'elle assume, mais, nous ne nous sommes pas basés sur le fait que l'intonation pourrait régir une conversation. Alors à ce sujet, une analyse conversationnelle de l'agni s'impose et là aussi, nous classerons cette préoccupation dans les études futures.

En résumé, trois questions majeures restent ouvertes :

- Quelles différences observe t-on dans le vocabulaire des hommes et des femmes ?
- Quelle place joue la gestuelle dans la communication chez l'homme et chez la femme ?
- Quelle pourrait être l'analyse conversationnelle de l'agni ?

Bibliographie

- Adouakou, Sandrine: Mémoire de maitrise : phonétique historique et comparative de l'agni. Université de cocody, Abidjan, 1997.
- Aebischer Verena et Forel Claire: Parlers masculins, Parlers féminins? Delachaux et Niestlé, Paris, 1983.
- Ahoua, Firmin: Prosodic aspects of Baule. Köln : Köppe , 1996 .
- Ahoua et Leben: The Phonology of Focus in Baule . Proceedings of the Niger-Congo Syntax and Semantics nr 9, 1997.
- Ahua, Mouchi Blaise: Conditions linguistiques pour une orthographe de l'agni: une analyse contrastive des dialectes sanvi et djuablin. Thèse de doctorat, Uni-Osnabrück, 2004.
- Ano, N'guessan M.: Contes agni de l'Indénié. Abidjan, Imprimerie nationale, 1976.
- Ano, N'guessan M.: La femme dans le conte agni, Essai d'ethno-littérature, thèse de doctorat de 3e cycle, Paris, 1974.
- Aubergé, Véronique: Prosodie et Émotions, Actes des deuxièmes assises nationales du GDR I3, Nancy, 2002.
- Austin, J. L.: Quand dire, c'est faire (how to do things with words). Introduction, traduction et commentaire par Gilles lane. Éditions du seuil, 1970.
- Beaugendre, Frédéric : modèles de l'intonation pour la synthèse de la parole, in "Fondements et perspectives en traitement automatique de la parole", Aupelf-Uref (ed.), 1996.
- Berrendonner, Alain : Éléments de pragmatique linguistique. Les éditions de Minuit, Paris, 1981.
- Blanchet, Philippe: La pragmatique: d'Austin à Goffman. Bertrand- Lacoste, Paris, 1995.
- Bolinger, D.: Around the Edge of Language: Intonation. In Intonation selected readings / ed. by Dwight Bolinger. Harmondsworth [u.a.]: Penguin Books, pp19-29, 1972.
- Bolinger, D.: Intonation and its parts. Stanford University Press, 1986.
- Brichet C. et Aubergé V.: La prosodie de la focalisation en Français: faits perceptifs et morphogénétiques. XXIVèmes Journées d'Étude sur la Parole, Nancy, 24-27 juin 2002.
- Buttet Sovilla, Jocelyne: Intonation et syntaxe: contribution neurolinguistique a l'étude du rôle des facteurs intonatifs dans l'établissement des liens sémantico-syntaxiques de constituants de phrases. Lausanne: Payot, 1988.

- Burmeister, Jonathan L.: A comparison of variable nouns in Anyi-Sanvi and Nzema. *Annales de l'Université d'Abidjan, série H, Linguistique*, 1976.
- Burmeister, Jonathan L.: L'Agni: dans *Atlas des langues Kwa de Côte d'Ivoire*. G. Herault, tome 1, Abidjan. ILA/ACCT pp. 155-172, 1982.
- Burmeister, Jonathan L.: *Guide d'orthographe agni-sanvi*. Aboisso, Côte d'Ivoire: Centre Alpha Bible, 1999.
- Caffi, Claudia - Janney, Richard W.: « Toward a pragmatics of emotive communication ». *Journal of Pragmatics* 22. Pp. 325-373, 1994.
- Callamand, Monique: *L'intonation expressive*. Paris : Hachette et Larousse, 1973.
- Claire Blanche-Benveniste et autres: *Le Français parlé. Etudes grammaticales. Intonation* : p159-176. Paris: Édition du Centre National de la Recherche Scientifique, 1991.
- Companys, Emmanuel: *Accent rythme et intonation : en vue de l'enseignement du français*. Paris. Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation Française a l'Etranger, 1967.
- Connell, Bruce: Four tones and downtrend: a preliminary report on pitch realization in Mambila, a language with four level tones. *New Dimensions in African Linguistics and Languages. Trends in African Linguistics, Vol. 3*. P. Kotey (ed.), Trenton, N.J.: Africa World Press, pp. 75-88, 1999.
- Connell, Bruce: Downtrend, Downstep, and Declination. In Gut, U. & Gibbon, D. (2002)(eds.): *Typology of African Prosodic Systems*.(2002)
- Creissels, Denis: *Aperçu sur les structures des phonologiques des langues négro-africaines* - 2. éd. - Grenoble : Ellug, 1994.
- Creissels, Denis: *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique* - Grenoble : Ellug, 1991.
- Creissels, D. Et Kouadio, N. J.: *Les tons du Baoulé*. Abidjan. Institut de Linguistique Appliquée. 1979.
- Cruttenden, Alan: *Intonation*, Cambridge: University Press, 1997.
- Delafosse, Maurice, 1870-1926. *Essai du manuel de la langue agni : parlée dans la moitié orientale de la Cote d'Ivoire*. Paris : J. Andre, 1900.
- Delas, D.: *Phonétique, phonologie et poétique chez R. Jakobson dans Langue française : phonétique et phonologie*, Larousse, 1973.

- Delattre, Pierre: Les dix intonations de base du français, *French Review*, Vol. 40(1), pp.1-14, 1966.
- Delattre, Pierre : La leçon d'intonation de Simone De Beauvoir. Étude d'intonation déclarative comparée. In *Studies in French and comparative phonetics: selected papers in French and English*. Mouton, London, pp75-82, 1966.
- Di Cristo, Albert: Intonation in French. In: Daniel Hirst & Albert di Cristo, eds., *Intonation Systems*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 195- 218. 1998.
- Di Cristo, Albert: La problématique de la prosodie dans l'étude de la parole dite spontanée. *Revue Parole*, 15-16, Mons, pp 189- 249, 2000.
- Di Cristo, A., Hirst, D., Boudouresques, N., Louis, M.: Écrire l'intonation : le système INTSINT, fondements théoriques et illustrations. *Revue Parole*, 22- 23- 24, Mons, pp 175- 211, 2002.
- Dolphyne, Florence Abena: *The Akan (Twi-fante) language: its sound systems and tonal structure*. Accra : Ghana Univ. Pr., 1988.
- Dubois, Jean: *Dictionnaire de linguistique*. Librairie Larousse, Paris, 1973.
- Ducrot, Oswald: *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Éditions du Seuil, Paris, 1972.
- Ducrot, Oswald: *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*. Hermann, Paris, 1972.
- Eschlimann, Jean-Paul and P. Jaboulay: *Lexique Français-Agni*. [Agnibilekro, Côte d'Ivoire:s.n.], 1980.
- Fiandino, Christine: Perception et expression du doute dans la parole. Quatrièmes Rencontres Jeunes Chercheurs en Parole, Mons 11-14 sept 2001.
- Fontaney, L.: "Intonation et régulation de l'intonation", in *Décrire la conversation*, J. Cosnier and C. Kerbrat-Orecchioni (eds), Presse Universitaire de Lyon, Lyon, pp. 225-267, 1987.
- Fromklin, A: *TONE : A Linguistic Survey*: New York : Academic Pr. , 1978 .
- Gibbon, Dafydd: *Perspectives of intonation analysis* . Bern : Lang , 1976.
- Gibbon, Dafydd: Performatory categories in contrastive intonation analysis. In *Second International Conference of Contrastive Projects*. Bucharest pp. 145- 156, 1976.
- Gibbon, Dafydd: *Intonation, accent and rhythm: studies in discourse phonology*, Berlin [u.a.]: de Gruyter , (With Helmut Richter.) 1984 .

- Gibbon, Dafydd: Intonation as an adaptive process. In Gibbon & Richter (eds.) 165-192, 1984.
- Gibbon, Dafydd: *Phonology & Discourse: a Variety of Approaches*. In Gibbon & Richter (eds.) 1-9. (With Helmut Richter.) 1984.
- Gibbon, Dafydd: Finite state processing of tone languages. *Proceedings of European ACL*, Copenhagen, 1987.
- Gibbon, Dafydd: Empirical and Semiotic Foundations for Prosodic Analysis. In: U. Quasthoff, ed., *Aspects of Oral Communication. Research in Text Theory Series*. Berlin, W. de Gruyter, S. 441-479, 1995.
- Gibbon, Dafydd: German Intonation. In: Daniel Hirst & Albert di Cristo, eds., *Intonation Systems*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 78-95. 1998.
- Gibbon, Dafydd: Rhythm in West African tone languages: a study of Ibibio, Anyi and Ega. In: Gut, U. & Gibbon, D., eds. (2002), *Typology of African Prosodic Systems*, Bielefeld: Bielefeld Occasional Papers in Typology 1, pp. 159-165. With Ulrike Gut, Sandrine Adouakou & Eno-Abasi Urua. 2002.
- Goldsmith, John A.: *Autosegmental and metrical phonology*. Oxford [u.a.] : Blackwell , 1990
- Grundstrom, Allan: *Interrogation et intonation : En français standard et en français canadien*. Montréal : Didier , 1973 .
- Halliday, M.A.K.: *Beiträge zur funktionalen Sprachbetrachtung*. Hermann Schroedel Verlag KG, Hannover, 1975.
- Halliday, M.A.K., & Hasan, R.: *Language, context, and text: aspects of language in a social-semiotic perspective*. Oxford: Oxford University Press, 1985.
- Halford, Brigitte K.: *Intonation*. Tübingen. - 192 S. 1994
- Hart, Johan 't. *A perceptual study of intonation: an experimental phonetic approach to speech melody* / Johan 't Hart, René Collier and Antonie Cohen . - Cambridge [u.a.] : Cambridge Univ. Pr. , 1990 .
- Hirst, Daniel: *Intonative features: a syntactic approach to English intonation*. The Hague [u.a.] : Mouton , 1977 .
- Hirst, Daniel: *A survey of intonation systems: in Hirst & Di Cristo (eds). Intonation Systems: A Survey of Twenty Languages.,1-44, 1998.*

- Hirst, Daniel: Intonation in British English. In: Daniel Hirst & Albert di Cristo, eds., *Intonation Systems*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 56-77. 1998.
- Hombert, J.M.: Universals of downdrift their phonetic basis and significance for a theory of tone; in *studies in African linguistics*, pp. 169-181, 1974.
- Jaboulay, P.: *Agni de l'indénié*. Abengourou, Côte d'Ivoire, 1968.
- Jakobson, Roman: *Essais de linguistique générale*. Éd. de Minuit, Paris, 1963.
- Koffi, Ettien: the representation of tones in the orthography. *Notes on Literacy* 20 (3) : 51-59, 1994.
- Lacheret- Dujour, Anne et Beaugendre, F. : *La prosodie du français*. Éd du CNRS, Paris, 1999.
- Lacheret-Dujour, Anne et autres: *Modéliser l'intonation d'une langue. Où commence et où s'arrête l'autonomie du modèle ? L'exemple du français parlé*, actes du colloque international. *Journées Prosodie*, Grenoble, 2001.
- Ladd, Dwight Robert: *Prosody: Models and Measurements*. (Co-editors: A. Cutler and D. R. Ladd), Heidelberg: Springer-Verlag, 1983.
- Ladd, Dwight Robert: *Intonational phonology*. Cambridge University Press , 1996 .
- Leben, William Ronald: *Suprasegmental Phonology*. Garland Publishing, inc. New York & London. 1980.
- Leben, W. R., et Ahoua, F.: *Prosodic domains in Baule*. *Phonology* 14. pp113-122. 1997.
- Léon, P et Martin, PH. : *Prolégomènes à l'étude des structures intonatives*. *Studia Phonetica* 2, éditions Didier, Paris, 1969.
- Léon, P: *Systématique des fonctions expressives de l'intonation*, dans *Analyse des faits prosodiques*. *Studia Phonetica* 3, éditions Didier, Paris, pp57-72, 1970.
- Léon, P. et Martin, PH. : *Linguistique appliquée et enseignement de l'intonation dans Etudes de linguistique appliquée n° 3* (pp 36- 45). Didier, Paris, 1971.
- Léon, P. et Mario Rossi: *Problèmes de prosodie, vol. I: Approches théoriques*, *Studia Phonetica* 17, éditions Didier, Paris, 1980.
- Léon, Pierre R.: *Phonétisme et prononciations du Français*. Éditions Nathan, Paris, 1992.
- Lhote, E.: *L'analyse du ton dans les langues à tons*, dans *Etudes de linguistique appliquée n° 3* (pp 25- 35). Didier, Paris, 1971.
- Lhote, E.: *Faits continus et unités discrètes en prosodie*, dans *Problèmes de prosodie, Vol.1 Approches théoriques*, *Studia phonetica*, Didier, Paris, 1980.

- Liénard, Jean Sylvain: Les processus de communication parlée: introduction à l'analyse et à la synthèse de la parole. Masson, 1977.
- Loucou, J.N.: Histoire de la Côte d'Ivoire, origine et exode des Agni, d'après Ekanza, SP, p. 175, 1988.
- Malmberg, Bertil: Phonétique française. Hermods Malmö Suède, deuxième édition revue, 1972.
- Martin, Philippe : La reconnaissance des patrons intonatifs dans Analyse des faits prosodiques. *Studia Phonetica* 3, éditions Didier, Paris, pp 175- 191, 1970.
- Martin, Philippe : Les problèmes de l'intonation : recherches et applications, dans *Langue française : phonétique et phonologie*, Larousse, 1973.
- Martin, Philippe: Sur les principes d'une théorie syntaxique de l'intonation, dans *Problèmes de prosodie*, vol. I: Approches théoriques, *Studia Phonetica* 17, éditions Didier, Paris, 1980.
- Martinet, André : *Eléments de linguistique générale*. Paris, 1960.
- Mertens, Piet. Accentuation, intonation et morphosyntaxe. *Travaux de Linguistique* 26, 21-69. 1993.
- Mertens, Piet. De la chaîne linéaire à la séquence de tons. T.A.L. (Traitement Automatique des Langues) 38/1, 27-51. Paris: Klincksieck. 1997.
- Mertens, Piet. Un algorithme pour la génération de l'intonation dans la parole de synthèse. Actes Conférence TALN99, Cargèse, 12-17 juillet 1999, pp. 233-242. 1999.
- Mertens, Piet; Auchlin, Antoine; Goldman, Jean-Philippe; Grobet, Anne. L'intonation du discours: une implémentation par balises ; motifs et premiers résultats. *Journées Prosodie*, Grenoble. 2001.
- Mertens, Piet; Goldman, Jean-Philippe; Wehrli, Eric; Gaudinat, Arnaud. La synthèse de l'intonation à partir de structures syntaxiques riches. *Traitement Automatique des Langues* 42 (1), 142-195. 2001.
- Mountford, Keith William: *Bambara declarative sentence intonation 1983* . Bloomington, Indiana Univ., Diss., 1983.
- Olivier Soutet: *La syntaxe du Français*. Presses universitaires de France, 1989.
- Perrot, Claude-Hélène : *Les agni-ndenye et le pouvoir aux 18^e et 19^e siècles*. Publications de la Sorbonne, 1982.
- Pike, Kenneth Lee: *Tone languages*. Ann Arbor : Univ. of Michigan Pr. , 1948.

- Philippon, G., "Tons et accent dans les langues bantu d'Afrique Orientale", doctorat d'état Es-Lettres et Sciences Humaines, Université René Descartes (Paris V), Paris, 1991.
- Philippon, G. "Evolution des systèmes prosodiques dans les langues bantu : de la typologie à la diachronie" in S. Platiel et R. Kabore (eds.) Les langues d'Afrique subsaharienne, n°spécial (11-12) de la revue *Faits de Langues*. Ophrys, Gap-Paris, pp. 429-440, 1998.
- Quaireau, André: Essai d'interprétation des faits phonologiques de l'Agni moronou. Thèse de doctorat 3e cycle, Paris, 1978.
- Quaireau, André: Description de l'Agni des parlers moronou, indénié et bona. Thèse de doctorat d'état, 1987.
- René, Jongen : Etude descriptive de la morphologie et de la syntaxe allemande. Louvain CIACO, 1971.
- Retord, G.: L'Agni: variété dialectale sanwi, phonologie, analyses tonographiques, documents (*Annales de l'université d'Abidjan*) serie H-V fascicule 1, 1972.
- Rialland, Annie : Le système tonal du gurma (langue gur de Haute-Volta). *Journal of African Languages and Linguistics* , 1981, Vol. 3, Nr. 1, p. 39
- Rialland, Annie et Robert, Stéphane. The intonational system of wolof. In: *Linguistics. an interdisciplinary journal of the language sciences* , Vol. 39, N. 5, S. 893-941. 2001.
- Rivara, René : Pour une description intégrée de l'intonation, dans *Linguistics*, Mouton, Paris, 1973.
- Rossi, M. et autres: L'intonation de l'acoustique à la sémantique. Klincksieck, Paris, 1981.
- Rossi, Mario : L'intonation et l'organisation de l'énoncé, dans *Phonetica* 42, pp 135- 153, 1985.
- Rossi, Mario: L'intonation, le système du Français: description et modélisation. Editions Ophrys, 2000.
- Schneider, Alfred: Intonation, accentuation et rythme : nature, fonction et incidences sur l'apprentissage d'une langue étrangère / Alfred Schneider . Hamburg : Buske , 1981 .
- Searle, John R. : *Speech acts : an essay in the philosophy of language*. Cambridge University Press , 1969.
- Souesme, Jean-Claude: Questions rhétoriques et prosodie. L'interrogation, Actes du colloque du 17 mars 2001.
- Souesme, Jean-Claude: Intonation et interprétation des énoncés interrogatifs modalisés. Journée sur les modaux. Institut Charles V - Université Paris VII, 2002.

- Stewart, J. M.: Kwa in *The Niger-congo Languages*, ed. By Bendor-Samuel, J. New York: Lanham. 217-245, 1989.
- Vaissière, J., (1997), "Langues, prosodie et syntaxe", *Revue Traitement Automatique des Langues*, ATALA, Vol. 38, 1, 53-82.
- Van der Veen, L.: *The tone system of Geviya (Bantu B30/Gabon)*, Colloque sur la typologie des systèmes prosodiques africains, Bielefeld, Allemagne. 2001.
- Verluyten, Sylvain Paul Marcel: *Recherches sur la prosodie et la métrique du français*. Ann Arbor, Mich.: Univ. Microfilms Inter., 1984.
- Vinay, JP : *Traduction automatique et analyse des faits prosodiques dans Analyse des faits prosodiques*. Studia Phonetica 3, éditions Didier, Paris, 1970.
- Von Heusinger, Klaus : *Intonation and Information Structure*. Habilitationsschrift, accepted by the Faculty of Philosophy, University of Konstanz, June 1999.
- Weidert, Alfons: *Tonologie: Ergebnisse, Analysen, Vermutungen*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1981.
- Zwanenburg, W.: *Recherches sur la prosodie de la phrase française*. Leiden : Univ. , 1965.

ANNEXE

1 Annexe 1: La documentation

Bandes	Descriptions	CD-ROM
Premiers enregistrements (année 2000)		
Bande 1	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de l'Agni - Différence entre le parler des jeunes et celui des personnes âgées - Description du comportement des enfants. - Quelques devinettes - Conte (un seul) - La principale fête - Histoire du village (Zamaka) - Histoire de la famille (Zamaka) - Organisation du village - Quelques proverbes 	CD-ROM 3
Bande 2	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des membres du groupe de travail - Différentes salutations - Les saisons - La numérotation - Les jours de la semaine - Acquisition de l'Agni - Description du comportement des enfants - Description de l'organisation d'une journée chez l'homme et chez la femme. - Description de l'organisation de la famille - Description de l'organisation du village - Présentation des quartiers dans un village agni - Inventaire de quelques plats agni et leurs descriptions - Inventaire de quelques jeux - Description de la cérémonie de mariage - Description des funérailles - Comment se faire l'héritage en pays agni - Histoire de la famille (Adaou) - Quelques cérémonies - Prestations du jeu avec les blocs 	CD-ROM 1
Bande 3	<ul style="list-style-type: none"> - Différences entre le parler des femmes et celui des hommes - Formules utilisées pour la cérémonie d'adoration - Prestations du jeu de l'awalé - Prestations du jeu avec les blocs - 5 contes et leurs traductions en Français - Quelques devinettes - Les emprunts en Agni - Les injures - Quelques proverbes - La maîtrise de l'Agni : qui parle mieux l'Agni - Le terme Respect 	CD-ROM 2 et 3
Bande 4	<ul style="list-style-type: none"> - Lexiques de mots pris isolément (182) (prononcés 5 fois par les informateurs) 	CD-ROM 4 et CD-ROM 5
Bande 5	<ul style="list-style-type: none"> - suite de lexique de mots pris isolément - 25 Phrases préfabriquées (prononcés 5 fois par les informateurs) 	CD-ROM 10 CD-ROM 11 CD-ROM 12
Bande 6	<ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire des mots constituant les phrases préfabriquées - 2 contes (racontés par les deux informatrices) 	CD-ROM 12 CD-ROM 13

Bandes	Descriptions	CD-ROM
Bande 7	- Les différents types de phrases (forme déclarative, forme interrogative, forme exclamative, forme négative, forme impérative, question écho) avec des exemples	CD-ROM 6 CD-ROM 7 et CD-ROM 8
Bande 8	- Les différents types de phrases (forme déclarative, forme interrogative, forme exclamative, forme négative, forme impérative, question écho) avec des exemples (suite) - Conjugaison (différents temps, à toutes les personnes.)	CD-ROM 8 CD-ROM 9
Bande 9	- Interview avec le chef de village de Adahou (origine de l'Agni, histoire du village, la royauté etc.)	CD-ROM 14 et CD-ROM 15
Deuxième enregistrement (année 2002)		
Bande 1	- Les différents types de phrases (forme déclarative, forme interrogative, forme exclamative, forme négative, forme impérative, question écho) avec des exemples. (vérification) - Vocabulaire - Série de phrases selon	CD-ROM 16 et CD-ROM 17
Bande 2	- Les différents types de phrases (forme déclarative, forme interrogative, forme exclamative, forme négative, forme impérative, question écho) avec des exemples. (vocabulaire) - Vocabulaire - Série de phrases selon	CD-ROM 17 et CD-ROM 18
Bande 3	- Jeux avec les blocs	CD-ROM 19

2 Annexe 2 : Catalogue des données enregistrées

Author, Editor, Supervisor	Media	CD-Audio	Director	File	Date	Speaker	Language	Data	Recording
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_aquisitionagni.wav	28.02.2001	Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_ceremonie1.wav	28.02.2001	Ama Bié / Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_ceremonie2.wav	28.02.2001	Ama Bié / Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_comportementenfant.wav	28.02.2001	Ebrottié / Kouassi Affla / Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_funeraille1.wav	28.02.2001	Ebrottié / Kouassi Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_funeraille2.wav	28.02.2001	Ebrottié / Kouassi / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_heritage.wav	28.02.2001	Ebrottié / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_histoirefamille.wav	28.02.2001	Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_jeux1.wav	28.02.2001	Ebrottié / Kouassi Affla / Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_jeux2.wav	28.02.2001	Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_jeux3.wav	28.02.2001	Ebrottié / Kouassi / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_jeuxbloc1.wav	28.02.2001	Affla / Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_jeuxbloc2.wav	28.02.2001	Ama / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_jeuxbloc3.wav	28.02.2001	Ama / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_jeuxbloc4.wav	28.02.2001	Ama / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_jeuxbloc5.wav	28.02.2001	Ama / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_jeuxbloc6.wav	28.02.2001	Ama / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_jeuxbloc7.wav	28.02.2001	Ebrottié / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_jsemaine.wav	28.02.2001	Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_mariage.wav	28.02.2001	Ebrottié / Affla / Kouassi / Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_numerotation.wav	28.02.2001	Ama / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_orgfamille.wav	28.02.2001	Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_orgjournee.wav	28.02.2001	Ebrottié / Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_orgvillage.wav	28.02.2001	Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_plat1.wav	28.02.2001	Ebrottié / Kouassi Ama / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd

Author, Editor, Supervisor	Media	CD-Audio	Directory	File	Date	Speaker	Language	Data	Recording
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_plat2.wav	28.02.2001	Ebrottié / Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_plat3.wav	28.02.2001	Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_plat4.wav	28.02.2001	Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_presentation.wav	28.02.2001	Sandrine / Gibbon Guy / Ebrottié / Ama Kouassi / Affla	French	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_quartier.wav	28.02.2001	Kouassi / Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_saison.wav	28.02.2001	Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_salutation1.wav	28.02.2001	Ebrottié / Kouassi / Ama / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_salutation2.wav	28.02.2001	Ebrottié / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_salutation3.wav	28.02.2001	Ebrottié / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_salutation4.wav	28.02.2001	Affla / Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_salutation5.wav	28.02.2001	Ama / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_salutation6.wav	28.02.2001	Affla / Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_salutation7.wav	28.02.2001	Ebrottié / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_salutation8.wav	28.02.2001	Ebrottié / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	ada_salutation9.wav	28.02.2001	Ama / Ebrottié / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_agniadoration.wav	07.03.2001	Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_agniFH1.wav	07.03.2001	Kouassi / Ebrottié Ama / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_agniFH2.wav	07.03.2001	Ama / Kouassi / Affla Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_agniFH3.wav	07.03.2001	Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_agniFH4.wav	07.03.2001	Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_agniFH5.wav	07.03.2001	Ebrottié / Affla / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_awale1.wav	07.03.2001	Kouassi / Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_awale2.wav	07.03.2001	Kouassi / Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_awale3.wav	07.03.2001	Kouassi / Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_bloc1.wav	07.03.2001	Ebrottié / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_bloc2.wav	07.03.2001	Ebrottié / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd

Author, Editor, Supervisor	Media	CD-Audio	Directory	File	Date	Speaker	Language	Data	Recording
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_bloc3.wav	07.03.2001	Ebrottié / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_bloc4.wav	07.03.2001	Ebrottié / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_conte1.wav	07.03.2001	Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_conte1francais.wav	07.03.2001	Ebrottié	French	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_conte2.wav	07.03.2001	Affa	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_conte2francais.wav	07.03.2001	Ebrottié	French	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_conte3.wav	07.03.2001	Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_conte3francais.wav	07.03.2001	Ama	French	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_conte4.wav	07.03.2001	Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_conte5.wav	07.03.2001	Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_conte5francais.wav	07.03.2001	Ebrottié	French	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_devinette1.wav	07.03.2001	Ebrottié / Ama / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_devinette2.wav	07.03.2001	Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_devinette3.wav	07.03.2001	Ama / Ebrottié / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_emprunt1.wav	07.03.2001	Ebrottié / Ama / Kouassi / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_injure.wav	07.03.2001		Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA2	ada_proverbe1.wav	07.03.2001		Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada_maitriseagni1.wav	07.03.2001	Ebrottié / Kouassi / Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada_maitriseagni2.wav	07.03.2001	Ebrottié / Affla / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada_maitriseagni3.wav	07.03.2001	Ama / Kouassi	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada_proverbe2.wav	08.03.2001	Ama	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada_respect.wav	08.03.2001	Ama / Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_acquisition_agni.wav	08.03.2001	Phillippe	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_agni_jeuneadulte.wav	08.03.2001	Phillippe / Paul	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_comportement_enfant.wav	08.03.2001	Phillippe	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_conte.wav	08.03.2001	Paul	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_devinette1.wav	08.03.2001	Paul	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd

Author, Editor, Supervisor	Media	CD-Audio	Directory	File	Date	Speaker	Language	Data	Recording
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_devinette2.wav	08.03.2001	Paul	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_devinette3.wav	08.03.2001	Paul	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_fete.wav	08.03.2001	Nanan / Phillippe	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_histoire_VF.wav	08.03.2001	Phillippe	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_orgvillage.wav	08.03.2001	Phillippe	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_proverbe1.wav	08.03.2001	Phillippe	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_proverbe2.wav	08.03.2001	Paul / Phillippe	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA3	ada1_proverbe3.wav	08.03.2001	Paul	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA4	ADA.abimer.wav bis ADA.cuvette.wav	02.05.2001	alle	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA5	ADA.dans.wav bis ADA.insecte.wav + ADA.perle.wav	02.05.2001	alle	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA6	Type de phrases	02.05.2001	alle	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA7	Type de phrases	02.05.2001	alle	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA8	Type de phrases	02.05.2001	alle	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA9	conjugaison.wav	02.05.2001	alle	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA10	lexique	02.05.2001	alle	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA11	lexique	02.05.2001	alle	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA11	phrases	02.05.2001	alle	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA12	phrases	02.05.2001	alle	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA12	vocabulaire	02.05.2001	alle	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA13	vocabulaire	02.05.2001	alle	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA13	conte	02.05.2001	Ama / Affla	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA14	interview	02.05.2001	Nanan	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	ADA15	interview	02.05.2001	Nanan	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	Type de phrases: phrase 1 à 32	13.05.2002	Ama Bié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd Sophie, Salfner
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	vocabulaire	13.05.2002	Ama Bié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd Sophie, Salfner
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	serie de phrases: phrase	13.05.2002	Ama Bié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd Sophie, Salfner

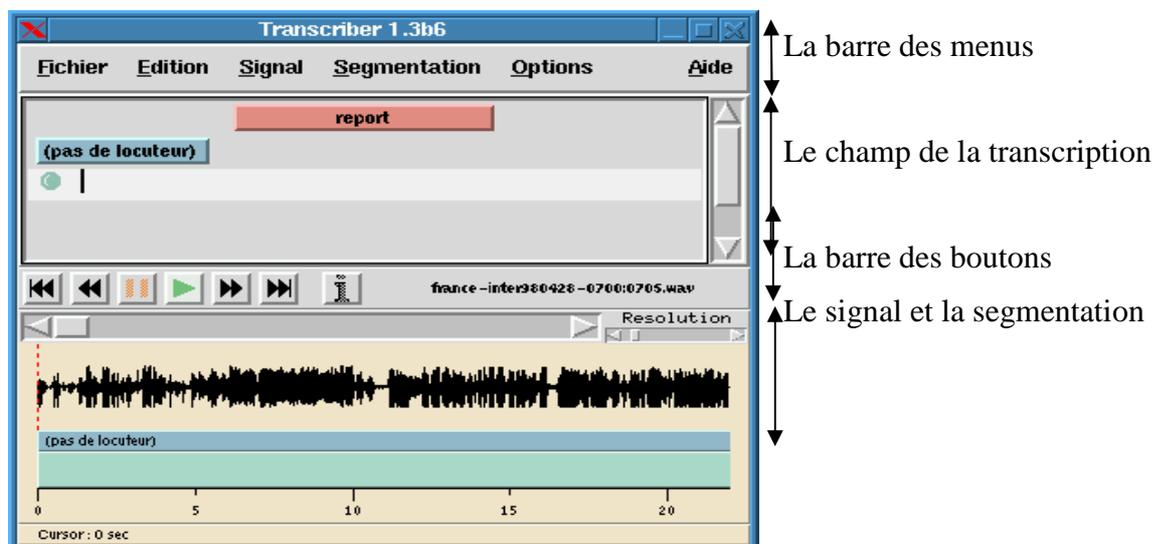
Author, Editor, Supervisor	Media	CD-Audio	Directory	File	Date	Speaker	Language	Data	Recording
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	Type de phrases: phrase 1 à 32	15.05.2002	Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd Sophie, Salfner
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	vocabulaire	15.05.2002	Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd Sophie, Salfner
Adouakou, Sandrine	audio-file	yes	Ada	serie de phrases: phrase	15.05.2002	Ebrottié	Agni	Reading	Adouakou, Sandrine Gibbon, Dafydd Sophie, Salfner

3 Annexe 2: Présentation des programmes utilisés

3.1 Transcriber 1.4

Transcriber 1.4 est un outil pour la segmentation, l'annotation et la transcription de la parole. C'est un logiciel d'aide à l'annotation de signaux de parole. Il offre une interface graphique simple permettant à un utilisateur non informaticien de segmenter des enregistrements de longue durée, de les transcrire et de marquer les tours de parole (changement de locuteur), la segmentation thématique et les conditions acoustiques. Il est plus spécialement conçu pour l'annotation d'émissions radio- et télédiffusés, pour créer des corpus nécessaires au développement de systèmes de transcription automatique de telles émissions, mais ses fonctionnalités peuvent être utiles dans d'autres domaines du traitement de la parole.

Ce programme se compose d'une barre des menus située tout à fait en haut de l'interface, dans la moitié supérieure se trouve le champ de transcription, au centre, la barre des boutons et dans la moitié inférieure, le champ pour le signal et la segmentation.



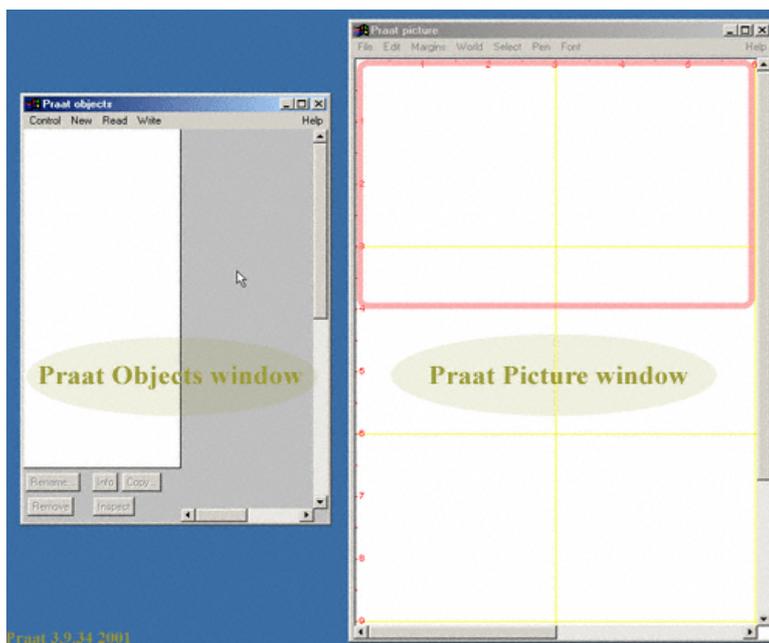
3.2 PRAAT

PRAAT¹ est un programme qui a été écrit par Paul Boersma et David Weenink du département de phonétique de l'université d'Amsterdam. Il permet l'analyse et la synthèse du discours. Ce programme a été constamment corrigé et sa dernière version remonte au 18 juin 2002.

Praat présente deux fenêtres, qui sont :

- La fenêtre Objects
- La fenêtre Picture

La fenêtre Objects, permet de mettre en mémoire les sons (wav) qu'on aimerait bien analyser, à enregistrer des sons à l'aide d'un microphone et aussi à obtenir différents graphiques. La fenêtre Picture, comme son nom l'indique, sert à représenter les graphiques sous forme d'images prêtes à être exporté vers d'autres programmes.



Aperçu des deux fenêtres de Praat

¹ Information tirée du site web: <http://www.praat.org>

4 Annexe 4 : Lexique

Mot agni en X-Sampa	Tons	Catégorie syntaxique	Traduction française
a~gole	B-H-B	nom	piège
a~hulo	B-B-H	adverbe	en haut
a~zE	B-B	conjonction	ou
a~zu	B-B-H	nom	ange
a~zUE	B-B-H	nom	oreille
abialIE	B-B-B-B-H	nom	douche
abile	B-H-B	nom	danse
ablEbE	B-B-H	nom	ananas
abloci	B-B-H	nom	l'occident
aboJa~	B-B-HB	nom	nez
abole	B-H-B	conjonction	mais
abOIE	B-H-B	nom	méchanceté
abulE	B-H-B	numéral	vingt
abuswa~	B-B-BH	nom	famille
abuswa~fwE	B-B-M-HB	nom	membre de la famille
adahu	B-B-H	nom	plaisanterie
afi	B-H	conjonction	parce que
afia~	B-B-H	adverbe	milieu
afle	B-BH	nom	perle
aflimu	B-B-H	expression	bon guerrison
afuE	B-H-B	nom	année
ahu	H-H	nom propre	nom de jeune fille
ahU~jalE	B-B-H-B	nom	maladie
aj/e	B-HB	nom	graine
aj/e	B-BH	nom	dent
aj/ema	B-H-BH	nom	les grains de graine
aj/a	B BH	nom	mariage
aj/a	B HB	nom	héritage
aj/alE	BHB	nom	piéd
aj/urI~	BHH	nom	coeur
aje	H-!H	nom	nom de jeune homme
aja	H-B	expression	cri de desarois
ajia~	B-B-H	nom	oeil
ajire	B-H-B	nom	médicament
ajo	B-B	expression	dis donc!
ajua	B-H-H	nom	cuvette
ajunua~	H-H-B-H	nom	visage
akapE	B-B-H	nom	pair de ciseau
aklele	B-B-H	nom	gale
akO	H-H	nom	poulet
akOba	H-H-BH	nom	poussin

Mot agni en X-Sampa	Tons	Catégorie syntaxique	Traduction française
akOlu	B-B-H	nom	nom donné à un animal dans un conte
akwa	B-H-B	nom	individu
akwaba	B-H-B	expression	bonne arrivée
alaka	B-H-B	nom	caisse
alIE	B-B-H	nom	nourriture
ama	H-!H	nom propre	nom de jeune fille
amanIE	B-B-B-H	nom	nouvelles
ama~go	B-H-B	nom	mangue
amO	H-!H	pronom	vous, vos, votre
ana~wUIE	B-B-H-B	nom	vérité
anamala	B-H-H-H	nom	homme d'affaire
anIE	B-B-H	nom	langue, parler
anU~ma~	B-B-BH	nom	oiseau
anU~ma~	H-H-B	adverbe	hier
anU~ma~ sI	H-H-B-B	adverbe	avant hier
anua~	B-H-B	nom	porte
apO	B-BH	nom	route
apU~ma~	B-B-BH	nom	canne
asa	B-HB	adverbe	aussi
asa	B-BH	nom	main
asi	B-B	expression	par terre
asielIE	B-B-B-B-H	nom	cimetière
asikIE	B-H-BH	nom	sucre
asisiasia~	B-B-B-H-B-H	nom	poivre
asObE	B-B-H	nom	piège
asOnI~	B-H-H	nom	église
asue	B-B-H	nom	rivière
atIE	B-H-B	nom	cuillère
atI~	B-HB	nom	route
ato	B-HB	nom	mensonge
atrE	B-HB	adverbe	étonnant
atre	B-BH	nom	tête
awa	B-HB	nom	calebasse
awOJ	B-BH	nom	fétiche
awOJibla	B-B-H-HB	nom	féticheuse
awOJibia~	B-B-H-B-HB	nom	féticheur
awue	B-H-B	nom	riz
awulo	B-H-B	nom	cour
awUsia	B-B-B-H	nom	neveu
awUma~	B-B-BH	nom	vent
awUna~J	B-H-BH	nom	peau
ba	BH	nom	enfant quelconque
baba	B-H	nom	papa

bablu	B-H	nom	pièce de cinq franc
babua	B-B-H	nom	chaussure
bahle	H-B-B	nom	sorcellerie
bahIfwE	B-B-HB	nom	sorcier
baka	B-BH	nom	arbre
baka	H-H	nom	bouillie
bala	B-HB	nom	femme
bala	B-H	verbe	venir
balO	H-B	nom	bal
bana~	H-B	nom	banane
basiki	H-B-B	nom	vélo
batra~	B-H	nom	enfant
be	H	pronom	vous
bE	H	pronom	vous
bE dIE	H-B-H	pronom	(le) leur
bEdE	B-B	nom	manioc
bEJ	BH	nom	matte
bEJ	HB	nom	gauche
beni	B-H	pronom interrogatif	lequel
benze	H-H	nom	varan
bia	H-B	nom	siège
bia~	B-HB	nom	homme
bie	B-H	verbe	uriner
biekU~	B-B-H	adverbe	encore
bisa	B-H	verbe	demander
bIE	H	adverbe	là
bile	H-B	adjectif	noir
bIEbIE	B-B	adverbe	doucement
bIOfwEkEtE	B-HB-H-H	nom	matte
bIOfwE	B-HB	nom	homme blanc
blu	H	adjectif	dix
blu	HB	nom	dixième enfant
bO nglE	B-BH	verbe	être ruissé
bO	H	verbe	casser / saouler
bO	B	pronom	qui
bObO	H-H	pronom	même
bobo	H-H	adverbe	muet
bodoma~	B-B-BH	nom	bouteille
boflotu	H-BH-B	nom	beignet
bohue	B-H-B	nom	os
boka	B-HB	nom	montagne
bOkO	H-H	adverbe	complètement
boli	H-H	nom	cabri
bOIO	H-B	nom	ballon

bomua~	H-B-H	pronom	soi-même
bo	BH	nom	brousse
bote	B-H	nom	rat
botiki	H-B-B	nom	seau
boJ	HB	nom	nez
bOtO	B-B	adjectif	doucement
bue	B-H	nom	moitié
bU	B	nom	bas
bU~trE	B-BH	nom	fesse
buaJ	B-BH	nom	mouton
buka	B-H	verbe	aider
buke	B-H	verbe	ouvrir
bulalE	H-H-B	nom	fer
bUsU	B-H	nom	place
butu	B-H	verbe	renverser
butuma~	B-B-BH	nom	anus
bwa	BH	nom propre	nom de famille
ca~mi~	H-B	nom	chef suprême
ce	H	verbe	partager
cE	H	verbe	durer
cEcE	B-B	adverbe	non
ci	H	verbe	detester
cici	B-H	verbe	netoyer
cI	H	verbe	attraper
cIcI	B-H	verbe	attacher
cima~	B-H	verbe	se promener
cita	B-H	verbe	frotter
cita	H-B	nom	nom de pagne traditionnel
cwa	BH	nom	chien
da	H	verbe	se coucher
dable	B-HB	nom	dortoir
dabodabo	H-B-H-B	nom	canard
dada	B-H	adverbe	depuis
dadIE	B-B-H	nom	machette
dadIEba	B-B-H-B	nom	couteau
dafI	B-H	verbe	dormir
daha	B-H	preposition	avant
daka	B-H	verbe	mentir
da~ga	H-H	nom	bêtise
danvuE	B-B-B	nom	ami
dawu	H-B	adverbe	toujours
de	H	verbe	prendre
dee	HH	préposition	jusqu'à
deJ	H	pronom	soi-même

di	H	verbe	manger
di ato	B-B-HB	verbe	mentir
di famia~	B-B-H-B	verbe	règner
di fE	B-HB	verbe	se réjouir
di ngOmO	B-B-B-H	verbe	faire la java
di J\uma~	B-B-HB	verbe	travailler
dO	H	adverbe	là-bas
doba	H-B	adjectif	bossu
dOha~	H-H	adverbe	là-bas
dOJ	BH	nom	heure
dua	B-H	verbe	sémer
duwa	B-H	nom	mortier
duku	H-B	nom	foulard
duma~	B-BH	nom	nom
e	H	pronom	tu
Eba	H-B	nom	nom propre
ebie	B-B-H	adjectif	certain
ebi	B-BH	nom	déchet
EblE	B-H	adverbe	là
ebo	B-BH	nom	forêt
ebuje	B-H-B	nom	escargot
Ecja~	B-BH	nom	période
EdO	B-H	adverbe	là-bas
Efa~J	B-BH	adverbe	là-bas
EfE	B-BH	nom	fatigue
EfE	B-HB	nom	saveur
efia~	B-H-B	nom	saleté
efuJ	B-BH	nom	cadavre
EhEbUE	B-B-B-H	nom	caillou
EhIma~	B-H-H	adverbe	demain
EhOJ	B-HB	nom	famine
EhOIE	B-H-B	nom	départ
ejeJ	B-BH	nom	fagot
ej/urE	B-H-B	nom	histoire
ej/ueJ	B-H-B	nom	poisson/ chanson
EjErE	B-B-H	nom	froid
EjI	B-H	pronom	celui-ci
EjOfwE	B-H-B	nom	étranger
ejua	B-H-H	nom	soleil
Eka	B-H	pronom	celui-là
Ekala	B-H-B	nom	chat
EkEnda	B-B-BH	nom	araigné
EIEhU~	B-B-H	expression	un jour
EIOJ	B-H-B	nom	guerre

elue	B-H-B	nom	igname
EkrEJ	B-BH	nom	grenouille
emie	B-B-H	nom	urine
emina~	B-H-B	nom	éponge
EmO	H-!H	pronom	vous, vos, votre
EmO d!E	H-!H-B-H	pronom	(le) vôtre
Ena~!E	B-B-H	nom	viande
EnE	H-H	adverbe	aujourd'hui
EpU~gO	B-B-HB	nom	cheval
EsEJ	B-BH	nom	funéraille
esika	B-B-BH	nom	argent
EsU~	B-HB	nom	querelles
esua~	B-H-B	nom	pleures
EtE	B-HB	nom	méchanceté
EtUE	B-H-B	nom	guerre
Etra~	B-HB	nom	pagne
Ewa	B-H	adverbe	ici
Ewa	B-HB	nom	conte
ewo	B-H	nom	serpent
ewue	B-B-H	nom	mort
ewuno	B-B-H	nom	kaolin
fa	H	verbe	prendre
fa	HB	nom	parti politique
fa~J	HB	adjectif	bien
fabla	H-BH	verbe	apporter
facE	H-H	verbe	offrir
fa~ga	B-H	nom	force
fakO	H-H	verbe	emporter
famia~	B-H-B	nom	chef
fata	B-H	verbe	falloir
fE	H	adjectif	fatigué
fE	HB	adjectif	doux
fEja	B-H	verbe	se fâcher
fEtI	H-B	nom	fête
fi	H	adjectif	propre
fi	H	verbe	provenir
fl	H	verbe	vomir
fia~	HB	adjectif	sale
fie	H-H	nom	champ
fifi	B-H	verbe	germer
fija	B-H	verbe	se cacher
fini	B-H	verbe	lancer
finito	B-H-H	verbe	jeter
fita	BH	verbe	souffler

fite	B-H	verbe	sortir, aller en promenade
fiteli	B-B-H	participe passé	sorti
fla	BH	verbe	mélanger
flE	BH	verbe	appeler
flE	HB	nom	potiron
flOIO	B-B	nom	froid
fO	H	verbe	maigrir
fOka	H-H	nom	joue
fu	H	verbe	creuser
fue	BH	nom	vendredi
fufIE	H-B	adjectif	nouveau
fufue	H-HB	adjectif	blanc
funu	B-H	verbe	aggresser
gua	B-H	verbe	verser
gwa	HB	nom	marché / prix
hOII	B-H	participe passé	parti
hu	H	nom	époux
hU~	H	nom	corps
hU~na~	H-BH	nom	peau
hue	B-H	nom	poitrine
I	H	pronom	son
I dIE	H-B-H	pronom	(le) sein
i~hi~	B-H	expression	approbation
j/a	B	nom	ped
j/a	H	verbe	épouser
j/aba	H-B	nom	orteil
j/adI	H-H	nom	cuisine
j/asu	B-H	verbe	se lever
j/e	H	verbe	déféquer
j/edua	BHH	nom	genre d'arbre
j/ene	H-IH	nom	oignon
j/ese	B-H	nom	fil
j/EsIa~	B-B-H-H	nom	mouche
j/imi	B-H	verbe	être fou
j/ina~	B-H	verbe	attendre
j/o	H	adjectif	chaud
j/u	H	verbe	arriver
j/uj/o	B-H	verbe	parler, bavarder
j/ula	B-H	verbe	descendre
j/ulali	B-B-B	participe passé	descendu
j/uma~	B-HB	nom	travail
jaci	BH	verbe	laisser
jE	H	pronom	nous
jE	HB	adverbe	puis

jE dIE	H-B-H	pronom	le nôtre
jeja~	HB	nom	pétit aubergine
ji	H	verbe	remplir
jia	B-H	verbe	croisser
jI	H	nom	épouse
jI	H	verbe	enlever
ji~mi~	B-H	adjectif	jolie
jIja~	B-H	adjectif	amère
jira	B-H	verbe	brûler
jiri	B-H	verbe	compliquer
jo	HB	expression	approbation
jO	H	verbe	faire
jOIE	B-H-B	nom	comportement
jue	B-H	verbe	finir
ka	H	verbe	mordre
ka~ kle	H-B	verbe	rapporter
ka~	H	verbe	dire
ka~gO	B-HB	nom	gobelet
ka~gOwa	B-B-H	verbe	s'amuser
ka~na~	H-B	nom	plaie
ka~nu	B-H	verbe	rémuier
ka~za	B-B	nom	barbe
kabIE	B-H	verbe	démeurer
kaci	BH	verbe	changer
kadaci	B-B-H	expression	expression
kadu	B-H	nom	banane douce
kaka	B-H	nom	bête
kakaba	B-H-B	nom	insecte
kalE	H-B	nom	dette
ka~:pO	H-B	adjectif	tout petit
kania~	B-H-B	nom	lumière
kasia~	B-H-B	adjectif	dernier
kE	H	conjonction	comme /puisque
kekle	B-B	adjectif	dur
kEnIa~	B-B-H	nom	tamtam
kEsI	H-B	nom	caisse
kI~zI~	H-B	nom	cuvette
kiklala	H-BH-B	expression	à l'instant
kisie	B-B-H	nom	lundi
kla	B-H	verbe	attacher (un pagne)
kla	B-H	verbe	prevenir
kla~ma~	B-BH	adjectif	beau
kle	BH	verbe	enseigner
klE	BH	verbe	écrire

kIenvua	B-H-H	nom	oeuf
klo	BH	verbe	aimer
klosufwE	B-H-B	nom	villageois
klu bia~	H-B-HB	expression	âme soeur (masculin)
klu bala	H-B-HB	expression	âme soeur (féminin)
kO	H	verbe	aller
kOba	B-H	nom	sexe féminin
kU~ba	B-H	adjectif	seul
kofi	B-H	nom	nom propre
koko	H-H	nom	cacao
konvi	H-H	nom	gorge
kOkO	B-H	nom	nom propre
kOkOIe	B-B-H	adjectif	rouge
kokwa	H-BH	nom	malédiction
koli	B-HB	nom	linge
kOmI~	HH	nom	cou
kOmIa~	B-H-B	nom	féticheur
kOngwEJ	B-BH	nom	nuit
kOnj/E	B-H	nom	pintade
kosa~	H-BH	expression	(demander des) comptes
kOtrE	H-BH	nom	côtes
krolo	H-H	adjectif	creux
kU~	B	numéral	un
kU~	H	verbe	se bagarrer
kU~gUdI~	B-B-H	verbe	se bagarrer
kuasia	B-B-B-H	adjectif	idiot
kU\kU\wa/	B-B-H	adverbe	près
kUla	B-H	verbe	pouvoir
kulati	H-H-B	adjectif	tous
kulo	B-H	nom	village
kuma~	B-HB	nom	trou
kU~mI~	H-H	nom	cou
kunu	H-H	nom	ventre
kUsU	H-H	adverbe	aussi
kwaJ/o	B-H	nom propre	nom propre
la	H	participe passé	couché
le	H	verbe	avoir
le atI~	B-B-HB	verbe	avoir la permission, le droit de
li	H	participe passé	mangé
luafi	H-H-H	verbe	oublier
lua pasU	H-H-B-H	verbe	oublier
ma	BH	nom	grain
ma~J	HB	nom	monde
ma~Ia~ BH	B-HB	nom	mardi

ma~mi	B-H	nom	madame
ma~nu	H-!H	nom	monde
ma~sU	B-H	verbe	soulever
ma~ta~	B-H	verbe	coller
matisi	H-B-B	nom	allumette
ma~za	B-HB	nom	menstruation
makU	B-H	nom	piment
mEIE	H-B	nom	période
mI dIE	H-BH	pronom	(le) mien
mI	H	pronom	je , moi, mon, mes
mI~	H	verbe	avalier
mimia~	B-B-H	verbe	masser
mIO	H-B	expression	c'est moi
misie	B-H-B	nom emprunté	monsieur
mili	B-H	verbe	perdre, égarer
mo	H	interjection	merci
modua	B-H-H	nom	wc
moJa	H-B	nom	sang
mOIE	H-B	nom	mercredi
musue	B-B-H	nom	malchance
n	H	pronom	je
na~	B	adverbe	ainsi
na~dI	B-H	verbe	marcher
nalE	B-H	nom	boeuf
na~J	BH	nom	viande
na~muo	B-H-H	nom	champ
na~na~	B-H	nom	grand-parent
na~wUIE	B-H-B	nom	vérité
namala	H-H-H	nom	politicien
nasrE	H-B	nom	serviette
nba~hi	B-H-B	nom	(les) aînés
nbaflua~	B-B-B-H	nom	(les) jeunes
nblipli	B-H-BH	adjectif	gros (pl)
nda	B-BH	nom	jumeau
ndavU	B-B-B	nom	camarade
ndEdE	B-H-!H	adverbe	vite
ndEJ	BBH	nom	affaire
ndre	B HB	nom	herbe
ndruwa	B-H-!H	nom	aubergine
nEtIE	B-B-H	nom	sable
nga	B-H	nom	bague
ngalIE	B-B-H-B	nom	rêve
ngatIE	B-H-B-B	nom	arachide
ngIE	B-BH	nom	intelligence

nglEmO	B-H-H	nom	matin
ngo	B-BH	nom	huile rouge
ngodiJ	B-B-HB	nom	bagarre
ngOmI	B-H-H	adjectif	seul
ngOwa	B-B-BH	nom	jeu
nI	H	adverbe	où
ni	H	nom	mère
nI~	B	conjonction	avec
nia~	B-H	verbe	regarder
nia~	H-B	nom	mère
niala	B-H-B	adverbe	uniquement
nigeJ	H-HB	nom	affaire / bagage
nika	B-BH	nom	endroit
nikafi	B-B-H	adverbe	nulle part
nike	B-B	nom	chose
nIkE	H-B	nom	chose
nj/EsIa~	B-B-H-H	nom	mouches
nj/evie	B-H-H-H	nom	mer
nj/a	B-HB	nom	monsieur
nj/I~	B-HB	nom	sel
nmatra~	B-B-H	nom	enfants
nna~	H	numéral	quatre
nnu	H	numéral	cinq
nOswa	B-H	nom	soir
nOtO	B-HB	nom	hôpital
nsikE	B-H-B	expression	c'est quoi
nU~	H	verbe	boire
nU~nU~	B-H	adjectif	lourd
nUnO	B-H	adjectif	lourd
nu	H	préposition	dans
nua~	BB	nom	bouche
nua~zue	B-B-B-H	nom	salive
numa~ bIE	H-B-H	expression	être absent
numa~	B-H	verbe	eteindre
nvamia~	B-B-H-B	nom	chefs
nvOka	B-H-H	nom	joues
nza~	B-H	numéral	trois
nza~	B-HB	nom	boisson
nzEmIdE	B-B-B-H	nom	plaisanterir
nzia~	B-H-H	numéral	six
nzike	B-H-B	pronom interrogatif	quoi
nzo	B-H	numéral	sept
nzrama	B-B-H	nom	étoile
nzua	B-B-HB	nom	injure

nzua~	B-B-HB	nom	centre
nzue	B-B-H	nom	eau
Na~	B	verbe	gagner
Na~j/i	B-H	verbe	défaire
Na~mia~	B-H-B	nom	Dieu
Nru	H	nom	visage
Nua~	B-B	nom	cheveu
NU~	B	numéral	deux
O	H	pronom	ton, ta
O dIE	H-BH	pronom	(le) tien
pa	H	verbe	coudre
pa	HB	adjectif	bon
pa~hi	H-B	adjectif	grand
pa~ta~lO~	B-B-HB	nom	pantalon
paI	B-H	verbe	fendre
pafula~	B-B-B	nom	jeune homme
pata	B-H	verbe	pardonner
pata	H-BH	nom	cuisine
patue	B-B-H	nom	hibou
pE	H	verbe	couper
pElO	H-B	nom	prêtre
pEma	B-H	nom	pangolin
pEnzua	B-B-BH	verbe	injurier
pI~	H	expression	prosséder à
pI~dE	B-H	verbe	chercher
piepia~	B-B-H-H	verbe	balayer
pieto	H-H-H	nom	culotte
pieto ba	H-H-H-BH	nom	slip
plako	H-B	nom	porc
plaplapa	H-H-H	adjectif	plat
pli	BH	adjectif	gros
pIOIO	B-B	adjectif	pourri
plo	H	nom	peau
pO	H	verbe	laver
po	H	verbe	aboyer
pOIE	H-B	nom	lavage
pOma~	H	nom	canne
pU~gO	B-HB	nom	cheval
pula	B-H	verbe	cogner
pusu	B-H	verbe	sécouer
sa	H	nom	main
sa	H	verbe	puiser
saba	H-BH	nom	doigt
sa~	H	conjonction	alors que

sa~ngU~	H-B	conjonction	alors que
sa~nu	B-H	expression	se promener ensemble
saJ	HB	nom	balai
sanu	H-!H	nom	paume
se	H	verbe	dire
sE	H	verbe	égaler
sEcI	B-H	verbe	gâter
seka	B-HB	nom	peigne
semina~	B-H-B	nom	savon
sEsE	H-H	adjectif	juste
sesie	B-B-H	verbe	arranger
sI	H	nom	père
si	H	verbe	connaître
si	H	verbe	piler
sisi	B-H	verbe	aiguiser
sI	B	nom	dos
sI~	H	verbe	passer
sI~	HB	nom	feu
sI~	HB	adjectif	court
siabla	H-H-B	nom	belle-mère
sIE	H-B	nom	père
sie	B-H	verbe	garder
sika	B-BH	nom	argent
sike	B-H	verbe	décharger
sisa	B-H	verbe	ramasser
sIsI	B-H	verbe	provoquer
sO	H	verbe	adorer
so	H	verbe	saisir
sOma~	B-HB	adverbe	beaucoup
soma~	B-H	verbe	envoyer
soma~	H-BH	nom	fiancé
sOnI~	B-H	verbe	baptiser
sU~nI~	B-H	pronom	plusieurs
sraJ	BH	nom	lune / mois
srE	BH	verbe	demander pardon
srE	BH	adverbe	durement
srI	BH	verbe	rire
sriwa	B-HB	nom	cauris
sro	BH	verbe	répondre
su	H	verbe	pésér
su	H	préposition	sur
sua	B-H	nom	maison
sUa	B-H	expression	comme cela
suklu	B-HB	nom	école

sukluba	B-H-BH	nom	écolier
sura~ fi	B-B-H	pronom	personne, aucun
sura~	H-B	nom	être humain
swa	BH	verbe	charger
ta	H	verbe	élever, éduquer
ta~	H	verbe	faire du vent
tafi	B-H	verbe	laper
taja	H-B	nom	caoutchou
talua	H-H-H	nom	jeune fille
talO	H-B	nom	mur
tE	HB	adjectif	méchant, mauvais
te	H	verbe	eclater
teflema~	B-B-H	nom	langue
tEm	HB	nom	temps
tEtrE	B-B	adjectif	large
tI	H	verbe	couper
ti	H	nom	tête
tI~dI~	B-BH	adjectif	long
tia~	B-H	verbe	crier
tie	B-H	verbe	écouter / accepter
tinge	B-H	verbe	réveiller
tike	B-H	verbe	ouvrir
tItI	B-H	verbe	découper
tomobi	B-B-H	nom	voiture
tO	H	verbe	acheter
tOnI~	B-H	verbe	vendre
tra	BH	verbe	saisir
trasU	B-H	verbe	déborder
tra~	BH	verbe	s'asseoir
tra~sI	B-H	verbe	s'asseoir
traIE	B-B-H	nom	habit
tre	BH	nom	tresse
tro	BH	nom	sauce
tropo	B-H	nom	grosse aubergine
tU	H	verbe	jouer
tu	H	verbe	fermer
tU~	H	verbe	cuisiner
tua	B-H	verbe	fermer (une bouteille)
tuhi	B-H	nom	fusil
tuhiblo	B-H-BH	nom	chasse
tutu	B-H	verbe	déraciner
twa	B	nom	sexe masculin
U~hU~	B-H	adverbe	oui
U~hU~	H-IH	adverbe	non

wa	H	nom	enfant propre
wa~	H	participe passé	dit
wa~di	B-H	verbe	courir
wali	B-H	adverbe	loin
wluwlu	H-H	adjectif	chaud
wO	H	verbe	piquer
wU	H	verbe	accoucher
wu	H	verbe	mourir
wU~dE	B-H	verbe	attendre
wU~j/E	B-H	verbe	éplucher
wU~ma~	B-HB	nom	front
wua	B-H	verbe	voler, dérober
wui	B-H	verbe	voir
wula	B-H	verbe	porter
wulu	B-H	verbe	rentrer
wUnzI	B-H	verbe	rincer
wUsI	B-B	adjectif	sec